This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

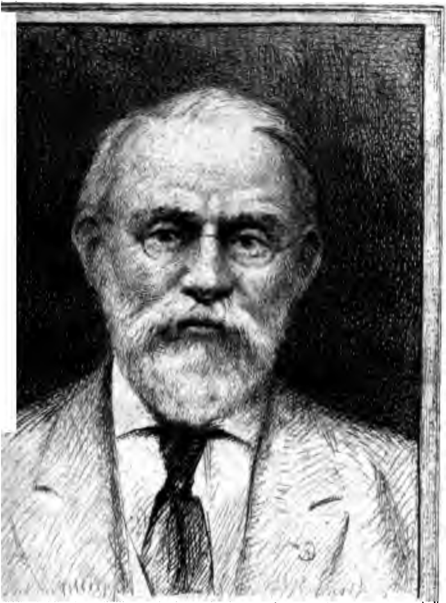

ILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
IVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1743.

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *a Trévoux, & dediés à Son Altesse Sérenissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

Octobre 1743.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XLIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Nijhoff 1-31-36 31472

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v.
1702.	12.	v.	1724.	12.	v.
1703.	12.	v.	1725.	12.	v.
1704.	12.	v.	1726.	13.	v.
1705.	12.	v.	1727.	12.	v.
1706.	12.	v.	1728.	12.	v.
1707.	12.	v.	1729.	12.	v.
1708.	12.	v.	1730.	12.	v.
1709.	12.	v.	1731.	12.	v.
1710.	12.	v.	1732.	12.	v.
1711.	12.	v.	1733.	12.	v.
1712.	12.	v.	1734.	12.	v.
1713.	12.	v.	1735.	14.	v.
1714.	12.	v.	1736.	15.	v.
1715.	12.	v.	1737.	13.	v.
1716.	12.	v.	1738.	13.	v.
1717.	12.	v.	1739.	14.	v.
1718.	12.	v.	1740.	13.	v.
1719.	12.	v.	1741.	12.	v.
1720.	5.	v.	1742.	12.	v.
1721.	12.	v.	1743.	10.	v.
1722.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Octobre 1743.

ARTICLE LXXV.

REMARQUES DE M. Bellin, *Ingénieur de la Marine, sur les Cartes & Plans, qu'il a été chargé de dresser, pour joindre à l'Histoire Générale de la* Nouvelle France, *du R. P.* de Charlevoix, *de la Compagnie de* Jesus ; *& au Journal de son Voyage dans cette partie du Monde.*

LA Géographie répand un jour si avantageux sur l'Histoire, qu'elle devroit en être inséparable. C'est le sentiment des Sçavans, qui devient aujourd'hui un sentiment général. Tout le monde conviendra que des faits arrivés dans un Pays éloigné & peu connu exigent nécessairement, pour une plus parfaite intelligence, que l'on mette sous les yeux le Théatre, où ils se sont passés : & quelquefois la connoissance des lieux intéresse autant que les faits mêmes.

L'Histoire de la nouvelle France, semble être faite pour prouver ce que j'avance. Son Auteur l'a traitée de façon que la Géographie de ces Pays s'y trouve développée d'une maniére aussi claire & aussi juste, qu'elle est agréable & amusante : chose d'autant plus rare, que cette science est souvent obscure, & ses détails presque toujours secs & ennuyans.

Il est vrai que l'Auteur a un avan-

rage bien grand, c'est ce qu'il a vû par lui-même. Il a parcouru ces vastes Pays par ordre de la Cour, & les a parcourus en homme attentif & curieux, avec un dessein formé de prendre toutes les connoissances possibles, & d'en faire part au Public : aussi ai-je tiré de ses Mémoires particuliers beaucoup d'éclaircissemens, que j'aurois en vain cherchés ailleurs, & dont j'avois besoin pour former des Cartes, qui pussent nous donner des idées Géographiques un peu plus justes, que celles, que l'on a aujourd'hui de ces Parties considérables de l'Amérique Septentrionale, connues sous les noms de Nouvelle France, ou Canada, & de Louisiane.

Les Cartes, que j'ai dressées pour cette Histoire, sont si différentes de tout ce qui a paru en ce genre, que je ne puis me dispenser de rendre compte des principaux changemens, que j'ai été forcé d'y faire ; & de relever en même tems les erreurs considérables, dans lesquelles ceux, qui m'ont précédé, sont tom-

bés, & enfin de faire connoître les ſources, où j'ai puiſé.

Je dois au dépôt des Cartes, Plans, & Journaux de la Marine, le goût, que j'ai pris pour ce genre d'étude, & le peu de connoiſſances, que j'y ai acquiſes. On y trouve une quantité de Cartes & de Plans manuſcrits, levés ſur les lieux, & envoyés aux Miniſtres, ſoit par les Ingénieurs, ſoit par des Navigateurs habiles. On y voit des Relations exactes & circonſtanciées de toutes les nouvelles découvertes; & ſur-tout un nombre prodigieux de Journaux de Navigation, qui ſont la plûpart remplis de Remarques & d'Obſervations, de la comparaiſon & de la réunion deſquelles la Géographie & l'Hydrographie peuvent tirer de très-grandes lumiéres.

Avec de pareils ſecours, & un peu d'amour pour le travail, il n'eſt point étonnant que je ſois en état de débrouiller un peu mieux, qu'on n'a fait juſqu'ici, la Géographie de ces Pays.

Octobre 1743.

Mon dessein n'est point de faire la critique des Cartes, que l'on a de la Nouvelle France & de la Louïsiane; il y en a peu, & elles sont à si petit point, & si éloignées du vrai, que j'ose dire qu'elles ne méritent aucune attention. Cependant je ne puis me dispenser de parler de la grande Carte Angloise de l'Amérique Septentrionale en 20 feuilles, publiée depuis quelques années par M. Popple, sous le nom d'*Empire Anglois dans l'Amérique.* Comme cette Carte est à plus grand point, & plus détaillée, qu'aucune autre; beaucoup de personnes l'ont regardée comme un bon Ouvrage, & auquel on pourroit avoir quelque confiance; mais il s'en faut bien que cela soit ainsi, & je le prouverai dans la suite.

Commençons par rendre compte de la construction de nos Cartes, & mettons sous les yeux les principales Remarques, dont nous nous sommes servis, & les changemens qui en ont résulté.

Qu'il me soit permis de prier les

Amateurs de la Géographie d'examiner avec un peu d'attention la Carte, que j'ai nommée *Partie Orientale de la Nouvelle France, ou du Canada.* Elle comprend l'Isle de Terreneuve, & partie de Labrador, le Golphe de S. Laurent, l'Isle Royale, l'Acadie, le cours du Fleuve de S. Laurent, & les Riviéres, qui s'y déchargent jusqu'à l'entrée du Lac Ontario: les Pays, qui sont au Nord de ce Fleuve, jusqu'à la Baye de Hudson; & ceux, qui en sont au Midy, jusqu'à la Nouvelle Angleterre. Je puis assûrer que j'ai rendu ce morceau entiérement neuf, & que les détails, dont il est rempli, ont été ignorés jusqu'à présent.

1°. L'Isle de Terreneuve y est réduite à sa juste étendue, & à la véritable configuration de ses Côtes. J'ai dans plusieurs Journaux de Navigation * des Observations de

* J'avois dessein de citer ici les Journaux des Vaisseaux, dont j'ai tiré mes Remarques; mais cela méneroit trop loin, & ne seroit d'aucune utilité pour la plûpart des Lecteurs.

latitude, qui ont été faites à la vûë du *Cap du Rase*, qui est la pointe la plus Méridionale de l'Isle, & qui toutes s'accordent à mettre ce Cap par les 46 dégrés, 50 minutes de latitude. La Carte de M. Popple le met par 46 dégrés 30 minutes, ce qui fait 20 minutes trop Sud. J'ai des latitudes observées * dans le Détroit de *Belle-Isle*, & auprès de la Pointe la plus Septentrionale de l'Isle de Terreneuve, qui la mettent par 51 dégrés 30 minutes. Popple met cette Pointe par 52 dégrés 10 minutes. C'est 40 minutes trop Nord. Ainsi nous constatons avec la plus grande évidence la longueur de cette Isle du Nord au Sud, que la Carte Angloise fait d'un dégré trop grande. Sa largeur de l'Est à l'Ouest est déterminée par les routes des Navigateurs, qui s'accordent à trouver du Cap de Rase au *Cap de Raye*,

* Journal du Pilote du Brigantin du Roi *La Rein' Marie*, envoyé de Quebec en 1735, pour faire la visite de ces Côtes, & la découverte du Détroit de Belle-Isle.

environ 80 lieues ; ils donnent aussi la latitude du Cap de Baye de 47 dégrés 30 à 35 minutes. La Carte de Popple ne met que 50 lieues entre ces deux Caps, & place ce dernier 20 minutes trop Nord, desorte qu'elle donne entre le Cap de Rase & le Cap de Raye un dégré 20 minutes pour la différence en latitude : laquelle n'est que de 40 minutes. Joignons cette erreur en latitude à celle des 38 lieues en longitude, qui valent ici plus de 2 dégrés & demi ; il en résultera une prodigieuse différence pour le gisement de cette Côte. Si l'on entroit dans le détail de cette Partie, tout s'y trouveroit défectueux ; par exemple, entre le Cap de Rase, & le Cap de Sainte Marie, qui n'en est qu'à 20 lieues, il n'y a que 5 minutes de différence en latitude, c'est un fait connu de tous les Navigateurs. Cette Carte y en met plus de 30. L'ouverture de la Baye de Plaisance entre le Cap Sainte Marie, & le Chapeau Rouge, est de 15 lieues au moins, & nous l'avons marquée

ainsi. La Carte de Popple n'y met que 8 lieues, &c. Je crois inutile d'observer qu'en lisant ceci, il faut avoir notre Carte sous les yeux. La partie du Nord de Terreneuve, le Détroit de Belle-Isle, & la Côte de Labrador, sont ici bien autrement détaillés, & très-différents de ce qu'on trouve dans toutes les Cartes, & sur-tout dans celle de Popple. Je dois ces connoissances aux divers * Manuscrits du dépôt, sur lesquels j'ai dressé ma Carte particuliére de l'Isle de Terreneuve en assez grand point, pour y employer les noms de presque tous les Caps, Ports & Havres; quoiqu'elle ne le soit pas cependant encore assez pour rendre bien sensible le contour & le gisement de la Côte de proche en proche, & telle qu'il

* Les Côtes de Terreneuve ont été pendant plusieurs années fort fréquentées par les François, qui ont donné les noms à presque tous les Ports & Havres; & dans ces tems plusieurs Vaisseaux du Roi ont fait le tour de l'Isle, & la visite des Côtes.

la faudroit pour l'usage de la Navigation, ce qui n'est point l'objet présent; mais elle est suffisante pour l'Histoire, à laquelle elle est jointe. J'y ai ajoûté un Plan du Port de Plaisance & de ses environs, dont la connoissance ne peut que faire plaisir. Avant que de quitter Terreneuve, il est bon d'avertir qu'il s'est glissé une faute dans l'impression de cet Ouvrage, Tome premier, page. 8, en parlant de cette Isle. *Le Cap de Bonneviste* y est dit, *situé par les* 46 *dégrés de latitude*, il faut lire 49 *dégrés*, 30 minutes, & un peu plus bas, on trouve, *il descendit au Sud Sud-Est* 6 *dégrés*, il faut lire 6 *lieues.*

II°. *L'Isle Royale*, & le *Golphe* de *S. Laurent* sont travaillés avec soin; mais pour le faire connoître, je ne puis que répéter ce que je viens de dire. Ce sont toujours des latitudes observées, des distances estimées par les Navigateurs, & conclues de leurs routes; des relévemens de différens points, &c.

J'observerai cependant, que la

latitude du *Cap de Nord* de l'Isle Royale est de 47 dégrés, 5 minutes, celle des *Isles aux Oiseaux*, de 48 dégrés, & celle du Cap *des Rosiers*, de 49 dégrés; qu'entre l'Isle *S. Paul* & le Cap de Raye, il n'y a que 14 à 15 lieues, & qu'ils gisent entre-eux Nord-Est, quart-Est, & Sud-Ouest, quart-d'Ouest, &c.

Voyons comment la Carte Angloise marque ces Parties. On y trouve entre l'Isle de S. Paul, & de la Cap de Raye 25 lieues de distance, & leur gisement Nord quart de Nord Est, & Sud quart de Sud Ouest: Quelle prodigieuse différence! Quatre rumbs de vent sur un gisement, & dix lieues de trop sur une distance de 14 lieues! Mais ce qui doit surprendre, c'est d'y voir par 50 dégrés 20 minutes de latitude le Cap des Rosiers, que nous avons dit ci-devant être par les 49 dégrés: desorte que cette Carte met plus de 60 lieues des Isles aux Oiseaux au Cap des Rosiers, lorsqu'il n'y en a que 42 ou 43, au plus. L'Isle Royale & l'*Isle* de

S. Jean, de même qne toute la Côte voisine, jusqu'à l'entrée du Fleuve S. Laurent, n'ont aucune précision dans la Carte Angloise, ni les détails nécessaires pour donner des idées un peu justes de ce Pays. Pour en être convaincu, il ne faut que la comparer avec la mienne.

L'Isle Royale m'a paru mériter une Carte particuliére : celle que l'on trouve ici, a été dressée sur les divers Manuscrits du Dépôt, & sur les Journaux des plus habiles Navigateurs ; ainsi je crois qu'on peut y avoir quelque confiance, & comme cette Isle nous interesse, j'y ai joint le Plan du Port & de la Ville de *Louisbourg*, qui en est la Capitale, & un Plan du *Port Dauphin* & de la Rade, dont la situation est des plus belles.

On sera peut être surpris de ne pas trouver des Sondes sur mes Plans ; c'est-à-dire, la quantité de brasses, ou de pieds d'eau : je sçais que ces détails sont extrêmement nécessaires & utiles, & il m'auroit été facile de les remplir avec exac-

titude ; mais des raiſons particuliéres, qui n'ont rien de commun avec la Géographie, m'en ont empêché, à *l'*égard des Plans des Ports, qui n'appartiennent pas à la France, j'y-ai mis les ſondes.

J'ai placé l'Iſle de Sable environ 30 lieues au Sud de Louiſbourg par la *latitude* de 44 dégrés 10 ou 12 minutes. Cette poſition ne s'accorde point avec ce qui eſt dit à la page 109 du Tome premier, que l'*Iſle de Sable eſt éloignée de l'Iſle Royale d'environ* 25 *lieues au Sud-Eſt*, ni avec ce qui eſt dit deux lignes plus bas, qu'elle eſt 35 lieues Nord & Sud de Camceau. Ces deux giſemens ſe détruiſent l'un l'autre, mais l'Auteur en les rapportant, n'a eu en vue que de faire connoître deux ſentimens différens, ſans y avoir égard ; & la preuve, c'eſt qu'enſuite il nous donne la latitude de l'Iſle de Sable très exactement, & telle, que je l'ai trouvée dans les meilleurs Journaux de la Navigation.

I I I°. J'ai fait *toutes* les recher-

ches poſſibles ſur l'Acadie. J'ai tiré des Journaux des différentes Campagnes, que les Vaiſſeaux du Roi y ont faites, des latitudes de la Pointe Orientale, & de la Pointe Occidentale : j'ai réduit leurs routes, & j'ai trouvé que d'une Pointe à l'autre, elles donnoient 80 lieues; par ce moyen, le giſement & l'étendue de la Côte ſont déterminés. J'ai détaillé l'intérieur du Pays, dont il paroît par toutes les Cartes Géographiques, qu'on n'avoit eu juſqu'ici aucune connoiſſance, & j'ai tâché de conſerver aux Bayes & aux Ports leurs véritables figures. Pour rendre ces détails plus ſenſibles, j'ai fait une Carte particuliére de l'Acadie, ſur quoi je remarquerai, que dans cette Carte j'ai donné environ 15 lieues de trop du Cap de Camceau au Cap de Sable ; le détail m'a jetté inſenſiblement dans cette erreur, & y jettera preſque toujours. Car en voulant exprimer la configuration des Ports, & tous les contours des Pointes & des Iſles, il eſt impoſſible, lorſque la Car-

te est sur une petite échelle, qu'on ne leur donne un peu plus d'étendue, qu'elles n'en ont réellement. *C'est* le cas où je me trouve, puisque l'échelle de ma Carte ne porte qu'une ligne au plus pour la grande lieue de France de 2853 toises; mais j'ai corrigé cette erreur dans ma Carte de la partie Orientale du Canada, & j'y ai réduit la presqu'Isle de l'Acadie à ses justes bornes, comme on l'a vû ci-devant; & pour satisfaire davantage la curiosité du Public, j'ai joint ici des Plans particuliers des principaux Ports. Ces Plans sont celui de la Baye de *Chedabouction*, appellée aujourd'hui le Havre de *Milford*. Celui de la Baye de *Chibouctou*, le Port *le la Heve*, & le *Port-Royal*, aujourd'hui *Annapolis Royale*. Je les tirés des Manuscrits de notre Dé-it, où l'on sçait qu'il y en a de ites les parties de l'Univers, & à s forte raison de celles, que nous ins possédées.

Avant que de quitter l'Acadie, ins les yeux sur la Carte An-

ctobre 1743.

gloiſe de Popple : je trouve qu'elle marque aſſez bien les latitudes & la longueur de cette Peninſule, quoiqu'elle mette le Cap de camceau 20 minutes trop Nord ; mais il n'y a rien d'exact ſur la figure des Ports, ni ſur le contour particulier de la Côte. A l'égard de l'intérieur du Pays, il n'en eſt pas queſtion ſur cette Carte : le cours des Riviéres, & les Lacs, qui font la communication de divers cantons de cette Preſqu'Iſle, n'y ſont point marqués. Elle a cela de commun avec toutes les Cartes, que je connois.

IV°. Le cours du Fleuve S. Laurent & les Pays qui en ſont au Nord & au Sud, demanderoient une Diſſertation beaucoup plus étendue, que celle, qu'il m'eſt permis de faire ici. J'aurois même ſouhaité pouvoir donner une Carte particuliére de ce fameux Fleuve, & le faire connoître dans tout ſon cours, qui a plus de 250 lieues depuis ſa ſortie du Lac Ontario juſqu'à ſon embouchure dans le Gol-

phe de S. Laurent, & dont la moitié est navigable pour de gros Vaisseaux: de faire voir la quantité prodigieuse d'Isles de toutes grandeurs, dont il est sémé; ses Ports & ses Mouillages; les dangers, qu'il faut éviter; les Riviéres, qui s'y déchargent; les Lacs, qu'il forme; ses rapides ou Saults, & ses Portages; en un mot mille détails Géographiques, aussi intéressans que curieux, & entiérement ignorés. Mais pour exécuter un pareil projet, il auroit fallu multiplier les Cartes, & les faire d'une grandeur suffisante. Or cela ne convenoit pas à la nature de l'Ouvrage, pour lequel je dois travailler, & auroit jetté les Libraires dans une trop grande dépense; car mon projet ne seroit pas borné au Fleuve S. Laurent; j'aurois fait la même chose pour le Fleuve *Mississipi*, dont j'aurois donné plus de 400 lieues de cours, ce qui auroit entraîné le détail de diverses parties de la Louisiane, de la nouvelle France, &c.

Quoique je dise que j'aurois pû

entrer dans un plus grand détail, il ne faut pas croire que j'aye rien négligé de ce qui peut contribuer à l'intelligence de l'Hiſtoire, & à la ſatisfaction des Lecteurs, pour laquelle on voit que les Libraires n'ont rien épargné. Car comme dans ma Carte de la partie Orientale du Canada, le Fleuve de S. Laurent devient un peu petit, j'ai fait des Cartes particuliéres de certaines parties, qui m'ont parû intéreſſantes. On trouvera une Carte de l'*Iſle d'Orleans*, & d'un paſſage difficile, qui en eſt proche, qu'on appelle *la Traverſe*. Une autre Carte contenant le Baſſin de *Quebec* & ſes environs : le Plan de la Ville de Quebec, une Carte de l'Iſle de *Montreal*, & des Iſles voiſines : une Carte de la *Riviére de Richelieu*, & du *Lac Champlain*. Enfin une Carte du cours du *Saguenay* depuis *Checoutimi*, juſqu'à ſon embouchure dans le Fleuve de S. Laurent. Ce ſont des morceaux de détail, que je puis aſſûrer être curieux, & avoir quelque exactitude, les ayant travaillés ſur de bons Mémoires.

Octobre 1743.

Donnons quelques momens à l'examen de ce travail. Les Vaisseaux du Roi, qui font tous les ans la Campagne de Quebec, me fournissent les remarques nécessaires pour dresser une Carte du Fleuve, depuis Quebec jusqu'à la Mer. J'ai des latitudes, des routes, des relévemens, des mouillages. Les Pilotes les plus habiles & les plus pratiques, avec lesquels je suis en relation, m'ont communiqué leurs Observations. Voilà mes matériaux, & les sources, où j'ai puisé.

Que l'on compare à présent la figure de mon Fleuve avec celle, que Popple lui donne dans sa Carte, on sera surpris de la différence qui se trouve entre nous. Par exemple, la largeur du Fleuve devant *Matane*, est d'environ 12 lieues; la Care Angloise la fait de 28; elle place es sept Isles au Nord de Matane, les en sont au Nord-Est.

Tout le reste du Fleuve est aussi fectueux; près de la moitié des es n'y sont pas marquées, & cel-, qu'on y trouve, ne sont, ni

dans leurs proportions, ni dans leur vrai gisement. La plûpart des Riviéres y sont oubliées, les autres y sont jettées au hazard, & sans aucune précision Géographique. En voici la preuve.

Qu'on regarde sur ma Carte ce grand nombre de Lacs & de Riviéres, qui sont entre la Riviére du *Saguenay* & le Lac des *Mistassins*, elles ont toutes des noms. On trouvera plus de 80 Lacs, dont la plûpart ont 5 à 6 lieues de tour, & plusieurs bien davantage, qui ont aussi presque tous des noms, ou sauvages, ou François. Rien de tout cela dans la Carte Angloise, ni dans aucune autre.

Le Lac des Mistassins y est marqué, mais il y est mal; sur ma Carte on voit qu'il forme trois Lacs différens, qui se communiquent par des Détroits, & chaque Lac a son nom. Le plus grand est le Lac des Mistassins. Le second, le Lac *Albanel*, & le plus petit, le Lac *Dauphin*.

Au Nord, & à l'Ouest du Lac de

S. *Jean*, il y a des Riviéres remarquables & singuliéres, par le nombre de leurs chutes, & plusieurs Lacs, dont la Carte Angloise ne donne pas la moindre connoissance.

La suite se trouvera au Journal prochain.

ARTICLE LXXVI.

HISTORIA GENEALOGICA da Casa Real Portugueza, &c. *Tome V. & VI.*

CEs deux Volumes renferment l'Histoire, non-seulement Généalogique, mais encore Politique & Civile de la Maison de Bragance, jusqu'au tems qu'elle monta sur le Trône de Portugal, pour y faire régner de nouveau le sang de Henry de Bourgogne; aussi peut-on dire que c'est la partie favorite du grand Ouvrage du P. de Sousa. Cela se remarque aisément au prodigieux détail, où il y est entré sur la grandeur, la puissance, & les prééminences de cette Maison. Les Ducs de Bragance n'ont pas don-

né une Fête, signé un Acte, entrepris un Voyage de quelque conséquence, une Expédition de quelque nature que ce soit, donné une Audience, assisté à un Conseil, que le Cérémonial n'en soit décrit, que toutes les circonstances n'en soient marquées, que tous les Officiers qui y ont servi, que tous les Gentilshommes, qui y ont assisté, n'y soient nommés, chacun selon son rang, & non content d'avoir traité toutes ces choses avec l'exactitude la plus scrupuleuse, le P. de Sousa en a fait encore à la fin du VI. Livre, qui occupe les deux Volumes, que nous examinons, un précis fidéle dans le vingtiéme & dernier Chapitre, qu'il intitule, *Excellencias & glorias da Serenissima casa de Bragança.*

Son but est de faire voir, & il a grand soin de le faire observer en plusieurs endroits, que les Ducs de Bragance ont toujours tenu un état de Maison presque Souveraine, ou du moins que cette Maison a toujours fait une Classe à part parmi celles, qui ne l'étoient point;

aucun Infant de Portugal, aucun Prince de ſang Royal dans l'Europe, réduit à ſon apanage, n'ayant eu des droits auſſi étendus, ni joui de prérogatives auſſi ſingulières, ni poſſedé de ſi grands Domaines, que les chefs de cette Maiſon. Auſſi n'a-t-elle eu qu'un pas à faire pour monter ſur le Trône : toute la Politique, ni la Puiſſance Eſpagnoles n'ont pu l'en empêcher, &, comme le remarqua avec étonnement un Gentilhomme Eſpagnol, qui fut témoin de cette ſurprenante Révolution, il ne lui en a coûté que des illuminations & des feux de joye. Ce qui eſt encore plus ſurprenant, c'eſt qu'elle s'eſt trouvée ſi bien établie ſur le Trône, au moment même, qu'elle y a été placée, que toutes les forces de l'Empire Eſpagnol n'ont pû l'ébranler, ni même l'entamer ; ni les Hollandois conſerver un pouce de Terre dans le Breſil, dont ils avoient conquis les plus belles Provinces.

Mais comme une Maiſon ſi puiſſante dès ſon origine a eu néceſſai-

rement beaucoup de part aux événemens les plus considérables, que renferme l'Histoire Générale de la Monarchie Portugaise, depuis le Régne de Jean I. dont elle descend; nous ne toucherons que légérement ce que nous avons été obligés d'en dire en parlant de l'Ouvrage de M. de la Clede. Nous avons vû que Jean I, Fils naturel du Roi Dom Pedro, étant encore Grand Maître d'Avis, avoit eu d'une Demoiselle, appellée Ignez Pirez, un Fils, qui fut nommé Alfonce: il le fit élever avec soin, mais ayant pris la Régence du Royaume après la mort de Ferdinand son Frere, il jugea à propos de l'éloigner de la Cour. Il le rappella bientôt; Alfonse le servit bien dans la Guerre, qu'il eut à soûtenir contre le Roi de Castille, & lorsqu'il se vit paisible possesseur de la Couronne, charmé de la valeur & de la prudence de son Fils, il songea à lui procurer un Etablissement, qui répondit à sa tendresse & à son estime pour lui: il lui fit épouser Bea-

trix Pereira, la plus riche héritiére du Royaume, après l'avoir autentiquement reconnu & légitimé.

Beatrix étoit fille unique de Dom Nuño Alvarez Pereira, Connétable de Portugal, un des Héros de son siécle, & plus recommandable encore par la Sainteté de sa Vie, que par ses grandes actions à la Guerre, aussi notre Auteur ne le nomme-t-il que le St. Connétable. Le Roi Dom Jean avoit d'abord eu dessein de faire épouser la Fille de ce grand Homme à D. Edouard, l'aîné de ses Enfans légitimes; mais le Connétable aima mieux avoir un Gendre, qui lui eût obligation de sa fortune, que de voir ses grands Domaines réunis à la Couronne: il fit entendre au Roi qu'il avoit jetté les yeux sur Dom Alfonse, & le Monarque en fut charmé. Le mariage se fit, & le jour des Nôces le Roi donna à son Fils le Titre de Comte de Barcellos, comme il en étoit convenu avec le Connétable. Il n'y avoit en Portugal aucun Titre au dessus de ce-

lui là ; ce ne fut que quelques années après, que Conimbre & Viseo furent érigés en Duchés, en faveur des deux Infants, Dom Pedre, & Dom Henry.

La seule succession du Connétable suffisoit pour rendre le Comte de Barcellos le plus puissant Seigneur du Royaume : Le Roi y ajoûta encore, donna toute sa confiance à Dom Alfonse, le fit entrer dans tous ses Conseils, & lui marqua sa place immédiatement après les Infants : priviléges, dont tous ses descendans ont joui. Alfonse conserva tout son crédit auprès du Roi Edouard, son Frere, auquel il continua de rendre les mêmes services, qu'il avoit rendus au Roi Dom Jean, son Pere, & de qui il reçut encore de grandes faveurs. Alfonse V. Fils & Successeur d'Edouard, n'étoit qu'un Enfant, lorsqu'il monta sur le Trône : il aimoit fort le Comte de Barcellos ; mais ce Seigneur se brouilla avec l'Infant Dom Pedre, son Frere, au sujet de la Régence, que ce Prince avoit en-

levée à la Reine Mere. La mésintelligence alla fort loin, toute la Cour & toute la Nobleſſe ſe partagerent; le Comte d'Ourem, Fils aîné du Comte de Barcellos, ſe déclara pour l'Infant, & on crut qu'il ne l'avoit fait que par politique. Ce qui eſt certain, c'eſt que Dom Pedre ayant levé des Troupes, & marchant contre le Comte de Barcellos, qui étoit à la tête du parti de la Reine, le Comte d'Ourem, qui étoit dans l'Armée de l'Infant, pria ce Prince de lui permettre d'aller trouver ſon Pere. Dom Pedre y conſentit: le jeune Comte négotia ſi heureuſement, qu'il réconcilia les deux partis, & la réconciliation fut ſi ſincére de la part de l'Infant, car notre Auteur convient qu'elle ne le fut pas de celle du Comte de Barcellos, que quelques années après il obtint du Roi que la Seigneurie de Bragance, qu'il avoit fait accorder au Comte d'Ourem, paſſât d'abord ſur la tête d'Alfonſe avec le Titre de Duc. Le Comte d'Ourem eſpéroit bien que ce Ti-

tre ne lui échaperoit pas ; mais il mourut avant son Pere ; Bragance dans la suite eut la dignité de Ville, & ce changement joint au Titre de Duché, mit la Maison de Bragance dans une considération, qui l'égaloit en quelque sorte aux Princes du Sang Royal.

On y observoit le même cérémonial, que dans celles des Infants. Les Fils des Ducs ne signoient dans les Actes Publics que leurs noms propres, & quelques Auteurs donnent aux Filles le Titre d'Infantes. Tous avoient les mêmes Officiers, que les Princes du Sang. Les Ducs donnoient des Lettres de Noblesse, ce que les Infants ne faisoient pas. Ceux qui tenoient d'eux des Châteaux & des Terres, leur faisoient hommage Lige, & leurs grands Alcaïdes leur prêtoient serment, comme à des Souverains : ils donnoient aux Gentilshommes, qui étoient à leur service, des Seigneuries en Commande, avec d'autres prérogatives réservées aux Souverains. Le Pere de Sousa observe

ici que la dignité de Duc eſt encore aſſez rare en Portugal, & n'a été juſqu'ici conferée à perſonne, qui ne fût du Sang Royal, au moins par les Femmes, & qu'elle y donne une bien plus grande diſtinction, que dans aucune autre Cour de l'Europe.

On ne lit dans aucune Hiſtoire de Portugal, une circonſtance de la Vie du premier Duc de Bragance, qui lui fait beaucoup d'honneur, & dont notre Auteur a trouvé la preuve dans un Acte Autentique, qu'il cite dans ſon entier. C'eſt une Déclaration du Roi Alfonſe V. qui nomme le Duc Regent du Royaume pendant la Guerre d'Afrique. Le Duc s'en étoit excuſé ſur ſon grand âge, & avoit même prié le Roi de lui permettre de paſſer la Mer avec lui, diſant qu'une Guerre contre les Infidéles lui donneroit une nouvelle vigueur: mais le Roi lui répondit qu'il étoit trop vieux pour eſſuyer les fatigues d'une pareille Expédition, d'ailleurs qu'il n'avoit que lui, ſur qui il pût ſe repoſer du Gouvernement de ſon

Royaume pendant ſon abſence. Le Duc mourut en 461, âgé de plus de 90 ans. Il n'avoit eu que deux Fils de Béatrix Pereyra, & une Fille. Alfonſe l'aîné de ſes Fils mourut avant lui, comme nous l'avons déja dit, ſans laiſſer d'Enfans légitimes : Ferdinand, le ſecond lui ſuccéda. La Fille, nommée Iſabelle, épouſa l'Infant Dom Jean ſon Oncle, & en eut une Fille, qui le Duc ſon Ayeul avoit voulu marier avec le Roi Alfonſe, & qui épouſa le Roi de Caſtille. Iſabelle de Bragance occupe le ſecond Chapitre.

Chap. III. *Ferdinand premier* ce Prince, (car notre Auteur donne ſouvent ce Titre aux Seigneurs de la Maiſon de Bragance,) n'étant encore que Comte d'Arrayolos, acquit beaucoup de gloire dans les Guerres d'Afrique, & n'eut pas moins de part, que le Duc ſon Pere, aux bonnes graces & aux faveurs des Rois Edouard & Alfonſe. Il ſe comporta même ſi bien pendant les Troubles de la minorité

de ce dernier, qu'il se rendit également agréable à la Reine Mere, & à l'Infant Dom Pedre. Il fut dans la suite Régent du Royaume, & mourut à Ville-Viçosa, séjour ordinaire des Ducs de Bragance; le premier d'Avril. 1478. Il avoit épousé Jeanne de Castro, Fille de Jean, Seigneur de Cadaval, & entr'autres Enfans, il en eut Ferdinand, qui lui succéda; Dom Jean, Connétable de Portugal, & Béatrix, Epouse de Dom Pedro de Menesés, premier Marquis de Villareal. Les Généalogies des descendans de Dom Jean & de Béatrix, font la matiére du IV. & du V. Chapitres.

Chap. VI. *Ferdinand* II. troisiéme Duc de Bragance, acquit le glorieux surnom d'*Afriquain* par ses Exploits contre les Maures: mais avec toutes les qualités, qui font le Grand Homme, il eut des défauts, qui lui attirerent bien des traverses. Il oublioit qu'il étoit grand avec ceux, qui ne l'oublioient pas, mais il le faisoit sentir durement à quiconque

vouloit ſe meſurer avec lui : il ne lui ſuffiſoit pas que ſes Vaſſaux le reſpectaſſent, il étoit bien aiſe qu'ils le craigniſſent. Cette hauteur lui fit des Ennemis puiſſants, & il crut pouvoir les mépriſer, parce que le Roi Alfonſe n'entreprenoit rien ſans le conſulter, & le chargeoit ſouvent de l'exécution des plus importantes Affaires, avec un pouvoir ſans bornes, quoiqu'il ne fut pas encore Duc de Bragance ; mais il avoit été créé Duc de Guimaraens.

Un Favori de ce caractére, qui devoit poſſeder cinquante Villes, ou Châteaux fortifiés, où il pouvoit lever trois mille Chevaux, & dix mille Hommes de pied ; qui étoit ſoûtenu de trois Freres alliés dans les meilleures Maiſons du Royaume, dont l'un étoit Connétable, & qui tous lui étoient entiérement dévoués, n'avoit en effet au deſſus de lui que ſon Souverain : mais la faveur d'un Sujet tient ordinairement à peu de choſes, & il ſuffit ſouvent d'avoir joui de celle du Prédéceſſeur, pour être exclus de celle de ſon Succeſ-

seur. Ferdinand ne l'éprouva que trop. Alfonse descendit du Trône, & le laissa à Dom Jean, son Fils : ce jeune Prince, avant que d'y monter, voulut avoir l'avis des grands du Royaume : le Duc de Guimaraens lui conseilla de ne se point porter pour Roi, & Dom Jean crut appercevoir dans la maniére, dont le Duc appuya son sentiment, peu d'affection pour sa personne. Plusieurs incidens fortifiérent ce soupçon : le Duc de Guimaraens, devenu Duc de Bragance, fut encore plus suspect à Dom Jean, qui par la mort du Roi son Pere se trouvoit paisible possesseur de la Couronne. Les choses allerent même si loin, que le Duc fut áccusé de traiter avec la Cour de Castille contre les intérêts du Roi, qui lui fit faire son Procès, & le condamna à avoir la tête coupée. Ses biens furent confisqués, le Connétable, son Frere, fut dépouillé de sa Charge, jugé par contumace, & exécuté en Effigie. Ferdinand mourut en Chrétien & en Héros. Sa dis-

grace & son supplice n'ont persuadé que ses Ennemis, qu'il fût coupable. Il n'avoua jamais rien, & Jean II. n'est point encore lavé de la tache, dont ce tragique événement a terni sa réputation.

Chap. VIII. Ferdinand II. avoit épousé Isabelle de Portugal, Fille de l'Infant, Duc de Viseo, Sœur d'Emmanuel, qui succéda à Jean II. Cousine germaine de ce dernier, & Sœur de la Reine son Epouse. C'étoit de grandes ressources pour la Maison de Bragance, exilée & proscrite; mais il fallut attendre la mort du Roi, qui refusa même à Ferdinand le Catholique le rétablissement des Freres & des Enfans du Duc, réfugiés dans ses Etats. Enfin ce Monarque mourut sans avoir pu réussir à légitimer un Fils naturel, dont il vouloit faire son Successeur. Emmanuel monta sur le Trône, & Jacques, Duc de Bragance, son Neveu, fut rappellé en Portugal, rétabli dans tous les Domaines & dans tous les Droits de sa Maison; mais nous ne voyons

pas sur quoi fondé notre Auteur, en parlant de ce retour de bonne fortune, & de la nouvelle, qui en fut portée à la Duchesse Douairiére de Bragance, donne à cette Princesse le Titre de Reine. Il est vrai qu'elle étoit Petite-Fille, & Sœur de Rois : mais la coûtume n'étoit de donner la qualité de Reine, qu'aux Infantes, Filles de Rois.

Au reste Emmanuel, en restituant à la Maison de Bragance tout ce que son Prédécesseur lui avoit fait perdre, réhabilita en quelque sorte la mémoire de l'infortuné Ferdinand II. Car il déclara par un Acte autentique, qu'on trouvera ici tout au long, que ce n'étoit point un don, mais une restitution, qu'il lui faisoit ; c'étoit dire en termes équivalens, que la Sentence portée contre Ferdinand, étoit injuste. Il fit plus ; se voyant sans héritier, il déclara de vive voix, & en présence d'une Cour nombreuse, le Duc de Bragance son Neveu, son Successeur au Trône, au cas qu'il mourut sans Enfans : & s'il ne le fit

point d'une maniére plus juridique, ce fut pour ne point se brouiller avec les Rois de Castille, qui avoient leurs prétentions. Mais la naissance d'un Prince, qui fut le Roi Jean III. fit évanouir les espérances prochaines de la Maison de Bragance.

Cette Maison relevée de sa chûte, plus puissante que jamais, crût toujours depuis en gloire & en prérogatives. Les inclinations de Dom Jacques le portoient à la solitude, & aux exercices de Piété; cependant choisi pour Général dans l'Expédition d'Azamor au Royaume de Maroc, il y parut Soldat & Capitaine, & fit de grandes Conquêtes sur les Infidéles. Emmanuel ne cessa de l'aimer, qu'en cessant de vivre, & lui donna en mourant la plus grande marque d'estime, qu'un Roi puisse donner à son Sujet. Il le chargea de l'Exécution de son Testament. Une si grande prospérité fut troublée par des chagrins domestiques, & les Vertus de Dom Jacques, dont notre Auteur rap-

porte des traits admirables, ne furent point sans taches, il étoit jaloux, il soupçonna la fidélité de la *Duchesse*, Eleonor de Mendoze, son Epouse, & sur d'assez légers indices, il la tua de sa propre main. Il examina, dit le P. de Sousa, comme un Homme d'honneur doit faire, sa jalousie lui fit croire que son Epouse étoit coupable, & dans un accès de mélancolie, il exécuta l'Arrêt de mort, qu'il avoit porté contre elle : *Examinou como Honrado, creo como cioso, & executou como melancolico.* Il voulut ensuite justifier cette Action, en faisant informer du crime de la Duchesse ; mais il n'y gagna rien, parce qu'il n'y employa que des personnes, qui dépendoient de lui. Dom Pedro Giron, Comte de Urenha, & depuis Duc d'Offone, qui avoit épousé la Sœur de la Duchesse, l'appella en duel, mais il répondit qu'un Duc de Bragance, désigné Successeur de la Couronne, ne devoit pas accepter le défi d'un Gentilhomme.

Il avoit eu d'Eleonore un Fils,

qui lui ſuccéda, & une Fille, qui épouſa l'Infant Dom Edouard, Fils de Jean III. Il ſe remaria avec Jeanne de Mendoça, dont il eut quatre Fils, & cinq Filles. Deux des Premiers ſe ſont rendus illuſtres, à ſçavoir Conſtantin de Bragance, qui fut Vice-Roi des Indes, & qui immortaliſa ſon nom dans l'Orient; & Theoton de Bragance, qui voulut d'abord ſe faire Jéſuite : il en prit même l'habit, & vécut quelque tems parmi ces Peres dans une ferveur, qui donna de l'admiration à tout le monde. S. Ignace l'ayant appellé à Rome, trouva qu'on n'avoit point exagéré ſes Vertus; mais il jugea qu'un Sujet de ce mérite rendroit plus de ſervice à l'Egliſe, s'il n'étoit point lié par des Vœux, & l'obligea de retourner en Portugal. Il fut bientôt après nommé Coadiuteur du Cardinal Henry, ſon Oncle, Archevêque d'Evora, auquel il ſuccéda. Sa Sainteté, & ſes grandes Actions dans l'Epiſcopat, ont fait connoître le diſcernement du S. Fondateur de la Com-

pagnie de Jesus, & ont fait beaucoup d'honneur à son désintéressement. Les Chapitres IX. & XI. renferment une Histoire fort détaillée de ces deux grands Hommes.

Chap. XIII. Théodose premier du nom, Duc de Bragance. Ce Chapitre commence le VI. Volume, qui finit à Jean II. en la personne duquel la Maison de Bragance monta sur le Trône. Notre Auteur représente Théodose I. comme un Prince d'un mérite supérieur, à qui il ne manqua que les occasions de développer ses grandes qualités, & sur-tout sa valeur. Il vécut avec beaucoup de splendeur, mais sans faste, & donna des preuves éclatantes de sa générosité & de sa Religion. Il épousa en premiéres Nôces Isabelle de Lencastre, sa Cousine germaine; & en secondes Nôces, Béatrix de Lancastre, Fille du Grand Commandeur d'Avis, & Niéce du Duc d'Aveyro. Il eut du premier lit Jean, Duc de Bragance; & du second, Dom Jacques, qui périt à la malheureuse

journée d'Alcacer, & Isabelle, q
fut Duchesse de Caminha, dont
est parlé au Chap. XIV.

Chap. XV. Jean I. Duc de Br
gance, épousa fort jeune Catheri
de Portugal, Fille de l'Infant Do
Edouard, & Niéce du Roi Jean II
Le Duc Théodose, son Pere, s'étc
opposé à ce mariage par des raiso
de politique, que tout le mon
n'approuva point, & il ne se concl
qu'après sa mort. Le Roi Sébastie
qui le soûhaitoit, érigea en fave
de Dom Jean le Comté de Barc
los en Duché. Ce Duc contrib
beaucoup aux frais de la malhe
reuse expédition d'Afrique, & il
envoya son Fils aîné, dont nc
verrons bientôt les Aventures. I
Cardinal Henry, Oncle de la D
chesse de Bragance, étant mor
sur le Trône, sa Cour devint
Théatre de bien des Intrigues,
sa Couronne, l'objet de bien des p
tentions. Le droit de la Duche
étoit si manifeste, que Henry av
pris jour pour la déclarer son hé
tiere, mais Mascereñas, à qui

en fit la confidence, eut l'indiſcrétion d'en parler à Chriſtophe de Moura, Miniſtre du Roi d'Eſpagne à la Cour de Portugal, Moura alla auſſi-tôt demander audience au Roi Henry, & l'intimida ſi fort, que ce Prince entreprit de perſuader à ſa Niéçe qu'il étoit de ſon avantage d'accepter les offres de Philippes, & de ne pas luter contre une Puiſſance capable, non ſeulement d'enlever de force la Couronne de Portugal, mais encore d'écraſer la Maiſon de Bragance.

Ces offres étoient magnifiques, on promettoit le Royaume des Algarves, ou le Breſil, avec le Titre de Roi : mais Catherine voulut avoir tout, & elle n'eut rien. Le Roi de Portugal mourut, ſans avoir diſpoſé de ſa Succeſſion : peu à peu les Grands & le Peuple ſe laiſſérent intimider par les menaces, ou gagner par les préſens & les careſſes du Roi Catholique. Le Duc de Bragance vit bien qu'il n'y avoit qu'à perdre pour lui à s'oppoſer à un Prince, lequel s'étoit fait précéder

en Portugal par les vieilles Bandes Eſpagnoles, qui avoient à leur tête le Duc d'Albe, il attendit tranquillement l'effet des promeſſes, que lui avoit faites Philippes II, & il l'attendit inutilement. Le Monarque, lorſqu'il n'eut plus de Compétiteur, trouva qu'elles étoient exorbitantes, & il fallu ſe contenter du peu qu'il donna, & de quelques marques de diſtinction, qui ne coûtoient rien à Philippes, & ſur leſquelles notre Auteur s'étend beaucoup à ſon ordinaire. Dom Jean parut peu touché d'avoir manqué une Couronne, & le P. de Souſa nous apprend que ce Duc avoit accoûtumé de dire, qu'il ne voudroit pas acheter l'Empire du Monde au prix d'un péché véniel : auſſi rejetta-t-il avec indignation l'offre, que lui firent quelques Gentilshommes, d'aſſaſſiner Chriſtophe de Moura.

La Ducheſſe témoigna plus de ſenſibilité : car après avoir reproché au Roi d'Eſpagne ſon manquement de parole, elle ajoûta qu'on n'avoit jamais connu dans la Maiſon de

Bragance le subterfuge si commode des restrictions mentales. Elle refusa même sa main à ce Prince, *qui lui* proposa de l'épouser après la mort de Dom Jean. Elle avoit une Fille, nommée Marie, que le Cardinal Henry, devenu Roi, avoit eu quelque envie d'épouser, & qu'il voulut ensuite marier avec Dom Carlos, Prince d'Espagne, que notre Auteur nomme *Dom Diegue*, apparemment par méprise. Elle l'offrit au Roi Catholique, qui la refusa à son tour, après avoir été refusé par la Mere. La Duchesse espéra que Dom Philippes, Prince d'Espagne l'épouseroit; on négotia long-tems ce mariage, sans rien conclure, & Marie de Bragance mourut sans avoir été mariée.

Chap. XVI. Serafine, sa Sœur, ne fut guére plus heureuse; Philippes II. fit d'abord semblant de la vouloir marier avec Vincent de Gonzague, Duc de Mantoue; mais comme il n'étoit pas de son intérêt que la Maison de Bragance s'alliât dans aucune Maison Souveraine, il

fit naître ſous main tant de difficultés à ce mariage, qu'il fallut y renoncer. Serafine fut donc réduite à épouſer Jean Fernandez Pachecot, Duc d'Eſcalone, dont on trouvera ici toute la poſtérité. Le Ch. XVII. traite d'Alexandre de Bragance, un des Fils de Jean I. lequel fut Inquiſiteur Général, Archevêque d'Evora.

Chap. XVIII. Theodoſe II. Duc de Bragance. Nous avons vû que ce Prince n'étant encore que Duc de Barcellos, avoit accompagné le Roi Sébaſtien en Afrique; ce Monarque n'ayant pas voulu lui permettre, malgré ſes priéres & ſes larmes, de ſe trouver à la Bataille d'Alcacer, il obéit, mais il ne s'éloigna pas, & dès qu'il vit la déroute des Portugais, il courut chercher le Roi: lui-même fût bleſſé, & fait priſonnier par des Soldats, qui voulant ſe le diſputer, le bleſſerent de nouveau. Sa captivité fut d'abord très-rude; mais le Roi de Maroc l'ayant retiré des mains de ceux, qui l'avoient en leur pouvoir,

 le

le traita bien. Philippes II. le redemanda à ce Prince, qui le lui renvoya ſans rançon. Mais Théodoſe, étant débarqué dans les Terres du Duc de Medina Sidonia, s'apperçut bien-tôt que, ſous prétexte de le faire repoſer de ſes fatigues, on le retenoit priſonnier, il ne tarda pas même à comprendre quelle étoit la cauſe de ſa détention, parce qu'il apprit que le Monarque négotioit avec le Duc, pour l'obliger à renoncer à ſes prétentions au Trône de Portugal, & il écrivit à ſon Pere de ne pas abandonner ſes droits pour lui procurer la liberté : qu'il ſeroit charmé de lui procurer la Couronne aux riſques même de ſa vie. Cette Lettre luë dans l'Aſſemblée générale des Etats, y excita une ſi grande indignation contre ceux, qui violoient ainſi le droit de l'Hoſpitalité, que Philippes II. donna ordre qu'on laiſſât retourner le Duc de Barcellos en Portugal.

Theodoſe ſoûtint parfaitement ſous le nom de Duc de Bragance,

la gloire qu'il s'étoit acquise sous celui de Duc de Barcellos. Il servit fidélement le Roi Catholique, & le força de lui accorder son amitié & sa confiance. Il secourut fort à propos l'Archiduc Albert, assiégé dans Lisbonne par le Prieur de Crato, qui n'avoit pas renoncé si aisément à ses prétentions à la Couronne, que Dom Jean. Quoique celles de ce Duc fussent bien mieux fondées que les siennes, on reprocha souvent à Théodose II. qu'il ne profitoit pas des occasions, qui se présentoient d'accroître sa puissance, & l'on ne voyoit pas que cette modération étoit l'effet d'une sage politique, & qu'il ne pouvoit pas trop éviter de donner de l'ombrage à un Prince tel que Philippe II. Il eut d'ailleurs toutes les Vertus Chrétiennes, & toutes celles, qui auroient fait honneur à un Souverain. Notre Auteur, qui entre sur cela dans le plus grand détail, en rapporte des traits singuliers. On ne parloit alors que du prodigieux nombre de Martyrs, que le Japon don-

noit à l'Eglise, & l'on entendit souvent dire au Duc de Bragance, qu'il auroit bien souhaité qu'il lui fût permis de sortir du Royaume, pour aller mêler son Sang avec celui de tant de Héros Chrétiens.

Dom Jean, son Fils, qui monta dans la suite sur le Trône, a souvent raconté un fait, dont il avoit été témoin, & qui a beaucoup donné à penser. Il disoit qu'étant encore fort jeune, il avoit souvent vû un homme entrer la nuit par une porte dérobée dans la Chambre du Duc, son Pere, avec qui il s'entretenoit à voix basse, assis dans un Fauteuil, tandis que le Duc étoit à genoux. Il ajoûtoit que quelque instance, qu'il eût faite à son Pere, pour sçavoir qui étoit cet homme, il n'en avoit pu rien obtenir. Etoit-ce le Roi Sébastien, que tant de personnes ont cru avoir échappé à la Bataille d'Alcacer, & qui venoit prendre des mesures avec le Duc de Bragance pour remonter sur son Trône! Etoit-ce une apparition de quelque Saint? C'est ce que le P. de

Souſa abandonne aux conjectures de ſes Lecteurs. Au reſte la Couronne de Portugal n'eſt pas la ſeule, à laquelle, ſelon lui, le Duc Théodoſe pût prétendre par droit de ſucceſſion. Plus d'un Ecrivain a avancé qu'il étoit le ſeule héritier légitime de la Maiſon de Lancaſtre, du chef de ſa Mere, qui deſcendoit de Philippine de Lancaſtre, Epouſe du Roi Jean I. De Jeanne Velaſco, Fille du Connétable de Caſtille, que Théodoſe épouſa, il eut, outre Jean II. ſon ſucceſſeur, Edouard, dont l'Hiſtoire remplit le Chap. XIX. Alexandre & Catherine, ſont morts ſans poſtérité.

Le VII. Volume, qui commence le VII. Livre, traite de Jean II. Duc de Bragance, & Roi de Portugal IV. du nom. Ce Prince naquit à Villa-Viçoſa le 18 Mars 1604, & porta en naiſſant le Titre de Duc de Barcellos. Devenu Duc de Bragance par la mort du Duc Theodoſe II. ſon Pere. Il épouſa Louiſe-Françoiſe de Guzman, Fille du Duc de Medina Sidonia; Prin-

cesse, à qui il falloit un Trône pour faire connoître toute la grandeur de son courage, & toute l'étenduë de son génie, & qui ne contribua pas peu à y faire monter son mari. On trouvera ici une Relation succinte de cette fameuse révolution, & on peut y ajoûter foi, plus qu'à aucune de celles, qui ont paru jusqu'ici.

Les suites de ce grand événement, & la maniére, dont il a été soûtenu, ne sont ignorées de personne, & nous en avons parlé en plusieurs endroits de nos Mémoires. Nous avons observé que M. de la Clede, le dernier Auteur de l'Histoire de Portugal, en avoit été mieux instruit, que M. l'Abbé de Vertot : Le P. de Sousa ne lui reproche, que d'avoir pris à contre sens une réponse de Jean de Costa, un des principaux Conjurés : erreur où il ne seroit pas tombé, s'il avoit sçu que ce Seigneur étoit le même, qui fut ensuite Ambassadeur en France, & dont il parle si avantageusement. Le VII. Volume finit

avec le Régne de Dom Pedre II. & le suivant, qui termine le VII. Livre, traite de tous les Enfans légitimes & naturels de ce Prince.

Il nous reste à dire deux mots des Branches collatérales de la Maison de Bragance, qui subsistent encore, ou qui sont éteintes depuis peu en Portugal & en Espagne; mais dont les droits ont passé dans d'autres Maisons par des Alliances. Elles remplissent le neuviéme & dernier Volume, & le VIII. Livre.

La premiére, c'est-à-dire, la plus proche du Trône, est celle des Comtes d'Oropesa. Elle tire son origine d'Edouard, second fils de Jean I. Duc de Bragance, lequel épousa Beatrix de Tolede, unique héritiére des Comtes d'Oropeza. Il en eut D. Fernand Alvarés, Comte d'Oropeza; celui-ci eut deux Fils, dont l'aîné, Jean Alvarès de Tolede & Portugal, mourut avant son Pere, & même avant son Ayeul; le second fut Dom Edouard Ferdinand Alvarès de Tolede & Portugal, qui fut Vice-Roi de Navarre &

de Valence, Président du Conseil des Ordres & de l'Italie, & mourut en 1672. Morery dit qu'il fut créé Duc d'Oropeza, mais notre Auteur ne lui donne jamais ce Titre, ni à aucun de ses descendants. Son Successeur fut Dom Manuel-Joachim de Tolede & Portugal, Président de Castille, & Grand d'Espagne de la premiére Classe. Après la mort du Roi Charles II. il se déclara pour l'Archiduc d'Autriche, & mourut à Barcelonne en 1707. Il avoit eu deux Fils d'Isabelle Pacheco d'Arragon, Duc d'Uceda; l'aîné mourut jeune, le second, Dom Pedre Vincent de Tolede & Portugal, servit, à l'exemple de son Pere, l'Archiduc; mais la Paix ayant étéconclue entre ce Prince, devenu Empereur, & le Roi Philippes V. Il retourna en 1725. à la Cour d'Espagne, & fut rétabli dans tous ses honneurs & dans tous ses biens, il mourut en 1728. Son Fils unique, de même nom que lui, ne lui survécut qu'onze jours, & comme il n'avoit point été marié, sa Sœur

que, & Amiral des Indes. Sa postérité masculine a fini il y a quelque années en la personne de Dom Pedre de Portugal Colomb, Duc de Veraguas, Marquis de la Jamaïque, & Amiral des Indes, qu'on a vû en France Ambassadeur extraordinaire de Philippe V. Roi d'Espagne. Sa Sœur, qui avoit épousé le Duc de Liria Barwick, a recueilli & porté dans cette Maison tous ses biens & tous ses droits.

Enfin Alfonse, Comte d'Ourem, Fils aîné d'Alfonse, premier Duc de Bragance, & qui mourut avant son Pere, sans laisser d'Enfans légitimes, laissa un Fils naturel, qui fut la tige des Comtes, depuis Marquis de Vimioso. S'il est vrai, comme on l'assûre, que tous ceux, qui sont descendus des Ducs de Bragance, soit par les Mâles, soit par les Filles, légitimes ou non, ont un droit acquis de succéder à la Couronne de Portugal, chacun selon son rang; il est certain, qu'il n'est point au monde de Trône mieux affermi que celui-là, &c.

e le prodigieux détail, où le P. Sousa est entré, en marquant, nme il a fait toutes les filiations e la Maison de Bragance les plus reculées, & les plus indirectes, n'a rien de trop : car par ce moyen, ce nombre infini de Prétendants, peut sçavoir d'abord sur quoi sa prétention est fondée, & dans quel ordre il peut prétendre à une si belle succession.

ARTICLE LXXVII.

MÉMOIRES HISTORIQUES, sur la Vie & les Ouvrages de M. l'Abbé Babin, Doyen de la Faculté de Théologie d'Angers, recueillis par l'Abbé de Mabaret, Curé de S. Michel de la Ville de S. Leonard.

FRançois Babin, fils d'un Avocat au Présidial d'Angers, y naquit le 6 de Décembre 1651. Au sortir de ses Etudes d'Humanités & de Philosophie, où il se distingua extrêmement, il fit son cours de

Théologie a Angers, & s'y fit beaucoup d'honneur. Sa Licence, dont il fut Prieur, fut des plus brillantes; toutes ses Thèses furent suivies d'un applaudissement général. Il reçut le Bonnet de Docteur au commencement de Février 1676, dans sa vingt-cinquiéme année.

A peine fut-il promu au Doctorat, que M. de la Bare, Chancelier de l'Université, le chargea de porter à la Faculté de Théologie une Lettre de Cachet du Roi, du 14 Février 1676, par laquelle sa Majesté lui ordonnoit de tenir la main à ce qu'on ne changeât rien dans la signature du Formulaire, & qu'elle fût pure & simple, sans rien retrancher ni ajoûter, pour en demander l'enregistrement. M. Henry Arnaud, Evêque d'Angers, s'opposa fortement à cette démarche, & par une Ordonnance du 4 Mai de la même année, il défendit sous peine de suspence, encourue par le seul fait, d'exiger la condamnation des cinq Propositions, sans distinguer le Fait d'avec le Droit. M.

Babin, qui se trouvoit pour lors Procureur de l'Université, porta cette Ordonnance à une des Assemblées ordinaires de ce Corps, & requit qu'on n'y eût aucun égard, comme étant nulle de droit. L'Université statua selon ses Conclusions; le Décret est du 21 du même mois. Il y eut dans la suite bien des mouvemens, soit dans la Faculté de Théologie, soit dans l'Université, qui fournirent plusieurs fois à M. Babin l'occasion de faire éclater son zéle.

Une des Chaires de Théologie étant venue à vaquer, il en fut pourvû dès la fin de la même année 1676, à l'exclusion de Joseph Goddes de Varenne, qui avoit été nommé, & qui aima mieux se retirer que de signer le Formulaire: & il l'occupa l'espace de vingt années consécutives avec beaucoup de gloire.

L'année suivante il eut un Procès, qui occasionna un Arrêt célébre du Conseil d'Etat du Roi. La Chapelle de S. Denys du Teil au Diocèse d'Angers, étant venue à

vacquer au mois d'Octobre, mois affecté aux Gradués ; M. Henry Arnaud en pourvut le sieur Bourdin, Gradué & Docteur en Théologie, quoique l'Université en conséquence des Ordres du Roi l'eût dégradé, pour avoir refusé de signer le Formulaire purement & simplement. M. Babin regardant le sieur Bourdin comme déchu de tous ses priviléges de Gradué, requit la Chapelle de M. Arnaud, & sur son refus il obtint des Provisions de M. l'Archevêque de Tours. Le Roi ayant évoqué cette cause à son Conseil, par Arrêt du 1 Août 1678, M. Babin fut maintenu dans la possession de la Chapelle, & le sieur Bourdin déclaré incapable de posseder aucun Bénéfice, comme étant véritablement déchu des avantages de ses dégrés, pour avoir été légitimement dégradé : & de-là sa Majesté prit occasion de renouveller toutes les Ordonnances qu'elle avoit portées au sujet de la signature pure & simple du Formulaire.

En 1684, M. Babin fut reçu

Maître-Ecole de l'Eglise d'Angers, & Chancelier de l'Université ; Dignités qui sont réunies, & l'année d'après il fut nommé de l'Académie Françoise, que le Roi venoit d'ériger dans la même Ville. En 1706, M. Poncet de la Riviére le fit son Grand Vicaire, & le donna pour Supérieur aux Religieuses du Pont de Cé. Le même Prélat le nomma en 1707 Président de la Conférence Publique, qui se tient tous les mois à Angers sur les cas de Conscience, laquelle est comme le centre & le mobile de toutes les autres Conférences qui se tiennent dans les divers cantons du Diocèse. Ce choix fit honneur au Prélat, & il procura à la Conférence un nouvel éclat & une célébrité plus solide & plus brillante. Cet emploi lui fut cher, & il ne le quitta qu'avec la vie.

Il fut pourvû en 1709 d'un Canonicat de la Cathédrale, & l'année suivante il se trouva Doyen de la Faculté de Théologie. En 1711 il fut élu Supérieur ordinaire & im-

médiat des Carmelites d'Angers. En 1713, Louis XIV. lui donna le Prieuré de Pommier Aigre, Diocèse de Tours : & sur la démission qu'il en fit en 1720, Louis XV. lui assigna en 1721 une pension de 2000 liv. sur l'Abbaye de S. Florent. Il fut encore établi en 1714 Supérieur des quatre Communautés Religieuses de Filles de Saumur, aussi bien que de la Maison de la Providence, & en 1719 Administrateur de l'Hôpital Général d'Angers.

M. d'Armenonville, Garde des Sceaux, lui commit en 1722 la direction de la Librairie de toute la Province ; Commission qui lui fut confirmée en 1728 par M. Chauvelin. A la mort de M. Poncet, arrivée le 4 Août 1730, le Chapitre le nomma l'un des Grands Vicaires, & M. de Vaugirault n'eut pas plutôt pris possession de son Siége, qu'il lui conserva la même Dignité.

Il mourut fort regretté le 25 Janvier 1735, dans sa 84 année, &

Octobre 1743.

laissa par sa mort un grand vuide dans la Faculté de Théologie, & même dans tout le Diocèse. Il fut enterré dans la Cathédrale, où l'on voit sur son Tombeau cette Epitate, de la Façon de M. Pocquet de Livoniere, Professeur du Droit François dans l'Université d'Angers, & Sécrétaire perpétuel de l'Académie Françoise de la même Ville.

HIC

Franciscus Babin S. Th. D. & Decanus

Scholasticus & Canonicus

Resurrectionem & misericordiam expectat.

Episcopum consiliis,

Diœcesim consultationibus atque collationibus

Universitatem & Academiam Doctrinâ

Hoc templum & orphanotropium donis

fovit.

Obiit die 25 Januarii

1735.

Octobre 1743.

M. Babin n'étoit pas un génie vif, brillant, ſublime ; mais il avoit beaucoup de ſçavoir & un grand ſens, qui ne ſouffrirent preſque rien des infirmités de la vieilleſſe.

Les Relations de ce qui s'eſt paſſé dans l'Univerſité d'Angers au ſujet du Janſeniſme & du Carthéſianiſme, imprimées en 1679, ſans nom d'Auteur ni d'Imprimeur, ſont de lui. Il eſt auſſi Auteur des Conférences d'Angers ; Ouvrage eſtimé, en 18 Volumes *in*-12, dont la plûpart ont été ſucceſſivement réimprimés : ſçavoir, 8 ſur les Sacremens, 3 ſur le Décalogue, 2 ſur les Contrats & les Reſtitutions, 2 ſur les Cenſures, 1 ſur les Irrégularités, 2 ſur les Bénéfices. C'eſt ſon dernier Ouvrage ; il parut en 1733 & 1734. M. l'Abbé Vaultier, Chanoine de la Cathédrale, de l'Académie Françoiſe de cette Ville, a donné en 1737 un nouveau Volume ſur les Etats. On dit que M. l'Abbé du Rouſé, Docteur de Sorbonne, & Grand Archidiacre, Succeſſeur de M. Babin dans la Préſi-

dence de la Conférence qui se tient à Angers : a fourni le fonds. Il y en a cependant qui donnent ce Volume à M. l'Abbé le Gouvello, Trésorier de la Cathédrale, aussi de l'Académie Françoise de cette Ville. M. l'Abbé de la Chaliniére, Grand Pénitencier, & de la même Académie, s'est chargé de la Grace. On ajoûte que M. l'Abbé de Verceil, Chanoine de la même Eglise a eu sa tâche. On souhaiteroit dans ces Messieurs un peu plus d'activité. On a déja discuté dans les Conférences les importantes matiéres des Loix, des Péchés, &c. Si M. Babin vivoit, on en auroit deja vû le résultât.

ARTICLE LXXVIII.

LE VRAI SYSTEME de Physique Générale de M. Isaac Newton, *exposé & analysé en paralelle avec celui de* Descartes; *à la portée du commun des Physiciens. Par le R. P* Louis Castel, *de la Compagnie de* Jesus, *& de la Société Royale de* Londres. *A* Paris, *chez* Claude-François Simon. M. DCC. XLIII. *in*-4o. Pages 520.

IL n'appartenoit ni à un Newtonien, ni à un Cartesien de donner en public la Physique de Newton, bien discutée & bien analysée; outre qu'on auroit toujours eu à craindre la partialité dans le procédé de l'un ou de l'autre, il n'eut pas été facile de faire revenir de l'idée commune où l'on est, que le Newtonien, pur Newtonien, est trop Géométre pour être Physicien, & que le Cartésien, pur Cartésien, est trop Physicien pour être Géométre.

Car il faut être en effet Géométre & Physicien, & d'une maniére peu commune pour entendre seulement Newton : à plus forte raison pour en sentir soi-même le fort & le foible, & pour en constater le vrai ou le faux. Descartes réunit certainement ces deux qualités dans le plus haut dégré; ses découvertes Physiques & Géométriques en sont des preuves trop connues. Mais nous ne voyons pas qu'après lui, ceux qui en ont fait quelques-unes dans un genre, en ayent beaucoup fait dans l'autre. Newton lui-même, à qui la Géométrie en doit de si belles, a bien plus appauvri la Physique, qu'il ne l'a enrichie. C'est que la Géométrie chez Newton, servoit bien plus à envelopper, à obscurcir, ou à détruire les vraies idées de Physique & de Méchanisme, qu'à corriger ou à perfectionner les anciennes, & à en établir de nouvelles. Au lieu que chez Descartes, l'obscurité de sa Géométrie n'influa jamais sur sa Physique, bien loin de la mettre tout-à-fait

hors de la portée ordinaire des esprits.

Le Public doit donc s'estimer heureux de trouver dans l'Auteur de l'analyse du systême Newtonien, un Physicien, dont les Ouvrages ont enrichi la Physique de plus d'une découverte; & de plus, un grand Géométre universellement reconnu pour tel, & nommément dans la sçavante Société Royale de Londres. Quant à la partialité, nous croyons l'Auteur tout-à-fait hors d'atteinte de ce côté-là. Dans tous le cours de l'Ouvrage, il s'étudie à donner aux raisons qui favorisent l'un ou l'autre systême, toute la force dont elles sont susceptibles. N'eut-il pas eu même cette précaution, il seroit difficile de pouvoir l'en soupçonner, eu égard à la nature & au caractére propre de l'Ouvrage; chaque question étant traitée d'une maniére si palpable, qu'il est facile à tout médiocre Physicien ou Géométre de se décider lui-même, sur le simple exposé du fait ou de la démonstration; car c'est de la

part de l'Auteur une attention, dont tout le monde lui sçaura gré ; d'avoir tellement dépouillé la Physique de Newton de sa triple enveloppe Géométrique, qu'on peut la saisir désormais par où l'on veut ; se familiariser avec elle, & l'embrasser toute entiére, sans avoir à craindre qu'elle nous échappe.

L'Auteur nous apprend dans son Discours préliminaire, qu'il y a vingt ans, & plus que cet Ouvrage est sorti de sa plume : c'étoit bien débuté, & sur-tout à un âge, où l'on commence à peine à entendre les Ouvrages des Sçavans. Si la crainte d'entrer en lice avec le grand Newton, l'empêcha de l'imprimer alors, comme il le dit ; nous sçavons que ce fut contre l'avis de tous ses amis connoisseurs. Il a perdu à ce délai la gloire de s'annoncer au monde Sçavant d'une façon extrêmement brillante. Si son Ouvrage n'en vaut que mieux aujourd'hui, il en eut valu lui-même encore mieux dans le tems. Qui dit réfuter Newton, dit réfuter un grand

Géométre, un grand Astronome, un grand Méchanicien; c'étoit-là ce qui intimidoit l'Auteur, & ce qui seroit capable encore aujourd'hui d'arrêter tout autre que lui, si l'analyse qu'il en donne, toute pleine d'estime qu'elle est en elle-même, pour le digne & le redoutable adversaire de Descartes, ne fournissoit à des Physiciens des armes pour le combattre avec avantage dans les retranchemens les plus couverts, les plus renforcés de calculs épineux, d'analise la plus profonde & la plus recherchée. Car il est bon de remarquer que jusques ici les Cartésiens n'ont attaqué de Newton, que les derniers résultats du systême Physique, le vuide, l'attraction, les réfrangibilités, &c. qui ne sont que des termes chez Newton même, & qui ne sont rien moins que le corps de sa Physique. Son vrai systême est trop caché sous le nuage d'une forte Géométrie pour être apperçu. Il faudroit pour cela posséder, non pas la Géométrie d'Euclide, mais celle

de Pappus, d'Apollonius, d'Archiméde, & ſur-tout de Gregoire de Saint Vincent, que Newton s'eſt bien gardé de citer nulle part, ou d'indiquer comme une ſource où il eut puiſé lui-même.

De plus, Newton eſt plein de ſuppoſitions tacites, dont ſes Diſciples même ne ſe ſont pas aviſés de le ſoupçonner, parce qu'il ne les a jamais articulés. En cela bien différent de Deſcartes, dont le procédé étoit plus franc, & tout opposé à cet égard; diſant toujours je ſuppoſe, quand il ſuppoſoit; au lieu que Newton pourroit dire je démontre : mais d'après la ſuppoſition que je garde bien prétieuſement au dedans de moi même, & dont je n'avertirai ſûrement perſonne. Venons à l'Ouvrage.

Il eſt diviſé en neuf parties, ou analyſes, qui forment l'analyſe complette du ſyſtême Newtonien, mis en parallelle avec le Cartéſien. La premiére comprend l'expoſition, ou Plan général du ſyſtême Newtonien en grand, comparé au ſyſtê-

me général de Descartes. L'Auteur avant d'entrer en matiére, commençe par caractériser le génie de ces deux Héros. Tous deux se valoient bien pour l'invention. Mais Descartes avoit plus de facilité & d'élévation. Newton avec moins de facilité étoit plus profond. Selon notre Auteur, c'est-là le génie des deux Nations. Le génie François, dit-il, *bâtit en hauteur*, & l'Anglois *en profondeur*. Tous deux eurent l'ambition de faire un monde, comme Aléxandre eut celle de le conquérir, & tous deux penserent en grand sur la Nature. Le P. Castel prétend que tout Philosophe qui veut penser en grand sur la Nature, doit s'attacher avant tout, à considérer le point de vue général que nous présente l'Univers dans la position & les mouvemens respectifs de ses parties les plus considérables; c'est-à-dire, à cette forme extérieure que nous présentent tous les Astres, & à la figure de leurs mouvemens de transport, ou de révolution; d'où résultent les divers

centres de matiére & de mouvement, & d'où dépendent comme de leurs principes primitifs, tous les Phénoménes de la Nature. C'est par-là aussi qu'il commence la discution des systêmes Newtonien & Cartésien, & en particulier du systême de l'Univers en grand.

1°. *La Constitution des Centres.* On établit ici les Centres de matiére comme les uniques fondemens de la Terre & de tous les Corps Planetaires. Toute leur solidité porte sur un point unique & indivisible. La Terre, le Soleil, chaque Planete se dissiperoit bientôt, si toutes leurs parties tendantes à un Centre commun, ne se soutenoient les unes les autres, & ne se servoient mutuellement d'appui, par là même qu'elles y tendent toutes en même tems. Ç'a été là le premier pas systématique de Descartes & de Newton; le premier l'a énoncé en supposition, si on peut appeller supposition, ce qui est précisément un fait; Dieu n'ayant pu déterminer les formes arrondies des Astres;

ſans en déterminer en même tems le centre. Le dernier prétend l'établir formellement; la premiére propoſition du Livre des Principes, place Jupiter au centre de ſes Satellites, & Saturne au centre des ſiens. Les ſuivantes rapportent la Lune à la Terre, & les Planetes au Soleil, comme à un centre qui les tient aſſujetties. Sans cela, le mouvement de révolution les en éloigneroit à l'infini. Comme il eſt directe & centrifuge dans ſa naiſſance, il n'y a que la loi du centre qui puiſſe le rompre & le réfléchir dans tous ſes points, pour le rendre courbe de rectiligne qu'il ſeroit.

2°. *La Conſtitution des Tourbillons.* L'idée des Tourbillons ſe trouve chez les Anciens. Deſcartes en l'adoptant, ſe l'eſt rendue propre. Elle conſiſte en ce que la matiére diviſée en autant de Sphéres particuliéres, ſoit conçue tourner autour d'un Centre, ou d'un Axe particulier. Leur conſtitution telle que Deſcartes l'explique, eſt tout à fait défec-

tueuse. Ils sont serrés, pressés, & comme entassés ; tout prêts à rentrer l'un dans l'autre & à se confondre. Ce qui en fait le vice le plus marqué, selon notre Auteur, est, qu'ils sont d'une matiére friable, fragile, & capable de se subtiliser de plus en plus par le choc, où le froissement des Parties. Scheiner, avant Descartes avoit rendu les Cieux tout fluides. Malebranche dépouilla absolument la matiére de toute sa consistence, en lui prêtant une fluidité infinie. Et Newton l'anéantit tout à fait, en admettant le vuide, & en rejettant les Tourbillons, c'est-à-dire, les Tourbillons matériels. Car il en admet aussi bien que Descartes, mais d'une espéce toute nouvelle. Ce sont des Tourbillons impalpables, vuides, immatériels, des idées de Tourbillons, *tenues sine corpore vitas* : qui se réduisent à des cercles dont les points n'éxistent jamais en même tems, à des lignes Mathématiques & isolées.

3°. *La Constitution des Loix d'E-*

quilibre ou de Pesanteur. L'Analogie qui se trouve entre le monde de Descartes, & une vraie matiére doit déja se faire sentir. Ses Centres & ses Tourbillons, répondent tout-à-fait aux Centres mêmes, aux Roues & aux Essieux d'un Ouvrage de Méchanique. Mais jusqu'ici l'Analogie n'est pas parfaite. Dans une bonne Machine tout est fixé & invariable. Descartes sentit tout d'un coup la néceſſité du plein, seul capable de tenir les Axes & les Centres de ses Tourbillons dans leur place. Rien ne pouvant plus se déplacer, par la seule raison que toute autre place est remplie, à moins qu'il n'y ait une force Méchanique qui rompe l'Equilibre d'une partie avec tout le reste, & l'oblige à sortir du lieu où elle est placée. Car c'est la raison d'Equilibre qui fait tout ici. Le jeu du monde n'est qu'un jeu de Méchanisme régulier, selon Descartes, ou plutôt irrégulier & altéré jusqu'à un certain point, comme l'a établi solidement notre Auteur dans son sçavant Ouvrage sur

la Pesanteur universelle des Corps. Mais quelque naturelle que soit l'idée d'Equilibre, Newton semble la méconnoître absolument. Il ne l'articule jamais dans ses Principes, le nom même d'Equilibre ne lui échappe pas dans ses morceaux de Dynamique, de Statique; & ce qui est encore plus étrange, d'Hydrostatique; si ce silence est affecté chez Newton, c'est pousser bien loin l'antipathie contre le systême Cartésien.

4°. *La Constitution des Orbes Elliptiques.* l'Ellipticité du mouvement des Astres, telle que les Anciens la concevoient, étoit le résultat précis d'un *Epicycle*, emporté par un *Déférent.* Kepler est le premier qui l'ait simplifié, & réduit à l'idée d'une simple Ellipse. Il est vrai cependant, que ce n'est pas une vraie Ellipse Géométrique & Apolloniene; & que de toutes celles qu'on a imaginées, aucune ne répond exactement à l'Observation. Quoiqu'il en soit, cette irrégularité des mouvemens Célestès parut à

Descartes couler immédiatement c
la pression de ses Tourbillons, qu
dès qu'ils sont pressés dégénérent d
leur rondeur, & font décrire à l'As
tre une route circulaire allongée o
Elliptique. Le tout à peu prè
Cette maniére de former les Or
bes Célestes, est au moins tout
Physique. Celle de Newton n'a rie
qui lui ressemble, & est toute Géo
métrique. L'Astre est livré à deu
forces; l'une par la Tangente, tou
jours égale à elle-même; l'autre pa
la Sécante & Centripéte, que New
ton appelle Accélératrice. Fabri
aussi une maniére d'expliquer l'El
lipticité qui lui est propre, que l
P. Castel préfére à toute autre. L'A
tre emporté circulairement, mai
déplacé de son point d'Equilibre
s'éloigne verticalement du centr
du Tourbillon, & s'abbaisse ensuit
pour se relever encore. Le tout pa
un vrai mouvement d'Oscillation
Cette idée est adoptée aussi par M
Leibnitz.

5°. *Les Anomalies, ou Troubles Cé
lestes*. L'explication des irréguları

tés qui paroissent dans le mouvement des Astres, est ce qui fait proprement tout le fonds du systême Physico-Astronomique de Newton. Descartes ne s'étoit pas piqué de toucher ce point d'une maniére si marquée. Selon que les Phénoménes Célestes se présentoient à lui, il en trouvoit bien-tôt une raison plausible, tirée de son systême: De plus, un grand nombre de ces Phénoménes étoient inconnus de son tems. Newton qui en avoit une connoissance plus parfaite, se proposa pour but d'en rendre raison. Pour cela, il s'applique d'abord à décrire chaque Orbe Elliptique selon les Loix d'une force relative à tous les Astres en particulier. Cela fait, il tâche de tirer de l'altération de cette force, toutes les irrégularités que l'Observation a fait remarquer. Ç'a été là le double but de Newton; & c'est sur quoi roulent la deuxiéme & troisiéme Analyse du Sçavant Ouvrage dont on rend compte ici au Public. C'est aussi ce qu'il y a de plus intéres-

ſant dans tout le ſyſtême Newtonien. »

Deuxiéme Analyſe du ſyſtême de Newton, &c.

La Deſcription Newtonienne des Orbes Elliptiques.

Cette Partie contient ſeize Articles, avec la réſolution de neuf Problêmes, tous déciſifs contre le ſyſtême de Newton.

1o. *Etat de la queſtion, & but de Newton dans ſon troiſiéme Livre des Principes.* L'Ouvrage des Principes eſt partagé en trois Livres. Les deux premiers ſont tous Mathématiques, & ſervent de préparation au troiſiéme, tout Phyſique ſelon Newton, mais en effet tout Mathématique, ſelon notre Auteur. Car Newton ne faiſant qu'y adopter phyſiquement ce qu'il a établi mathématiquement dans les deux autres; ſon ſyſtême ne peut être regardé tout au plus, que comme un ſyſtême Phyſico-Mathématique.

Mais c'est sur-tout la génération Physique des Ellypses Céelestes qu'il doit être censé vouloir y établir. Il prétend y substituer sa maniére de les former à celle de Descartes. Il la lui oppose même formellement, &, ce qu'il faut bien remarquer, c'est immédiatement après avoir réfuté ses Tourbillons, qu'il annonce tout de suite son troisiéme Livre comme une explication plus pleine, & plus détaillée de la maniére dont se meuvent les Astres dans leurs Orbes. De plus, c'est de l'établissement de ses premiers Principes, qu'il prétend déduire *à priori* les mouvemens Céelestes. Il paroît donc que son but est d'y donner la génération Physique de leurs Orbes.

2°. *Exposition des Principes Physiques de Nevvton.* Rien de plus simple que les Principes & le Systême Physique de Newton. Tout pése: tout pése en raison réciproque du quarré des distances: voilà tous ses principes. Donc les Astres se meuvent dans des Ellipses: voilà tout le systême. Pourquoi cette pésan-

teur ? Pour quoi même une fois ſuppoſée, ſuit-elle la loi de la raiſon inverſe des diſtances quarrées ? Il ne s'en met pas en peine. Selon lui la peſanteur eſt proportionnelle à la ſolidité, les formes n'y contribuent en rien. Auſſi tous les eſpaces ſont vuides chez lui, & incapables d'aucune action. Le matérialiſme des Tourbillons eſt encore plus propre à troubler les mouvemens Céleſtes, qu'à les expliquer. Il rejette donc cette multitude de principes admis chez Deſçartes, & s'en tient au petit nombre aſſigné.

3°. & 4°. *Quelques Principes de Géographie & de Méchanique Dynamique pour ſervir à l'intelligence de Nevvton.* C'eſt ſur-tout l'idée des Forces Centrifuges & Centripetes, qu'il faut bien ſaiſir ici. On conçoit un corps mu dans une Courbe, comme en proye en deux Forces, dont l'une le meut par la Tangente, & l'autre le repouſſe à chaque inſtant vers le Centre ou le Foyer de la Courbe. On appelle celle-ci Force Centripéte, & Newton ap-

pelle celle-là une force naturelle. C'est un Axiome reçu, que les Forces Centripéte & Centrifuge sont d'autant plus grandes, que la Courbe a plus de courbure, & qu'elles doivent s'estimer par la partie de la Sécante comprise entre la Courbe & la Tangente. De sorte qu'un Corps mu dans une Ellipse a plus de Force Centripete aux Apsides que par tout ailleurs. Newton n'en convient pas.

5°. *Principes Dynamiques de Newton, sur les Forces Centripétes.* Si le Foyer d'une Ellipse est conçu comme tenant lieu du Centre de la révolution d'un Corps, les Forces Centripétes de ce Corps considéré en divers points, sont toujours selon Newton, en raison inverse des quarrés de distances. C'est-à-dire, qu'au Perrigée ou au Périhélie la Force Centripéte d'un Astre est la plus grande, & à l'Apogée ou à l'Aphélie la plus petite, ce qui donne toujours, $\frac{F}{f} = \frac{D^2}{d^2}$, & $\frac{f}{F} = \frac{d^2}{D^2}$, ou en général la raison $\frac{1}{D^2}$, & ce-

la indépendamment du plus ou moins de Courbure. Ce qui semble mettre dans la nécessité d'abandonner l'Axiome, ou de rejetter le principe de Newton, comme un fondement ruineux.

6°. *Principes de Physique sur lesquels porte la Détermination Nevvtonienne de la Force Centripéte de l'Ellipse.* Newton a eu de fortes raisons de croire les Décroissements de force Centripéte en raison $\frac{1}{D^2}$. La pesanteur qu'on a aisément confondue avec la force Centripéte suit à peu près cette Loi. On a trouvé les Corps plus pesants dans les Vallées & dans les Mines, que sur la Cime des Montagnes. Les Forces de Méchanique, de Roues, de Leviers, la suivent aussi. Il en est de même de la Lumiére, dont les Décroissemens sont réciproquement comme les distances quarrées. Il est tout naturel de penser que Newton a raisonné de la pesanteur comme de la lumiére, & les a regardées comme deux vertus Analogues émanées du Centre. Sur ce pied

là, il auroit confondu la Force centripéte avec la pesanteur. Or l'une est une force vive, & l'autre une force morte; elles suivent par conséquent des loix toutes différentes.

70. I[r]. Probl. *Si la Révolution Curviligne contient une vraye chûte? Et si la Force Centripéte est la même que la simple pesanteur?* M. David Gregory a prétendu qu'un Astre tournant dans un Ellipse, & arrivé de la haute Apside à la quatriéme partie de son Orbe, éprouvoit une chûte égale à la moitié du grand Axe de l'Orbe. A cela notre Auteur oppose le mouvement d'un Corps mu dans un Cercle. Peut-on dire dans ce cas, qu'après la quatriéme partie parcourue, il y ait une chûte de la hauteur du rayon? Oui absolument; mais cette chûte est détruite par une contre-chûte de la même quantité dans le Cercle. Ce qui, appliqué à l'Ellipse donne une chûte égale à la moitié du grand Axe moins la moitié du petit. Car il y a en effet une vraye chûte dans le mouvement Elliptique. Mais elle

n'est relative qu'indirectement au Centre de l'Ellipse; c'est au Centre même de l'Orbe secondaire épycicle qu'il faut la rapporter, ou si l'on veut au point d'équilibre imaginé par Fabri, sur lequel l'Astre est balancé verticalement par le mouvement para-centrique de Leibnitz; & c'est ce mouvement d'oscillation qui accélére ou retarde l'effet de la gravité, selon qu'il concoure avec elle pour ramener l'Astre de l'Aphélie, ou pour le faire remonter du périhélie. Au lieu que dans le Cercle, l'oscillation est comme nulle, & la gravité n'est ni accélérée ni retardée.

8°. 9°. 10°. *Discussion du Systême de Gregory sur la Générat. des Ellipses Célestes.*

2e. Probl. *Si la chûte ordinaire des Corps est parabolique?* De tous tems on a cru, & on croit même encore aujourd'hui, qu'une Pierre lancée, une Bombe, un Boulet de Canon décrivent une parabole: vieille erreur, dont il est tems de revenir, & dont notre Auteur établit

ici plus que suffisamment la fausseté par plusieurs propositions démonstratives, fondées sur ce principe, que la parabole n'atteint jamais son centre, & ne coupe pas deux fois son Axe, dont elle s'éloigne à l'infini. La chûte des Corps ne peut être parabolique, qu'en supposant avec Galilée, le centre de la Terre infiniment loin. Cette supposition a échappé, & l'erreur a prévalu. Trompé apparemment par l'apparence du fait, Grégory prétend que la Courbe décrite par un Corps jetté horisontalement d'un point fort éloigné de la Terre avec une force suffisante, seroit une parabole finie ou une Ellipse, & une vraye parabole, si la force étoit infinie. Cette opinion lui est commune avec Nevvton, Huguens, & Leibnitz, qui ont manqué aussi la vraye idée de Galilée. Le P. Castel en fait le sujet d'un troisiéme problême résolu contre eux négativement dans plusieurs démonstrations ausquelles nous renvoyons.

11°. & 12°. *Les Principes de Octobre* 1743.

Nevvton sont-ils physiquement suffisants pour la Générat. des Ellipses Céleștes ? Et quelle est l'influence de la Force Centripéte en raison $\frac{1}{D^2}$ dans l'Ellipticité ? Il s'agit précisément ici de sçavoir, si Newton explique physiquement par son principe de la Force $\frac{1}{D^2}$, pourquoi un Astre affecte plutôt l'Ellipse que toute autre Courbe. L'Ellipticité est un fait Astronomique, les poids des Planétes trouvés en raison $\frac{1}{D^2}$, ne sont pas moins un fait Astronomique, si la découverte de Newton a lieu. C'est de ce dernier fait cependant que Newton veut déduire *à priori* le premier, & cela après avoir déduit la raison $\frac{1}{D^2}$ elle-même de l'Ellipticité. Peut-on dire que ce soit-là donner la raison Physique de l'Ellipticité ? C'est dire tout au plus qu'il ne peut y avoir d'Ellipticité sans une Force $\frac{1}{D^2}$, & réciproquement. A peu-près comme si on disoit qu'un Corps ne peut s'éloigner de l'Orient avec une force $\frac{1}{D^2}$ sans

s'approcher de l'Occident avec la même force, & qu'il ne peut s'approcher de l'Occident sans s'approcher de l'Orient de la même quantité. Ce qui établit très-bien la connexion de deux Phénoménes ; mais néanmoins n'explique ni l'un ni l'autre. Reste toujours à sçavoir pourquoi à l'Apogée par Ex. la distance D. donne une force $\frac{1}{D^2}$; ou pourquoi la même force $\frac{1}{D^2}$ donne la distance D. s'il s'agit du Périgée, pourquoi encore d. donne-t-il $\frac{1}{d^2}$, ou pourquoi $\frac{1}{d^2}$ donne-t-il d ? Il n'est pas possible ici d'éviter le Cercle vitieux.

13°. 6e. Probl. *L'Ellipticité est-elle démontrée Mathématiquement chez Nevvton* ? Il est singulier que de l'aveu de Newton même, la force Centripéte en raison $\frac{1}{L^2}$, puisse modifier l'Orbe d'un Astre à une des trois Sections coniques. D'où vient donc la préférence pour l'Ellipse en particulier ? De plus, la raison $\frac{1}{D^2}$ a lieu encore pour le Cer-

cle. Et toujours F=f, comme DD=dd.

14°. 7e. Probl. *La force projectile combinée par Nevvton avec la Centripéte, explique-t-elle suffisamment la générat. des Ellipses Celestes?* Il faut trois forces combinées ensemble pour former l'Ellipticité. L'une est Centripéte confondue par Newton avec la Pesanteur. Il en faut encore deux : une de Projection par la Tangente en longitude. L'autre en hauteur pour le mouvement d'Apsides. Newton, sans expliquer celles-ci, se contente pour la derniére, de traiter la force Centripéte d'accélératrice. Or, demande-t-on ici, ou la force Centripéte, & la force de Projection sont égales, & l'Astre décrira un Cercle; ou elles sont inégales, & l'Astre atteindra le Centre, ou Foyer de la Courbe, ou s'en éloignera à l'infini, par une Spirale ascendente ou descendente, n'y ayant rien qui puisse suspendre l'effet de l'une ou de l'autre, dès qu'une fois elle est supérieure.

Octobre 1743.

15°. 8^e^. Probl. *La force accéleratrice de Nevvton est-elle génératrice des Ellipses?* Newton qualifie la force Centripéte d'*accélératrice*, parce que l'Astre descend en effet de l'Aphélie au Périhélie; cette qualification ne suffit pas pour rendre toute l'idée de cette force: il faudroit aussi la qualifier de *Rétardatrice*, parce que l'Astre remonte du Périhélie à l'Aphélie. Où il y a double effet, il faut tout au moins en concevoir la cause sous deux idées relatives au double point de vuë du Phénoméne. Notre Auteur prétend encore quelque chose de plus; & l'idée simple de force *accélératrice*, dit quelque chose de trop. Elle feroit concevoir une vraye accélération de l'Aphélie au Périhélie. Or il n'y a rien qui puisse arrêter l'Astre à ce dernier point, pour empêcher sa chûte totale, & encore moins pour lui faire rebrousser chemin brusquement, jusqu'à la haute Apside. Mais ce n'est pas par-là seulement que cette idée est défectueuse. Il est naturel de regarder le

mouvement d'Apsides comme C
cillatoire, & Analogue au mouv
ment d'un Pendule. La chûte
l'Astre ne seroit donc accélérée
l'Aphélie, que jusqu'au point inte
médiaire entre les Apsides, & r
tardée jusqu'à l'Apside basse,
l'Astre seroit comme stationnai
De même l'Astre remonteroit
Périhélie avec accélération jusqu'
point intermédiaire des Apsides,
de-là en retardant jusqu'à l'Aph
lie, où il éprouveroit une secon
station. Toutes circonstances qui
peuvent se concilier avec une for
accélératrice, rapportée au Cent
ou au Foyer de l'Orbe, comme à
point d'où est émanée la vertu a
tractive.

160. 9^e^. Probl. *Les Principes*
Nevvton rendent-ils raison à pri
des diverses circonstances des mouv
mens Planét.? Rendre raison des
vers Phénoménes de ces mouv
mens, ce seroit dire par Ex. pou
quoi telle Planéte décrit plutôt u
Ellipse que toute autre Courb
pourquoi l'Ellipse de Mercure

plus petite que celle de Vénus? rien moins que cela, la raison $\frac{1}{D^2}$, s'accommode indifféremment à toutes, sans exception. Dégénérassent elles-même en espéces de Paraboles, comme celles que décrivent les Cométes, ou en Cercles, en se rétrecissant, c'est toujours la même chose. Le principe des forces en raison inverse des quarrés n'explique donc rien ici. Descartes au moins dit quelque chose de plus Physique, quand il suspend les Planétes dans le Tourbillon où elles nagent selon les Loix d'un juste Equilibre, & où elles sont emportées d'Occident en Orient.

Troisiéme Analyse du Systême de Newton, &c.

1°. *Clef de Nevvton.* La Génération des Ellipses Céleştes, est la partie Fondamentale du Systême Newtonien. Les Troubles en sont la partie la plus brillante, & c'est celle-ci que l'on discute dans cette

Analyse. Le fonds du systême se trouve dans la onziéme Section du premier Livre des Principes, & sur-tout à la soixante-sixiéme Proposition, & dans ses nombreux Corollaires. Ce qu'il y a de singulier ici, c'est qu'on cherche communément Newton Physicien dans le troisiéme Livre de ses Principes, où il ne l'est point du tout, au lieu qu'il faut l'y chercher dans le premier, où il a placé tout ce qu'il a d'un peu Physique, aux endroits que nous venons de citer. Newton peut-être a voulu dérouter ses Lecteurs, en ne donnant que des calculs Astronomiques, & des Analogies Géométriques dans le troisiéme Livre, où il s'annonce assez comme Physicien, & en plaçant son secret principe de Physique dans le premier, qu'il donne comme tout Mathématique. Si ç'a été là son intention, cette transposition de style lui a très-bien réussi. Voilà ce que notre Auteur appelle la principale clef de Newton, & dont la découverte le flatte presque autant que

tout ce qu'il donne ſur ce que le célébre Anglois a de plus myſtérieux.

2°. 10ᵉ. Probl. *Qu'eſt-ce que Newton entend en général par les Tourbillons dont il remplit le ſyſtème de l'Univers?* Newton rejette les Tourbillons, comme capables de troubler les mouvemens Céleſtes, & ne parle lui-même que de Troubles. Apparemment qu'il ſçaura donner aux ſiens un frein, capable de les contenir dans de juſtes bornes. Le ſort des Troubles Carteſiens, & Malebranchiſtes, doit allarmer pour les Troubles Newtoniens. Ceux-là étoient des *Encroûtemens*, des *Déſencroûtemens*, des *Envahiſſemens* d'un Tourbillon ſur l'autre, & ceux de Malebranche ne ſont qu'une confuſion de matiére homogène, & liquéfiée à l'infini. Malgré cela, les Troubles ſont ſi naturels à l'eſprit Syſtématique moderne, que Leibnitz ſe formaliſa que Newton promit une main réparatrice, *manum reparatricem* pour les Troubles du monde Planétaire, & Whiſton a porté l'eſprit de

Troubles jusqu'à nous menacer des Déluges & des Embrasemens, que les Cométes peuvent nous causer. Le but de Newton n'est point du tout la soustraction de Troubles, que Leibnitz appréhendoit; son dessein n'est pas non plus d'admettre de vrays Troubles, de vrays dérangemens. Ses Troubles se réduisent aux anomalies, aux inégalités, aux excentricités, aux mouvemens d'Apsides, de Nœuds, &c. La question est de sçavoir, s'il ne les a pas multipliés bien au de-là de ce qu'il a prétendu.

30. 11^e. Probl. *Quelle est la propre idée, & la cause précise des Troubles Nevvtoniens?* L'idée précise de Newton est de faire tourner les Planétes, la Lune par Ex. autour de la Terre dans une Ellipse réguliére, en vertu de sa Centripétence, en raison $\frac{1}{D^2}$. Mais cette Centripétence est altérée par la force Héliocentrique en raison semblable $\frac{1}{d^2}$, d. représentant la distance Héliocentrique. Deforte que c'est de la

combinaison de ces deux forces que doit résulter la modification & la figure de l'orbe Lunaire. Pour cela Newton décompose la force Solaire en deux, comme il est expliqué au long dans l'Analyse du P. Castel, & trouve, 1°. Que le mouvement de l'Astre est accéléré de chaque Quadrature à chaque Syzygie. 2°. Que la courbure de l'Orbe doit être plus grande aux Quadratures. 3°. Que l'Astre doit être plus éloigné dans les Quadratures que dans les Syzygies. L'Auteur accompagne l'exposition de tous ces points, de toutes les raisons qui peuvent les favoriser, & cite toujours l'Ouvrage des Principes.

4°. 12e. Probl. *Les Troubles Nevvtoniens sont-ils selon Nevvton lui-même de vrais Troubles ?* Le Trouble Elliptique Newtonien seroit que l'Ellipse en effet fut altérée dans son Ellipticité par la force Solaire. C'est la prétention de Newton : l'Orbe rendu Elliptique par la premiere force $\frac{1}{D^2}$, doit devenir non-Elliptique par la seconde,

Notre Auteur fait voir qu'il feroit plus naturel de dire que l'Orbe rendu circulaire par la seule force $\frac{1}{D^2}$, deviendroit allongé & Elliptique par l'addition de la force Solaire ou autre. Il le prouve par la génération d'un Orbe décrite à la 66e. propofition du Livre des Principes. Newton y réalise l'Orbe Lunaire, & en fait un Anneau fluide & vraiment Circulaire autour d'un Centre. Ce fluide prend une forme Elliptique par l'addition d'une force attractive extérieure à cet Orbe ; cette force ôtée, il n'y a plus d'inégalité de Courbure, de Flux & de Reflux dans le fluide, en un mot plus d'Ellipticité.

5°. 13e. Probl. *Le Syftême des Troubles Nevvtoniens explique-t-il la vraie Ellipticité de l'Orbe de la Lune.?* On fait voir ici par plusieurs Démonftrations, que cette complication de deux forces attractives, eft plus propre à détruire, qu'à établir cette Ellipticité. 1°. La Lune a une force Géocentrique $\frac{1}{D^2}$: elle

a aussi une force Hélio-centrique $\frac{1}{d^2}$. Or rien n'empêche qu'elle ne satisfasse à ces deux forces, & ne décrive une Ellipse autour du Soleil. Vénus, quoiqu'attirée par Mercure, ne décrit-elle pas une Ellipse autour du Soleil? Elle a une force $\frac{1}{d^2}$ par rapport à Mercure, & ne tourne pourtant pas autour de lui, non plus que Mars autour de la Terre, sur laquelle il pése aussi en raison $\frac{1}{d^2}$. 2°. Supposons même que cette complication de forces, ou même une seule, fasse décrire comme Newton le veut, une des trois ou quatre sections Coniques : mais l'Ellipse de la Lune n'en est pas une, ce n'est pas une vraye Ellypse. 3°. L'Orbe Lunaire auroit une position toute différente de celle qu'il a relativement au Soleil. Le grand Axe se trouveroit dans la ligne Synodique. 4°. L'Apogée arriveroit toujours dans la Conjonction, & le Périgée dans l'Opposition. 5°. Les moyennes élongations se trouveroient toujours

dans les Quadratures. Au milieu de tout cela, notre Auteur surprend quelquesfois Newton dans certains retours de vérités, qui lui ont échappé, & dont il sçait se servir avec beaucoup d'avantage contre ses Principes.

6o. 14e. Probl. *Est-il généralement vrai, que la plus grande force Centripéte réponde à la plus grande courbure?* On a déja remarqué qu'il y avoit plus de force Centripéte dans les endroits de l'Ellipse où il y a plus de courbure. Ce qui est vrai mathématiquement. Aussi Newton, qui par la décomposition de la force Solaire, trouve une plus grande force Centripéte aux Quadratures, qu'aux Syzygies, concilie fort bien par-là l'augmentation de force avec l'augmentation de courbure; mais comment concilier, selon Newton, la plus grande force Centripéte avec le plus grand éloignement de l'Astre? Et comment dans les Quadratures où il y a plus de Centripétence, y a-t-il plus d'éloignement? La proximité de l'Astre n'est donc plus

l'effet immédiat de la force Centripéte, & Newton est en contradiction. Il faut faire ici la distinction que Newton n'a jamais faite. Ce qui est vrai mathématiquement, ne l'est point physiquement. L'Ellipse toute faite, l'Ellipse Géométrique présente plus de force Centripéte, dans sa plus grande courbure; l'Ellipse Physique, & en voye de génération en présente davantage dans la moindre, où l'Astre est plus rapproché en effet du Centre. On peut considérer la force Elliptique comme celle d'un ressort circulaire, pressé latéralement & allongé. Plus il est pressé & allongé, plus il y a de Contréffort & de Centripétence aux extrémités du grand Axe, ce qui va faire revenir l'Astre avec accélération, jusqu'au point de sa moyenne distance; & de-là, mais avec retardement, jusqu'à l'Apside basse. C'est l'idée d'un vrai balencement courbe, elliptique & révolutif qui doit ici concilier toutes les difficultés.

7°: 15e. Probl. *Quel est le Systême*

de Newton sur les autres mouvemens d'Apsides, d'Excentricité, &c.? Il faut sçavoir, 1°. Que les Apsides varient en hauteur & en longitude. 2°. Que la position des nœuds varie aussi en latitude; si l'Astre se mouvoit dans une vraie Ellipse, il n'y auroit plus de variation d'Apsides en longitude, à moins qu'on ne conçut l'Ellipse même entiére, comme ayant un mouvement propre qui changeroit la position de son Axe; & cette façon de concevoir la route de l'Astre, détruit encore toute idée d'Orbe Elliptique. Car tous les points de l'Orbe sont continus en effet. Un Corps tournant circulairement ou elliptiquement dans un plan vertical, qui auroit lui-même un mouvement de Translation vers l'Orient; ce Corps, dis-je, ne décriroit, ni un Cercle, ni une Ellipse, il ne décriroit qu'une Courbe frisée, se coupant elle-même deux fois à chaque révolution dans ses points supérieur & inférieur. Newton n'a point du tout fait attention à cette continuité des points

de l'Orbe. Du reste, voici comment il explique le mouvement des nœuds en longitude. La force Hélio-centrique accélére l'Astre d'une Quadrature à la conjonction, & le retarde de cette conjonction à l'autre Quadrature. Mais cette accélération, & ce retardement n'étant pas égaux, selon Lansberge, fameux Astronome, l'une prend toujours quelque avance sur l'autre. Or ce qui est de fait, n'est pas de droit chez Newton, parce que la force Hélio-centrique $\frac{1}{d^2}$ prise d'un côté de la ligne Synodique, est toujours précisément la même que la force Hélio-centrique $\frac{1}{d^2}$ prise de l'autre côté de cette même ligne. Newton n'explique pas mieux le changement d'excentricité, & le mouvement Eccliptique des Nœuds. Nous renvoyons à cet Article de l'Analyse, qui est bien fort contre Newton.

8°. 15e. Probl. *Quelle espéce de Troubles Nevvton doit admettre?* Il résulte de tous les Articles précé-

dens, que les Principes Newtoniens, se réduisent à des *Gravitations*, des *Attractions*, des forces *Centripétes*, des *Centripétences*, à des suppositions de forces projectiles, de parabolisme, de chûte, de forces Centripétes confondues avec la pesanteur, &c. Les conséquences ne sont pas plus heureuses. Les mouvemens Céléstes que l'on en déduit, ne sont conformes, ni à la figure des Orbes observés, ni à l'accélération ou retardement des mouvemens apparens, ni à la distance que les Astres gardent entre eux. Les chûtes devroient aller jusqu'à les rapprocher tout à fait, rien ne les suspend, rien ne les arrête; nul obstacle ne les empêche de satisfaire à leurs forces attractives, surtout dès que celles-ci ont une fois pris le dessus sur celles de projection. Ce sont-là de ces Troubles qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître chez Newton, pour peu qu'on lise avec attention le sçavant Ouvrage dont nous ne traçons ici qu'un léger crayon.

Octobre 1743.

9°. 16e. Probl. *Nevvton ne suppose-t-il pas les Tourbillons corporels, & son Systême va-t-il sans eux?* Ce sont les effets du *Vis insita*, ou force de projection combinés avec ceux de la force Centripéte qu'on analyse ici. La Lune en conjonction, doit satisfaire à trois forces; elle est attirée vers la Terre, elle est attirée par le Soleil, & elle est poussée par la Tangente. A ne considérer que les deux premiéres forces, la Lune resteroit immobile en ce point, supposé qu'elles y fussent en équilibre. Ou bien l'une prévaudroit sur l'autre, & alors la Lune s'approcheroit de la Terre par Ex. par un mouvement accéléré en raison $\frac{1}{D^2}$. La force projectile étant ajoûtée, que doit-il arriver? dans le premier cas où les deux Centripétences sont en équilibre, l'Astre décrira la Tangente, ou tout au moins une Courbe à qui la Tangente serviroit d'Asimptote. Dans le second cas, où la force Géo-centrique prévaudroit sur l'Hélio-centique, & seroit inférieure à la Projectile, l'As-

tre décriroit une Courbe, par laquelle il s'éloigneroit de la Terre à l'infini ; elle prévaut à toutes les deux, ſelon Newton, & elle permet à l'Aſtre de s'éloigner lorſqu'il va de la Conjonction à la Quadrature ; or à la Quadrature elle eſt encore plus foible qu'à la Conjonction, elle permettra donc encore d'autant plus l'éloignement de l'Aſtre, & ne pourra plus le retenir. Ce qui met dans la néceſſité de ſuppoſer le Tourbillon comme la ſeule cauſe qui puiſſe ramener l'Aſtre de la Conjonction, à la Quadrature, à l'oppoſition, &c. Par une Courbe révolutive différente de la Spirale, ou autre.

10°. 17ᵉ. Probl. *Si le mouvement de la Lune eſt égal dans ſes divers quartiers?* Voici le fait : par la façon dont Newton décompoſe la force attractive Solaire, le mouvement de la Lune ſeroit accéléré depuis une Quadrature juſqu'à la Conjonction, retardé depuis la Conjonction juſqu'à l'autre Quadrature, enſuite accéléré juſqu'à l'oppoſition,

& enfin retardé encore jusqu'à la Quadrature, d'où on suppose l'Astre parti. On demande aux Astronomes Observateurs, s'ils ont jamais observé des inégalités de cette espéce dans le mouvement de cet Astre. Inégalités au reste sensibles, & d'où dépendent, selon Newton, les changemens d'Apsides très-sensibles aussi; d'autant plus, que la force attractive Solaire agissant sensiblement sur la Terre, doit agir encore plus efficacement sur la Lune qui est un Corps beaucoup plus petit, & souvent plus proche du Soleil, que n'est la Terre. Mais l'Observation favorisât-elle cette alternative de mouvement accéléré & retardé, il ne s'ensuivroit pas que cette décomposition dût avoir lieu, 1°. Elle est arbitraire, 2°. Il seroit plus naturel de dire que la force Solaire concourt avec le mouvement révolutif, pour accélérer l'Astre de l'Opposition à la Conjonction, & qu'ensuite devenant contraire au mouvement révolutif, elle doit retarder l'Astre de la Conjonc-

tion à l'Oppofition. Phénoméne apparemment auffi contraire à l'Obfervation que le premier.

11o. 18e. Probl. *Si les Troubles du Soleil & de la Terre influent dans ceux de la Lune?* Le Soleil & la Terre troublent le mouvement de la Lune par leurs forces Centripétes : la Lune réciproquement doit les troubler auffi dans leurs mouvemens, & même dans leur repos. Mais, dit notre Auteur, fi le Soleil & la Terre font troublés, ce nouveau trouble eft réfléchi fur la Lune, & de nouveau réfléchi fur le Soleil & la Terre, qui le reçoivent & le renvoyent alternativement comme à l'infini, avec autant de nouvelles modifications que de répétitions. Ce qui produiroit des Troubles à l'infini, comme on voit le même objet répété mille fois dans deux glaces de miroir paralléles entre elles ; ou comme un petit bruit, devient égal à celui du Tonnerre par la multiplicité des Répercuffions, & des Echos.

120. 19e. Probl. *Si le Soleil eft*

troublé dans son mouvement ou dans son repos? Newton avec Copernic, place le Soleil au centre du Monde Planetaire. Ce n'est là qu'une premiére hypothèse, à laquelle il ne se tient pas long-tems, non plus qu'à celle de l'Ellipticité primitive des Planétes. Cette Ellipticité a été absolument dérangée par toutes les contrattractions réciproques des Planétes: Il en est de même du repos du Soleil par la même raison. Cet Astre est agité en tous sens *in omnes partes*, par l'action de toutes les Planétes qui l'attirent de côté & d'autre, plus ou moins, à raison de leur proximité & de leur solidité. Pour prévenir l'idée que doit naturellement produire ce systême de Troubles, il a bien soin de grossir prodigieusement le Corps du Soleil, afin que les mouvemens en soient d'autant moins sensibles. De sorte que s'il est quatre millions de fois aussi grand que la Terre, il ne s'éloignera guéres du centre, que d'un de ses Diamêtres, & beaucoup moins encore s'il est plus gros. C'est-là ce

que notre Auteur appelle pallier habilement le vice d'un ſyſtême défectueux.

13°. 20ᵉ. Probl. *Le Soleil peut-il être peu éloigné du centre de l'Univers, ſans qu'on s'en apperçoive?* Dans la ſuppoſition que le centre du Monde Planetaire ſe trouvât dans le Corps même du Soleil, comme Newton le donne aſſez à entendre; cet Aſtre décriroit une eſpéce d'Epicycle; & auroit en ce cas ſes Directions, ſes Rétrogradations, ſes Stations; Phénoménes qu'il ſeroit bien difficile qu'on n'apperçût pas; car au moins trouveroit-on dans l'apparence de ce mouvement, des inégalités relatives à ce mouvement inconnu. De plus, les taches Solaires, dont la révolution diurne eſt ſi aiſée à obſerver, auroient auſſi un mouvement, tantôt Direct, tantôt Retrograde, tantôt Stationnaire, ou enfin quelque choſe de particulier, qui acheveroit de faire connoître tout-à-fait l'Epicycle régulier ou non de cet Aſtre.

14°. 21ᵉ. Probl. *Si les Troubles du*

Soleil exemptent de Troubles les Planétes? Le Soleil, malgré la masse énorme que lui donne Newton, ne laisse pas d'être troublé *in omnes partes*; à plus forte raison les Planétes le feront-elles, puisque les Troubles des Astres sont réciproquement comme les Cubes de leurs Diamétres. Mais avec cela, comment pouvoir imaginer tant soit peu de régularité dans leur révolution? Un Astre est attiré de tous côtés, attiré par des forces qui varient à chaque instant, qui changent selon la position, la proximité ou l'éloignement de toutes les Planétes. Il peut arriver par exemple, que par rapport à la Terre elles se trouveront toutes du même côté, & agiront toutes en même tems pour l'attirer vers quelque point de l'Hémisphére Planetaire; La Terre ira-t-elle percer plusieurs Orbes voisins pour aller heurter contre quelqu'une d'elles? Et toutes ces conséquences n'étonnent pas un génie Newtonien! *Si fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinæ.*

Octobre 1743.

15°. 22e. Probl. *Quel est le vrai systéme de Nevvton sur le Trouble général des Planétes ?* La question ne peut guéres se décider en faveur de Newton. Notre Auteur est persuadé que Newton n'ayant admis l'Hypothèse de l'attraction réciproque en faveur de la Lune, que pour expliquer le Flux & Reflux des Mers, en a été embarrassé ensuite par les conséquences qui en résultoient pour le systême entier des Planétes. Ce qui l'a jetté dans la nécessité de la pallier, de la colorer le mieux qu'il a pu. Il l'a fait certainement avec beaucoup d'art, mais il n'a pu éviter de tomber dans une infinité de contradictions tacites ou formelles, qui n'ont pas échappé à la sagacité Analytique du P. Castel. Nous nous réservons à parler dans la suite du Journal des six Analyses qui terminent son sçavant Ouvrage.

ARTICLE LXXIX.

SUITE DU RECUEIL des Lettres Edifiantes. Recueil XXVI.

LE P. Pons, après avoir donné une idée de la Grammaire, de la Poësie, & de l'Eloquence Indienne, en vient à l'Histoire. « De » toutes les parties de la Belle Littérature, *dit-il*, l'Histoire est celle » que les Indiens ont le moins cultivée ; ils ont un goût infini pour » le merveilleux, & les Brahmanes » s'y sont conformés pour leur intérêt particulier : cependant je ne » doute pas que dans les Palais des » Princes, il n'y ait des monumens » suivis de l'Histoire de leurs Ancêtres, sur-tout dans l'Indoustan » où les Princes sont plus puissans, » & *Ragepoutres* de Caste. Il y a » même dans le Nord plusieurs Livres qu'on appelle *Nätak*, qui, à » ce que les Brahmanes m'ont assûré, contiennent beaucoup d'His-

»toires Anciennes, sans aucun mé-
»lange de fables.

» Pour ce qui est des Mogols, ils »aiment l'Histoire, & celle de »leurs Rois a été écrite par plusieurs »Sçavans de leur Religion. La Ga- »zette de tout l'Empire, compo- »sée dans le Palais même du grand » Mogol, paroît au moins une fois »le mois à Dely. Dans les Poëmes » Indiens on trouve mille restes »précieux de la vénérable Anti- »quité, une Notion bien marquée »du Paradis Terrestre, de l'Ar- »bre de Vie, de la source des »quatre grands Fleuves, dont le » Gange en est un, qui selon plu- »sieurs Sçavans, est le Phison, du »Déluge, de l'Empire des Assyriens, »des Victoires d'Alexandre, sous »le nom de *Javana-Raja*, Roi des »Javans, ou Grecs.

» On assûre que parmi les Livres »dont l'Académie des Brahmanes »de *Cangivouram* est dépositaire, il »y en a d'Histoire fort anciens, »où il est parlé de S. Thomas, de »son Martyre, & du lieu de sa

»Sépulture. Ce ſont des Brahmanes qui l'ont dit, & qui ſe ſont offerts à les communiquer, moyennant des ſommes, que les Miſſionnaires n'ont jamais été en état de leur donner, peut-être même que depuis le vénérable P. de Nobilibus, il n'y a eu perſonne d'aſſez habile dans le *Samskret*, pour examiner les choſes par lui-même. J'ai vû dans un Manuſcrit du P. de Bourzes, que dans certains Pays de la Côte de Malabar, les Gentils célébroient la délivrance des Juifs ſous Eſther, & qu'ils donnoient à cette Fête le nom de *Yuda Tirounal*, Fête de Juda.

La Philoſophie & la Théologie des Indiens, méritoient une place diſtinguée dans la Lettre du P. Pons, & il n'a eu garde d'y oublier des Articles ſi importans. « Ce qui après la Nobleſſe de leur Carte, dit-il, éléve infiniment les Brahmanes au deſſus du Vulgaire, c'eſt la ſcience de la Religion, des Mathématiques, & de

» la Philosophie. Les Brahmane
» ont leur Religion à part, ils sor
» cependant les Ministres de cell
» du Peuple. Les quatre *Vedam* c
» *Bed*, sont, selon eux, d'une autor
» té Divine. On les a en Arabe
» la Bibliothéque du Roi.

Il est bon de prévenir ici l'ap plication, aussi impie, que ridicu le, que l'ignorance de quelque es prit prétendu fort, le porteroit peu être à faire de ce nombre de qua tre, qui est chez les Indiens celui d leurs Livres Sacrés. La Doctrine de quatre *Vedams*, n'est rien moin qu'une. Ce sont quatre Loix diffé rentes, dont chacune a ses Parti sans, & qui forment dans les Inde quatre Sectes différentes.

» Les Vedams, continue le F
» Pons, autant que j'en ai pu ju
» ger par le peu que j'en ai vû, n
» sont qu'un Recueil des différen
» tes pratiques superstitieuses, & sou
» vent diaboliques des Ancien
» *Richi*, Pénitens, ou *Mouni*, Ana
» choretes. Tout est assujetti, & le
» Dieux mêmes sont soumis à l

» force intrinſeque des Sacrifices & » des *Mantram*. Ce ſont des formu» les Sacrées, dont ils ſe ſervent » pour conſacrer, offrir, invoquer, » &c. Je ſuis ſurpris d'y trouver » celle-ci, *Om*, *Santih*, *Santih*, » *Santih*, *Harib*. *Om* contient la » Trinité en Unité. Le reſte eſt la » Traduction Littérale de *Sanctus*, » *Sanctus*, *Sanctus*, *Dominus*. *Ha*» *rib*, eſt un nom de Dieu, qui ſi» gnifie raviſſeur. Les *Vedams*, ou» tre les pratiques des Anciens Ri» chi & Mouni contiennent leurs » ſentimens ſur la nature de Dieu, » de l'Ame, du Monde ſenſible. » &c. des deux Théologies, la » Brahmanique, & la Populaire; » on a composé la Science Sainte, » ou de la Vertu, d'*Harmachaſtram*, » qui contient la pratique des diffé» rentes Religions, des Rites Sa» crés, ou Superſtitieux, Civils, ou » Prophanes, avec les Loix pour » l'adminiſtration de la Juſtice. Les » Traités d'*Harmachaſtram*, par dif» férens Auteurs, ſe ſont multipliés » à l'infini.

Octobre 1743.

Les Brahmanes ont cultivé preſque toutes les parties des Mathématiques, l'Algebre même ne leur a pas été inconnue. Mais l'Aſtronomie a toujours été le principal objet de leurs Etudes, à cauſe de l'Aſtrologie, ou de l'application que la ſuperſtition des Grands & du Peuple les a toujours porté à faire du mouvement des corps Céleſtes à la deſtinée des Hommes. Les noms qu'ils donnent aux Planétes, aux Signes du Zodiaque, ſont Grecs, auſſi-bien que pluſieurs autres termes de leur Aſtronomie, comme *Hora* Heure, *Kendra*, centre, &c. L'uſage de ces termes doit ſon origine à un Sçavant Grec, qui voyagea autrefois dans l'Inde, y enſeigna ſa Méthode d'Aſtronomie, & leur laiſſa ces termes dans ſon Ouvrage. C'eſt à Dely, que le P. Pons a appris un fait ſi curieux. Les Brahmanes ont pluſieurs Méthodes d'Aſtronomie. Le plus eſtimé de leurs Aſtronomes a placé le Soleil au centre des mouvemens de Mercure & de Venus. Par les ſoins du Raja

Jaësing, les Tables de M. de la Hire, sous le nom de ce Prince, auront cours par tout l'Indoustan dans peu d'années.

La Philosophie des Gymnosophistes anciens, qui les a rendus si célébres dans l'Antiquité, & celle des Brahmanes, leurs successeurs, ne comprend aujourd'hui que trois parties ; la Logique, la Métaphysique, & un peu de Physique bien imparfaite. C'est même proprement la seconde de ces parties, qui distingue plus particuliérement leur Philosophie de toute autre. Ils ont aussi une Morale très-belle en son genre, & expliquée dans beaucoup de bons Ouvrages. Les Régles en sont ordinairement énoncées dans des Vers Sententieux comme ceux de Caton. Mais cette partie de la Philosophie, n'est point réservée comme les autres aux seuls Brahmanes. Les Auteurs de toutes les Castes *Choustres*, *Parias*, &c. peuvent aussi-bien qu'eux l'expliquer, en composer, en publier des Traités, & ils l'ont souvent fait avec succès.

Le but de toute la Philoſophie Indienne, eſt la recherche de la félicité de l'Ame, & des moyens d'y parvenir. Leurs Ecoles ſe ſont ſur ce point partagées en ſix Sectes différentes, mais ce partage ne roule que ſur des opinions, dont les défenſeurs divers ſe tolérent entr'eux, & qui n'attaquent point la Religion reçue parmi eux. Il eſt d'autres Sectes, qu'on regarde comme Hérétiques, parce qu'elles donnent atteinte au Polythéiſme, univerſellement approuvé dans l'Inde. Celle des Bauddiſtes, qui ont donné cours à la perſuaſion de la Métempſycoſe, ſi bien établie chez toutes les Sectes de l'Inde, n'en eſt pas moins condamnée du grand nombre, parce que ſes Sectateurs ſont regardés comme des Athées. *Boudda* eſt le *Photo*, révéré par une partie du Peuple à la Chine, & les Bauddiſtes ſont de la Secte des Lamas & des Bonzes.

Quand les Philoſophes Indiens veulent réduire leur théorie à la pratique, ils renoncent entiérement

au monde, & même à leur famille. Toutes les Ecoles s'accordent à enseigner que la Sageſſe, ou la Science certaine de la Vérité eſt la ſeule voye où l'Ame ſe purifie, & qui puiſſe la conduire à ſa délivrance. Juſques là elle ne fait que rouler de miſére en miſére dans ſes différentes Tranſmigrations, que la ſageſſe ſeule peut terminer. C'eſt pour cela que toutes les Ecoles commencent par la recherche, & la détermination des principes des connoiſſances vraies.

Les Anciens comme les Modernes, en admettent quatre. Le témoignage des ſens bien appliqués. Les ſignes naturels, comme la fumée l'eſt du feu. L'application d'une définition connue au défini auparavant inconnu; enfin l'autorité d'une parole infaillible. Il eſt aiſé de voir que le ſecond principe de Science ſe lie aiſément avec le premier. C'eſt pour cela que nous n'en faiſons point dans nos Ecoles un principe diſtingué de l'autre; & que ſi les Indiens joignoient aux autres

ſources de connoiſſances ſûres le témoignage de la conſcience, leurs idées ſur cet article, ſeroient les mêmes que les nôtres.

Leur Logique reſſemble à celle de nos Ecoles. Leurs différentes eſpéces de raiſonnemens ſe réduiſent au ſyllogiſme. Les régles en ſont exactes. Un quatriéme membre qu'ils ajoûtent au ſyllogiſme parfait n'en altére point la nature. Ce n'eſt qu'une application de la conſéquence à quelque objet qui en rende la vérité ſenſible. En voici un exemple. Où il y a de la fumée, il y a du feu. Il y a de la fumée à cette Montagne; donc du feu, comme à la Cuiſine. Il eſt aiſé de voir que cette addition laiſſe au raiſonnement toute ſa juſteſſe, & ne ſert qu'à mieux fixer l'impreſſion qu'il doit faire, ſur tout ſur un eſprit borné, ou peu apprivoiſé avec la Méthode ſyllogiſtique. Les Indiens ne donnent le nom de fumée, ni aux brouillards, ni à rien de ſemblable, mais uniquement à cette vapeur ſombre qu'exhale un feu.

L'Ecole de *Nyayam*, *raison*, *jugement*, l'a emporté sur toutes les autres en fait de Logique, sur-tout depuis quelques siécles, que l'Académie de *Noudia* dans le Bengale est devenue la plus fameuse de l'Inde par les célébres Professeurs qu'elle a eus, & dont les Ouvrages se sont répandues de tous côtés. Gottam fut le Fondateur de cette Ecole à *Tirat* dans l'Indoustan au Nord du Gange, vis-à-vis de *Patna*, où elle a fleuri pendant bien des siécles. Aujourd'hui on n'enseigne plus dans cette Ecole que la Logique, remplie par les Brahmanes d'un cahos de Vetilles, tel qu'étoit il y a près de deux siécles la Logique en Europe. Les Etudians passent plusieurs années à apprendre mille vaines subtilités sur les membres du syllogisme, les causes, les négations, les genres, les espéces, &c. Ils disputent avec acharnement, & se retirent sans avoir acquis d'autres connoissances.

Les Anciens enseignoient à leurs Disciples toute la suite de leur sys-

tême Philoſophique. Après la L
gique, ils les menoient par l'ex
men de ce monde ſenſible, à
connoiſſance de ſon Auteur, en
montant de l'effet connu imméd
tement à ſa cauſe immédiate & n
ceſſaire. Ils en concluoient ſon
telligence, & de ſon intelligence
immatérialité.

Dieu de ſa nature pur eſprit,
ſelon eux devenu ſenſible pour f
mer le monde, dont les premi
élémens, atomes indiviſibles & ét
nels, comme ceux des Epicurie
ſont par eux-mêmes ſans vie.

L'homme eſt un compoſé d
corps & de deux Ames; l'une
prême, qui n'eſt autre que Di
l'autre animale, principe de t
tes les ſenſations, & de tous
mouvemens intérieures & ſenſib
Les uns veulent qu'elle ſoit eſp
les autres qu'elle ſoit matiére,
un onziéme ſens de l'homme,
ils en comptent dix, en diſtingu
les organes actifs des organes
ſifs; ce qu'ils entendent par ſage
n'eſt que le Stoïciſme le plus out

elle consiste à étendre le principe sensitif, ce qui ne peut se faire, que par l'union au *Paramatma*; avec Dieu. Cette union commence par la méditation & la contemplation de l'Etre Suprême, & se termine à une espéce d'identité, où il n'y a plus dans l'Ame de sentiment ni de volonté. Jusques-là les Métempsycoses durent toujours. Par le mot d'ame, ces Philosophes n'entendent que le *soi-même*, que le *moi*.

L'Ecole de *Vedantam* est celle dont la Métaphysique est le plus en vogue. *Vedantam* veut dire, fin de la Loi, il paroît par la Lettre du P. Pons, que les noms qui distinguent entr'elles les différentes Ecoles des Philosophes Indiens, sont tirés de quelque caractére particulier, ou réel, ou prétendu, de la Doctrine qui y est enseignée. Les Brahmanes qui veulent passer pour Sçavans, s'attachent aveuglément à celle de l'Ecole de Vedantam. Ce qui la distingue des autres, c'est l'opinion de l'Unité simple d'un

Etre exiſtant, qui n'eſt autre que le *moi*, où l'ame. Rien n'exiſte que ce *moi*.

On ſera moins étonné de voir cette folie régner dans les Indes, quand on fera attention, que de nos jours dans ce ſiécle, dont on vante ſi fort les lumiéres, & dans cette partie du monde, où la Philoſophie a fait ces progrès, dont on admire ſi fort les merveilles, des hommes d'ailleurs célébres par leurs connoiſſances & leur eſprit, en outrant les principes de Malebranche leur Maître, ont pouſſé l'extravagance juſqu'à ſe perſuader, qu'il n'exiſtoit ni corps ni monde Phyſique hors de Dieu, & que ces objets qui frappent nos ſens, n'étoient proprement que les idées de ces mêmes objets qui en contenoient toute la réalité, & qui étoient identifiées à l'Etre, à la ſubſtance même de Dieu.

Pour revenir au *moi*, dans ſon Unicé ſimple, il eſt en quelque façon *Trin* par ſon exiſtence, par ſa lumiére infinie, & par ſa joye ſu-

prême. Tout y est Eternel, Immatériel, Infini. Mais comme ce que nous sentons dans nous, ne répond point à cette magnifique idée du *moi*, les Philosophes admettent un autre principe, purement négatif, & sans aucune réalité, c'est le *moya* du *moi*, c'est-à-dire, erreur. « Par »exemple, dit le P. Pons, je crois »vous écrire sur le systême du *Ve-*»*damtam.* Je me trompe. A la vé»rité je suis moi, mais vous n'e»xistez pas. Je ne vous écris point, »personne n'a jamais pensé, ni à »*Vedantam*, ni à systême. Je me »trompe; voilà tout. Mais mon er»reur n'est point un Etre; c'est, »disent-ils, comme une corde qui »est à terre, & qu'on prend pour »un serpent.

La sagesse consiste donc à se délivrer du *maya* en se persuadant qu'on est l'Etre unique, Eternel, Infini, sans laisser interrompre son attention à cette prétendue vérité, par les atteintes du *maya*. La clef de la délivrance de l'ame est dans ces paroles qu'il faut se répéter sans

cesse. Je suis l'Etre Suprême *Aham ava param Brahma.* La persuasion spéculative de cette proposition, doit en produire la conviction expérimentale qui opére la félicité.

L'Ecole de *Sankiam*, c'est-à-dire, l'Ecole Numérique, admet une nature Spirituelle, & une nature Matérielle, toutes deux Eternelles. La spirituelle, par sa volonté de se communiquer hors d'elle-même, s'unit par plusieurs dégrés à la matérielle. De la premiére union naissent un certain nombre de formes & de qualités. Les nombres en sont déterminés. Parmi les formes est l'*Egoité*, par laquelle chacun constitué tel, & non pas un autre, peut se dire à lui-même, *je suis moi, & non pas un autre.* C'est comme la différence numérique de l'Ecole. Une seconde union de l'esprit déja embarrassé dans les formes & les qualités avec la matiére, produit les Elémens; une troisiéme le monde visible. Voilà la synthèse de l'Univers. La sagesse qui produit la délivrance de l'esprit, en est l'ana-

lyſe. C'eſt par la contemplation que l'eſprit opére cette analyſe, il ſe dégage, tantôt d'une forme ou qualité; tantôt d'une autre, en méditant ces trois vérités : je ne ſuis en aucune choſe ; aucune choſe n'eſt à moi, le moi-même n'eſt point. Ce n'eſt qu'à la fin du monde que l'eſprit ſe trouve débarraſſé de toutes ces formes.

Kapil, Fondateur de cette Secte, enſeignoit que les Religions qu'il connoiſſoit, ne font que ſerrer les liens dans leſquels l'eſprit eſt embarraſſé, parce que les Divinités qu'adoroient les Indiens, n'étant que l'effet de la derniére & plus baſſe union de l'eſprit avec la matiére, leur culte ne pouvoit, ſelon lui, ſervir qu'à nous embarraſſer plus fortement dans les entraves de cette matiére.

L'Ecole de *Mimamſa* adopte un deſtin invincible. Quant aux opinions des autres Ecoles, elle ne tient ni le pour, ni le contre, mais diſpute ſur l'un & l'autre, ſans préférer aucun des deux ſentimens,

comme faisoient les anciens Académiciens.

Le P. Pons finit ici son précis de la Doctrine des Ecoles Indiennes, en avertissant que l'Inde est un Pays où l'on peut encore faire beaucoup de découvertes Littéraires. Elles deviendroient intéressantes, si les sujets en étoient aussi heureusement maniés qu'il a traité le sien.

La Lettre du Pere Saignes, Missionnaire des Indes, est la sixiéme du Recueil. Elle est écrite de Pontichery, le 18 Janvier 1741 à Madame de S. Hyacinthe de Sauveterre, Religieuse Ursuline à Toulouse. Elle contient un détail des courses & des ravages des Marattes dans la presqu'Isle de l'Inde. Les troubles récens de l'Empire du Mogol, & le séjour du Vizir Azéfia à Dely avec une grosse Armée pour y prévenir les émeutes, ont donné à ces Peuples la hardiesse de sortir de leurs Montagnes, & de porter la terreur dans toutes les parties de l'Empire du Mogol un

peu éloignées de la Capitale. Tous les Etats des Portugais aux Indes conquis, à la réserve de la seule Ville de Goa, bloquée & réduite à l'extrêmité, Ponticheri menacé de leurs ressentimens pour avoir servi d'Azile à la Famille éplorée d'un Nababou, Gouverneur de Province Mogol, les Eglises Chrétiennes pillées & détruites, les Missionnaires fugitifs & dispersés, quelques-uns mêmes livrés aux tourmens; les Peuples dépouillés & condamnés à la plus accablante misére; en un mot, l'Inde presque entiere désolée par ces redoutables brigands, qui forment des corps de cinquante ou soixante mille chevaux, sont les tristes objets que le P. Saignes nous retrace.

La septiéme Lettre est du P. Loppin, Missionnaire de la Chine, au P. Radominski, Confesseur de la Reine de Pologne, Duchesse de Lorraine, il rend compte de son Voyage de nos Côtes jusques à celles de la Chine, de son départ de Macao, pour pénétrer dans l'inté-

rieur de ce vaste Empire, des peines, des fatigues qu'il essuya, des dangers de toute espéce, qu'il courut dans cette entreprise, &c. Il y expose l'état présent de la Chrétienneté dans ce Royaume, les travaux & la vie vraiment Apostolique des Missionnaires, la ferveur des Chrétiens qu'ils y forment ; ferveur qui se soutient au milieu des persécutions & de la disette des secours spirituels. On est également attendri & confondu, quand on apprend que ces Ames innocentes au récit de cette multitude de Prêtres, d'Exercices de Religion, de moyens extérieurs de salut qui abondent en Europe, demandent aux Missionnaires s'il y a parmi nous quelques mauvais Chrétiens, s'il y en a qui volent, qui s'emportent, qui se livrent à l'intempérance, &c. Quelque tems après avoir écrit cette Lettre, le P. Loppin, victime de son zéle & de ses travaux, est mort dans les Missions de la vaste Province du *Houquang*, où il étoit avec cinq autres Missionnaires François.

bre 1743.

Cette Lettre est suivie d'une Lettre du P. de Neuvialle, autre Missionnaire de la Chine, elle est la huitiéme du Recueil, & contient des détails aussi instructifs & aussi touchans que celle du P. Loppin.

Le Recueil est terminé par des Extraits de quelques autres Lettres de Missionnaires.

Le premier est d'une Lettre du P. Calmette, Missionnaire des Indes, au P. du Halde, au sujet du *Salagramam*, de la Riviére Gandica. C'est un caillou dur, poli, communément noir, quelquefois marbré, & de différentes couleurs, de figure ronde, oblongue, ovale, applati quelquefois d'un côté, ou même de deux. Ces cailloux se forment dans la rocaille des rives ou des cascades du Gandica, d'où on est obligé de les extraire en cassant la pierre qui les enveloppe, du moins en partie. C'est dans l'eau, où à portée du flot qu'ils naissent. l'insecte qu'on y trouve, est appellé par les Indiens *le Ver d'Or*, ou *le Ver de Diamant*, ou *le Ver de Pier-*

re. Une fable du Pays porte, que c'est une métamorphose du Dieu *Vichnou*, qui ayant suborné la femme d'un Pénitent, en fut maudit par son mari en ces termes : *Puisses-tu naître Ver, & n'avoir à ronger que la pierre.* La malédiction eut son effet. D'autres fables expliquent autrement cette métamorphose. Le P. Calmette rapporte les différentes espéces de *Salagramam*, & expose son sentiment sur la formation de ces pierres, & sur la cause des Cavités, des Orbes, des Spirales, des Lignes de différentes espéces qui s'y trouvent gravées. Il croit l'Article de la formation difficile à débrouiller, il propose différentes conjectures sur la cause des Cavités, il paroît porté à croire, que c'est la même que celle qui produit les Cavités réguliéres de Coquillages, au rang desquels il penche à ranger ce Caillou. Il est fort éstimé chez les Indiens. La superstition y ajoûte au mérite de la singularité.

L'Extrait suivant, est d'une Lettre du P. Baborier, Missionnaire

de la Chine, au P. Baborier ſon neveu ; c'eſt un détail de courſes Apoſtoliques, accompagnées de toutes les bénédictions que Dieu répand ordinairement ſur un zéle épuré par les fatigues & les perſécutions.

Le troiſiéme Extrait a la Chine encore pour objet, il eſt tiré d'une Lettre du P. Gaubil au P. Cairon. Le P. Gaubil y rend compte de l'établiſſement d'une eſpéce d'Académie, ou d'Aſſociation Littéraire qu'il a formée à Peking. Elle a pour but, le progrès du Chriſtianiſme ; & pour objet, l'étude de tout ce qui peut contribuer à l'avancer. Les ſujets qui y ſont admis, ſont des Chrétiens Lettrés & diſtingués par leur piété, depuis 20 juſqu'à 40 ans. Elle compte parmi ſes membres quatre jeunes Princes de la Famille Royale. Outre les Chrétiens de Pekin, il y a dans la Province de cette Capitale, plus de cinquante mille Chrétiens, inſtruits & cultivés par cinq Jéſuites Chinois. Il n'eſt pas permis aux

Jésuites Europeans de s'éloigner de Pekin. Les succès dont Dieu couronne le zéle des Missionnaires Chinois, leur font espérer, que dans peu d'années ils compteront parmi leurs Disciples plus de cent mille Chrétiens.

Le dernier Extrait est d'une Lettre du P. Gueynard, Missionnaire à Damas. C'est l'Histoire d'un soulévement, arrivé en 1738 dans la Province dont cette Ville est la Capitale, & accompagné de toutes les véxations dont les Chrétiens, & sur-tout les Missionnaires deviennent toujours l'objet, quand une populace Fanatique & rébelle a secoué le joug qui le tenoit dans le devoir.

ARTICLE LXXX.

TRAITÉ DU SCORBUT, par M. Bresson Dumouret, Chirurgien Juré de S. Côme, Membre de l'Académie Royale de Chirurgie. A Paris, chez Charles-Jean-Baptiste Delespine, Rue S. Jacques, à la Victoire & au Palmier, in-12. Pref. 18. P. L. 82 Pages.

SI l'on a tant d'estime pour les nouvelles découvertes qui diminuent le travail & la dépense dans la pratique des Arts, on doit en avoir encore plus pour ces Remédes Spécifiques, qui guérissent les Maladies les plus dangereuses. Feu M. Dumouret, Chirurgien célébre a trouvé un spécifique pour le Scorbut, une des plus redoutables Maladies que l'on connoisse; il l'a communiqué à ses deux neveux, & leur a appris la méthode de s'en servir à propos. Le Certificat de cinq des plus fameux Médecins, que l'Au-

teur produit en sa faveur, est une preuve qui doit contenter tout le monde. On ne sçauroit lui contester raisonnablement l'avantage de posséder le secret de son oncle. Ce Certificat est suivi d'une attestation de plusieurs personnes, qui déclarent que leurs enfans ont été guéris radicalement du Scorbut par le Spécifique de M. Brescou.

Nous nous rendons volontiers à des témoignages si respectables, mais nous croyons pouvoir mettre ici une réfléxion qui sera de quelque utilité. Si l'on veut que le Public soit en état de juger sûrement de la vertu d'un Reméde, ce n'est pas assez de lui apprendre le nombre de ceux qui ont été guéris par ce Reméde, il faut lui apprendre avec la même exactitude & la même fidélité le nombre de ceux qui sont morts après en avoir usé. S'il est égal ou plus grand, le Reméde deviendra du moins suspect. Ceux qui sont intéressés à le faire valoir, diront qu'ils sont morts par quelque cause étrangére, sur laquelle le Spé-

cifique ne pouvoit rien; mais ne pourroit on pas dire aussi que ceux qui ont été guéris, doivent leur guérison bien plus à la force du tempéramment, qu'à la vertu du Spécifique. Venons à l'Ouvrage.

Les trois principes d'où dépend la santé, sont le Sel, le Souphre & le Mercure. Si un de ces principes vient à prévaloir dans l'air, à l'occasion de quelque vapeur Terrestre; qui aura augmenté son action, c'en est assez pour causer des Maladies Epidémiques. Si c'est le Souphre qui domine, on sentira bien-tôt les ardeurs d'une fiévre maligne, & l'on en sera dévoré, si l'on n'est promptement secouru. *Tel est le caractére de la peste & de ses divisions.* Si c'est le Mercure qui prévaut, toute la Région soumise à cet air, sera désolée par les Dysenteries, les Enflûres, les Leucophlegmaties, &c. Le Sel, quand il est le plus fort, ne cause pas moins de ravage. C'est alors qu'on est en danger d'être attaqué du Scorbut.

Le Scorbut est une affection contre

nature .... Qui produit .... Plusieurs Symptômes .. Qui attaquent .. Spécialement la Bouche, le Ventre, & les extrêmités .... Mais ordinairement sans Fiévre. Il y a deux espéces de Scorbut, dont l'une vient de la coagulation du Sang, & l'autre de la colliquation totale de ce liquide. On peut en ajoûter une troisiéme, qui sera produite par ces deux causes, & qu'on appellera neutre. Ne vaudroit-il pas mieux l'appeller mixte ?

Les causes internes du Scorbut *consistent dans le vice des solides & des fluides.* La vertu systaltique des solides se perd, quand les fluides sont appauvris de leur principe Balsamique. Lorsque le ressort des solides est diminüé ou perdu, le mouvement des fluides s'y fait lentement ou point du tout, de-là viennent les embarras & les engorgements dans les vaisseaux capillaires cutanés, qui en se rupturant, donnent lieu au sang de s'extravaser dans leurs intervales. Quand le sang est en trop petite quantité,

comme il arrive dans les grandes hémorragies &c. le cerveau, reçoit moins qu'à l'ordinaire : il se filtre peu d'esprits, & le défaut de ce liquide spiritueux, fait que tous les solides perdent leur élasticité, & n'agissent plus avec la même force sur le sang, & les autres humeurs, particuliérement dans les parties éloignées du cœur, telles que sont les extrêmités. Si l'on vient à prendre trop d'alimens dans cet état, les Humeurs devenues plus épaisses, plus crues & plus indigestes, sont très-propres à produire le Scorbut.

Il est assez vrai-semblable que la Cacochymie des fluides qui forment le levain Scorbutique, a pour principe un Sel Neutre, appellé Sel Fossile ou Gemme, qui se trouve répandu en trop grande abondance dans la masse du sang, soit par la voye des alimens dont nous usons, soit qu'il y en ait naturellement dans le Sang, comme l'Analyse chymique le démontre par la distillation du Sang de plusieurs Animaux.

Ce Sel, quand il devient acide par une modification vicieuse, coagule la partie fibreuse & lymphatique du Sang, & dissout un peu sa partie rouge & globuleuse. *S'il tourne du côté de l'âcre*, il fond totalement la partie rouge & globuleuse du Sang, & sa partie fibreuse & lymphatique sera beaucoup moins épaisse. La coagulation trop forte du Sang, surmonte les ressorts des artéres, qui ne peuvent alors que très-foiblement le chasser en avant. La colliquation, ou fonte trop aqueuse du Sang relâche toutes les fibres des vaisseaux, & les rend incapables de le chasser avec vigueur, la circulation ne se faisant plus avec la même liberté, c'est-là l'origine de plusieurs Symptômes Scorbutiques.

Les causes externes du Scorbut sont les variations subites de l'air. Un froid violent venant à cesser subitement par une température humide de l'air, ou *vice versâ*, peut causer le Scorbut. L'air Marin, chargé d'un Sel acide fixe, qui de-

vient cauſtique & brûlant, produit le plus cruel des Scorbuts, parce qu'il détruit le Souphre du Sang & de la Bile, qu'il fait dégénérer dans une qualité approchante de l'eau forte. L'air qu'on reſpire auprès des Lacs, des Riviéres, dans les Cavernes, les Cachots, les Hôpitaux, peut produire auſſi les affections Scorbutiques. Les alimens, tant ſolides que liquides, produiſent ſouvent le Scorbut, ſoit par leur trop petite quantité, ſoit par leur mauvaiſe qualité. La vie oiſive eſt auſſi une cauſe prochaine du Scorbut. Si cela eſt, que de gens dans Paris, & ailleurs ſont menacés de cette Maladie, il y a là de quoi les allarmer, & je ne doute pas que cette crainte ne puiſſe beaucoup plus ſur eux, que toute l'éloquence des Prédicateurs, qu'ils n'entendent guéres, quoique le tems ne leur manque pas. On n'eſt pas plus en ſûreté quand on uſe d'alimens trop ſucculens, qu'on fait peu d'exercice, & qu'on ne met pas aſſez d'intervale entre les repas. Les grands

dormeurs, s'ils ne se lévent plus matin, se repentiront d'avoir trop dormi. Les veilles outrées dans la recherche des Sciences abstraites, ne sont pas moins dangereuses, ou plutôt le sont beaucoup plus, que le sommeil excessif. Ce seroit un grand malheur, si les Astronomes, les Algebristes, les Géométres étoient gens à se laisser intimider. Heureusement c'est une espéce de braves, qui n'appréhendent rien quand il est question de contribuer à la perfection des Sciences.

L'article qui regarde les Enfans, mérite d'être lû de toutes les Meres; les Nourrices en souffriront.

L'Auteur déclare qu'il ne prétend pas que chacune des causes, qu'il a marquées suffise pour produire le Scorbut; mais il faut encore qu'il se trouve dans le corps une disposition propre à recevoir l'impression de quelqu'une de ces causes. Suivent les symptômes, le diagnostic, le prognostic. Nous bornerons ici cet Extrait, qui ne plairoit qu'aux gens du métier s'il étoit plus long.

ARTICLE LXXXI.

HISTOIRE DE L'EMPIRE Ottoman, où se voyent les causes de son aggrandissement & de sa décadence, avec des Notes très-instructives. Par S. A. S. Démétrius-Cantimir, Prince de Moldavie; second Extrait.

IL n'en est pas de cet Ouvrage, comme de tant d'autres, qui portent le nom d'Histoire, & qui ne sont que des Romans. Ce n'est point un Titre trompeur; le Prince Cantimir tient ce qu'il promet. Il n'assûre point ce qui est faux, il ne supprime point ce qui est vrai; sçavant, judicieux, impartial, il ne se rend jamais suspect, ni de faveur, ni de haine. Les faits qu'il raconte sont tirés des Mémoires les plus sûrs, & les plus autentiques. Il arrange avec méthode, il expose avec fidélité, il narre avec clarté, les Batailles, les Siéges, les Combats, sont décrits sans partialité. Il distin-

gue ce qui est l'Ouvrage de la fortune ou de la valeur, de la témérité, ou de la prudence. Il développe les actions, il peint les Acteurs, il ne cherche point à embélir l'objet pour divertir les Lecteurs, il ne cherche d'autre mérite, que celui de dire la vérité, & de la faire bien entendre.

Il a mis à la fin du régne de chaque Empereur des Notes très-curieuses & très-instructives. Il auroit bien fait de les enchasser dans le corps de l'Histoire, elle en auroit été moins maigre & moins décharnée, les réfléxions qu'il y fait, & les Anecdotes qu'il y a insérées auroient enrichi l'Historien, & le Lecteur auroit été charmé de les y trouver. Les Harangues qu'il met dans la bouche des Sultans & des Visirs, sont trop longues, mais elles ont de la force & de l'énergie, il fait mourir un peu trop dévotement des Empereurs Barbares, & il canonise leurs vertus trop gratuitement.

Cette Histoire est divisée en deux

parties. La premiére fait voir l'aggrandiſſement de l'Empire Ottoman ; la ſeconde ſa décadence. La premiére eſt bien exécutée ; la ſeconde heureuſement ébauchée, & il ſeroit à ſouhaiter que les événemens répondiſſent à cette annonce prophétique. L'Ouvrage contient quatre Volumes. Le premier renferme les régnes d'Ottoman, d'Orchan, d'Amurat premier, de Bajazet premier, deux interregnes, l'un ſous Soliman, & l'autre ſous Muza, les régnes de Mahomet premier, & d'Amurat ſecond.

Le ſecond Volume commence à Mahomet ſecond, le plus glorieux Prince qui ait été aſſis ſur le Trône des Ottomans, & que nous pouvons appeller le plus heureux qui ait été dans l'Univers. Suit Bajazet ſecond, Selim premier, & Soliman premier.

Dans le troiſiéme Volume, on trouve les Régnes des Selim ſecond, d'Amurat troiſiéme, de Mahomet troiſiéme, d'Achmet premier, de Muſtapha premier, d'Othman ſe-

cond, d'Amurat quatriéme, d'Ibrahim, & de Mahomet quatriéme, un des plus grands & des plus malheureux Princes qui ait porté la Couronne Impériale.

Le quatriéme Volume renferme les Régnes de Soliman second, celui d'Achmet second, de Mustapha second, & d'Achmet troisiéme. On ne parle point de Mahmoud aujourd'hui régnant.

L'Auteur commence son Histoire par l'irruption des Tartares sous *Solyman Scach*, il laisse toutes les fables que l'on a semées à plaisir sur un sujet aussi embrouillé, il dit un mot des Conquêtes de ce Fondateur de la race Ottomane, il nous le représente à la tête de cinquante mille Tartares, la Victoire guide ses pas, un succès étonnant couronne ses efforts, il pénétre jusqu'à l'Euphrate, ce fut le terme de sa bonne fortune, il voulut passer ce Fleuve à la nage, il pousse son cheval, & emporté par le torrent, il se noya. Son fils, *Ertogrul* ne fut pas moins célébre que lui. *Aladin*, *Sul-*

tan d'Iconium, le fit Général de ses Armées, & il mourut moins accablé du poids de ses années, que de celui de ses Victoires. Son fils *Ottoman*, fut héritier de sa bravoure, *Aladin*, le comble de biens & d'honneurs, il lui permet de battre Monnoye à son coin, & de prendre le Titre de Sultan, il le refuse par politique, mais dès qu'Aladin fut mort, il léve le masque, se fait déclarer Sultan, & prend le premier le Titre d'Empereur des Ottomans.

Son Régne fut fécond en grands événemens. Il défit les Grecs, & leur prit toutes les Villes de Bithinie, c'est lui qui fit cet Edit foudroyant contre les Princes Chrétiens de l'Asie mineure, leur donnant à choisir de deux choses l'une, ou l'Alcoran, ou l'Epée. L'Histoire de la nôce de *Bilejiki*, le complot du Gouverneur, les quarante jeunes hommes déguisés en femmes, les Chariots remplis de Soldats enveloppés dans des sacs, & rangés en forme de balots les uns sur les autres, l'enlévement de la jeune

fiancée ; tout cet Episode a l'air de Roman, les Auteurs Chrétiens & Turcs rapportent également le fait ; notre Auteur fait semblant de les croire, mais il a peine à se rendre, il peut dire le faux, mais il ne cesse pas d'être sincére.

Le discours qu'Ottoman mourant fait à son fils Orchan, est rempli de grandeur & de sagesse, il est plus digne d'un Romain, que d'un Turc. On ne trouva dans ses Coffres après sa mort, ni argent, ni joyaux, il avoit tout répandu en récompenses Militaires, & il ne laissa pour toutes richesses à son fils, que son exemple à imiter.

On n'attend pas de nous un Extrait de toute cette Histoire, il seroit trop long, & ne seroit pas assez intéressant. Ceux qui figurent sur la scene ne nous sont guéres connus, les lieux où elle se passe, nous sont encore moins familiers. Les noms des Mahomets & des Bajazets, ne nous enchantent pas, comme ceux des Césars & des Pompées ; on verroit peut-être avec dégoût

dans les commencemens de cette Hiſtoire, certaines actions qui font horreur, & qui reſſentent encore beaucoup la barbarie; mais n'eſt-ce pas être trop délicat, que de n'en pouvoir ſouffrir le récit. Il n'eſt point d'Hiſtoire, qui de tems en tems ne nous préſente de ces images affreuſes? La Romaine même n'en eſt point exempte. *Romulus* ne tua-t-il pas ſon frere de ſa propre main? Le Libérateur de Rome, le brave *Horace* ne poignarda-t-il pas ſa ſœur, après avoir ſauvé ſa Patrie? N'entendons nous pas réciter ces Actions ſur le Théatre, ſans le trouver mauvais? Pourquoi nous déplairoient elles plus dans la lecture de l'Hiſtoire, que dans les Spectacles?

On trouvera dans cette Hiſtoire de quoi ſe dédommager de ce déſagrément, ſi c'en eſt un. On y verra une grande variété d'objets, d'incidens, d'intrigues, de ligues, d'intérêts oppoſés, un tiſſu de Guerres & de Combats, qui fatiguent quelquefois, mais l'Auteur ſçait

ſçait l'art de les diverſifier par des Epiſodes de politique, & par des faits curieux, qui rendent la ſcene plus vive & plus animée. Nous n'entrerons pas dans le détail des événemens qui y ſont renfermés, nous nous contenterons d'indiquer ce qui nous a paru de plus propre à faire connoître cette Hiſtoire; le caractére de quelques Empereurs, quelques époques conſidérables, quelques morceaux détachés de leurs Régnes, & le choix que nous allons faire de quelques Notes curieuſes, donneront une juſte idée du goût de l'Hiſtorien, & du ſtyle du Traducteur.

Le portrait d'Orcan feroit honneur à un Prince Chrétien, il n'y a point d'éloges que les Turcs ne répandent à pleines mains ſur cet Empereur, brave, ſobre, juſte, libéral, ils lui donnent bien des vertus morales, qui nous paroiſſent d'une eſpéce très équivoque; il eſt vrai qu'elles ſont de tous les hommes & de tous les Pays, mais il ne faut pas les prodiguer; c'eſt les avi-

lir, que de les mettre à si bas prix; le chagrin qu'il eut de la mort de son fils Solyman, qui tomba de cheval & se tua, lui causa la sienne, il mourut en vrai Musulman, & son ame s'envola, dit notre Auteur, *dans les Régions de l'Eternité.* C'est apparemment le terme dont se servent les Turcs, pour exprimer le Paradis de Mahomet.

Amurat premier, fut un Prince belliqueux, qui porta l'Empire Ottoman au comble de la gloire, il fit la Conquête d'Andrinople & de Philippopolis, & institua les Janissaires; époque fameuse chez les Turcs, prêta du secours à Andronic Paleologue, contre le Prince de Bulgarie, & gagna la fameuse Bataille de *Cassavie.* Cette Victoire lui coûta chere; comme il revenoit de visiter le Champ de Bataille, & de reconnoître les morts, un Soldat Triballien, qui respiroit encore, se leve, & sûr de venger sa Patrie sur le Sultan qu'il ne peut manquer, il lui plonge son poignard dans le sein, & le renverse à ses pieds. Il

est le premier des Empereurs Turcs, selon les Auteurs Chrétiens, qui fit construire des Vaisseaux.

Bajazet premier fut également célébre par sa bonne & par sa mauvaise fortune. Les Historiens Turcs manquent d'expressions pour peindre l'activité, & la promptitude avec laquelle ce Prince assembloit ses Armées, poussoit ses desseins, & mettoit ses ennemis en déroute. Il paroissoit en Europe, au moment qu'on le croyoit le plus occupé en Asie; jamais Empereur ne fut plus formidable, il étoit aux portes de Constantinople, il se flatoit que l'Empire du monde alloit assouvir l'ambition qui le dévoroit. *Tamerlan* tourne ses Armes contre lui. Il traîne une Armée innombrable à sa suite, il fait trembler toute l'Asie, il marche au secours de Paleologue, il combat Bajazet, & le défait; la Victoire fut complette, plus de trois cens mille hommes restérent sur la place; Mustapha, fils de Bajazet, fut tué dans la Bataille, le Sultan lui-même pris,

& amené devant Tamerlan, qui le fit enfermer dans une cage de Fer, & de vainqueur du monde, il devint l'esclave du Pasteur de la Sogdiane.

Il nous paroît que sous Amurat second, le Prince Cantimir ne rend pas assez de justice au fameux *Scanderbeg. Les Historiens Chrétiens*, nous dit-il, *ont bien exalté ses exploits.* Il fut effectivement un grand homme, & l'Auteur le peint toujours en petit. Amurat est son Héros, & *Scanderberg* est toujours battu. *Une double désertion lui attira l'indignation d'Amurat*, *il avoit*, dit notre Auteur, *non seulement violé sa foi envers le Sultan, mais encore renoncé sans raison à la Religion Mahometane.* C'est faire trop d'honneur à l'Alcoran, que de mettre la raison de son côté. Il n'y en eut jamais pour l'embrasser, & il y en a toujours pour y renoncer.

ARTICLE LXXXII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

PAYS-BAS.

D'AMSTERDAM.

IL paroît ici dans une brochure de 14 Pages, une Lettre de M. Gibert *à M***. sur la Chronologie*, l'Auteur s'y propose d'applanir les difficultés qui se trouvent dans l'Antiquité, que certains Peuples s'attribuent. L'année, dit *Macrobe* au Chapitre XI. du Livre second de son Commentaire sur le Songe de *Scipion*, n'est pas seulement la révolution entiére du Soleil dans le Zodiaque, mais aussi le retour de quelque Planéte que ce soit, au lieu d'où elle étoit partie. De-là, ajoûte-il, au Chapitre XII. du Livre premier des *Saturnales*, les Arca-

diens ne donnoient que trois mois à leurs années; les Acarnaniens n'en comptoient que six. Sur ce principe, poussé encore plus loin, & réduisant les années à des jours, M. *Gibert* ne trouve plus rien d'incroyable dans les calculs des Babyloniens & des Egyptiens les plus insoutenables dans tout autre systême. Leurs années réduites à des jours, reviennent avec assez de justesse à ce que nous avons de plus certain par l'Histoire; & la conjecture appuyée de raisons, & d'exemples, acquiert tout ce qu'on peut y demander de vraisemblance.

Lettres de Critique, d'Histoire, de Littérature, &c. écrites à divers Sçavans de l'Europe, par feu M. Gisbert Cuper, *Bourguemestre de la Ville de* Deventer, *Député des Etats de la Province* d'Ower Issel *à l'Assemblée des Etats Généraux des Provinces Unies des Pays-Bas; ensuite Conseiller Député de la même Province; & enfin Député de leurs Hautes Puissances à l'Armée des Alliés*

Octobre 1743.

en Brabant *&* *en* Flandre, *en* 1706. *Publiées sur les Originaux*, *par M. de B. A* Amsterdam, *chez* Henri du Sauzet, *&* Guillaume Smith. M. D. CC. XLII. I. Vol. *in*-4°. Pages 585.

M. *Cuper*, après avoir pris des Leçons de presque toutes les Sciences dans sa jeunesse, s'étoit attaché par inclination & par goût, à l'étude des Belles Lettres. Il avoit eu pour Maîtres dans ce genre de Sciences les célébres *Gravius*, & *Gronovius*, qu'il remplaça dans la Chaire de Professeur en Histoire à *Deventer*. Tous les Ouvrages que nous avons de lui, & un assez grand nombre qu'il a laissés en Manuscrit, roulent sur des sujets de Littérature. Les Charges qu'il a exercées avec honneur dans sa Patrie, ne l'ont point empêché de mériter un rang distingué parmi les Sçavans de cette espéce. Toutes les Lettres de ce Recueil sont du même goût que ses autres Ouvrages, ce sont des Dissertations sur quelques points d'Histoire, d'Antiquités, des Inscrip-

tions déchiffrées, des Médailles expliquées, des Textes corrigés, la critique des Livres qui paroissoient, &c. Elles sont au nombre d'environ 190, y compris celles de quelques Sçavans avec qui M. *Cuper* étoit en commerce. Il y en a déja plusieurs de cet Auteur, imprimées dans divers Ouvrages de Littérature, & qui traitent de semblables sujets.

De la Haye.

Voyages de M. Shaw *D. M. dans plusieurs Provinces de la* Barbarie *&* *du* Levant, *contenant des Observations Géographiques, Physiques, Philologiques, & mêlées, sur les Royaumes d'*Alger *& de* Tunis, *& sur la* Syrie, *l'*Arabie Pétrée, *avec des Cartes & des Figures, traduit de l'Anglois; chez* Jean Neaulme M. D. CC. XLIII. II. Vol. *in*-4°. Ce Livre se trouve à *Paris*, chez *Briasson.*

FRANCE.

De Crépy en Valois.

Explication de huit Vers du quatriéme Livre des Géorgiques de Virgile.

Nam quà Pellæi gens fortunata Canopi
Accolit effuso stagnantem flumine Nîlum,
Et circum pictis vehitur sua rura phaselis;
Quàque pharetratæ vicinia Persidis urget,
Et viridem Ægyptum nigrâ foecundat arenâ,
Et diversa ruens septem discurrit in ora
Usque coloratis amnis devexus ab Indis,
Omnis in hâc certam regio jacit arte salutem.

G. IV. V. 287. 288. *&c.*

TRADUCTION.

» Tout le Pays qui s'étend depuis » Canope, dont les fortunés Ci- » toyens se proménent dans des » Gondoles peintes autour de leurs » Campagnes couvertes des inonda- » tions du Nil, jusqu'à l'endroit où

» *l'un des Canaux de* ce Fleuve bor-
» ne les Contrées voisines du bel-
» liqueux Empire des Persans ; &
» depuis la Côte que le même Fleu-
» ve venu de l'Ethiopie, fertilise par
» le noir limon, *qu'il y laisse après*
» *ses débordemens*, jusqu'au lieu où
» il se partage en sept branches dif-
» férentes, *tout ce pays, dis-je*, trou-
» ve dans le secret dont je vais par-
» ler, un moyen infaillible de répa-
» rer ses Abeilles. »

REMARQUES.

Il s'agit ici de Topographie ; tout le monde en convient ; mais on ne s'accorde pas de même sur la situation, ni sur l'étendue des Climats que Virgile a voulu décrire. Cette dissention entre les Sçavans a fait naître différens systêmes, qui peuvent se réduire à quatre principaux. Dans l'un, on soutient que Virgile parle ici de deux Fleuves, du Nil & de l'Indus, & de deux Pays ; de l'Egypte & de l'Inde : dans l'autre on ne reconnoît que le Nil & l'Egypte, prise dans toute son étendue.

Pour ce qui eſt du troiſiéme, il n'y eſt auſſi fait mention que du Nil, mais on n'y donne preſque pas de bornes aux Régions qu'on prétend que le Poëte a voulu déſigner, & on les étend ſans façon depuis les embouchûres de ce Fleuve, juſqu'à ſa ſource en Ethiopie. Enfin quelques Interprêtes, que ſuit un Traducteur tout récent, ſemblent avoir entrevu qu'il n'eſt ici queſtion que de la baſſe Egypte; mais parce qu'ils n'en marquent point les limites, comme le fait Virgile, & qu'ils ſuppoſent d'ailleurs qu'on ne peut expliquer ce paſſage, ſans placer quelque Colonie Perſanne dans le voiſinage de l'Egypte, il eſt manifeſte qu'ils ne l'ont point entendu, qu'ils ont donné dans le travers auſſi bien que les autres, & qu'ils ont trop étendu la Topographie de Virgile. Cet Auteur ne parle que des Climats ſituez entre le Canal de Canope, * le plus Occidental, & le

* Canope étoit tout à la fois le nom d'un Dieu, d'une Ville, & d'une Iſle de l'Egypte, d'une des embouchûres du Nil, & d'un des Canaux de ce Fleuve.

Pélusiaque, le plus Oriental des Canaux du Nil, & entre la Méditerranée, qui est au nord de l'Egypte, & le lieu où ce Fleuve se partage vers le Sud en sept bras différens : c'est-à-dire, qu'il ne parle que du Delta, formé dans la basse Egypte par les deux Canaux dont on vient de faire mention & par la Mer Méditerranée. Quelques Observations sur le Texte du Poëte, vont faire sentir toute la justesse de cette nouvelle interprétation.

I. Les Poétes Latins, quand ils veulent marquer l'étendue de quelque lieu, ou de quelque pays, se contentent ordinairement d'en faire connoître les limites, qu'ils dénotent presque toujours par l'adverbe *quà* employé, non seulement pour *undè*, ou *ab eâ parte ubi*, mais encore pour *usque ad*, ou *ad eam partem ubi*. Voici un exemple décisif de *quà* pour *ab eâ parte ubi*.

Certè equidem audieram QUA se subducere colles.
Incipiunt, mollique jugum demittere clivo,

Usque ad aquam. . . . .
Omnia carminibus vestrum servasse Menalcam.

Virg. Eglog. IX.

» J'avois néanmoins entendu dire » qu'en considération des Beaux » Vers de votre fils Ménalque, on » vous conservoit tout le Terrain, » qui s'étend depuis l'endroit où » (*quà*) la Colline commence à s'ab» baisser insensiblement, jusqu'aux » Rives du Mincio, &c. »

Le Poëte se sert à la vérité de l'expression *usque ad* dans le second membre de la Période ; mais pourvû que l'on ait quelque goût pour la belle Latinité, on conviendra sans peine, qu'il auroit rendu la même pensée, s'il avoit jugé à propos de s'énoncer autrement, & de répéter l'adverbe *quà* : du moins employe-t-il ce mot pour *ad eam partem ubi* en plusieurs endroits de ses Œuvres, & spécialement au troisiéme Livre des Georgiques, où il étend les Etats des Scytes Européens dont il parle, depuis le lieu où le Tanaïs se jette dans le Palus

Méotis, jusqu'à l'embouchûre du Danube, & de-là jusqu'à l'extrêmité du Mont Rhodope, vers le Septentrion.

At non, quà Scythiæ gentes, Mœoticaque unda,
Turbidus & torquens flaventes Ister arenas,
Quàque redit medium Rhodope porrecta sub axem.

Tous nos Traducteurs, sans en excepter le dernier, se persuadent que dans ces trois Vers, Virgile ne fait mention que des Peuples qui habitoient, 1°. Le long du Palus Méotis, 2°. Vers l'embouchûre du Danube, 3°. Et à l'extrêmité du Mont Rhodope: mais ils se trompent, & ce Poëte veut indiquer toutes les Nations qui étoient renfermées entre les bornes qu'il nomme. La chose ne paroîtra point douteuse à quiconque voudra bien jetter les yeux sur les quatre Vers suivans.

Undè venit Titan, & nox ubi ſidera condit,
Quàque dies medius flagrantibus æſtuat horis,
Et quà bruma rigens, & neſcia vere remitti,
Adſtringit Scythicum glaciali frigore pontum, &c.

Phars I. V. 15. &c.

Il me ſuffira de faire remarquer ſur ce paſſage, 1°. Que Lucain y déſigne les contrées immenſes qui s'étendent depuis l'Orient, ju[illegible] l'Occident, & depuis la Zone T[illegible]ride juſqu'à la Mer Glaciale, 2°. que le mot *quà* eſt employé dans le ſecond Vers pour *ab eâ parte ubi*, & pour *ab eam partem ubi*, dans le troiſiéme. En effet, ſi ce Poëte avoit écrit en Proſe, n'auroit-il pas dû s'exprimer à peu près de la ſorte : *Ab eâ parte ubi meridianæ regiones ſole flagrante exæſtuant, uſque ad eam partem ubi hyems aſpera mare Scythicum glaciali frigore adſtringit* ? Qu'on en décide :

De cette premiére Obſervation, il

il résulte, que les quatre premiers Vers du passage, dont je tâche de donner l'intelligence, ne sont qu'indiquer deux des bornes du Delta de l'Egypte ; sçavoir le Canal de Canope, qui la séparoit de l'Afrique du côté d'Alexandrie, Ville bâtie par les Macédoniens, dont la Capitale se nommoit *Pella*, d'où vient l'épithéte *Pellæi* ; & le Pélusiaque, qui la séparoit de l'Asie, vers l'Isthme du Suez. C'est ce que Virgile a voulu faire entendre par les termes *Vicinia Persidis urget.* Le verbe *urgere* signifie assez souvent *resserrer*, *borner*, &c. Æn. VII. v. 566. IX. v. 524. &c. *Amnis* est le nominatif d'*urget* ; *vicinia* en est le regime, & équivaut aux deux mots *vicinas regiones.* * Dans le pre-

* Pour bien expliquer Virgile, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à une Colonie Persanne, fondée dans le voisinage de l'Egypte : mais par les mots *vicinia Persidis*, on doit entendre avec le sçavant P. de la Rue, l'Arabie & la Syrie qui confinoient à l'Egypte & à la Perse. Mon systême ne souffre point d'autre explication.

mier Vers *quà* eſt employé pour *ab eâ parte ubi*, & pour *ad eam partem ubi* dans le quatriéme, comme ſi le Poëte eût dit, *nam omnis regio* quæ jacet *ab eâ parte ubi fortunata gens Canopi Pellæi accolit ripas Nili ſtagnantis aquis effuſis, & phaſelis pictis vehitur circum rura ſua, uſque ad eam partem ubi hic amnis dirimit ab Ægypto regiones bellicoſo Perſarum imperio vicinas*: c'eſt préciſément ce que rend ma Traduction, & ce qu'on n'a point entendu, faute d'avoir ſçu les différentes ſignifications du monoſyllabe *quà*.

II. La troiſiéme borne que Virgile donne à la Contrée dont il fait la Deſcription, nous eſt marquée dans le Vers *& viridem Ægyptum*, &c. Il eſt fort naturel de penſer, que par les mots *viridem Ægyptum*, notre Auteur a eu intention de déſigner cette Côte de l'Egypte, qui s'étend le long de la Mer Méditerranée depuis l'embouchûre de Canope, juſqu'à celle de Péluſe; l'épithete *viridem* ne peut guéres préſenter d'autre idée. De plus ma

Traduction laisse cette place à la *verte Egypte*, que les Interprêtes de Virgile ne transportent ailleurs, que parce que leurs systêmes ne leur permettent point de la laisser où elle est en effet.

III. Il est vrai que pour me mettre au large, j'interprête autrement qu'on ne l'a fait jusqu'aujourd'hui le Vers,

Et diversa ruens septem discurrit in ora:

Mais je n'en use ainsi, que parce qu'il offre naturellement à l'esprit le sens que j'expose dans ma Traduction, 1°. Après *&*, je sous-entends l'adverbe *quà* sinonyme à l'expression *usque ad eam partem ubi*, comme je l'ai déja sous-entendu dans le Vers précédent pour *ab eâ parte ubi.* On sçait assez que cette conjonction dispense de répéter un terme déja exprimé. 2°. Je rends le verbe Latin *discurrit* par le verbe François *se partage.* C'est l'unique signification raisonnable qu'on puisse donner à ce mot, eu égard au régime

Dissertation, sont équivalents à cette phrase : *& ab eâ parte ubi* (*Nilus*) *nigro limo viridem Ægyptum fœcundat, usque ad ea loca, ubi ruens se dividit, ingrediturque alveos septem diversos*. Et c'est sur ce pied là que je les ai traduits.

Pour ce qui est du septiéme Vers, il ne sert qu'à indiquer le lieu où le Nil prend sa source, *amnis devexus ab Indis*. Ces Indiens sont les Ethiopiens. Voyez le P. de la Rue, le P. Catrou, &c.

MES REVÉRENDS PERES,

J'ai été agréablement surpris de trouver dans vos Mémoires du mois d'Août dernier, l'explication de trois passages de Virgile, que j'avois pris la liberté de vous adresser il y a plus d'un an. L'opinion où j'étois après un si long délai, que ce petit Ouvrage ne vous avoit point paru digne de voir le jour, m'a engagé à y faire quelques légers changemens, & à l'envoyer en partie à l'Auteur du Mercure, qui l'a

rendu public presque aussi-tôt après l'avoir reçu. Je suis fâché de cette avanture : mais le mal est sans reméde. Une autre fois je serai plus patient.

Je compte, mes Révérends Peres, que vous trouverez du nouveau dans la piéce que je vous envoye aujourd'hui. Elle est un peu longue : mais pouvois-je être plus court? Il s'agissoit d'éclaircir huit Vers, qui ont exercé, je ne sçais combien de Sçavans, & qui malgré cela ont toujours été enveloppés d'épaisses ténébres.

La Traduction de ce fameux passage par M. des F. ne vaut pas mieux que toutes les autres; ce nouveau Traducteur passe fort rapidement sur les endroits qu'il n'entend pas. On m'a prêté pour quelques heures seulement un Exemplaire du Virgile de ce redoutable Critique. Ses discours m'avoient fait trembler pour le sçavant P. Catrou, mais je suis revenu de ma frayeur. En parcourant ses Notes à la hâte, j'ai remarqué avec étonne-

ment qu'elles n'étoient composées pour la plûpart, que de choses inutiles pour l'intelligence de son Auteur, que d'injures & d'invectives contre l'Univers entier. Mais c'est sur-tout au P. Catrou qu'il en veut : il ne le perd point de vûe. Sans craindre d'ennuyer ses Lecteurs, il répéte mille & mille fois, que c'étoit un *ignorant, un corrupteur téméraire du Texte de Virgile, un imposteur, qui a appuyé ses mensonges sur des Manuscrits qui le démentent. Un homme sans goût, qui a toujours adopté les plus mauvaises Leçons*, &c. Cependant quoi de plus ennuyeux que ces fades répétitions? Mais à qui M. des F. veut-il en imposer? Ne sçait-on pas quel étoit le P. Catrou? Ne sçait-on pas qu'il ne réforme presque jamais le Texte de son Auteur sans autorité? Ne sçait-on pas que ses corrections sont pour la plûpart aussi judicieuses que nécessaires?

Les Remarques de ce Jésuite, dit ce même Critique, *sont imaginaires, puériles, chimériques*, &c. Tous les

gens de Lettres pensent autrement : il falloit donc faire voir qu'ils se trompent. Mais non, M. des F. le dit, il faut l'en croire, & quiconque s'aviseroit de soûtenir qu'il ne se trouve point dans tout le Virgile du P. Catrou un trait semblable au *derriere d'acier de Junon*, passeroit dans l'esprit du nouveau Traducteur pour un fât & un ignorant.

On peut dire en général, mes Révérends Peres, que les Notes de M. des F. sont également contraires aux loix de la politesse, de la modération, de la modestie, de l'humilité, de la charité, de la Religion, &c. Quel homme de probité voudroit mettre entre les mains de la jeunesse un Livre qui semble n'avoir été fait que pour lui gâter l'esprit & lui corrompre le cœur? Or, tel m'a paru le Virgile de M. des F. J'aurai occasion de relever les bévuës de cet Ecrivain, qui se croit infaillible, & de faire voir que le jugement qu'il dit sans façon avoir manqué à ses Prédécesseurs, lui manque quelquefois à lui-même. Je

ſuis avec beaucoup de reſpect & de reconnoiſſance,

MES RE'VE'RENDS PERES,

Votre trés humble & très-obéiſſant ſerviteur,
A. BOURGEOIS, Prêtre & Principal du Collége de Crépy en Valois.

A Crépy en Valois, le 16. Octobre 1743.

DE PARIS.

Sous le Titre d'Eſſai ſur les Principes du Droit & de la Morale, imprimé à Paris, chez Bernard Brunet, fils, M. D. CC. XLIII. *in*-4°. eſt compoſé un Ouvrage, qui traite toutes les matiéres qu'ont traitées Grotius dans ſon Livre du Droit, de la Guerre & de la Paix, & Pufendorf ſur le Droit de la Nature & des Gens, & ſur les devoirs de l'Homme & du Citoyen.

Un tel Ouvrage, dont tout l'U-

nivers eſt juge compétent, doit, pour être bien fait, l'être de façon, que quiconque y apportera une attention ſuffiſante, puiſſe entendre tout ce qu'il contient, & en conclure, s'il eſt impartial, que toutes les Nations devroient l'adopter pour leur plus grand bonheur.

Cela étant, & comme il eſt vrai, que ce qu'un, ou pluſieurs hommes ont penſé, ne doit pas déterminer tous les hommes en général à penſer de même, que les régles faites pour une ou pluſieurs Nations ne doivent pas être régardées comme ayant force de Loi pour toutes les autres, & qu'il n'y a que la raiſon qui ait droit d'aſſujettir tous les Hommes & toutes les Nations; l'Auteur a crû devoir bannir de ſon Ouvrage toute apparence d'érudition, & s'attacher à raiſonner tout de ſon mieux.

Dans cette vue, il a taché d'abord d'établir ce que c'eſt que le Droit naturel, & ſes premiers principes. Enſuite concevant que ſi les conventions faites entre quelques

Nations, ont bien à la vérité rapport au droit des gens, il n'en est pas moins vrai, que le Droit des Gens proprement dit, c'est toutes Régles dont toutes les Nations en général doivent convenir pour leur plus grand bien, comme étant les plus justes conséquences du Droit Naturel, il s'est appliqué à ne rien établir comme étant de ce Droit des Gens proprement dit, qui est son objet, que quand il l'a crû conséquent des Principes du Droit Naturel, & n'a point perdu de vue cette vérité, *que les conséquences des meilleurs principes ne seroient point parfaitement justes, si elles donnoient atteinte en tout ou partie à d'autres conséquences collatéralles, qui seroient justes.*

Cependant il convient de bonne foi, que quelques bonnes qu'ayent pu être ses intentions, il ne seroit pas impossible qu'il se fut trompé quelquesfois, & il déclare que suffisamment flatté de ce que ses Juges les plus rigoureux voudront bien, à ce qu'il espére, lui sçavoir du moins

quelque gré de ce dont il a fallu qu'il ait toujours été occupé en écrivant, puisqu'il n'a dû que chercher par tout les sources du bonheur du genre humain, autant que le pouvoit faire quelqu'un qui ne devoit pas écrire en Théologien, il sera toujours prêt à revenir des erreurs où l'on voudroit bien prendre la peine de lui prouver qu'il seroit tombé.

Bernard Brunet, Libraire à Paris, dans la Grand'Salle du Palais, à l'Envie, a imprimé cet Ouvrage *in quarto*, principalement pour ceux qui voudront faire audit Ouvrage l'honneur de le mettre dans leurs Bibliothéques à la suite du Droit de la Guerre & de la Paix de Grotius, & du Droit de la Nature & des Gens de Pufendorf, traduites & commentées par le célébre M. Barbeyrac, il s'est attaché à rendre l'Edition aussi belle qu'il soit possible.

Traductions Littérales des Pseaumes de David, *suivant la Vulgate. Octobre 1743.*

Videbunt multi & timebunt, &c.
A Paris, *chez* Thibouſt, *Place de* Cambray. M. D. CC. XLIV. *in-octavo.*

Ce Titre annonce deux Traductions des Pſeaumes, & toutes deux conformes à la *Vulgate* que l'Auteur s'eſt efforcé de ſuivre avec la derniére exactitude. Ce n'eſt pas ſeulement le reſpect dû à cette Verſion, déclarée autentique par un Décret ſolemnel du Concile de *Trente*, qui doit lui donner la préférence; mais c'eſt qu'elle eſt en effet la plus parfaite, qu'elle eſt l'Ouvrage de gens qui entendoient parfaitement la Langue Originale, qui avoient des Exemplaires plus corrects & plus vrais, que nous ne pouvons en avoir préſentement: Verſion dont l'Egliſe s'eſt ſervie dès les premiers tems, & qu'elle donne à ſes enfans comme la vraie parole de Dieu.

Des deux nouvelles *Traductions*, l'une eſt Poëtique, c'eſt le ſtyle qui convient à ces divins Cantiques, où l'on trouve les plus grands ſenti-

mens, les plus vives images, ornées des expressions de la plus sublime Poësie. Mais pour mettre les Lecteurs en état de juger si le sens est fidélement rendu, le Traducteur y a joint une Traduction simple & Littérale, que quiconque entend le Latin, pourra comparer avec le Texte.

Dans cette double Traduction, l'Auteur expose distinctement le sujet de chaque Pseaume, dont on voit la conduite dans un *argument*, qui en distribue toutes les parties, qui en fait sentir les beautés variées. Il y joint des Notes pour éclaircir les endroits difficiles qui ont besoin de Commentaire. Cet Ouvrage, dans l'intention de l'Auteur, n'est pas seulement important pour la Religion, & utile à la piété; il est encore intéressant pour les Belles Lettres C'est, comme on l'a dit, une Poësie divinement inspirée, qui peut servir de modéle aux plus grands Maîtres en cet Art, & dont en effet plusieurs ont essayé de représenter les beautés en diverses Langues.

Depuis long tems un grand nombre de Sçavans ont donné des Traductions des Pseaumes, où ils ont eu recours à l'Hébreu dans les endroits où la Vulgate leur présentoit un sens obscur & difficile à pénétrer, & ils se sont écartés de cette respectable Version. L'Auteur a cru devoir s'y attacher uniquement ; sûr de ne s'éloigner jamais de la vérité en suivant un guide, dont l'intelligence & la fidélité ne peuvent être contestées.

Ce dessein certainement est louable, & tous les Catholiques doivent y applaudir. Par les vingt - six premiers Pseaumes qui vont paroître incessamment, & qui seront suivis des autres dans peu de tems, on jugera de la maniére dont il est exécuté. L'Auteur se flatte qu'on sera content de son travail. Et certainement le motif qui le lui a fait entreprendre, la grandeur du sujet qui l'a animé & qui l'a soutenu, donnent lieu d'espérer que Dieu bénira ses intentions.

Les Leçons de ſageſſe ſur les défauts des Hommes. Trois Volumes *in*-12. *A* Paris, *chez* Briaſſon, *Rue S.* Jacques, *à la Science, & à l'Ange Gardien.* M. D. CC. XLIII.

La premiére partie traite des Préjugés qui font ſouffrir pour des offenſes imaginaires, & des raiſons de ſupporter les offenſes mêmes qu'on ſuppoſe réelles.

Dans la ſeconde, on fait voir la fauſſeté des reſſources de l'impatience, & les vrais moyens de prévenir les peines, ou de les rendre plus ſupportables.

La troiſiéme partie fait connoître les utilités que nous pouvons retirer des défauts des autres pour notre propre perfection.

L'homme né pour être heureux, ſoupire ſans ceſſe, & preſque toujours ſans ſuccès après un bonheur qu'il ne peut trouver en ce monde, que dans l'aſſujettiſſement des paſſions à la raiſon. L'Ouvrage que nous annonçons lui fera connoître les ſources des troubles qui l'agi-

tent, des peines qui l'inquiétent, & lui fournira dans les peintures qu'il met ſous ſes yeux, le reméde aux maux dont il ſe plaint avec amertume. Les défauts ne ſont point diſſimulés, les tableaux ne ſont point flattés. L'Auteur paroît n'avoir pas cherché à plaire par complaiſance : il a voulu guérir. C'eſt notre ſenſibilité, notre impatience, notre amour propre qui nous attirent de la part de ceux avec qui nous vivons, les chagrins qui troublent notre repos, qui groſſiſſent les objets à nos yeux, qui nous irritent, & qui font notre tourment. C'eſt dans nous-mêmes qu'il en faut chercher la cauſe, c'eſt-là qu'il faut porter le reméde. En corrigeant nos défauts, ou nous corrigerons, du moins en partie ceux des autres qui nous choquent, ou nous apprendrons à les ſupporter. L'un & l'autre nous procurera cette paix, qui fait la douceur de la Société, & le bonheur de la vie. C'eſt le précis des *Leçons de Sageſſe*, expliquées dans ces trois Volumes, & appropriés aux

diverses situations où nous pouvons nous trouver.

Le neuviéme Tome de l'*Histoire Générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques de Dom Ceillier*, ne contient que l'Histoire de S. *Jean Christome*, & celle de *Théophile*, Patriarche d'*Aléxandrie*; mais ce dernier, de 806 pages, qui composent ce Volume, n'en occupe que 16: aussi restoit-il peu de choses à ajoûter à ce qu'on en avoit dit en parlant de S. *Chrysostome*, dont il avoit été l'ennemi & le persécuteur. D'autant plus qu'il a laissé peu d'écrits, ce qui fait l'objet principal de Dom *Ceillier*. Pour ce qui est du S. Evêque de *Constantinople*, après avoir donné sa Vie assez au long, pour remplir son dessein, il examine en détail, & avec beaucoup de soin tous ses Ouvrages qui sont en très-grand nombre, il en marque le sujet, l'occasion, & en donne des analyses.

Le dixiéme Tome est plus varié, & contient un assez grand

nombre d'Auteurs. Les principaux sont *Rufin* d'*Aquilée*, *Pallade* Evêque d'*Hélénople*, S. *Chromace*, Evêque d'*Aquilée*, ami particulier de S. *Jerôme*, qui lui a donné de grands éloges, ainsi que *Rufin* & S. *Chrysostôme*, dont il prit la défense contre la persécution de *Théophile*; *Jean* Evêque de *Jérusalem*, les Papes *Innocent*, *Zozime*, *Boniface*, S. *Sulpice Sévére*. Mais ceux qui occupent le plus de place dans ce Volume, sont S. *Jérôme*, & S. *Paulin*, Evêque de *Nole*. Il finit par une suite de Conciles du IV. siécle, & du commencement du V. Toutes les matiéres sont traitées dans ces deux Tomes comme dans ceux dont nous avons rendu compte. Nous les ferons mieux connoître par les Extraits que nous en donnerons.

M. *de Launay*, Chirurgien Juré à *Paris*, de l'Académie Royale de Chirurgie, demeurant rue des Prouvairs, du côté de la rue du Roule, a publié un Ecrit dans lequel il expose la Nature, les Signes, les cau-

ſes des Deſcentes, leurs différentes eſpéces, les accidens & les dangers auſquels elles expoſent; le moyen qui lui a paru le plus convenable & le plus ſûr pour y remédier, & pour en prévenir les ſuites facheuſes, & ſouvent funeſtes. C'eſt un bandage nouveau, approuvé par l'Académie Royale des Sciences. Il en marque l'uſage, ou la maniére de s'en ſervir, ſuivant les divers états de la Maladie; les précautions dont on doit uſer, pour qu'il ait l'effet qu'on ſe propoſe, & ce qui pourroit y mettre obſtacle. Enfin cet écrit inſtruira ſuffiſamment ceux qui s'addreſſeront au ſieur *de Launay*, de tout ce qu'ils doivent faire pour remédier à un mal très-commun, incommode, dangereux, & dont on guérit difficilement, quand il eſt un peu invétéré.

Le ſieur *Bunon*, Chirurgien Dentiſte, habile dans la connoiſſance des Maladies des Dents, & expert dans la guériſon; Auteur du Livre intitulé: *Eſſai ſur les Mala-*

dies des Dents, où il est traité des moyens de leur procurer dans la jeunesse une bonne conformation, & d'en assûrer la conservation pendant tout le cours de la vie, & d'un autre petit Ouvrage dont nous avons parlé il y a quelques mois, en rendant compte du premier, avertit qu'il demeure présentement rue de l'*Arbre-Sec*, vis-à-vis la rue *Bailleul*. Il va les matins en Ville, & on le trouve chez lui les soirs.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Octobre 1743.

ART. LXXV. Remarques de M. *Bellin*, Ingénieur de la Marine, sur les Cartes & Plans pour l'Histoire de la *Nouvelle France*. 2521

ART. LXXVI. Historia Généalogica da Casa Portuguesa. 2541

ART. LXXVII. Mémoire Historique sur la Vie & les Ouvrages de M. l'Abbé *Babin*, Doyen de la Faculté de Théologie d'Angers, &c. 2575

ART. LXXVIII. Le vrai Systême de Physique Générale de M. *Isaac Nevvton*, exposé, &c. Par le P. *Castel.* 2584
ART. LXXIX. Lettres Edifiantes & Curieuses. Recueil XXVI. 2631
ART. LXXX. Traité du Scorbut, Par M. Brescou du Mouret. 2655
ART. LXXXI. Histoire de l'Empire Ottoman. Par le Prince Démétrius Cantimir. 2663
ART. LXXXII. Nouvelles Litteraires. 2674

Errata pour le mois de Septembre 1743.

PAge 2354, ligne 8. il ne laisse d'avoir, *lisez*, il ne laisse pas.

2402. lig. 16. *Nathanaelum*, *lisez*, *Nathanaelem.*

2407. lig. 21. Astigagés, *lisez*, Astiagés.

2437. lig. 10. pour ceux, *lisez*, pour eux.

2440. lig. 13. de Lettres, *lisez*, des Lettres.

Octobre 1743.

2441. lig. 10. suivante du P. *lisez*, est du P.

2453. lig. 26. Cœur Doux, *lisez*, Cœurdoux.

2454. lig. 3. leur principale, &c. *lisez*, la principale beauté, & le plus grand prix.

2458. lig. 3. y ont réduits, *lisez*, réduit.

Ibid. pr., *lisez*, par.

Ibid. lig. 22. terme, *lisez*, termes.

2460. lig. 7. place distingué *lisez*, distinguée.

2498. lig. 12. *Sauvreté*, lisez, *Sauveté*.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calandre, près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS,

Novembre 1743.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *a Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérenissime Monseigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Novembre 1743.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XLIII.

Avec Approbation & Privilége du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v.
1702.	12.	v.	1724.	12.	v.
1703.	12.	v.	1725.	12.	v.
1704.	12.	v.	1726.	13.	v.
1705.	12.	v.	1727.	12.	v.
1706.	12.	v.	1728.	12.	v.
1707.	12.	v.	1729.	12.	v.
1708.	12.	v.	1730.	12.	v.
1709.	12.	v.	1731.	12.	v.
1710.	12.	v.	1732.	12.	v.
1711.	12.	v.	1733.	12.	v.
1712.	12.	v.	1734.	12.	v.
1713.	12.	v.	1735.	14.	v.
1714.	12.	v.	1736.	15.	v.
1715.	12.	v.	1737.	13.	v.
1716.	12.	v.	1738.	13.	v.
1717.	12.	v.	1739.	14.	v.
1718.	12.	v.	1740.	13.	v.
1719.	12.	v.	1741.	12.	v.
1720.	5.	v.	1742.	12.	v.
1721.	12.	v.	1743.	11.	v.
1722.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Novembre 1743.

ARTICLE LXXXIII.

REMARQUES DE M. Bellin, *Ingénieur de la Marine, sur les Cartes qu'il a dressées pour l'Histoire de la* Nouvelle France. *Suite de l'Article* LXXV, *au mois d'Octobre.*

JE ne crois pas devoir pousser plus loin l'analyse de la partie Orientale du Canada ; ce qu'on vient de voir suffit pour faire connoître les recherches que

j'ai été obligé de faire ; le travail, qui en a résulté ; & le dégré de confiance, qu'on y peut avoir, je dis le dégré de confiance ; car il s'en faut bien que ma Carte soit au point, où je la souhaiterois : les connoissances suffisantes m'ont manqué dans quantité d'endroits. Mais je ne crois pas qu'il soit possible de faire mieux, quant à présent. Ainsi il ne me reste plus qu'à dire un mot sur les longitudes.

L'Observation Astronomique de Baston, & celle de Quebec, sont les points fixes, ausquels je me suis assujetti. J'aurois fort souhaité d'avoir une bonne observation à l'Isle de Terreneuve, ou à l'Isle Royale : On sent de quelle importance elle seroit pour fixer la longitude de ces parties, de façon, qu'on ne pût rien y opposer.

Je sçais que quelques Géographes, & sur-tout les Anglois, prétendent que Quebec est plus Occidental que Baston d'environ 40 ou 44 minutes ; mais je ne vois pas sur quel fondement.

Novembre 1743.

J'ai examiné l'Observation de l'Eclipse de Lune, faite à Quebec par M. Deshayes, sur laquelle la longitude de cette place a été déterminée 72 dégrés 13 minutes plus Occidentale que Paris, & je l'ai comparée avec celle de Baston, qui est de 72 dégrés 55 minutes. J'ai trouvé que cette différence s'accordoit fort bien avec celle, qui résultoit des remarques des Voyageurs; avec les routes, que nous avons de Quebec à Baston; & enfin avec la discussion Géographique la plus exacte, qu'on puisse faire aujourd'hui, M. Delisle dans sa Carte de l'Amérique de 1722, a suivi ces longitudes. Malgré cela, je suis prêt d'abandonner mon sentiment, & de me rendre à toute autre longitude pour Quebec, dès quelle me paroîtra prouvée. A l'égard de la longitude de Baston, elle est universellement reçue.

Il est bon de remarquer, que partant de Baston, & suivant les Côtes d'Acadie & de Terreneuve jusqu'au Cap de Rase, les routes

& les diſtances tirées des Journaux des meilleures Navigateurs déterminent ce Cap par les 53 dégrés 10 minutes à l'Occident du Méridien de Paris, tandis que la Carte Angloiſe de Popple, le met par les 56 dégrés à l'Occident du Méridien de Londres, ce qui revient au cinquante-huitiéme dégré 25 minutes de celui de Paris. C'eſt une différence en longitude de 5 dégrés 15 minutes.

Ce n'eſt pas là le ſeul endroit, où l'on trouvera des différences conſidérables en longitude, entre la Carte Angloiſe & la mienne : en voici une bien plus forte encore. Entre Quebec & le Fort de *Rupert*, qui eſt dans la partie Orientale du fond de la Baye d'Hudſon, je n'ai trouvé qu'environ 6 dégrés de différence en longitude. La Carte de Popple en marque 14, j'avoue que cette prodigieuſe différence me ſurprend ; je voudrois ſçavoir ſur quels mémoires il a travaillé, & ce qui peut l'avoir jetté dans une pareille erreur.

Novembre 1743.

Je puis assûrer que j'ai discuté cette partie avec toute l'attention, dont je suis capable. Tous mes Manuscrits * s'accordent à ne donner que 6 à 7 dégrés entre Quebec & le fond de la Baye d'Hudson. Le sieur Franquelin, Géographe du Roi, qui a passé sa vie dans le Canada, qui a parcouru plusieurs parties de ce grand Pays, & qui a vécu & conversé avec ceux, qui en faisoient les découvertes; dans ses Mémoires & dans les Cartes, qu'il envoyoit aux Ministres, n'a jamais mis que 6 dégrés de longitude entre Quebec & la Baye d'Hudson, d'où il résulte que le Fort de Ru-

* J'ai les remarques de Louis Joliet, qui a fait le Voyage de la Tadoussac à la Baye d'Hudson en 1678, par le Lac des Mistassins, & la Riviére de Rupert, & qui a dressé une Carte de sa route; & le Voyage de Pierre Allemand, qui a fait la route par les Terres de Quebec à la Baye d'Hudson, & qui en a envoyé la Carte à M. de Seignelay en 1688. Ce même Voyageur a fait aussi deux autres Voyages de Quebec à la Baye d'Hudson par Mer.

pert est au plus par les 78 dégrés 20 ou 30 minutes de longitude Occidentale, au lieu que la Carte Angloise le met par les 87 dégrés 30 minutes.

La Baye d'Hudson est assez considérable pour meriter d'être reconnue, & comme on n'en a point de Cartes exactes, j'en donne ici une, que j'ai dressée sur les Mémoires & les Journaux de plusieurs Navigateurs; & pour rendre plus sensibles toutes les Isles, qui sont au fond de cette Baye, j'en ai fait une petite Carte particuliére.

Je ne ferai point l'analyse de cette partie, je remarquerai seulement que la partie Occidentale de cette Baye depuis le soixantiéme dégré de latitude, en allant vers le Nord, a été jusqu'ici inconnue. On croyoit même qu'il pouvoit y avoir un passage par là dans la Mer du Sud. Les derniéres découvertes des Anglois ont éclairci ce point de Géographie, ainsi qu'on le peut voir sur ma Carte, & c'est sur le Journal & la Carte du Pilote Midle-

ton, qui a été chargé de cette découverte en 1741, & qui m'a été envoyée d'Angleterre, que j'ai travaillé.

Paſſons à la partie Occidentale du Canada, je veux dire à la Carte des Lacs. On ſera peut-être ſurpris de me voir avancer que je n'ai pû tirer aucun ſecours de nos Géographes les plus habiles, ni des ſieurs Sanſon, ni du P. Coronelli, ni du ſieur Delille, tous Géographes du premier ordre, & à qui nous ſommes redevables des meilleures Cartes, que nous avons aujourd'hui. Ils ne m'ont rien fourni dans leurs Ouvrages, dont j'aye pû faire ici le moindre uſage. Pour en être convaincu, il ne faut que jetter les yeux ſur ma Carte & la comparer avec ce que chacun d'eux a donné ſur cette partie.

Quoique je n'aye pas envie de faire une analyſe particuliére de cette Carte, je crois devoir m'y arrêter quelques inſtans, pour la ſatisfaction de ceux, qui aiment la Géographie, & me juſtifier en quelque

façon de n'avoir pas suivi de si grands Maîtres, & qui avoient bien plus d'acquit que moi en ce genre d'étude.

Rien de plus commun & de plus facile, que de faire des Cartes, rien de si difficile que d'en faire de passables. Un bon Géographe est d'autant plus rare, qu'il faut que la Nature & l'Art se réunissent pour le former. Il doit tenir de la premiére la mémoire, l'amour pour le travail, la patience, & un esprit d'ordre & d'arrangement; de l'autre, des connoissances suffisantes dans la Géométrie & dans l'Astronomie; après lesquelles vient l'étude longue & stérile des Voyageurs, la discussion critique de leurs Relations & de leurs Journaux; sources continuelles d'incertitude & d'erreurs, que souvent le travail le plus assidu ne sçauroit vaincre : joignez à cela quelque intelligence des Langues Etrangeres.

Est-il aisé de réunir toutes ces parties, sans lesquelles cependant on ne peut guéres se flatter de réuss-

sir ? On doit donc quelqu'indulgence aux fautes, qui échappent à ceux, qui se livrent à cette Science, & je sçais que j'en ai plus besoin qu'un autre.

Revenons à ma Carte des Lacs, j'ai tiré du Journal du R. P. de Charlevoix la plus grande partie de ce qu'on y trouvera de bon. Ce Voyageur a traversé dans toutes leur longueur le Lac *Ontario*, le Lac *Erié*, le Lac *Huron*, & le Lac *Michigan*. Par tout, la Boussole à la main, il a relevé les principaux gisemens de pointe en pointe; toutes les fois que le tems lui a permis, il a observé la hauteur du Pole. Il a estimé avec le plus de précision, qu'il étoit possible, les distances d'un lieu à un autre. Enfin il n'a rien négligé de tout ce qui pouvoit servir à la connoissance de ce Pays.

Qu'on ne soit donc point surpris de voir que je fais courir le Lac Ontario, Est & Ouest, tandis que la Carte de la Louisiane de M. Delisle, le fait courir Est-Nord-Est, & Ouest Sud-Ouest, & la Car-

te de Popple Nord-Eſt & Sud-Oueſt; cette derniére marque le Fort de *Cataroconi*, à l'entrée du Lac Ontario, près d'un dégré trop Septentrional.

On trouvera ſur ma Carte ſeize Riviéres, qui ſe déchargent dans l'étendue de la Côte Méridional du Lac Ontario, parmi leſquelles il y en a une, qu'on prétend avoir 100 lieues de cours, dont il n'y a pas la moindre trace ſur la Carte Angloiſe, ni ſur celle de Delille.

J'ai travaillé avec le même ſoin le Lac Erié & le Lac Huron, cependant la Côte du Sud du premier & celle du Nord du ſecond, ne me paroiſſent pas trop bien connues, & je ne ſuis point content de ce que j'en ai donné : mais il ne m'a pas été poſſible de faire mieux.

Au Sud du Lac Erié, j'ai marqué quatre Riviéres, qui n'en ſont éloignées que d'une lieue ou deux, par leſquelles on peut deſcendre dans l'*Ohio*, ou la *Belle Riviére*. Il n'y a point de Cartes, où elles ſoient marquées. J'ai changé auſſi

le cours de l'Ohio & de la Riviére *Ouabache*. Je dois ces connoissances aux Manuscrits du Dépôt, parmi lesquels il y en a quelques-uns de M. de la Salle, que l'on sçait avoir traversé plusieurs fois ces Cantons ; & ceux, qui me manquoient, m'ont été communiqués par M. le Baillif, Auditeur des Comptes, arriére-neveu de ce fameux Voyageur, qui a sacrifié son bien & sa vie pour la découverte de la Louïsiane.

Le Fort de Michillimakinac, & le Détroit du Saut de Sainte Marie, qui fait la communication du Lac Huron avec le Lac Supérieur, m'a paru curieux & entiérement ignoré des Géographes ; cela m'a engagé d'en faire une petite Carte particuliére, celle des Lacs n'étant pas en assez grand point pour rendre ces détails Géographiques bien sensibles.

Le Lac Michigan est assujetti aux Observations de latitude, qui ont été faites à l'entrée du Détroit, qui fait la jonction de ce Lac avec le Lac Huron, & auprès de la Ri-

viére de S. Joseph, ce qui détermine sa longueur du Nord au Sud. J'ai des remarques sur le gisement de la Côte Orientale, & sur les Riviéres, qui s'y déchargent, & ce sont les fruits du Voyage de notre Auteur, aussi bien que les latitudes. Desorte que j'ai fait courir cette Côte au Sud - Sud-Est, au lieu que la Carte de Delille la fait courir au Sud - Sud-Ouest; d'où il résulte plus de 60 lieues de distance entre le Lac Erié & le Lac Michigan, tandis qu'il ne peut y avoir qu'environ 45 lieues. (*a*)

(*a*) Je remarquerai ici que dans le Journal, page 312 en parlant de la Côte Orientale du Lac Michigan, on trouve: *Je traversai une Baye, qui a trente lieues de profondeur*, il faut lire *trois lieues*. (*b*) L'inspection de la Carte fera sentir la nécessité de la correction.

(*b*) Il y a bien de l'apparence que l'erreur est dans le mot de *profondeur*, au lieu duquel il faut dire de *circuit*. Car l'Auteur se souvient très-bien de n'avoir pas mis *trente* pour trois. Il se peut faire aussi que la Baye ne suive pas toujours le même Rhumb de vent, & que de l'Orient on tourne au Midi. Alors il n'y aura point d'erreur.

Le cours de la Riviére de S. *Joseph*, les ſources du *Theakiki*, & celle de la Riviére Ouabache, ne ſont pas bien dans la Carte de Delille; j'ai changé tout cela, & je ſuis en état de rendre compte de ces changemens. Je ne dis rien ici de la Carte Angloiſe, qui dans toute cette partie n'eſt qu'une copie un peu défigurée de celle de Delille.

Le Lac Supérieur, le plus grand & le plus conſidérable de ceux, que nous connoiſſons dans l'Amerique, n'eſt pas bien ſur toutes les Cartes, & l'on peut voir du premier coup d'œil combien j'y ai fait de changemens. Les Mémoires particuliers, qui ſont au Dépôt, m'ont donné les moyens de le repréſenter un peu plus fidélement, qu'on ne l'a vû juſqu'à préſent: cependant je crois qu'il faut attendre encore d'autres éclairciſſemens; car toutes les parties ne m'en paroiſſent pas également conſtatées: mais c'eſt toujours beaucoup pour la Géographie de ces Pays-là, que de commencer à la développer.

Novembre 1743.

Il est inutile de remarquer que les François sont les seuls, qui puissent donner des connoissances fidéles de ces Lacs; les noms des Isles, qui y sont répandues, & des Riviéres, qui s'y déchargent, & qui sont les unes & les autres en grand nombre, font voir que ce n'est qu'à nos Voyageurs, qu'on est redevable de leurs découvertes.

Avant que de quitter la Carte des Lacs, il est bon d'observer que j'ai donné plus de 21 dégrés de longitude depuis l'entrée du Lac Ontario, jusqu'au fond du Lac Supérieur. Je crois que c'est un peu trop; c'est le détail des routes, & l'estime des Voyageurs, qui m'ont jetté si fort vers l'Ouest; j'ai remarqué que dans tout le Canada, les lieues sont très-petites; la difficulté des chemins en est sans doute la cause; d'ailleurs le nombre de détours, qu'il faut faire en remontant une Riviére, ou en côtoyant un Lac, augmentent de beaucoup le chemin, sans augmenter les distances; ainsi il n'est point étonnant que le Géo-

graphe, qui a ſuivi ſes Itinéraires, ne ſe trouve trop d'étendue, lorſqu'il veut rapporter ſa Carte au Ciel, c'eſt-à-dire, y marquer les latitudes & les longitudes. Le ſeul moyen d'y remédier, eſt d'avoir quelques Obſervations de latitudes & de longitudes; ce ſont des points fixes, dont la Géographie ne peut ſe paſſer, & ſa perfection dépendra toujours du nombre de ces ſortes d'Obſervations.

Il ne me reſte plus qu'à dire un mot ſur la Carte de l'Amérique Septentrionale, que j'ai miſe à la tête de cet Ouvrage. On auroit peut-être ſouhaité de trouver ici une grande Carte, où toutes les parties euſſent été plus ſenſibles & mieux développées, & j'aurois été bien plus ſatisfait, ſi j'avois pû le faire; mais on a vû les raiſons, qui m'ont forcé de me borner aux grandeurs convenables à un *in*-4°. & un *in*-12. Il ne faut donc regarder cette Carte, que pour y voir la ſituation, que les diverſes Parties, que nous avons données ſéparément, ont entr'elles.

Novembre 1743.

Le tout qu'elles forment sur le Globe de la Terre, & leur rapport au Ciel. Cependant je puis dire que, quoiqu'à petit point, & par conséquent peu susceptible de détails, elle mérite quelque attention, tant par les choses neuves, qui s'y trouvent, que par les corrections, qu'on a faites sur les précédentes.

1°. Le Golphe du Méxique, & les Isles de l'Amérique y sont assujettis à plusieurs Observations sûres de longitude & de latitude. Les Journaux des Navigateurs m'ont fourni le gisement des Côtes & des Isles de proche en proche; de sorte que je suis en état de prouver la justesse de la plûpart des positions. Ainsi, qu'on ne soit pas surpris de trouver cette partie de ma Carte, si différente de tout ce qui a paru, & sur-tout de celle de M. Popple. Je n'ai point envie de faire la critique de cette derniére; je remarquerai seulement qu'entre Carthagène & Portobello, elle marque 6 dégrés de longitude, & qu'il n'y a que 4 & 10 minutes au plus; c'est

assûrément une grande erreur en Géographie de mettre 120 lieues d'un endroit à un autre, lorsqu'il n'y en a guéres plus de 80. La Havane y est par les 83 dégrés 10 minutes du Méridien de Londres, ce qui revient à 85 dégrés 35 minutes du Méridien de Paris. L'Observation Astronomique, qui y a été faite, la détermine à 84 dégrés: c'est un dégré 35 minutes de différence. L'Isle de S. Domingue n'a qu'environ 100 lieues de longueur de l'Est à l'Ouest; la Carte de Popple y met 130 lieues. Elle donne à l'Isle de Cuba 240 lieues de la pointe de Messi au Cap S. Antoine, & il n'y en a que 200 au plus. La Vera Crux, au fond du Golphe du Mexique, est déterminée par Observation Astronomique à 100 dégrés à l'Occident du Méridien de Paris: cette Carte met la Vera Crux par les 100 dégrés du Méridien de Londres, ce qui revient au 103 dégrés 25 minutes de celui de Paris. Enfin je ne finirois point, si je voulois relever toutes

les erreurs, qui se sont glisées dans cette Carte sur le Golphe du Mexique, & les Isles de l'Amérique; & un de mes étonnemens; c'est qu'un de nos plus habiles Géographes se soit laissé prévenir en faveur de cette Carte au point de publier une copie de cette partie, qu'il a prétendu rendre à l'usage des Navigateurs, où il a laissé subsister toutes les fautes, mêmes les plus préjudiciables à la Navigation, lesquelles, avec le moindre examen, ne pouvoient manquer de sauter aux yeux d'un homme de l'art.

2°. La Louïsiane & le cours du Fleuve Micissipi, auroient mérité un tout autre détail, que celui, qu'il m'a été possible de faire entrer dans une Carte générale, & je m'y serois livré avec d'autant plus de plaisir, que j'ai beaucoup de matériaux à pouvoir mettre en œuvre, mais comme cela m'auroit jetté un peu loin, & auroit multiplié les Cartes: je me suis contenté de charger en quelques endroits ma Carte générale de façon, qu'on y trouvât

ce qui m'a paru de plus intéressant & de plus nécessaire à l'intelligence de l'Histoire. J'ai fait plus, j'ai donné quelques morceaux particuliers, que j'ai cru devoir faire plaisir au Public. Par exemple, on y trouvera une Carte d'une partie de la Côte de la Louïsiane & de la Floride, depuis la nouvelle Orleans jusqu'à S. *Marc d'Apalache*, une petite Carte des embouchures du *Micissipi*, un Plan de la *Nouvelle Orleans*, & un de *la Baye de Pensacola.**

Les Observations Astronomiques, qui ont été faites à la Nouvelle Orleans & à l'Isle Dauphine, m'ont servi à placer la Côte de la Louïsiane par sa véritable latitude & longitude. M. Baron nous a donné celle de la Nouvelle Orléans par les 92 dégrés 16 minutes à l'Occident du Méridien de Paris. Et la Société Royale de Londres nous

* Depuis que ce Mémoire est donné à l'impression, M. Bellin a fait une Carte particuliére de la Louïsiane, & on la trouvera au second Vol. de cette Histoire.

donne celle de l'Isle Dauphine de 90 dégrés 25 minutes. Cette derniére est fort différente de celle, qui résultoit des Observations Astronomiques, que le P. Laval y avoit faites en 1720, & qui étoit de 103 dégrés, mais on a sçu depuis que l'erreur venoit du dérangement de sa Pendule, ce qu'il ignoroit alors; erreur, dont M. Delille s'apperçut par ses détails Géographiques, & sur laquelle il donna un fort bon Mémoire, qui est inséré dans les Mémoires de l'Académie de l'année 1726. Cependant M. Delille n'avoit point alors d'Observations immédiates, comme nous les avons aujourd'hui, & voilà pourquoi dans sa Carte de la Louïsiane, qu'il a publiée en 1718. Il a mis la nouvelle Orléans par 94 dégrés 15 minutes à l'Occident du Méridien de Paris, c'est-à-dire 2 dégrés trop à l'Occident. La Carte de Popple la met par 93 dégrés 40 minutes du Méridien de Londres, qui revient au 96 dégrés 5 minutes du Méridien de Paris; erreur bien plus con-

ſidérable, & qui ne ſe peut excuſer dans M. Popple, qui devoit avoir connoiſſance, en dreſſant ſa Carte, des deux Obſervations Aſtronomiques, que nous venons de rapporter.

Je ne parlerai point du détail de la Côte depuis la nouvelle Orléans juſqu'à S. Marc d'Apalache, que j'ai tiré de nos meilleurs Navigateurs, & ſur-tout du Journal du R. P. de Charlevoix. On verra que j'ai profité des remarques qu'il a eu occaſion de faire ſur pluſieurs endroits de cette Côte, dont avant lui on n'avoit preſque point de connoiſſances. Il nous fait connoître, par exemple, l'*Iſle des Chiens*, à 10 lieues de S. Marc d'Apalache, & le paſſage qui eſt entre la Terre-Ferme, & cette Iſle, qui a 9 à 10 au moins de longueur. Ce qui n'eſt marqué ſur aucunes Cartes.

J'aurois beaucoup de choſes à dire ſur ces vaſtes contrées, qui ſont à l'Orient & à l'Occident du Fleuve Miciſſipi; ſur les Riviéres, qui les arroſent; les Nations, qui les habitent; les Voyageurs, qui les ont

parcourues ; & la maniére dont les Cartes nous les repréſentent ; mais cela demanderoit une Diſſertation particuliére, & je ſuis obligé de finir celle-ci, qui n'eſt déja que trop longue. Peut-être quelque jour aurai-je occaſion de travailler ſur cette partie, & de m'étendre autant que le ſujet me paroît l'exiger. Cependant avant que de finir, il faut néceſſairement dire un mot ſur les Pays, qui ſont à l'Oueſt & au Nord de nos Lacs du Canada, dont la Géographie eſt très-imparfaite, pour ne pas dire entiérement ignorée.

Il n'eſt pas douteux, ſelon moi, qu'à l'Occident du Canada on ne trouve la Mer, qui ſépare cette partie de l'Amérique de l'Aſie, que nous nommons *Mer de l'Oueſt*, mais qui eſt proprement la Mer du Sud, & j'ai lieu de croire qu'elle n'eſt pas éloignée de plus de 300 lieues du Lac Supérieur ; il eſt même preſque certain qu'il y a une ſuite de Lacs & de Riviéres, par leſquelles on peut communiquer du Lac Supérieur avec cette Mer.

Novembre 1743.

Ce n'eſt pas d'aujourd'hui, que l'on a raſſemblé diverſes conjectures, qui ſembloient prouver l'exiſtance & la découverte d'une Mer dans cette partie, il ne faut que voir ce que dit Gomara (Liv. 6. Chap. 18.) des Eſpagnols, qui virent la Mer, quand ils furent à Quivira, & qu'ils apperçurent même des Vaiſſeaux ſur la Côte. Jean de Laet (Chap. du nouveau Mexique) parlant du Voyage de Vaſq Coronat, dit que les Habitans de *Cibola*, qui ſont un peu à l'Occident du nouveau Mexique, vont chercher des cuirs de bœufs à huit journées de chez eux, du côté du Nord; & Ramuſio (tom. 3. pag. 359.) qui rapporte auſſi ce Voyage, dit que les Plaines, dans leſquelles ils les vont chercher, ſont du côté de la Mer. Wysfliet (dans ſa Deſcription du nouveau Monde au Titre *Quivira* & *Anian*) marque une Mer au Nord de la Californie & du nouveau Méxique, ajoûtant que les Côtes de Quivira ne ſont connues, qu'en quelques endroits, parce quelles ſont hors de toutes les routes

des Navigateurs. Nicolosi, dans son Hercule Sicilien, marque aussi une Mer au Nord du nouveau Méxique. J'ignore sur quels Mémoires cet Auteur a travaillé, mais je sçais qu'il a eu communication de ceux, que l'on envoye à la Congrégation de la Propagande. On peut encore voir ce que dit Purchas sur cette Mer (Tome 3. de ses Navigations) Joignez à ces diverses Relations celle du Voyage de Martin d'Aguilard, & de l'entrée, qu'il découvrit au Nord de la Californie. De tout cela il me paroît qu'on doit hardiment conclure l'existence d'une Mer au Nord de la Californie & du nouveau Méxique, & par conséquent à l'Ouest du Canada.

Je pourrois encore rapporter les connoissances, que nos Navigateurs François & des Missionnaires ont euës de cette Mer par leur commerce avec les Sauvages; mais cela seroit trop long. Il suffit que l'on sçache que c'est de quelques Mémoires particuliers, & qui ne sont point encore publiés, que j'ai tiré les noms & les situations de ces Ri-

viéres & de ces Lacs, que j'ai marqués à l'Oueſt du Lac Supérieur, & ſur leſquels j'attends des éclairciſſemens. A l'égard du Lac des *Aſſiniboils*, & de celui *des Criſtinaux*, les Relations que l'on en a, ſont très-incertaines, pour ne pas dire fabuleuſes. Et il me paroît que c'eſt auſſi le ſentiment du R. P. de Charlevoix (page 184. de ſon Journal) où il parle du Pays des Aſſiniboils. Cependant je n'ai pas laiſſé de les marquer, les ayant trouvés ſur une Carte manuſcrite du ſieur Franquelin, dont j'ai parlé ci-devant, & qui devoit connoître ces parties mieux que perſonne. Ainſi l'on y ajoûtera telle foi que l'on jugera à propos. *

* L'Auteur de l'Hiſtoire & du Journal a de bonnes raiſons de croire que ce n'eſt point par cette route, que l'on ira plus ſûrement & plus promptement à la Mer, dont il s'agit. Il s'en eſt expliqué en pluſieurs endroits de ſon Journal, & il apporte de bonnes preuves de ce qu'il avance.

ARTICLE LXXXIV.

HISTOIRE DE L'EMPIRE Ottoman, où se voyent les causes de son aggrandissement & de sa décadence, &c. Par le Prince Démétrius Cantimir. *Suite de l'Article* LXXXI. *au mois d'Octobre.*

MAhomet II. porta la puissance Ottomane encore plus loin que ses prédécesseurs. Il commença son régne par une action bien hardie & bien glorieuse. Il osa tenter le Siége de Constantinople. Cette Ville si célébre, si bien fortifiée par la nature, par l'art, défendue par une Armée plus nombreuse que la sienne, & malgré ses deux Ports, fut forçée par le Sultan, & ce Siége si ancien de l'Empire d'Orient fut renversé, pour faire place à celui des Ottomans. Ils n'avoient point encore eu de Prince plus intrépide & plus hardi, son ambition égala son bonheur, elle fut extrême, elle alla aussi loin qu'elle pouvoit aller,

& elle l'emporta quelquefois. A la tête de toutes les forces de l'Empire, il passe le Bosphore, il menace tout l'Orient, son imagination échauffée lui fait voir toute l'Asie tremblante à ses pieds, & chargée de fers, il se livre à de violens transports, son sang s'allume dans ses veines, la fureur bouleverse ses sens, la goûte lui prend, d'autres symptômes surviennent, elle remonte, & elle l'étouffe. L'Empire de Constantinople ne fut pas le seul qu'il soumit par la force de ses Armes; il conquit encore celui de Trebisonde, il ne se lassa jamais de faire la Guerre, & fut presque toujours vainqueur, il subjuga douze Royaumes, & prit plus de deux cens Villes. Toutes ces nouvelles possessions le rendirent le Prince le plus puissant de l'Europe; & comparable aux plus grands Héros, si ses débauches n'avoient pas terni ses plus belles actions; notre Auteur les fait valoir, mais il semble qu'il n'ose toucher à ses vices. Comment peut-il dire qu'il ne manquoit

pas aux devoirs de ſa Religion, il n'en connoiſſoit, & n'en pratiquoit aucune. Il ne dit pas un mot de ſes cruautés, ni de ces quatorze Pages, qu'il fit éventrer pour un melon dérobé, ni de cette belle Grecque qu'il frappa de ſon Cimetere, & étendit morte à ſes pieds, parce qu'on le ſoupçonnoit de la trop aimer. Il n'y eut jamais de Prince plus ſage, ni plus emporté, plus brave, ni plus efféminé, plus colére & plus de ſang froid, plus eſclave, & plus maître de ſes paſſions, quand il vouloit, il admiroit la Religion Chrétienne, & il avoit les Chrétiens en horreur; il étoit ſçavant, il entendoit & parloit pluſieurs Langues, il eut toutes les belles qualités de l'eſprit, & toutes les mauvaiſes du cœur, & il s'en ſervit pour faire beaucoup plus de mal que de bien. C'eſt ſous ſon régne que fut trouvé ce beau Diamant, qui n'a point ſon pareil dans dans le monde pour ſa groſſeur & pour ſon éclat, on le conſerve parmi les joyaux du Grand Seigneur, & il péſe, à ce qu'on dit, cent-vingt ſcrupules.

Novembre 1743.

L'Hiſtoire de Bajazet, ſecond du nom, n'a rien de fort remarquable. Notre Auteur en fait un dévot Muſulman. Avant que de porter la Couronne Impériale, il voulut faire le pélerinage de la Meque. Il avoit un frere nommé Zizime, beaucoup plus ambitieux que dévot : ſa révolte, ſes avantures, ſa fuite & ſa mort chez les Princes Chrétiens, ſont le morceau le plus curieux de ce Régne. Ces deux freres Ottomans formerent deux partis, qui troublerent toute la Turquie, les Chefs des deux factions firent valoir le mieux qu'ils purent les droits des deux Princes ; les Partiſans de Bajazet, diſoient, que la nature parloit pour lui, qu'il étoit l'aîné, & qu'on ne pouvoit, ſans injuſtice, lui oter la Couronne, pour la mettre ſur la tête de ſon cadet. Les amis de Zizime convenoient, que Bajazet étoit l'aîné, mais ils ne convenoient pas qu'il eût aucun droit à la Couronne Impériale. L'un n'eſt que le fils de Mahomet, diſoient-ils ; l'autre eſt le fils de l'Em-

pereur. Bajazet naquit avant que Mahomet portât le Sceptre, Zizime est venu au monde depuis que son pere a hérité de l'Empire des Turcs, & conquis celui des Grecs; l'un est né sur le Trône, & l'autre n'est pas digne d'y monter. Les deux factions s'échaufférent, les deux Princes furent proclamés Sultans, l'un à Constantinople, & l'autre à Pruse; les Bachats, les Janissaires, les Grands de la Porte prirent parti, selon leur inclination, & il y eut bien du sang répandu; le parti de Bajazet fut le plus fort, Zizime risqua la Bataille & la perdit; il se retira en Egypte; le Soudan le reçoit bien; mais il l'amuse de belles paroles, Zizime prend son parti, il quitte l'Asie, il erre de Place en Place, de Rivage en Rivage; il trouve un Vaisseau qui fait voile pour l'Italie, il s'y embarque, & se rend à Rhodes. Je ne sçai pourquoi l'Auteur ne parle pas de la Lettre qu'il écrivit à son frere, conçue à peu près en ces termes.

LE ROI ZIZIME au Roi Bajazet, son cruel Frere.

Si je fais un crime en me réfugiant chez les Chrétiens, & sur-tout chez les Chevaliers de Rhodes, nos ennemis mortels; c'est toi qui me force d'y chercher un azyle pour sauver ma vie; si Mahomet notre Pere avoit prévû que tu dusses un jour flétrir de la sorte l'honneur du nom Musulman; il auroit été ton bourreau lui-même, j'espere que le Ciel me vengera de ta tyrannie, & que notre grand Prophête hâtera le supplice que tu mérites.

Le Grand Maître le reçut en fils d'Empereur, & en Roi. Il ne demeura pas long-tems à Rhodes, il y craignit le fer & le poison des Turcs, ou des Grecs renégats, il pria le Grand Maître de le laisser passer en France; Pays qui ne porte point de monstres, & où le poison est inconnu, comme parle *Caour-*

ſin : Ubi monſtra non gignuntur, & ubi Toxici tabes ignoratur. Le Roi le reçut aſſez froidement, il demeura quelque tems en France, le Pape Innocent huitiéme fit de fortes inſtances pour le faire transférer à Rome, le Roi y dönna les maïns, mais ce Prince le redemanda dans la ſuite, il ſongeoit après la conquête de Naples, à porter ſes Armes au Levant, à y exciter des diviſions en mettant Zizime à la tête d'un parti, & à chaſſer Bajazet de Conſtantinople, mais la mort du Prince Turc rompit toutes ces meſures. Cette mort fut un myſtére. Les uns l'attribuérent à un excès de débauche, il y en eut qui dirent que les Vénitiens corrompus par l'argent des Turcs, lui avoient fait donner du poiſon ſécrétement, pluſieurs accuſerent le Pape de l'avoir livré tout empoiſonné à Charles huit; notre Auteur le fait mourir d'un genre de mort inconnu à toute la France & à toute l'Italie. Il prétend que ce fut un renégat Itaen qui lui coupa la gorge en le

rasant. Son adresse à manier le rasoir l'avoit élevé au poste de Barbier du Sultan, il sçût que l'intention du Grand Seigneur étoit de se défaire de Zizime, & que le Grand Visiriat devoit être le prix de ce crime, il n'en fallut pas davantage pour enhardir ce malheureux. Il quitte son habit de Turc, s'embarque pour l'Italie, & arrive à Naples; le bruit s'y répand qu'il étoit venu de Turquie un Barbier excellent, Zizime veut le voir, le questionne, & le prend à son service; l'Italien rusé fait personnage pendant quelque tems, & un jour que Zizime s'endormit, tandis qu'on le rasoit, il saisit le moment, & lui coupa la gorge; il banda la playe avec un mouchoir, sortit de la chambre, dit que le Prince est endormi, & défend qu'on le réveille. Il s'évade, part pour Constantinople, & la mort du jeune Prince Ottoman confirmée, lui mérite la dignité de Grand Visir. Est-il possible qu'une pareille scene ait été ignorée dans le lieu même où

elle se passa, & que les Historiens Turcs ayent eu des Mémoires que personne n'a vus.

Vers le milieu du régne de Mahomet quatriéme, commence la seconde partie de cette Histoire, où l'Auteur fait voir la décadence de l'Empire Ottoman ; c'est à la levée du Siége de Vienne qu'il en fixe l'époque. Les arrangemens, les préparatifs, les tentatives, les attaques, les approches de l'Armée, les desseins du Grand Visir, les remontrances, les oppositions des *Bachas*, sont ici fort amplement détaillées, & on lira dans les Notes, & dans cette Relation Historique un grand nombre d'Anecdotes, qu'on ne trouve point ailleurs ; ce ne fut point Tekeli qui conseilla le Siége de Vienne, comme le prétendent les Auteurs Chrétiens. Consulté sur cette Expédition, c'est ainsi qu'il parla. « Invincible Visir, toutes » les grandes entreprises de la na» ture de celle qui vous occupe » aujourd'hui, ne peuvent vous pro» mettre un heureux succès sans

» trois choses, l'*argent*, les *hommes* ;
» & plus que tout cela, la *pruden-*
» *ce*, qui est l'ame de toutes les ac-
» tions. L'argent est l'aiguillon qui
» a[illegible] le Soldat, c'est l'amorce
» q[illegible] l'Etranger à notre par-
» ti ; les hommes surmontent les
» obstacles qu'opposent les Enne-
» mis, & font disparoître leurs Ar-
» mées ; la prudence met des bor-
» nes à l'ardeur des grandes ames,
» & fait perdre au Héros une par-
» tie de son feu. Sans cette vertu,
» les plus grands trésors, & les for-
» ces les plus nombreuses n'ont rien
» avancé ; avec son secours, des
» Armées peu considérables sont
» venues à bout de renverser les
» plus vastes Royaumes. L'Empire
» Ottoman en est la preuve. Au-
» jourd'hui, ni l'argent, ni les hom-
» mes ne lui manquent ; il s'agit de
» joindre la prudence aux deux au-
» tres avantages que l'Empire possé-
» de par excellence. C'est cette ver-
» tù qui doit régler tous vos pas,
» vous êtes partagé entre deux Ex-
» péditions, celle de Vienne, & la

» réduction du Royaume de Hon-
» grie, l'une & l'autre eſt glorieuſe,
» mais elles ne ſont pas également
» praticquables ; je parle du Siége de
» Vienne, & je dis, qu'[illegible]ut
» pas penſer, &c. » Il [illegible]e,
mais ſa Harangue eſt trop longue,
& je l'abrege ; « tenez la balance,
» ajoûte-t-il, entre la gloire de cet-
» te entrepriſe, & ſa difficulté, en-
» tre ſon danger, & le profit qu'elle
» promet ; un autre objet doit occu-
» per la valeur des Ottomans, la
» ſcene eſt toute préparée, la Hon-
» grie vous appelle, &c. » Le Grand
Viſir avoit d'autres deſſeins, ſon
avarice & ſon obſtination les firent
échouer, il leva le Siége ; perdit la
Bataille, & fut l'auteur de toutes
les diſgraces que la Cour Ottoma-
ne eut à eſſuyer.

Telle fut la fin de ce fameux événement, qui mit à deux doigts de ſa perte l'Empire Ottoman, Cara Muſtapha eut encore un ſecond échec, qui fut la ſuite de cette grande victoire, & par l'ordre du Sultan il fut étranglé.

Les Auteurs Chrétiens assûrent que dans cette déroute, le grand étendart de Mahomet fut pris & envoyé au Souverain Pontife, mais notre Auteur dans une de ses Notes affirme le contraire. *Il n'y a point d'ex[illegible]*, dit-il, *qu'il soit jamais tom[illegible]re les mains d'aucun ennemi, q[illegible]ique ceux qui en avoient la garde, fussent presque tous tués. Quand le Sultan, ou son Grand Visir commande en personne, cet Etendart est porté dans le Camp, mais jamais on ne le déploye dans une Bataille, il reste sous la garde d'un Officier, attentif au succès du combat; desorte que s'il voit que la Victoire panche du côté des Ennemis, il l'emporte, & le sauve au plus vite.* Ce fut Cara Mustapha lui-même, qui voyant la Bataille perdue, se saisit de cet Etendart, & ne le quitta point qu'il ne fut en lieu de sûreté. Cet Etendart est long, large, & de couleur verte, il est si vieux, & si déchiré, qu'on ne le déploye jamais, de peur que le vent n'acheve de le mettre en lambeaux; on le tient

roulé autour d'une lance, & on le porte en cet état devant le Sultan, & le Grand Visir; mais dès que l'Armée est campée, on l'enferme dans une caisse dorée, qui contient aussi l'Alcoran & la Robe de Mahomet. Il n'y a sur cet Etendart, ni marque, ni devise imprimée, on y voit pour toute Inscription le mot *Alem* au bout d'une Lance. On prétend que la confession de la Foi Mahométane y étoit autrefois écrite en Lettres noires, mais il y a longtems que cette écriture est effacée.

Le quatriéme Tome renferme les Régnes de Solyman second, d'Achmet second, de Mustapha second, & d'Achmet troisiéme, prédécesseur de Mahmoud, aujourd'hui régnant.

Solyman, frere de Mahomet quatriéme, ne méritoit pas de lui succéder. Ce fut un Prince Solitaire, toujours retiré dans ses appartemens, & occupé des rêveries de l'Alcoran, il avoit le corps pesant, & l'esprit peu délié, il ne voyoit rien que par les yeux d'autrui, suf-

ceptible de tout ce que lui disoient à l'oreille ses Chambellans, il ne décidoit rien sans leurs avis, & s'en laissoit absolument gouverner. Le commencement de son Régne fut agité de grands troubles, son Visir fut déchiré & mis en piéces, l'esprit de sédition s'alluma par tout, & l'Empire Turc ne fut jamais plus proche de son entiére ruine.

Achmet second ne fut qu'un phantôme d'Empereur, sans beaucoup de vices, mais sans aucune vertu; incapable de commander aux autres, & de se gouverner lui-même; à tout ce qu'on lui proposoit, il ne répondoit que par un *Khosch*, *Khosch*, c'est-à-dire, *soit*, *soit*. Le Grand Visir Kuproli le mit sur le Trône, pour régner à son gré : ce Ministre étoit la ressource de l'Empire Ottoman, mais il fut malheureux à la journée de Salankemen, une balle de Mousquet lui porta à la temple & le tua.

Mustapha fut d'abord assez heureux, mais il devint dans la suite le jouet de la fortune. On ne trouve

dans son régne, que des meurtres, des complots, & des horreurs payées par d'autres horreurs. On y voit la mort cruelle du fameux *Daltaban*, une révolte générale de tout l'Empire, des Bachas, des Visirs, des Muftis massacrés, on conspire contre le Sultan même, on entre à main armée dans le Palais Impérial, & & il est détrôné.

Son frere Achmet est proclamé Empereur, il confirme d'abord dans leurs emplois tous ceux que les Conjurés y avoient mis. C'étoit une adresse pour les amuser, il prend en secret les mesures les plus propres pour s'en défaire, il n'en échappe que deux, il fait étrangler les uns, jetter les autres dans la Mer, & en moins de cinq mois il fait disparoître plus de quatorze mille Soldats, qui avoient eu le plus de part à la rébellion.

Notre Auteur dans une Note, nous détrompe d'une erreur. La plûpart des Européens, dit-il, qui donnent des Descriptions de la Cour Ottomane, assûrent que les *Muets*

ſont ſouvent employés à mettre ſécrétement à mort les victimes de la mauvaiſe humeur des Sultans C'eſt une pure fable, ces commiſſions ne ſont point de leur reſſort, & les Muets n'ont d'autre emploi dans le Palais, que de tenir la portiére fermée, quand le Sultan parle dans la chambre en particulier avec le Viſir, ou quelqu'autre Grand, & d'empêcher que perſonne n'approche.

Nous finirons ici l'Extrait de cette Hiſtoire. Elle eſt remplie de détails intéreſſans, de Notes curieuſes, & de Remarques Critiques; qui prouvent que l'Auteur étoit également bon Politique, habile Guerrier, & ſçavant Hiſtorien. Son Ouvrage n'eſt pas ſans défaut, mais il eſt plein d'Obſervations excellentes; le ſtyle du Traducteur eſt net & ſoutenu, mais il n'eſt pas élégant, il eſt ferme & énergique, mais il eſt quelquefois trop bas & trop familier; ſes tranſitions ne ſont pas heureuſes, elles reſſemblent trop à celle de Mezeray. *Voyons un peu*, &c. *Vous avez lû*, &c. *Vous ne lirez plus*,

&c. Ces Dialogues de l'Historien avec le Lecteur ont mauvaise grace, & ne conviennent point à la majesté de l'Histoire.

ARTICLE LXXXV.

ACTA SANCTORUM, &c. *Suite de l'Article* LXIX. *au mois de Septembre.*

LE dernier des Saints, dont il est parlé dans ce Volume, au 25 du mois d'Août, est S. Louis, IX. du nom, Roi de France, & c'est encore le P. Stilting, qui a été chargé d'en examiner les Actes; examen d'autant plus difficile, que la matiére est plus abondante, & l'Histoire plus connue. Notre Auteur, pour ne manquer à rien de ce qu'on attendoit de lui, a dû supposer que cette Histoire avoit encore besoin de critique & d'éclaircissemens, & ceux, qui se donneront la peine de le suivre pas à pas, reconnoîtront qu'il ne l'a point supposé sans fondement, & qu'avec le secours de

ſes recherches & de ſes diſcuſſions, on peut nous donner une Vie de S. Louis beaucoup plus exacte, que celles, qui ont été publiées juſqu'ici.

On y trouvera d'abord une Liſte des plus anciens & des principaux Hiſtoriens de S. Louis, puis une Traduction Latine de ſes Actes, compoſés par trois Auteurs contemporains, avec des Notes, qui y répandent un grand jour, & feront connoître de quel poids doit être leur témoignage. Le premier eſt Geofroy de Beaulieu, Dominiquain, lequel fut le Confeſſeur du S. Roi pendant les vingt derniéres années de ſa vie, l'accompagna dans ſes deux Expéditions contre les Infidéles, & reçut ſes derniers ſoupirs. Il entreprit ſon Ouvrage par l'ordre du S. Pape Gregoire X. & le P. Stilting nous a conſervé le Bref, que le Pontife lui adreſſa pour ce ſujet. On peut compter, ajoûte notre Auteur, ſur la ſincérité de ce Religieux, & on ne peut lui reprocher que quelques défauts d'exactitude dans la Chronologie;

mais quoiqu'il ſe ſoit borné à ce que Grégoire X. demandoit de lui, c'eſt-à-dire, à ce qui regarde les Vertus & les Miracles de S. Louis, il a omis bien des choſes, qui ont été ſuppléées par Guillaume de Chartres, & par Guillaume de Nangis. Ces Supplémens ont auſſi été traduits par le P. Stilting.

Le ſecond Ecrivain n'eſt pas connu par ſon nom : on ſçait ſeulement qu'il étoit Religieux de S. François, qu'il fut Confeſſeur de la Reine Marguerite, femme de S. Louis, & de Blanche de France, leur Fille, Princeſſe de Caſtille, qui l'engagea à écrire la Vie du Roi, ſon Pere. Il dit dans ſa Préface qu'il avoit laiſſé aux Cordeliers de Paris les Mémoires, dont il s'étoit ſervi pour compoſer ſon Ouvrage, qui eſt demeuré Manuſcrit. M. Colbert en avoit un Exemplaire, qui eſt paſſé dans la Bibliotéque du Roi. Le P. Etienne Souciet en avoit decouvert un autre fort bien conditionné, chez M. de Senicourt, Avocat au Parlement de Paris, & il

il en a fait tirer une Copie, su-quelle notre Auteur a fait sa Traduction. Il estime beaucoup cet Ouvrage, & s'étonne fort que les François, si soigneux de rechercher les Monumens de l'Histoire, n'ayent pas encore mis au jour un Manuscrit si précieux, composé par un homme, qui étoit plus à portée que personne d'être instruit, & qui a travaillé sur les Actes de la Canonisation du S. Roy. Cette Vie, dont M. de la Chaise a fait usage, ne regarde encore que le Saint dans Louis IX. & ce n'est guére que par occasion, & sans garder aucun ordre Historique, que l'Auteur parle de quelques événemens de son Régne. Son style est simple, & le Traducteur nous avertit que pour ne pas trop s'éloigner de cette simplicité, il a été obligé d'en affecter une très-grande dans sa Traduction.

Il en a usé de même, & pour la même raison, en traduisant l'Ouvrage du Sire de Joinville, qui est la troisiéme de ceux, dont il nous

donne la Traduction entiére. Plusieurs Sçavans ont avancé que nous n'avons pas l'Ouvrage tel, qu'il est sorti des mains de l'Auteur, & qu'on en a réformé le style; mais le P. Stilting est convaincu qu'ils se sont trompés. Il est vrai, dit-il, que Pierre Antoine de Rieux, qui le prémier a mis cette Histoire sous la presse, assûre dans son Epître Dédicatoire à François I. qu'il en a changé l'ordre & les expressions; mais Menard, qui en 1617 en a donné une nouvelle Edition, a prétendu avoir imprimé l'Ouvrage Original de Joinville. M. du Cange, qui en 1668 fit réimprimer la même Histoire, n'en a pas cru Menard sur sa parole, & n'a pu se persuader que du tems de Joinville on écrivît avec tant d'élégance. Son autorité a entraîné les Auteurs du Journal des Sçavants, * M. Baillet & le P. le Long.

Le P. Stilting respecte ces autorités, mais il veut des preuves. La principale de celles, qui ont dé-

* Jan. 1668.

terminé M. du Cange au parti, qu'il a pris, est une Lettre de Joinville à Louis Hutin, dattée de l'année 1315, dont le style paroît d'abord fort inférieur à celui de l'Histoire de S. Louis. Mais si y on prend bien garde, dit notre Auteur, la Lettre & l'Histoire ne différent que par l'orthographe, beaucoup plus vicieuse dans la premiére, que dans la seconde. Or cela prouve que Joinville a écrit la Lettre de sa main, comme il convenoit qu'il fît, en écrivant à son Souverain, & qu'il a fait copier l'Histoire par un Sécrétaire, qui sçavoit mieux l'orthographe que lui; pour fortifier cette réponse, il rapporte un écrit de la même date que la Lettre, & qui est du même style & de la même orthographe, que l'Histoire.

Après ces préliminaires, notre Auteur suit pied à pied S. Louis depuis sa naissance, jusqu'à l'établissement de son culte dans toutes les parties du monde Chrétien. Il a lu tous les Historiens, qui en ont parlé, il les a examinés le flam-

beau de la critique à la main. Nulle action de sa Vie, privée & publique, nul événement de son Régne ne lui échappe; ses Vertus, ses Miracles, sa Canonisation, les Translations de ses Reliques, les Monumens érigés en son honneur sont rapportés & décrits avec exactitude; il a même fait graver plusieurs Médailles frappées sous son Régne, & il en donne l'explication. Nous passerions nos bornes, si nous le suivions dans toutes ces discussions Critiques, dont plusieurs sont neuves & intéressantes; nous nous contenterons d'en indiquer quelques-unes.

On lit dans une Histoire fabuleuse d'Alain de la Roche, adoptée par quelques Ecrivains de l'Ordre des Freres Prêcheurs, que Blanche, Mere de S. Louis, ayant été douze ans stérile, obtint par les priéres de S. Dominique, & après avoir récité le Rosaire, un Fils, qui fut S. Louis. Le P. Cuper a déja réfuté cette fable dans la Vie du S. Fondateur. Le P. Stilting

se contente de faire observer q.
S. Louys n'étoit pas l'aîné des Enfans de Blanche, Philippe, son Frere, étant né six ans avant lui. Des Sçavans en assez bon nombre ont prétendu que le S. Roi n'étoit point né à Poissy, comme on le croyoit communément avant eux: Le P. Texte, Dominiquain, leur a répondu avec solidité; notre Auteur prend ouvertement son parti, donne un nouveau poids à ses preuves, & nous paroît détruire sans réplique toutes celles de ses Adversaires.

La premiére Médaille, que le P. Stilting a fait graver, représente la Ville de Paris aux pieds de S. Louis, sous la figure d'une femme, avec cette Inscription: *Sic te nil triste recepto*, & dans l'Exergue, *Lutetia.* Quelques-uns ont cru, qu'elle avoit été frappée au retour du S. Roy à Paris, après sa premiére Croisade, mais ils n'ont pas fait attention, que la Reine Mere est de l'autre côté de la Médaille; par conséquent, que cette Princesse

étoit alors Régente du Royaume : d'où il conclut, que la Médaille a été frappée à l'occasion du danger, que le Roi avoit couru d'être enlevé à Montlhery par les Grands du Royaume.

La plûpart des Modernes, qui ont écrit la Vie de S. Louis, parlent d'une Guerre, que ce Prince eut, selon eux, à soûtenir en 1228 contre le Duc de Bretagne. Ils prétendent même, qu'il auroit succombé sous les efforts de son Vassal, si le Comte de Champagne ne lui eût amené fort à propos trois cent Hommes, qui le mirent en état de donner la Loi à son Ennemi. Notre Auteur fait voir que ce récit n'a d'autre fondement, qu'un passage de Joinville mal entendu, & assez peu intelligible, où cet Historien, qui ne garde pas toujours l'ordre des tems, dit deux mots de la révolte du Duc de Bretagne, laquelle ne commença qu'en 1229. On la trouvera ici rapportée avec toutes ses circonstances, & prouvée par une Médaille, qui fut frappée

après la priſe de Belême & d'A-gers par S. Louis.

Notre Auteur reléve auſſi fort bien nos meilleurs Hiſtoriens au ſujet des démêlés du S. Roi avec les Archevêques de Rouen, Thibaut & Maurice, & avec Milon, Evêque de Beauvais. L'Hiſtoire du Vieux de la Montagne, qui avoit envoyé des Aſſaſſins en France pour tuer le Roi, la Tranſlation de la Couronne d'Epines de N. S. à Paris; la recherche de tous les Exemplaires du Thalmud, qui ſe trouvoient en France, & y cauſoient un très-grand déſordre, & qui furent brûlés par l'ordre de S. Louis; tous ces événemens, & pluſieurs autres, qui ont été aſſez négligés par nos Hiſtoriens, ſont ici très-bien diſcutés & circonſtanciés avec ſoin, ſur-tout le dernier, dont la plûpart de nos Ecrivains n'ont rien dit, & dont les autres ont parlé d'une maniére très-peu exacte.

L'Hiſtorien, que le Docte Bollandiſte réfute le plus ſouvent, & qu'il a cru devoir moins ménager,

est Mathieu Paris ; en avertissant néanmoins, qu'il se pourroit bien faire, que l'Ouvrage de ce pieux & sçavant Bénédictin eût été alteré par une main étrangére. Le Cardinal Baronius a eu le même soupçon, ne pouvant croire qu'un Homme du caractére de Mathieu Paris fût auteur des invectives, qu'on trouve dans son Histoire contre les Papes.

Il n'est point douteux que S. Louis n'ait formé le dessein de descendre du Trône, dès que son Fils aîné seroit en état d'y monter, & qu'il n'ait même pensé à embrasser un des deux Instituts de S. Dominique, ou de S. François, qu'il estimoit également. Il est encore vrai que s'étant ouvert de ce projet à la Reine, son Epouse, & cette Princesse ayant déclaré qu'elle ne consentiroit jamais à cette retraite, il n'y pensa plus ; mais notre Auteur prétend, & prouve ce semble très-bien, que les bruits, qui coururent alors, que le Confesseur de ce Prince, & quelques autres Religieux du même Ordre, avoient inspiré au

Roi cette résolution, n'eurent d'autre fondement, que la haine, que portoient à ces Peres des personnes jalouses de leur crédit.

Il examine ensuite s'il est vrai que le S. Roy ait embrassé la Régle du Tiers Ordre de S. François, & qu'il ait porté le Scapulaire de Simon Stock. Il fait voir, que le Sçavant Luc Wading ne prouve nullement le premier de ces deux faits, qu'il en infirme même les preuves, en voulant l'établir, & il lui en oppose, pour le rejetter, qui nous ont paru solides. Quant au second, outre les argumens négatifs, tirés du silence des Historiens contemporains, & que le P. Théophile Raynaud a fort mal soûtenu contre M. de Launoy; le P. Papebroock avoit déja prouvé que le Scapulaire, qu'on prétend avoir été porté par S. Louis, est plus récent, que ce Prince. Le P. Stilting démontre enfin la fausseté, & l'impossibilité de la visite, que quelques Auteurs font rendre à S. Gilles par S. Louis.

On trouve dans l'onziéme Volume de la Collection des Conciles des PP. Labbe & Coſſart, une Pragmatique Sanction, ſous le nom de S. Louis. Elle eſt en cinq Articles, avec l'Addition d'un ſixiéme, qui dans quelques autres Collections eſt le cinquiéme, cet Article, qui regarde les Exactions de la Cour de Rome, a paru à M. Sponde exprimés en termes ſi durs, qu'il n'a point balancé à le tenir pour ſuſpect de ſuppoſition. Le P. Thomaſſin a étendu le ſoupçon ſur toute la piéce, dont il eſt d'ailleurs aſſez étonnant qu'on n'ait fait aucune mention dans les deux premiers ſiécles, qui ſe ſont écoulés depuis ſa prétendue publication, & qu'on n'en ait fait aucun uſage, ni dans le cours des démêlés de Philippe le Bel avec Boniface VIII. ni au tems du grand Schiſme d'Occident, ni lorſque Charles VII. fit ſa Pragmatique Sanction. Le P. Thomaſſin ajoûte à cela des preuves qu'il n'eſt pas facile de renverſer. On ne comprend pas, dit notre

Auteur, comment M. l'Abbé Fleury attribuë à S. Louis un écrit de cette nature, ſans dire un mot des raiſons, qu'on a de douter qu'il ſoit de lui. L'Ecrivain, qui a fait de plus grands efforts pour établir le même ſentiment, eſt ici fort mal mené par le P. Stilting, qui montre évidemment que cette Piéce ne ſçauroit s'accorder avec la conduite, que S. Louis a conſtamment tenuë avec les Souverains Pontifes, lors même qu'il défendoit avec le plus de fermeté les droits de la Couronne, & les Priviléges de ſon Royaume.

S. Zephyrin, dont l'Egliſe honnore la mémoire le vingt-ſix du mois d'Août eſt un des Papes, dont l'Hiſtoire eſt plus remplie d'obſcurités & d'incertitudes. Le P. Piney y a répandu tout le jour poſſible, ſans entreprendre de ſuppléer par des conjectures à ce qui ne peut être appuyé ſur des fondemens certains. Le Cardinal Baronius a cru, que ce Pontife avoit excommunié Tertullien, & s'eſt fondé ſur un paſſage de Tertullien même, qui ne

paroît pas assez précis, pour faire une preuve. D'autre part, quelques Auteurs ont avancé que ce S. Pape avoit favorisé les Erreurs des Montanistes, ce qui ne pourroit s'accorder avec le sentiment de Baronius, mais le P. Piney croit, & prouve, ce semble, assez bien, que ces deux faits n'ont nul fondement solide. Il avoue bien, avec le Cardinal Bellarmin & le P. Gretser, que ce Pape, trompé par une profession de Foi illusoire de quelques Montanistes, les avoit reçus à sa Communion, mais il démontre invinciblement, que l'intégrité de sa Foi n'a jamais été soupçonnée dans l'Eglise.

On lui a attribué quelques décrets, qui paroissent apocryphes à notre Auteur, aussi bien que deux Lettres, qui portent son nom. On ne convient, ni de l'année de son Election au Pontificat, ni de celle de sa mort. Il paroît seulement certain qu'il gouverna l'Eglise environ dix-huit ans. Le nouveau Martyrologe Romain lui donne le Titre de Martyr; aucun des An-

ciens ne le lui avoit donné, & le P Piney a cru devoir ſuivre leur exemple. Ce n'eſt que ſur la foi des Tables Eccléſiaſtiques, que Baronius le traite de Martyr, & ce qu'en diſent ces Tables peuvent s'expliquer de quelques mauvais traitemens, de quelques tourmens mêmes, qu'il aura endurés pour avoir réſiſté à l'Empereur Heliogabale, mais qui ne lui ont point ôté la vie. C'étoit, dit notre Auteur, un uſage aſſez ordinaire dans les premiers ſiecles, d'appeller Martyrs tous ceux, qui avoient confeſſé J. C. devant les Tribunaux, ou ſouffert pour ſon nom. S. Zephyrin n'eſt point le ſeul Pape, à qui on ait donné cette qualité à ce ſeul Titre.

Sainte Roſe de Lima eſt marquée dans le Martyrologe Romain au trente du mois d'Août, qui eſt le jour, auquel on célébre ſa Fête, mais on trouvera ici les Actes de ſa Vie au vingt-ſix, qui eſt celui de ſa mort; c'eſt le P. Cuper, qui les a rédigés avec cette exactitude, & ce fond de critique, qui lui étoit

propre, car nous venons d'apprendre qu'il a ſuivi de près au tombeau le P. du Sollier. Au reſte, l'Hiſtoire de Sainte Roſe eſt ſi récente, & ſi connue, que nous n'y avons rien remarqué, qui nous obligeât de nous y arrêter. D'ailleurs, elle eſt preſque toute tirée des Actes de ſa Béatification & de ſa Canoniſation; ainſi elle ne donne lieu à aucune diſcuſſion, qui puiſſe intéreſſer les Sçavans.

ARTICLE LXXXVI.

DÉFENSE, OU ELOGE des Femmes. A Paris, chez Pierre Clément, Libraire, à l'entrée du Quai de Gèvres, du côté du Pont Notre-Dame, 1743. Avec privilége du Roi.

UN grand nombre d'Auteurs a fait l'Eloge des Femmes, & l'a fait avec eſprit & avec politeſſe, mais perſonne avant le P. Feijoo ne l'a fait avec plus de ſageſſe, & avec moins de partialité. Ce

n'eſt point un Panégyriſte ébloui des belles qualités de ſes Héroïnes, qui vient avec fadeur vanter leurs attraits, relever leurs graces, & leur prodiguer mille louanges frivoles, c'eſt un Philoſophe, un Hiſtorien, un Critique, un Religieux, un Eſpagnol, qui veut détromper les hommes de l'idée de ſupériorité, qu'ils affectent ſur les femmes, & venger les femmes de tout le mal que les hommes en ont dit. Leur cauſe ne pouvoit être défendue par un Ecrivain moins ſuſpect & moins équivoque.

Quelque intéreſſés que ſoient les hommes à trouver les femmes vertueuſes, ils ont été les premiers à les décrier, & à leur donner des exemples contraires aux vertus qu'ils en exigent; que d'invectives, que de Libelles, que de Satyres ſanglantes qui déchirent leur mémoire! Les Poëtes, les Orateurs, les Hiſtoriens, les Philoſophes; preſque tous ceux qui ſe ſont mêlés d'écrire, tout polis qu'ils étoient, ont ſignalé leur impoliteſſe quand

ils ont écrit ſur le chapitre des femmes; notre Auteur les venge par un ſeul trait : c'eſt que ceux qui en ont dit le plus de mal, ne les ont pas aimées avec moins de folie, & qu'ils en auroient peut-être mieux parlé, ſi elles avoient été moins ſages & moins réguliéres. Pour une femme vitieuſe, on compteroit cent hommes déréglés; que les hommes ne ſoient pas ſi mauvais, & les femmes ſeront meilleures, elles ſont plus redevables aux hommes de leurs défauts, qu'à la foibleſſe de leur nature.

On cite ici la triſte avanture de Madame Douglas, Irlandoiſe, que Guillaume Leont accuſa injuſtement du crime de Lèze-Majeſté, & qui perdit la vie, pour n'avoir pas voulu perdre ſon honneur.

Notre Auteur fait ici le plan de ſon diſcours, il examine les qualités de l'un & de l'autre ſexe, il les compare, il les péſe, & il trouve que la balance des hommes ne l'emporte pas ſur celle des femmes. Les qualités de l'eſprit ſont réſervées

pour la feconde partie du Difcours.

Il diftingue trois qualités qui femblent prévaloir dans les hommes, & l'emporter fur les femmes, *la force*, la *conftance*, & la *prudence*. Il y oppofe trois vertus qui appartiennent particuliérement aux femmes; la *beauté*, la *docilité*, & la *fincérité*. Il balance ces avantages, & les comparant les uns avec les autres, il réduit tout à l'égalité. Il paroît d'abord que la *force* l'emporte fur la *beauté*. La force des hommes eft utile pour la Guerre, l'Agriculture & la Méchanique; trois colomnes qui foutiennent les Etats. La beauté des femmes n'a pas cet avantage. Si les yeux étoient les juges de la valeur des qualités, la beauté feroit victorieufe, mais le bien public doit paffer avant tout; il eft même des Auteurs, qui difent que la beauté fait beaucoup plus de mal que de bien, qu'elle allume les Guerres, les Querelles, les Jaloufies; qu'elle porte rarement les hommes à la vertu, & prefque toujours au vice,

Le P. Feijoo répond que cette accusation est mal fondée. Si toutes les femmes étoient laides, dit-il, on trouveroit dans celles qui sont les moins difformes, autant d'attraits que dans celles qui sont les plus belles, d'où il suit qu'elles feroient les mêmes ravages; la moins laide de toutes, placée en Grèce, causeroit l'incendie de Troyes, comme Helene, logée dans le Palais de Dom Roderic, elle feroit la ruine de toute l'Espagne, comme Cava: dans les Royaumes où les femmes sont moins belles, il ne se commet pas moins de desordres; en Moscovie les femmes sont beaucoup mieux faites que dans tous les autres Pays, & l'incontinence y régne beaucoup moins, que par tout ailleurs.

Ce n'est donc pas la beauté, conclut le P. Feijoo, qui produit par elle-même les maux qu'on lui attribuë. Cependant dans le parallelle qu'il fait de ces deux qualités, il donne le prix à la force, il a peine d'en venir là, il subtilise avec les

Sçavans, il cherche des distinctions captieuses, l'esprit est pour la *force*, & le cœur est pour la *beauté*; il voudroit la rendre victorieuse, & il ne refuse cet hommage à la beauté des femmes, que pour mieux les en dédommager dans la suite.

La *constance* qui annoblit les hommes, n'est pas supérieure à la *docilité*, qui caractérise les femmes; si celle-ci dégénere quelquefois en légéreté, l'autre se change aussi souvent en opiniâtreté, & ce vice occasionne de grands désordres.

La *prudence* des hommes est compensée par la *sincérité* des femmes; le P. Feijoo fait ici triompher la sincérité; c'est, dit-il, la vertu du siécle d'Or, les hommes des premiers siécles s'en faisoient honneur, & ils n'ont commencé d'être prudens, que quand ils ont cessé d'être sincéres, cette sincérité fait le partage des femmes, & si quelques-unes au lieu d'être sincéres, sont indiscrettes, combien d'hommes, qui, sous le manteau de la prudence, cachent la plus profonde duplicité.

A ces trois belles qualités, qui rendent les femmes, sinon supérieures, du moins égales aux hommes, le P. Feijoo ajoûte la plus excellente de toutes, qui est la *pudeur.* C'est, dit-il, d'après Pline, la plus belle couleur qui orne le visage des femmes, & c'est le plus grand avantage qu'elles ayent sur les hommes; il fait l'honneur à Diogène, de le citer avec éloge, sur une vertu qu'il ne connoissoit guéres, & qu'il pratiquoit encore moins.

Notre Auteur veut bien que nous revendiquions pour les hommes la *docilité* & la *sincérité*, qu'il accorde si libéralement aux femmes. C'est un présent que tous les hommes ne méritent pas; mais toutes les femmes le méritent-elles? Il ne s'en tient pas là, il réplique à son tour, & fait voir, que les qualités qu'on attribue aux hommes, se rencontrent aussi très-souvent dans les femmes.

La *force*, la *constance*, & la *prudence* des femmes sont ici mises dans tout leur jour. Les exemples de

l'Histoire Ancienne & Moderne lui fournissent ses preuves. Le choix de ses Héroïnes est fort bien fait, & s'il tombe dans le défaut d'en citer un trop grand nombre, ce défaut même fait sentir la justice de la cause qu'il défend. Il parcourt tous les siécles, & il n'en trouve point qui n'ait été signalé par des femmes courageuses, il ne compte point les Heroïnes de l'ancien & du nouveau Testament; l'Histoire Profane lui suffit, elles s'y présentent en foule à sa mémoire. Il y trouve une *Semiramis*, une *Artemise*, une *Tomyris*, une *Zenobie*, une *Arrie*, qui pour ne pas survivre à son époux, s'enfonce la premiére le poignard dans le sein.

A ces femmes fortes des premiers siécles, il joint celles des derniers. Il nous en représente plusieurs, qui les armes à la main, ont sauvé leur Patrie, & conquis des Royaumes. Il met à la tête de toutes, la fameuse *Jeanne d'Arc*, appellée communément la *Pucelle d'Orléans*.

Marquerite de Dannemarck ne

fut pas moins célébre dans le quatorziéme siécle, elle fit prisonnier le Roi Albert, & conquit en personne le Royaume de Suede ; en Italie, *Bonne* fit la conquête du Château de Pavono contre les Vénitiens ; en Espagne, Marie Pita, sous Philippe II, se signala contre les Anglois, & Marie d'Estrade contre les Mexicains. En parlant de l'Héroïsme des femmes, l'Auteur n'avoit garde d'oublier la République des Amazones, mais leur Histoire est tellement confondue avec la fable, qu'il trouvera bon que cet argument là ne nous paroisse pas des plus concluants, il auroit pû citer à leur place les femmes de Carthage, qui couperent leurs cheveux pour remplacer les cordes qui manquoient aux Arcs des Soldats, ou les femmes Romaines, qui se défirent plusieurs fois de leurs Bijoux en faveur de la République.

Le Traducteur observe fort à propos, qu'*à l'égard des femmes qui se sont elles-mêmes données la mort, on ne présente point cette résolution com-*

me un exemple de vertu, mais comme une preuve de force, qui fait voir que ſi les hommes ont leurs *Catons*, les femmes ont leurs *Arries*.

La conſtance n'eſt pas moins le partage des femmes. Les hommes n'en veulent pas tout à fait convenir. Ils leur reprochent la facilité qu'elles ont à ſe laiſſer arracher un ſecret. L'Auteur les juſtifie par des exemples, qu'on peut appeller des prodiges de la conſtance du ſexe.

Caton, le Cenſeur, fut inéxorable ſur cet article, il ne vouloit pas qu'on confiât le moindre ſécret à quelque femme que ce fût. *Porcie*, ſon arriére petite fille, femme de *Brutus*, le détrompa, elle ſçût, ou plutôt elle devina le ſecret de la conſpiration contre Céſar, elle voulut le tirer de ſon mari. Brutus s'en défia, irritée de ſa défiance, *je ſuis femme*, dit-elle, *mais je ſuis fille du grand Caton*. Surpris de ſa généroſité, Brutus lui révéla ſon ſecret, & elle fut d'une conſtance héroïque à le garder; on rappelle ici quantité d'exemples de femmes,

d'une fidélité inviolable dans l'observation du secret; elles ne sont pas toutes si scrupuleuses sur l'Article, mais combien d'hommes à qui on pourroit appliquer ces Vers de la *Fontaine*.

Rien ne pése tant qu'un secret?
Le porter loin est difficile aux Dames,
Et je sçais même sur ce fait
Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

Les femmes ne se sont pas moins signalées par leur *prudence*, que par leur valeur. Il met au nombre des femmes prudentes, la sage Semiramis, la judicieuse Artemise, Reine de Carie; les deux Aspasies, l'une femme de Periclès, & l'autre maitresse de Cyrus; la politique Phila, fille d'Antipatre; l'adroite & l'impénétrable Livie, qui par ses maniéres souples & insinuantes, prit un si grand empire sur l'esprit de son époux, que tout maître du monde qu'il étoit, il paroissoit être son esclave.

Le P. Feijoo se rapproche de nos jours, il laisse l'Isle de *Borneo* & l'Isle

de *Méroé*, où les femmes ont régné, dit-il, pendant plusieurs siécles, & après s'être récrié sur la sagesse de la Reine de *Saba*, il se ressouvient d'*Elizabeth*, Reine d'Angleterre, de *Catherine de Médicis*, Reine de France, & d'Isabelle, Reine d'Espagne, sans laquelle on n'eût peut-être jamais fait la découverte du nouveau monde.

Une *Brunehaut*, une *Fredegonde*, & les deux *Jeannes de Naples*, se présentent assez mal à propos à la mémoire de notre Auteur. Il s'exprime en Ecrivain faché de les avoir rencontrées sur sa route; pour l'honneur du sexe, il voudroit oublier jusqu'à leur nom, les rayer de l'Histoire, & les ensevelir dans un éternel oubli. Au reste, comme il ne veut pas passer pour un Ecrivain flateur, dans le parallelle qu'il a fait, il nous apprend que Seneque, tout Stoïcien qu'il étoit, n'a pas fait une comparaison moins avantageuse aux femmes. Il soutient qu'elles égalent les hommes en vertus & en mérites; & notre Auteur

va montrer dans la seconde partie de son discours, qu'elles ne leur sont rien moins qu'inférieures dans les qualités de l'esprit.

Les hommes toujours injustes, ont toujours trop bien jugé de leur esprit, & toujours trop mal de celui des femmes ; si les femmes avoient autant composé d'Ouvrages contre les hommes, que les hommes en ont écrit contre les femmes, il ne seroit peut-être pas aisé de fixer la victoire ; les hommes d'un ton de vainqueur, ont donné la préférence à leur espéce, les femmes n'auroient pas été moins zélées pour la gloire de leur sexe, & l'eussent mis au dessus du nôtre, il s'en est même trouvé une qui l'a osé ; c'est la sçavante *Lucrece Marinella.* Nous avons un Ouvrage Italien de sa façon, intitulé : *Là Nobilita, è l'Eccellenza delle donne, con difetti, è mancamenti de gli huomini.* Le célébre Jesuite, Jean de Carthagene, dit qu'il a vû & lû ce Livre avec grand plaisir à Rome, je l'ai vû aussi, dit notre Auteur, dans la Bibliotéque

du Roi à Madrid, il ne dit point ce qu'il en pense, mais il paroît, que le Sçavant Espagnol n'a pas trouvé mauvais les argumens de la Docte Vénitienne.

Ceux qui ne donnent aux femmes qu'un *pur instinct*, ne valent pas la peine qu'on dispute contre eux, il les traite assez cavaliérement, il les appelle des hommes superficiels, & la plus grande grace qu'il puisse faire à leurs discours, c'est de les prendre pour des *hyperboles badines.*

Le P. Malebranche est beaucoup plus favorable aux femmes, il leur accorde un avantage réel au dessus des hommes, dans la faculté de connoître les choses sensibles, il leur donne de la délicatesse d'esprit, mais il le leur ôte presque tout à fait pour les matiéres abstraites. L'Auteur Espagnol réfute ici vivement le Philosophe François, il le taxe d'avoir raisonné sur des principes mal réfléchis, de s'être laissé entraîner par des préjugés vulgaires, & d'être tombé dans la *maladie intellectuelle*, dont il a voulu lui-mê-

me guérir tout le genre humain.

Si les femmes raisonnent moins bien que les hommes sur les matiéres abstraites, ce n'est pas défaut de talent, c'est manque d'usage & d'application ; comment veut-on qu'une femme, quelque spirituelle qu'elle soit, raisonne bien sur des matiéres qu'elle n'a jamais étudiées ? Qu'on s'entretienne avec elle, dit notre Auteur, sur les délicatesses de l'amour Platonique, l'homme le plus sçavant lui paroîtra neuf sur cette matiére, parce qu'il ne s'y est point appliqué, & qu'il n'est point au fait sur ces bagatelles de caprice. Il en est de même de toutes les autres connoissances ; un Politique qui ne sçait que les affaires d'Etat, raisonnera mal, s'il veut se mêler de ranger des Escadrons, & donner des Batailles. La supériorité d'esprit que les hommes prennent sur les femmes est donc mal fondée. Ceux qui se servent de raisons Physiques pour l'appuyer, sont également bien réfutés par le P. Feijoo. Ses Antagonistes les tirent de l'inégalité *en-*

titative des Ames, de la différence de l'organisation, & de la constitution particuliére du tempéramment. Il répond à tout, & y répond avec justesse; il croit, selon l'opinion commune, que toutes les Ames raisonnables ont les mêmes perfections Physiques, & il ne peut s'imaginer que Dieu ait choisi les meilleures pour les hommes, & qu'il ait laissé les moins parfaites aux femmes; le P. Feijoo avertit qu'il ne parle ici que du Physique.

Il convient que la variété des organes peut causer un grand changement dans les opérations de l'esprit, mais c'est de l'organisation insensible des plus petites parties, & non de la différente organisation des plus grandes, que dépend le plus ou le moins de clarté à comprendre: les plus habiles Anatomistes n'ont encore rien pû découvrir sur ce point. Aristote prétend, que ceux qui ont la tête petite, raisonnent mieux; D'autres se déclarent en faveur des grosses têtes. N'est-on pas tenté de rire, quand on voit

mesurer les crânes pour supputer la valeur de l'esprit ? Il est des hommes organisés de la même maniére, qui n'ont pas la même façon de penser, ni la même délicatesse d'esprit. Il en est d'autres également spirituels, quoique différemment organisés, d'où il résulte, que les femmes n'étant point formées d'une autre maniére que les hommes dans les organes qui servent aux opérations de l'esprit, elles ont les mêmes dispositions pour bien raisonner, & peut-être de meilleures, pour penser plus finement.

Le tempérammennt est encore une preuve bien équivoque pour juger de l'esprit ; & qui est-ce qui peut sçavoir quelle est l'espéce de tempérammment nécessaire pour former un esprit excellent ? Est-ce un tempérammment chaud ou froid, humide ou sec ? Notre Auteur visite en Physicien les humeurs différentes du cerveau, leur humidité, leur séchereffe, leur froideur, leur activité ; il se transporte dans les lieux humides, & dans les Pays chauds,

ſous un Ciel ſerain, & ſous un Ciel pluvieux, & trouvant que l'humidité de tempérammenc n'eſt point oppoſé à la pénétration de l'eſprit, il conclut, que celui des femmes n'eſt point inférieur à celui des hommes.

Il met encore ici le P. Malebranche en contradiction avec lui-même, ce Philoſophe refuſe aux femmes une égalité d'eſprit avec les hommes, parce que les fibres de leur cerveau ſont plus délicates, ou plus molles; cet argument ne lui plaît pas, & il le retorque contre ſon Adverſaire. Si les fibres, dit-il, ſont plus délicates & plus fléxibles dans le cerveau des femmes, que dans celui des hommes, les eſprits animaux y formeront les repréſentations plus vives & plus diſtinctes; & par conſéquent, l'Ame des femmes imaginera plus fortement, & concevra plus diſtinctement les objets. C'eſt ainſi, dit le P. Feijoo, que chacun raiſonne à ſa maniére, & qu'avec ces raiſonnemens Philoſophiques on peut tout prouver, & on ne prouve rien.

Desaprétés de la Physique, il passe aux amenités de l'Histoire, & fait voir que l'esprit des femmes n'est pas moins propre que celui des hommes, pour les Sciences mêmes les plus difficiles. L'Espagne, la France, l'Italie, l'Allemagne, lui fournissent un grand nombre de femmes sçavantes.

L'Espagne, bien que peu féconde en gens de Lettres, a produit des femmes éminentes en toute sorte de genre de Littérature. Notre Docte Espagnol en cite un grand nombre, dont il reléve la gloire & les talens. *Doña Anne de Cervaton*, étoit la plus belle personne de la Cour de Ferdinand le Catholique, & fut encore plus distinguée par son sçavoir, que par sa beauté. On trouve dans *Lucius Marineus de Sicile*, les Lettres Latines que cet Auteur lui écrivoit, & les réponses qu'il en recevoit dans la même Langue. *Doña Bernardine Ferreyoa* n'étoit pas Espagnole, mais Portugaise, elle sçavoit la Poësie, l'Eloquence, la Philosophie, & les Mathematiques.;

elle a laiſſé diverſes piéces de Poëſies, & le fameux *Lopes de Vega*, lui dédia ſon Elégie intitulée : *La Philis.*

Les Françoiſes ſçavantes ſont encore en plus grand nombre ; c'eſt apparemment, dit notre Auteur, parce qu'en France, les femmes ont plus de commodité, & même, à ce qu'il croit, plus de liberté pour étudier. Les Sçavantes d'Italie, & d'Allemagne ne ſont pas oubliées ; celles d'Angleterre ne ſont pas de ſa connoiſſance, du moins il n'en parle point, la Liſte des Italiennes, des Eſpagnoles, & des Françoiſes, n'étoit déja que trop longue, il l'a encore augmentée de celles qui ont excellé dans les Beaux Arts, la Peinture, la Sculpture, & la Gravure, où leur talent, leur goût, & leur génie ont brillé avec éclat ; il leur donne à toutes de juſtes louanges, & il caractériſe fort bien la plûpart de leurs Ouvrages,

L'Auteur auroit bien voulu placer ici l'Eloge d'*Elizabeth Farneſe*, aujourd'hui Reine d'Eſpagne, &

payer à son esprit & à son mérite, le tribut de gloire qu'ils méritent; un pinceau, dit-il, plus délicat que le sien, travaille au portrait de cette auguste Princesse.

Le P. Feijoo termine son plaidoyer obligeant par ces réfléxions judicieuses. Je me flatte, dit-il, que j'ai confondu le préjugé qui dégradoit les femmes, & les rendoit inférieures aux hommes. Mon dessein n'a pas été d'augmenter la présomption du sexe, mais de la détruire dans le nôtre. Les hommes trop fiers de la supériorité de leurs talens, n'estiment pas assez les femmes, il falloit les tirer de leur erreur, & leur montrer que cette inégalité n'est qu'une chimére, & qu'elle est, selon lui, la source d'une infinité de désordres, dont les hommes sont beaucoup plus coupables que les femmes.

Notre Auteur, tout bon critique qu'il est, ne trouvera pas mauvais qu'on le critique à son tour. Le préjugé qu'il attaque, peut avoir raison en quelque chose, sans l'avoir

en tout, & les raiſons dont il ſe ſert pour l'attaquer, ne ſont pas toujours auſſi bonnes qu'il ſe l'imagine, il s'eſt trop étendu ſur les exemples, il eſt trop diffus dans les lieux communs qu'il employe pour prouver ce qu'il avance, il devoit donner à ſa matiére un tour plus vif & plus concis, & l'égayer un peu plus. Il réfute bien Ariſtote, & le P. Malebranche encore mieux, mais S. Auguſtin un peu cavaliérement.

ARTICLE LXXXVII.

S. P. N. JUSTINI OPERA quæ exſtant omnia nec non Tationi. Athenagoræ, Theophili Hermiæ. Sumptibus Caroli Oſmont, viâ San-Jacobæa. An. 1742. *in-folio. Pref.* 125. *L. cum indicibus* 657.

NOus nous ſçavons mauvais gré d'avoir différé ſi long tems de rendre compte au Public de la nouvelle Edition des Ouvrages de S. Juſtin, par les ſoins du R. P. Dom Prudent Marran, de la Congréga-

tion de S. Maur. Il semble qu'on ne penseroit guéres aux Saints Peres, s'il ne s'en faisoit de nouvelles Editions. C'est une occasion d'en parler, & de lire du moins les Préfaces & les Dissertations dont ces Editions sont enrichies. Peu de Lecteurs vont plus loin. Il est heureux pour la République des Lettres, que malgré cette espéce d'horreur qu'on a pour les Langues sçavantes, il y ait encore des hommes assez courageux & assez laborieux pour procurer des Editions, sur-tout des Peres Grecs. C'est un service considérable qu'ils rendent au petit nombre de ceux qui étudient la Religion dans les sources. Ils empêchent qu'il ne se forme une prescription contre ces Auteurs, autrefois si révérés & si recherchés, en leur conservant le droit de se montrer encore dans le monde. Peut-être que le goût venant à changer, l'amour de la plus belle des Langues, reprendra le dessus. On rendra alors aux Editeurs toute la justice qui leur est dûe pour un tra-

vail si rebutant. On ne doit guéres s'attendre à cette révolution., mais ils sont d'autant plus louables de ne se pas décourager.

Dom Marran., déja connu par d'autres Ouvrages,, a pris soin de la nouvelle Edition de S. Justin. Il a mis au commencement du Volume une sçavante Préface, qui ne ressemble pas à tant de Préfaces., qu'on auroit pû omettre, sans que le Lecteur y perdit rien. L'Editeur parle d'abord des différentes Editions qui ont précédé la sienne, tant de celles où l'on a rassemblé tout ce qui nous reste de S. Justin, que de celles qui ont été faites séparément de quelques-uns de ses Ouvrages. Il n'oublie pas les Editions des autres Auteurs, Athenagore, Tatien, Theophile, qu'il a joint à S. Justin. Il remarque que Robert Etienne, dans la belle Edition Grecque de S. Justin, qui parût en 1551, fit quelques changemens dans le Texte, pour adoucir des Propositions qui lui sembloient trop dures : Cet exemple ne doit pas

être ſuivi. Nul Imprimeur, eût-il toute la capacité des Etiennes, ce qui ne ſe verra plus, n'a droit de changer ce qu'il trouve dans les Manuſcrits, ſur quoi il travaille. Il lui eſt libre d'exprimer ſes ſentimens dans une Note marginale, ou ailleurs, rien de plus.

Perionius, Bénédictin de Cormerie, eſt le premier Traducteur de S. Juſtin. Sa Traduction eſt plus élégante qu'exacte. Sigiſmond Gelenius en fit une ſeconde que la mort l'empêcha d'achever. Un Sçavant, dont le nom n'eſt pas connu, traduiſit ce qui n'avoit pas été traduit par Gelenius. Jean Langus de Siléſie entreprit une troiſiéme Traduction, & l'acheva, ſans avoir vû celles de Perionius & de Gelenius. Il ne ſe donne pas tant de liberté que Gelenius, il a moins de fautes que Perionius, mais il n'en eſt pas entiérement exempt.

Après avoir parlé des Editions de S. Juſtin, faites en divers tems; Dom Marran parle de la ſienne, & des difficultés qu'il a rencontrées

dans l'exécution. Il a été obligé de traduire les deux Apologies, le Livre de la Monarchie, & le Dialogue, tout cela de S. Justin; le Livre d'Athenagore sur la Résurrection & les trois Livres de Theophile. Il a fallu corriger les Traductions qu'il adoptoit, & dont il est devenu responsable par cette adoption. Il s'est fait une loi de traduire mot à mot, & quand il ne l'a pas fait, c'est qu'il a été forcé d'en user autrement. Dom Marran a préféré cette méthode de traduire, parce qu'elle lui a paru plus propre à représenter exactement le sens d'un Auteur : mais ce n'est pas la plus propre à en représénter l'élégance ni la force. Cependant, comme il est beaucoup plus important, sur-tout lors qu'il s'agit des Peres, de connoître exactement le sens de leurs expressions, qui sert à former la chaîne de la Tradition, que de connoître les beautés de leur stile, ce qui ne sert qu'à flatter le goût des Lecteurs, tout Traducteur qui rend fidélement les sentimens de

ces Saints Docteurs, mérite qu'on lui sçache gré de son travail.

On sera surpris de ne pas trouver dans la nouvelle Edition, des passages qu'on avoit fait valoir avec avantage pour établir quelques Dogmes : D. Marran ne les a retranché, que parce qu'ils étoient uniquement des Traducteurs, nullement des Auteurs qu'ils traduisoient, il ne falloit pas une moindre raison pour justifier de pareilles suppressions. Les Controversistes souffrent impatiamment qu'on les dépouille des armes dont ils se sont servi avec succès ; l'Editeur assûre qu'il a bien dédommagé de cette perte, si c'en est une, par la maniére dont il a traduit plusieurs autres endroits.

La seconde partie de la Préface est employée à expliquer plusieurs passages, dont quelques Critiques ont abusé pour imputer à S. Justin une Doctrine, ou odieuse, ou impie. Jean le Clerc, dans ses Lettres Critiques, 7, 8, 9, avance hardiment, selon sa coutume, que les Juifs, & sur-tout Philon, ont puisé dans Pla-

ton tout ce qu'ils ont dit du Verbe, Fils de Dieu. Laurent Moshemius ſuppoſe ce fait comme démontré dans ſa Diſſertation : *de turbata per Platonicos Eccleſiâ.* Dom Marran fait voir que Platon n'a jamais eu aucune connoiſſance du Fils de Dieu, tel que nous le connoiſſons & l'adorons dans l'Egliſe, & que S. Juſtin n'a rien emprunté de ce Philoſophe, & n'a jamais penſé à introduire le Platoniſme parmi les Chrétiens. *La raiſon, l'idée* λόγος dont parle Platon, ne fut jamais une perſonne diſtinguée, mais ſeulement la connoiſſance qui eſt en Dieu, & ſelon laquelle il produit ſes Ouvrages. S. Juſtin dans ſa premiére Apologie, & pluſieurs autres après lui, citent un paſſage de la ſeconde Lettre de Platon à Denis, où ce Philoſophe ſemble parler d'une eſpéce de Trinité : mais cet endroit eſt écrit avec une obſcurité affectée, puiſque Platon y déclare, qu'il ne veut pas que cette Lettre, ſi elle étoit interceptée ſur Mer ou ſur Terre, puiſſe

être entendue de ceux entre les mains de qui elle sera tombée : après cette déclaration, il ne convient plus de faire valoir ce passage, & de le produire en preuve. Il est très-vraisemblable que ce Philosophe ne parle en cette Lettre que des divers dégrés de la connoissance humaine, comme il a fait dans le sixiéme & septiéme Livre de sa République. *L'intelligence*, la *pensée*, c'est-à-dire, une connoissance moins parfaite ; la *Foi*, c'est-à-dire, une connoissance fondée sur le témoignage des hommes ; *la conjecture*. Ainsi c'est plutôt une Quaternité qu'une Trinité. C'est à peu près la Quaternité Pythagoricienne dont il est parlé dans Plutarque, *L.* 1 *de Plac. Phelos.* qui consiste dans l'intelligence, la science, l'opinion, les sens. Eusebe, L. 2. de la Préparation Evang. cite un passage du sixiéme Liv. de la Répub. de Platon, où l'on croit entrevoir que Dieu a un Fils semblable à lui. Mais si on lit attentivement cet endroit, tout se réduira à dire que ce Fils de Dieu

eſt la ſcience & la vérité que Dieu produit, comme le Soleil produit la lumiére.

Tout ce que l'Editeur avance pour la juſtification de S. Juſtin, ne doit pas paroître étrange, puiſque, ni les anciens Philoſophes, ni Ciceron, ni Plutarque qui avoient tant étudié la Doctrine de Platon, n'y ont jamais trouvé ce Fils de Dieu, que les ennemis de J. C. font tant valoir. Ce ſont les nouveaux Platoniciens qui ont ajoûté à la Divinité Suprême deux ſubſtances inférieures, à qui ils ont donné quelque part dans la formation du monde. Ce n'eſt même que depuis Celſe que cette opinion a commencé, puiſqu'il ne reproche pas aux Chrétiens d'avoir pris leur *Verbe* dans Platon. Ce n'eſt pas que Celſe ne ſçut qu'il étoit parlé d'un Fils de Dieu dans Platon: mais il étoit perſuadé que ce Fils de Dieu n'eſt autre choſe que le monde.

Si l'on objecte à Dom Marran que S. Juſtin, Clément d'Alexandrie, Origène, Euſebe de Céſarée,

& Cyrille d'Alexandrie ont cité Platon comme un témoin de l'existence du Verbe, il répond que la description que Platon fait du Fils de Dieu, est si conforme à ce qu'en pensoient les Hébreux, qu'il y a toute apparence que c'est chez eux que ce Philosophe a puisé tout ce qu'il en dit : mais comme la connoissance du Verbe Fils de Dieu n'étoit pas bien claire parmi le commun des Hébreux, cette réponse pourroit donner lieu à de nouvelles objections, ausquelles Dom Marran, si on les fait, sçaura bien répondre. Pourroit-on dire que tous les Peres connoissant le respect des Gentils pour Platon, furent ravis de trouver en ses Ecrits des expressions qui avoient une affinité extérieure avec nos Mystéres, quoique ces expressions dans la bouche du Maître & des Disciples, signifiassent toute autre chose que ce qu'elles signifient dans la bouche des Fidéles? C'étoit un moyen de se faire écouter, au lieu qu'on eût révolté les esprits en leur déclarant d'abord

que tout ce que dit Platon du Fils de Dieu, λογος, n'étoit que folie & extravagance.

Il y aura ſans doute des Lecteurs qui jugeront que ce n'eſt point être aſſez reſpectueux à l'égard des Saints Peres, que de les ſoupçonner de tels ménagemens; nous ne prétendons pas conteſter. Quand il leur plaira de dire quelque choſe de mieux, nous l'inſererons avec plaiſir dans nos Journaux.

Il y a dans S. Juſtin & dans Athenagore, quelques paſſages, leſquels mal entendus, pourroient les rendre ſuſpects l'un & l'autre ſur la création de la matiére. Le premier dit dans ſa premiére Apologie, que Dieu étant bon, a tout créé d'une matiére informe. Athenagore dans ſon Apologie, N. 15. compare Dieu & la matiére avec le Potier & l'Argile, & dit que comme le Potier a beſoin de l'Argile, l'Argile a beſoin du Potier. Ces paſſages, qu'on pourroit prendre dans un mauvais ſens, doivent être expliqués par d'autres paſſages des mêmes Au-

teurs, où il est aisé de connoître leurs vrais sentimens. S. Justin, *in. cohort. N.* 22. met cette différence entre le Créateur, *Factor*, & l'Ouvrier, que le Créateur produit par sa propre vertu ce qu'il fait, & que l'Ouvrier a besoin d'une matiére, sur quoi il puisse travailler. Dans ce même Ouvrage, il s'éléve contre Platon, qui prétend que la matiére est éternelle. Dans le Dialogue N. 5. il enseigne que si l'Ame n'avoit pas été créée, elle seroit égale à Dieu & indépendante. Quand S. Justin cite Platon, c'est sur-tout pour faire souvenir les Payens, que le monde a été formé par la sagesse Divine, & pour les accoûtumer à ne pas mépriser dans les Chrétiens, ce qu'ils admirent dans ce Philosophe : Il n'est pas plus mal aisé de justifier Athenagore. Les Payens avouoient sans peine, que la matiere étoit soumise à Dieu, il se sert de cet aveu pour prouver que la matiére ne doit pas être égalée à Dieu ; d'où l'on infére facilement qu'elle n'est donc pas éternelle. N. 15.

Le Ministre Jurieu accuse S. Justin d'avoir cru que selon Moyse, le Seigneur avoit donné aux Gentils le Soleil, la Lune & les Etoiles, pour en faire leurs Divinités, & les adorer, & qu'il s'étoit réservé les adorations du Peuple Juif. Il prétend que Clément d'Aléxandrie, Origène & S. Augustin ont eu le même sentiment. Il est digne de Jurieu d'avoir avancé un paradoxe si étrange. Quel autre que lui eût jamais osé même soupçonner d'un tel excès, des Docteurs si respectables? Etoit-il si difficile d'entendre par le mot, *il avoit donné*, que Dieu avoit créé le Soleil & la Lune, & les Etoiles, quoiqu'il prévît bien, qu'on en feroit des Divinités, à qui l'on rendroit un culte religieux. Quand nous ne trouverions rien dans les Ouvrages de S. Justin, qui nous découvrît ce qu'il pensoit sur ce sujet; seroit-il permis de lui imputer un Dogme si monstrueux sur une si foible preuve? mais ce grand défenseur de la Foi déclare nettement dans le Dialogue N. 55. que

Moyse condamna les Adorateurs des Astres, loin de les autoriser.

Venons au culte des Anges. Tout dépend de l'intelligence d'un passage de S. Justin. Bullus prétend que ce passage ne dit autre chose, sinon que J. C. nous a enseigné tout ce qui regarde les Anges, bons & mauvais. Grabe mécontent de cette explication, en donne une autre, qui n'est pas meilleure. Selon lui, ce passage signifie que J. C. a enseigné aux Anges & aux hommes tout ce qu'on lit dans cet Ouvrage de Dieu, qui est le Pere de la justice, de la tempérance & des autres vertus. Dom Marran, après avoir fait remarquer que S. Justin se propose en cet endroit de montrer que les Chrétiens ne sont pas des Athées, comme le publioient leurs ennemis, explique le passage en question du culte de J. C. & des Anges : mais on n'y parle des Anges, que comme d'une nombreuse Troupe d'intelligences, dont J. C. est toujours suivi. Le Saint Martyr met ailleurs tant de différence entre le Fils de

Dieu & les Anges, qu'il feroit tout à fait injuste de le soupçonner de vouloir les égaler ici. Il est vrai qu'il se sert de deux termes, dont l'un signifie, *nous révérons*; & l'autre, *nous adorons*. Il n'est pas rare que de deux mots qui se suivent, l'un se rapporte à une chose, & l'autre à une autre chose dont on vient de parler. Le Lecteur en fait aisément l'application.

S. Justin s'étant expliqué avec tant de force & tant de netteté en plusieurs endroits sur la puissance de J. C. sur le Mystere de la Rédemption, sur la nécessité de la Foi & de la Charité, il est étonnant qu'on l'ait accusé d'avoir jugé favorablement du salut de Socrate, d'Héraclite, &c. Ce qui a donné lieu à cette accusation, c'est que ce S. Martyr dit dans sa premiére Apologie N. 46. *Que J. C. Fils de Dieu est la raison à laquelle tout le genre humain participe, & que tous ceux qui ont vécu selon les maximes de la raison sont Chrétiens, quoiqu'ils ayent été censés être des Athées*: Tels que

parmi les Grecs furent Socrate, Héraclite, & leurs semblables, & parmi les Barbares, Abraham, Ananie, Azarie, Misaël, Hélie, & plusieurs autres.

L'Éditeur observe d'abord que S. Justin n'examine pas en cet endroit comment les Gentils qui ont vécu avant J. C. se sont sauvé, mais comment ils ont été réprouvés avec justice. Il assûre que le Verbe avant l'Incarnation ayant éclairé tous les hommes de ses lumiéres, tous ceux qui se sont écartés de la raison dans leur conduite, sont inexcusables. Selon le Saint Docteur, tout ce que les Philosophes payens ont eu de Science & de Vertu, venant des lumiéres qui leur ont été communiquées par le Verbe, appartient à J. C. & au Christianisme, & c'est en ce sens que Socrate, Epictete, &c. sont appellés Chrétiens.

On ne doit pas faire un crime à S. Justin de l'indulgence qu'il a eu pour les Chrétiens qui observoient la Loi Judaïque. Tryphon dans le Dialogue N. 46. demande à S. Jus-

rin si ceux qui croyent en J. C., & qui ne laissent pas d'observer la Loi, comme ils faisoient auparavant, peuvent se sauver. Justin répond qu'il faut examiner si la disposition où ils sont vient de la foiblesse de leur esprit, ou s'ils sont persuadés que l'observation de la Loi est encore nécessaire; & s'ils l'observent en conséquence. Tryphon demande ensuite, si ceux qui observent la Loi, croyant en J. C., & ne regardant pas l'observation de la Loi comme capable de contribuer à la justice & à la piété, pourront être sauvés? Oui, répond S. Justin, pourvû qu'ils n'inspirent pas leurs sentimens à ceux qui viennent de la Gentilité à J. C. Il paroît par les témoignages d'Eusébe, & de Sulpice Sévére, qu'il y avoit à peine vingt ans qu'on avoit cessé d'observer la Loi Mosaïque dans l'Eglise de Jerusalem, quand S. Justin composoit ce Dialogue. Ainsi il y a moins lieu d'être surpris de sa condescendance.

Dans les premiers siécles, les

Fidéles ne parloient de l'Euchariſtie qu'avec quelque obſcurité, & cette conduite étoit ſans doute très-judicieuſe. S. Juſtin ne crut pas devoir rien déguiſer dans la premiére Apologie qu'il préſenta aux Empereurs. Il dit nettement, que comme J. C. a eu une chair & du ſang pour notre ſalut, on nous a auſſi enſeigné que l'aliment dont s'eſt fait l'Euchariſtie, eſt le Corps & le Sang de J. C. Si l'Euchariſtie n'étoit que la figure du Corps & du Sang de J. C. S. Juſtin auroit-il dû ſe diſpenſer de le dire, pour ne pas expoſer la Doctrine de l'Egliſe au mépris des Empereurs, très-diſpoſés à regarder comme une extravagance le Dogme de la Tranſubſtantiation & de la préſence réelle, au lieu qu'il n'y eut rien eu à craindre en parlant de l'Euchariſtie comme d'une figure du Corps & du Sang de J. C.?

S. Juſtin s'étant expliqué ſi nettement ſur l'Euchariſtie, il n'étoit pas poſſible qu'il n'y reconnût un vrai Sacrifice. Auſſi déclare-t-il en

termes formels, Dial. N. 42, que Malachie prédit le Sacrifice du Pain & du Calice Eucharistiques, que nous offrons en tout lieu. Pfaffius, Sçavant Luthérien, prétend que ce passage de S. Justin doit être entendu, ou de l'Oblation faite par les Laics à l'Evêque, non à Dieu, ou de l'Oblation faite par les Prêtres avant la Consécration : mais cet Auteur devoit considérer que, ni l'Oblation faite par les *Laics* à l'Evêque, ni l'Oblation faite par les Prêtres avant la Consécration, ne sont pas, selon Justin le Sacrifice des Chrétiens ; mais que c'est le Pain & le Vin sur lequel on a prononcé les paroles du Sauveur, ainsi que nous l'avons déja marqué. Il est vrai que S. Justin dans le même Dialogue, N. 117. déclare que les Priéres & les Actions de graces sont les seuls Sacrifices parfaits, & qui soient agréables à Dieu ; d'où Pfaffius conclud, que l'Eucharistie n'est donc pas un Sacrifice parfait, ni proprement dit, & qu'elle n'a pas été ordonnée par les Apô-

au-tres : mais cet Ecrivain entre mal dans la pensée du S. Martyr, qui prouvoit aux Juifs, par le témoignage du Prophête Malachie, que les Sacrifices des Juifs étoient réprouvés, & que les Chrétiens, dont le Sacrifice étoit loué de Dieu même, étoit une Race Sacerdotale. Les Juifs pour se défendre, avouoient que les Sacrifices des Juifs, qui se faisoient à Jérusalem étoient rejettés ; mais ils assûroient que les Priéres des Juifs, dispersés parmi les Nations étoient agréables à Dieu, ils honoroient ces Priéres du nom de Sacrifices : c'étoit le sentiment des Juifs, nullement celui de S. Justin, qui dans le même endroit objecte aux Juifs le Sacrifice extérieur & sensible des Chrétiens, dans lequel sous les espéces du Pain & du Vin, on célébre la Mémoire de la Passion du Sauveur.

Venons à l'immortalité de l'Ame. S. Justin, qui avoit appris dans l'Ecole de Platon cette importante vérité, ne l'oublia pas dans l'Eglise : mais comme Dodwell s'est avisé

d'accuser les Saints Peres d'avoir cru que les Ames de ceux qui n'auroient pas reçu le Baptême, seroient anéanties quelque jour; qu'il est à propos de s'arrêter un peu sur cet article. L'Editeur avoue que S. Justin a cru que nos Ames sont immortelles, parceque Dieu le veut; mais que cette immortalité n'est pas propre de leur nature, comme elle est propre de la Nature Divine; que ce que le Saint Martyr ajoûte, que lorsqu'il sera à propos que l'Ame cesse d'exister, elle sera privée de la vie, & retournera au lieu d'où elle a été tirée, ce n'est pas pour assurer que cela doive jamais arriver, c'est pour faire sentir que l'Ame n'est pas tellement immortelle, qu'elle puisse vivre & subsister toujours, même contre la volonté de Dieu. Ces sortes de suppositions sont très-ordinaires dans les disputes. On sera encore plus convaincu que c'est-là la Doctrine de S. Justin, si l'on considére, qu'il dit en termes formels, qu'*il ne prétend pas qu'aucune Ame périsse, parce que ce seroit un*

vantage pour les méchants. C'est ainsi que l'Editeur prouve qu'il faut traduire cet endroit. Il croit que S. Justin attaque en cette occasion certains Philosophes, qui s'étoient persuadé que l'Ame étoit immortelle de son fonds, & indépendamment de Dieu; à qui il n'étoit pas possible de la détruire; d'où ils concluoient follement, qu'après la mort ils n'avoient rien à craindre dans une autre vie; puisque leur Ame étant immortelle par son Essence, elle ne pouvoit être anéantie, & qu'étant incorporelle, elle ne pouvoit être sujette à la douleur.

On justifiera de la même maniére Tatien, que l'Abbé de Longuerue dans une Dissertation, imprimée à la fin de l'Edition d'Oxford, accuse d'avoir enseigné, que l'Ame de l'homme n'étoit pas immortelle de sa nature, que quelques Ames meurent avant le corps, & que les autres Ames sont dissoutes sans mourir: On ne sçauroit rien faire de mieux pour mettre dans un grand jour le sentiment de Tatien, que

de traduire littéralement l'endroit qui est cité par M. l'Abbé de Longuerüe, & qui a donné lieu à l'accusation. In Orat. Adv. Græcos. N. 13. *L'Ame n'est pas d'elle-même immortelle, mais mortelle. Cependant elle peut ne pas mourir. Elle meurt, & elle est dissoute avec le corps, quand elle ne connoît pas la vérité : mais elle résuscite à la fin du monde avec le corps, recevant la mort par le châtiment dans l'immortalité : elle ne meurt pas une seconde fois, si elle a acquis la connoissance de Dieu :* quand même elle seroit dissoute pour un tems. Le Traduction est trop littérale pour avoir quelque élégance, mais il étoit à propos d'en user ainsi pour mettre bien au fait les Lecteurs qui ne peuvent, ou ne veulent pas consulter les sources. Il paroît suffisamment par le Texte que Tatien entend par la mort, la malheureuse condition d'une Ame ennemie de Dieu. Le mot *solvi* dont s'est servi l'Abbé de Longuerüe, doit signifier *être dissoute*, non pas *être deliée*, *être degagée*, parce qu'il y a dans le

Grec, *avec le corps*, & non pas *du corps*.

On ne sçauroit disconvenir que S. Justin n'ait cru que le supplice des Démons est différé jusqu'au Jugement Général. Tatien, son Disciple, dans le Discours qu'il composa contre les Gentils, Grecs, paroît s'être écarté de la Doctrine de son Maître; il l'enseigne très-clairement. S. Justin dit lui-même dans sa premiére Apologie, N. 28. *Que le Prince des Démons sera jetté dans le feu avec toute son Armée, & les hommes qui l'auront suivi, pour y être tourmentés éternellement*; & que leur supplice est différé à cause du genre humain. Ce sentiment n'est pas particulier à S. Justin; il lui est commun avec plusieurs autres Peres. S. Thomas ne le flétrit d'aucune censure, & Cajetan juge qu'on l'a soutenu sans erreur. Le P. Petau déclare, L. 3. de Angelis C. 4. que le sentiment de Cajetan n'est pas contraire à la Foi Catholique, puisque, ni l'Ecriture, ni les Conciles n'enseignent pas que les Dé-

morts souffrent actuellement les supplices qui leur sont préparés. Oraisius a donc eu tort de reprocher à l'Eglise Romaine *de s'être éloignée en cela, comme en bien d'autres choses, de la Doctrine de ses Fondateurs Pierre & Paul*. Du reste, les Saints Peres, qui ont cru que les Démons ne souffriroient la peine du feu qu'après le Jugement Universel, ne prétendoient pas qu'ils n'eussent rien à souffrir en attendant. Selon S. Hilaire, ce n'est pas pour eux un supplice léger d'être soumis à la Foi des Saints. Le même Saint Docteur nous apprend dans son Livre contre Constance, N. 8. *que les Démons mugissent auprès des ossemens vénérables des Martyrs, & y sont brûlés, quoique sans feu.*

S. Justin, quoiqu'il semble mettre ensemble les méchans avec les Démons en quelques passages, & les traiter de la même maniére, déclare néanmoins ailleurs, que les Ames des méchans [illegible] tourmentées dès à présent. [illegible] lisons, *in Cohort.* N. 35. *Vous [illegible] penserez pas*

vos Ancêtres, si vous suivez une route opposée à leurs égaremens. Il est vraisemblable qu'ils gemissent dans l'Enfer par une penitence trop differée, & que s'ils pouvoient vous faire connoître ce qui leur est arrivé après cette vie, vous n'ignoreriez pas quels sont les maux dont ils voudroient vous préserver. Dans sa premiére Apologie N. 12. *Nous travaillons avec vous* (les Empereurs) *pour établir la paix parmi les hommes, quand nous enseignons que ni le malfaiteur, ni l'avare, ni celui qui tend des piéges aux autres, ni aussi l'homme vertueux ne sçauroient être inconnus de Dieu, & que chacun d'eux sort de cette vie pour aller recevoir pendant l'Eternité la récompense, ou le châtiment de ses œuvres.* Il est évident que S. Justin parle là d'une récompense, ou d'un châtiment qui suit immédiattement la vie presente.

L'Héréfie des Millenaires, dont S. Justin est regardé comme le second défe[illegible] après Papias, renfermoit p[illegible]s articles, & il est à propos [illegible] pas imputer au S.

Martyr ceux dont il n'eſt pas coupable. On accuſe les Millenaires d'avoir cru, 1°. Que les Ames des Saints ne jouiroient pas de la viſion de Dieu avant la Réſurrection générale, 2°. Que les Juſtes avant cette Réſurrection générale, reviendroient ſur la Terre, & paſſeroient mille ans avec J. C. dans Jéruſalem ; c'eſt-là ce qui les a fait appeller Millenaires, 3°. Que pendant ces mille ans, qui ſont regardés comme le Régne de J. C., on obſerveroit la Circonciſion, le Sabbat, & que l'on gouteroit librement & innocemment tous les plaiſirs qui flattent le corps.

Dom Marran ſe plaint de ceux qui ont cru que S. Juſtin penſoit de l'état de ceux qui ſont morts après l'Aſcenſion de J. C., ce qu'il penſoit de ceux qui étoient morts avant l'Incarnation. Comme il étoit perſuadé que l'Ame de Samuel avoit été évoquée par le ſecours de la Magie, il croyoit en conſéquence, que les Ames des Juſtes morts avant l'Incarnation, n'étoient pas entiére-

ment soustraites à la puissance des Démons : mais il n'a pas parlé de même des Ames des Justes, morts depuis l'Ascension. Il est vrai qu'il se déclare contre certains Hérétiques, qui prétendoient, que les Ames des Justes entroient dans la gloire immédiatement après la mort, mais c'est que ces Hérétiques enseignoient que ces Ames n'attendoient, ni ne désiroient la Résurrection des corps : Voilà ce qu'il condamnoit dans leur Doctrine. Il fait assez entendre dans ses deux Apologies, que les Ames des Justes qui sont morts pour la Foi, jouissent du bonheur de voir Dieu. Dans la première, N. 8. il dit, que les Chrétiens ne craignoient pas de mourir, parce qu'ils désiroient *de vivre avec Dieu dans le Domicile qui leur a été promis.* Dans la seconde, N. 2. il rapporte que le Martyr Lucius témoigna sa reconnoissance à ceux qui l'envoyoient au supplice, parce qu'il sçavoit bien que c'étoit l'envoyer au Ciel.

Quant au Régne de J. C. pen-

dant mille ans, second point de la Doctrine des Millenaires, voici ce qu'il est à propos de remarquer. S. Justin croyoit qu'avant le Glorieux avénement de J. C. l'Antechrist régneroit sur la Terre, & exerceroit une cruelle Tyrannie sur les Serviteurs du vrai Dieu. Il étoit persuadé que l'Antechrist paroîtroit bientôt, Dial. N. 32. & par conséquent que l'Avénement glorieux de J. C. n'étoit pas éloigné, puisque le régne de l'Antechrist ne devoit durer que trois ans & six mois. Cet Avénement devoit être précédé de la Mission d'Elie, & de la conversion des Juifs, à laquelle Elie devoit particuliérement travailler. S. Justin ne doutoit pas que J. C. à son Avénement ne rendît sa bienveillance aux Juifs, & ne les admit dans Jerusalem à la participation de tous les avantages promis aux Fidéles. C'est ce qui cause tant de joye à Tryphon, qu'il a peine à croire que Justin parle sincérement, car si le S. Martyr en lui parlant du rétablis-

sement de Jerusalem ; lui eût fait entendre que les Juifs n'en profiteroient pas ; & qu'ils périroient tous avec l'Antechrist, Triphon se seroit trouvé dans une grande désolation. Il accorde à Justin qu'aucun des Juifs qui mourront avant la conversion de la Nation, ne sera reçu dans la nouvelle Jerusalem, s'il n'a reconnu J. C. Les Prosélytes dont il est parlé en cette occasion, sont les Juifs qui se seront faits Chrétiens avant le second Avénement de J. C.

Sur-tout il faut remarquer que S. Justin, quoiqu'il mette un intervale de mille ans entre le second Avénement de J. C. & le Jugement dernier, ne laisse pas de parler comme s'il n'y avoit aucune distance entre ces deux termes : car il n'y a nulle apparence qu'il crût deux Jugements derniers : il continua de s'exprimer, après qu'il fut devenu Millenaire, comme il avoit coutume de faire auparavant. Il n'avoit pas encore adopté l'opinion des Millenaires quand il composoit

emiére Apologie, car il y mar-
expreſſément que les corps de
les hommes reſuſciteront au ſe-
d Avénement de J. C. Il eſt
d'obſerver en paſſant, qu'il nous
rend dans ſon Dialogue N. 40,
ce ſera à Jeruſalem que ſe fera
ugement dernier.

l n'eſt pas beſoin de juſtifier S.
tin ; ſur tout ce que les Mille-
res ont enſeigné des plaiſirs du
ps. Perſonne ne ſoupçonnera un
nt, ſi digne de la vénération de
te l'Egliſe, d'avoir approuvé une
ctrine ſi licencieuſe. Dom Mar-
ne penſe pas comme M. de
lemont, qui croit que S. Juſtin
pas exclu du Régne de J. C.,
dant mille ans la néceſſité de
re & manger. L'Editeur prend
s un ſens tout ſpirituel le paſſa-
de S. Juſtin, *Dial. N.* 51. ſur
uel M. de Tillemont s'eſt ap-
é ; les aliments dont il y eſt parlé
ſont qu'une image ſenſible des
ces pures & ſimples que les Juſ-
devoient goûter, ſelon lui pen-
t tout ce tems.

Les accusations qui suivent ne sont pas si griéves que celles que Dom Marran a réfutées jusqu'ici : cependant il ne juge pas à propos de les laisser sans réponse ; car il ne faudroit pas davantage pour persuader à ceux qui les ont inventées, ou à leurs Sectateurs qu'ils ont eu raison. Barbeyrac dans son Livre, *de Doctrinâ morali Patrum Ecclesiæ*, reproche au S. Martyr d'avoir cité les paroles de J. C. *Ne juretis omnino ne juris*, *aucunement*, sans aucune restriction ; & d'avoir donné par-là sujet de croire qu'il condamnoit le serment même dans les circonstances où tout le monde le croit permis, & d'avoir donné en même tems sujet aux Gentils de penser que la Loi Chrétienne improuvoit tous les sermens. L'Editeur ne trouve pas que ce soit un grand crime à S. Justin de n'avoir pas instruit les Gentils des circonstances où les sermens sont licites, puisqu'ils ne juroient que par Jupiter, & les autres fausses Divinités : mais on a tort, parce qu'il a rapporté sim-

plement les paroles de J. C. sans aucune restriction, d'en conclurre qu'il donnoit lieu de croire qu'il improuvoit tous les sermens. Il a suivi l'exemple & la Doctrine de son divin Maître : il s'est exprimé comme lui, & il a cru comme lui, qu'il y avoit des circonstances où le serment est légitime.

Barbeyrac reprend encore S. Justin d'avoir avancé dans le fragment qui nous reste de son Ouvrage sur la Résurection, que le mariage contracté par le motif de la cupidité étoit injuste. La morale de l'Evangile est trop sainte, pour ne pas désaprouver les Epoux qui contractent par un motif si défectueux. Le Censeur a-t-il entendu par ἄνομον *illégitime, ou nul* ? C'est à lui de prouver que c'est-là le sens de S. Justin. Il falloit qu'il eût une grande envie de censurer, pour ne pas voir qu'il étoit tout naturel d'entendre par ce terme Grec, *contraire à la perfection de la Loi Chrétienne.*

Un jeune Chrétien, résolu de passer sa vie dans la continence,

présenta au Préfet d'Alexandrie une Requête, pour qu'il lui fût permis de se mettre à couvert par le ministere des Médecins, des tentations qui l'incommoderoient dans l'exécution de son projet : ce que les Loix défendoient aux particuliers de faire de leur propre autorité ; mais S. Justin cite cet exemple, seulement pour montrer quelle étoit l'innocence & la vertu des Chrétiens. Il loue le jeune homme d'avoir vécu dans la chasteté, après qu'on lui eût refusé la permission qu'il avoit demandée : mais il ne loue pas le moyen qu'il avoit choisi pour être plus en sûreté, & il ne dit pas que ce jeune homme fit de ses propres mains ce que les Médecins n'avoient pas osé faire sans être autorisées du Préfet. Ce sera quelque mauvaise Traduction qui aura occasionné cette pensée.

Le même Ecrivain reproche aussi à S. Justin d'avoir approuvé la conduite de ces Chrétiens, qui se présentoient d'eux-mêmes aux Juges, pour obtenir plutôt la gloire du

Martyre. On ne ſçauroit diſconvenir qu'il n'ait approuvé & admiré le courage héroïque de ceux, qui par une forte impreſſion de l'eſprit de Dieu, & d'une Charité exceſſive, couroient d'eux-mêmes aux Tribunaux, & ſans être accuſés, pour y déclarer hautement qu'ils étoient Chrétiens. Il nous apprend dans ſa ſeconde Apologie, N. 12 que cet empreſſement des Fidéles à être leurs propres dénonciateurs, lui avoit donné une grande eſtime de leur innocence & de leur vertu: il comprit aiſément, que des hommes voluptueux n'euſſent jamais été capables d'un pareil effort.

Ce n'eſt pas que le Saint Docteur ne ſçût bien qu'il eſt à propos, & ſouvent néceſſaire de fuir la perſécution. Il n'ignoroit pas ce que nous liſons ſur cela dans l'Evangile: mais il eſt pourtant vrai que ce précepte ne doit pas s'étendre à tout le monde, ni à toutes les circonſtances; & qu'il y a des Fidéles qui ne ſont pas tenus de l'obſerver: autrement on ne pourroit ſe diſpen-

ser de blâmer S. Polycarpe, & plusieurs autres, qui pouvant se mettre en sûreté par la fuite, prirent le parti de rester, quoiqu'ils vissent bien qu'ils tomberoient infailliblement entre les mains des persécuteurs. S. Cyprien *Ep.* 14. conseille à ceux qui avoient manqué de courage dans le premier combat, & qui demandoient d'être admis à la Communion, plutôt qu'il ne convenoit, de rentrer encore dans la Lice pour réparer le scandale qu'ils avoient causé. C'est encore aujourd'hui, selon l'Abbé Renaudot, *perpet. Fid. Tom.* 5. *L.* 3. *C.* 7. la Discipline des Cophtes & des Jacobites.

Barbeyrac ne montre mieux nulle part combien il est injuste dans sa Critique, qu'en accusant S. Justin de ne pas désaprouver, *Apol.* 2 *N.* 4 le conseil que les Payens donnoient aux Chrétiens de se faire mourir de leurs propres mains, pour aller plutôt à Dieu, & délivrer de leur présence le genre humain. Le S. Martyr explique en cet endroit même, pourquoi les Chrétiens ne

ent pas qu'il leur soit permis de
lonner la mort.

Dom Marran après avoir justifié
Auteur sur tous les chefs d'ac-
tion sur lesquels il a jugé qu'on
voit, & qu'on devoit le faire,
vient de bonne foi que ce S.
rtyr s'est trompé en quelques
nts; il évite un défaut assez or-
aire aux Commentateurs & aux
aducteurs qui élévent l'Auteur
ils commentent, ou qu'ils tra-
sent aux dessus de tous les autres:
eu près comme ces Prédicateurs,
mettent le Saint dont ils font
Panégyrique au dessus de tous les
res Saints, du moins pour le jour
la Fête. Dom Marran avoue que
Justin a cru que les Anges avoient
commerce avec les femmes, que
Version des 70 étoient inspirée.
avoit déja reconnu que ce S. Mar-
avoit admis le Régne de J. C.
ndant mille ans avant le Juge-
nt dernier; mais sans admettre
excès des Millenaires. Ces di-
s sentimens ont été communs à
Justin, avec quelques autres Pe-

res : mais c'eſt à tort que Barbeyrac en conclut, que l'autorité des Peres doit être comptée pour rien. *Si les Peres*, dit ce Critique, C. 2. P. 14. *ſont tombé avec tant de négligence dans l'erreur ſur ces divers points, quelle autorité devons-nous leur donner dans tout le reſte, lors même que leur conſentement eſt unanime?* Comment a-t-il pû ſe perſuader que l'unanimité des Peres n'a pas plus d'autorité, que le ſentiment de deux ou trois ? S'il avoit étudié, & les preuves ſurquoi l'autorité de la Tradition eſt appuyée, & les Régles qu'il faut ſuivre dans le diſcernement des Traditions, il n'auroit pas parlé avec tant d'audace & tant de témérité.

On voit clairement par la fureur des Critiques à l'égard de S. Juſtin, dans quel eſprit la plûpart d'eux liſent les Peres de l'Egliſe. Ils y cherchent quelque paſſage, ſur quoi ils puiſſent fonder quelque accuſation atroce contre l'Auteur où ils ſe trouvent. Ils n'examinent pas ſi ce paſſage n'eſt pas ſuſceptible d'un au-

tre sens que celui qui s'est présenté d'abord à leur esprit, & que la passion de censurer leur a persuadé être évidemment le vrai sens : ils ne prennent pas la peine de chercher s'il n'y a pas dans le même Auteur quelque autre passage qui facilite l'intelligence de celui qu'ils ont saisi : ils seroient même fâchés qu'on leur en indiquât quelqu'un. Quelle douleur inconsolable, s'ils étoient obligés de supprimer l'accusation qu'ils méditoient ! Est-ce exiger trop des Critiques dont nous parlons, que de vouloir qu'ils en usent à l'égard des Peres, comme on en use à l'égard des Auteurs profanes qu'on explique tous les jours autant qu'il est possible, dans le sens le plus favorable ?

Je ne suis pas surpris que les Hérétiques s'efforcent de ruiner l'autorité des Peres par tant de fausses imputations, c'est la suite naturelle du malheureux engagement qu'ils ont pris. Ils eussent été bien aises de rencontrer dans les Ouvrages de ces Saints Docteurs de quoi auto-

riſer, du moins avec quelque apparence toutes leurs nouveautés: car il en coûte, ſi l'on a quelque pudeur: d'avouer qu'on penſe contradictoirement à S. Irenée, à S. Juſtin, à S. Auguſtin, à S. Jerôme, à S. Baſile, &c. Mais les Hérétiques dont nous parlons, s'étant bientôt apperçus qu'il ne leur étoit pas poſſible d'avancer par ce chemin, ils ont été forcés de s'en ouvrir un autre. Réduits à la triſte néceſſité de regarder les Peres comme des ennemis irréconciliables, il a fallu travailler à détruire dans l'eſprit des hommes ces ſentimens de reſpect & de vénération, qu'on avoit eus juſques-là pour eux. C'eſt à quoi ils ont eſpéré réuſſir en leur imputant, à la faveur de quelques paſſages mal entendus, les opinions les plus odieuſes. Ne ſoyons donc pas ſurpris de l'audace de l'Héréſie contre les Peres: mais ce qui dévroit ſurprendre tout autrement qu'on a coûtume de l'être, c'eſt de voir des Ecrivains, qui ſe diſent Catholiques, tenir en bien des choſes une conduite peu

différente de celle des Hérétiques, à l'égard de ces Saints Dépositaires de la Foi. *Le reste dans un autre Journal.*

ARTICLE LXXXVIII.

LE LIVRE DE S. AUGUSTIN sur la Grâce & le Libre Arbitre, & deux Lettres de ce Pere à Valentin, *& aux Moines d'*Adrumet, *traduits en François avec des Notes, par Monseigneur l'Evêque de* Marseille, *communiqués au Clergé Séculier & Regulier de son Diocèse, pour leur instruction. A* Marseille, *chez la veuve* Brebion, &c. *in*-4o. d'environ 400 Pages.

MOnseigneur l'Evêque de Marseille au milieu des travaux publics, où l'engage la sollicitude Pastorale, sçait ménager des moments, qu'il consacre à la composition de plusieurs Ouvrages, propres à inspirer la piété, & à purifier la Foi; il ne pouvoit mieux employer

des jours, qu'il avoit exposé à
peste pour le salut de son Peu
qu'en donnant des soins assidus à
garantir d'un mal plus pernicie
C'est ce qu'il continue de faire d
cet Ouvrage, où il confond l'Hé
sie, qui joint la calomnie aux E
ges, en reclamant le grand S. A
gustin, comme le protecteur, &
garand de ses erreurs. Pour fa
applaudir à l'entreprise de Mon
gneur de Marseille, il nous su
de donner l'Extrait de ces Pié
du S. Docteur, de montrer l'exc
lence de la nouvelle Traduction,
la préférence qu'elle mérite sur c
les qui l'ont précédée, aussi bi
que la justesse & l'utilité des No

Le Saint Docteur enseigne d
la premiére Lettre à Valentin, c
ceux-là pensent bien, qui reconn
sent le Libre Arbitre, & avou
néanmoins qu'il faut qu'il soit ai
dé la Grace, pour aimer & pra
quer le bien. Il le prouve, sans to
cher à la notion commune du l
bre Arbitre (*a*), ni la réforme

(*a*) N. 2.

mais plutôt l'admettant pour principe, il prononce que s'il n'y avoit point de Grace, Dieu ne sauveroit pas le monde; & que s'il n'y avoit point de Libre Arbitre, il ne pourroit le juger. (*a*) Il ajoûte, que pour bien entendre sa Lettre à Sixte, qui avoit jetté l'allarme & le trouble dans le Monastere d'Adrumet, il n'y a qu'à sçavoir qu'elle est écrite contre les Pélagiens, qui assûrent que quelque Grace qu'ils reçoivent de Dieu, elle leur est donnée selon leurs mérites, & qui se flattent de se faire justes eux-mêmes, comme si la justice n'étoit pas un don de Dieu, & qu'on pût la trouver dans le propre fonds de l'homme; car c'est à ces sortes de personnes que s'adressent cette parole de S. Paul: *Qui est-ce qui vous discerne?* Afin qu'ils conçoivent, qu'un pécheur qui devient juste, ne se discerne d'un autre pécheur; (*b*) & qu'un juste qui persévére, ne se discerne d'un autre juste, ni par sa

(*a*) N. 3.
(*b*) N. 4.

tre que Dieu peut, quand il lui plaît, tourner du mal au bien la volonté des Méchans & des Infidéles, & qu'on ne lui demande pas envain de leur faire cette grace ; c'est-à-dire, que leur conversion est souvent attachée aux Priéres qu'on lui adresse en leur faveur. Il répéte, touchant la Lettre à Sixte, qu'elle est écrite contre ceux, qui disent que la Grace de Dieu nous est donnée selon nos mérites, & qu'on a tort de s'en scandaliser, parce qu'elle ne contredit en rien la Doctrine Catholique. Après quoi le S. Evêque proteste qu'il a fait tout son possible pour affermir les Moines qui le sont venus trouver, dans la saine Doctrine de la Foi Catholique touchant le pouvoir du Libre Arbitre, soit pour le bien, soit pour le mal, & touchant la nécessité de la Grace. (*a*) Pour appuyer l'un & l'autre Dogme, il choisit, & il explique fort au long un passage des Proverbes qui les réunit tous deux.

Monseigneur l'Evêque de Mar-

(*a*) N. 5. 6. 7. 8.

eille a fait lui-même l'Analyse du Livre sur la Grace & le Libre Arbitre, mais telle qu'elle peut paroître courte à la fin d'un gros Volume ; il convenoit à ces Mémoires d'en présenter une plus abregée.

Abregé du Livre de la Grace & du Libre Arbitre.

Le dessein principal de S. Augustin dans ce Livre, est de montrer que la Grace ne nuit point au Libre Arbitre, qu'on a tort de la défendre d'une maniére qui donne lieu à cette accusation, ou de la rejetter sous ce vain prétexte. Il traite d'abord du Libre Arbitre, & ensuite de la Grace.

Premiére Partie, du Libre Arbitre.

(a) 1°. Il auroit été inutile d'imposer à l'homme des préceptes, & ces préceptes ne lui serviroient de rien, s'il n'avoit reçu le Libre Arbitre, afin de les observer ; & par ce moyen arriver à la gloire qui lui avoit été promise pour récompense ; instruit

(a) Cap. 2. N. 2.

de la volonté de Dieu, il ne peut s'excuser sur son ignorance. (*a*) Il est dit dans l'Ecriture, que Dieu ne tente personne; que Dieu n'est point la cause de la folie qui nous fait violer les Loix; qu'il ne nous induit point à faire le mal; qu'il a fait l'homme libre dès le commencement, & que l'ayant laissé au pouvoir de sa délibération & de son conseil, chacun est encore maintenant le maître d'obéir ou de désobéir, de choisir le bien ou le mal, la vie ou la mort : si bien que nous ne pouvons nous excuser de nos péchés sur la conduite que Dieu tient à notre égard. 3°. (*b*) Dieu ordonne très-souvent que l'on garde ses Commandemens; (*c*) s'il n'y a point de Libre Arbitre, à qui ses Ordonnances s'adressent-elles? (*d*) Et comment peut-il les faire? *Quando enim jubetur, Liberum convenitur*

(*a*) N. 5.
(*b*) N. 4.
(*c*) N. 21.
(*d*) Psal. 1. N. 2.

Arbitrium. 4°. (*e*) David ne marque-t-il pas que l'homme s'attache à la Loi de Dieu par le choix de sa volonté ? Et dans combien de passages Dieu même parle-t-il à la volonté de l'homme, & l'excite-t-il à se servir de son Libre Arbitre, pour faire, ou éviter quelque chose ? De-là il s'ensuit, que ceux qui connoissent la Loi & les Préceptes de Dieu, sans en profiter pour leur salut, ne peuvent prétendre rejetter leur faute sur leur ignorance, qui est l'excuse ordinaire des hommes; mais non seulement le crime de l'ignorance dans ceux qui n'ont pas voulu être éclairés, le malheur même de l'ignorance dans ceux qui n'ont pû parvenir à la lumiére, ne sera point une excuse légitime, sinon afin que ces derniers soient moins punis. Car si leur ignorance est invincible par rapport à la Loi positive, elle ne l'est point par rapport à cette Loi de la Nature : (*b*) *Ne soyez point comme les bêtes, qui n'ont point d'en-*

(*a*) Cap. 3. N. 5.
(*b*) Psal. 31 : 9.

tendement. Dieu l'a gravée dans les cœurs, comme un germe, qui nourri par la Grace, est capable de produire la science du Salut, afin que personne ne puisse dire, je l'ai ignorée, je n'en ai pas oüi parler; on ne m'en a pas donné l'intelligence. Que répondre maintenant à quelqu'un qui diroit, je ne puis faire ce qui m'est commandé, parce que ma concupiscence est plus forte que moi? (a) *Ne vous laissez pas vaincre par le mal, mais surmontez le mal par le bien.* Ce sont les paroles de l'Apôtre, & il les adresse au Libre Arbitre de la volonté humaine, en disant, *ne vous laissez pas vaincre*; car vouloir & ne vouloir pas, c'est l'effet de la propre volonté.

(b) *Seconde Partie, de la Grace.* Le S. Docteur en établit la nécessité; 1°. Par la malédiction qui est donnée dans l'Ecriture à celui qui ne se confie que dans ses propres forces, d'où il s'ensuit, que le Libre Arbitre & la Grace sont éga-

(a) Rom. 12: 25.
(b) Cap. 4. N. 6.

lement requis pour bien vivre & pour bien faire. 2°. Par le don de continence, qui regarde la profession des Moines, à qui cet Ouvrage est adressé. (*a*) Tout le monde n'a pas la résolution de se consacrer, & de demeurer fidéle à cet état, mais ceux-là seulement qui ont reçu du Ciel ce don prétieux. Ceux qui ne l'ont pas reçu, ne veulent pas garder, ou ne gardent pas la continence; au lieu que ceux qui l'ont reçu, le veulent de telle sorte, qu'ils sont fidéles à la garder, c'est pourquoi, lorsqu'il arrive que quelques-uns gagnent sur eux de faire ce que tout le monde n'a pas la résolution d'entreprendre, & d'exécuter; (*b*) *c'est tout ensemble un don de Dieu, & un effet du Libre Arbitre.* 3°. Par le don de la chasteté conjugale, car quoiqu'elle dépende du Libre Arbitre, comme le marquent évidemment les Loix qui défendent la fornication & l'adultere, elle ne laisse pas d'être un don de

(*a*) N. 7.
(*b*) N. 8.

Dieu, parce que sans son secours, il est impossible d'observer les préceptes. (*a*) 4°. Par la nécessité de la priére : *Veillez & priez*, *dit J. C.* S'il avoit dit seulement, *veillez*, nous aurions peut-être compris par cet avertissement, que les forces de notre Arbitre suffisent pour nous rendre supérieurs à la tentation; mais il ajoûte, *priez*, pour nous apprendre que la Grace nous est nécessaire, & que sans elle, ce seroit envain que notre volonté recevroit des avertissemens & des préceptes. (*b*) 5°. Par ces paroles du Prophête Zacharie, & plusieurs autres Textes semblables de l'Ecriture, *tournez vous vers moi, & je me tournerai vers vous*. Les Pélagiens abusoient de ces passages, en ce qu'ils entendoient les expressions, qui ne font que prouver le Libre Arbitre, d'un mérite naturel qui prévient (*c*) la Grace, & qui l'obtient même à titre de justice.

(*a*) N. 9.
(*b*) Cap. 5. N. 10. Zach. 1. 3. N. 11.
(*c*) N. 12.

C'est pourquoi S. Augustin s'attache aussi-tôt à prouver la parfaite gratuité de la Grace. Il le fait, 1°. Parce que la Grace, principe de tout mérite, ne suppose aucun (*a*) mérite dans un pécheur, lorsqu'elle lui est donnée, & que tout ce que nous sommes dans l'ordre du bien & du salut, vient de la Grace. Le S. Docteur rappelle la quatriéme preuve du Libre Arbitre; sçavoir, que c'est par son choix que l'homme docile à la Grace, observe la Loi de Dieu, & qu'il agit librement, & non par nécessité. (*b*) L'Apôtre, dit-il, exhorte les Fidéles à ne pas recevoir envain la Grace de Dieu, pour marquer le consentement libre de la volonté; comme aussi afin qu'on ne pense pas, que sans la Grace on puisse rien faire de bon dans l'ordre du salut. Après avoir dit, que lui-même n'a pas reçu la Grace de Dieu envain, il ajoûte qu'il a travaillé plus que tous les autres, non pas lui seul, ni la Grace de

(*a*) N. 11. & 12.
(*b*) II. Cor. 6: 1.

Dieu toute seule, mais la Grace de Dieu avec lui, (*a*) *nec Gratia sola; nec ipse solus, sed Gratia Dei cum illo.* 2o. Parce que, selon les Saintes Ecritures, c'est par la Grace & la Miséricorde de Dieu, & non par nos œuvres que nous avons été justifiés. 3o. La Grace de Dieu n'est pas seulement nécessaire pour nous faire passer de l'état du péché à celui de la Grace, mais encore pour maintenir & conserver dans nous la Justice. 4o. Lorsque nous sommes justifiés, nous commençons à mériter, mais c'est par la Grace que nous méritons, c'est par elle que nous persévérons jusqu'à la fin. 5o. J. C. a dit, (*b*) *sans moi vous ne pouvez rien faire.*

6o. (*c*) Comme les mérites de S. Paul n'eurent point d'autre fondement que la Grace, ainsi personne ne peut tirer que de cette source les siens. A cette occasion, le Saint

(*a*) I. Cor. 15. : 10. N. 12. Cap. 6. N. 13.

(*b*) N 14.

(*c*) N. 15.

Docteur découvre le sens erroné que les Pélagiens avoient dans l'esprit, quand ils disoient que la Vie éternelle étoit accordée à nos mérites ; ce sentiment, dit-il, ne seroit point à rejetter, s'ils entendoient que nos mérites sont en même tems les dons de Dieu, (a) que la Grace est le principe de tout le bien que nous faisons ; que Dieu en couronnant nos mérites, couronne ses bienfaits. Car selon S. Paul, (b) nos bonnes pensées, notre vertu, nos victoires, ne viennent que de la Grace ; c'est par elle que nous avons la Foi ; & par la Foi, les bonnes œuvres qui nous rendent dignes de la Vie éternelle. (c) Ainsi la bonne vie étant un effet de la Grace, & la Vie éternelle étant le fruit & la récompense de la bonne vie, (d) la Vie éternelle est appellée une Grace, & elle l'est véritablement. La Vie éternelle est une Grace & une récompen-

(a) Cap. 7. N. 18.
(b) N. 17 : 18.
(c) Cap. 8. N. 13.
(d) N. 20.

se tout ensemble, au lieu que la justification, & les secours que Dieu nous donne pour la conserver, & pour bien vivre, sont seulement des Graces. (*a*) Il est donc vrai que Dieu couronne nos œuvres, & qu'il les couronne dans sa compassion & dans sa miséricorde, parce qu'il opére en nous le pouvoir & le faire, mais d'une maniere qui ne nuit point au Libre Arbitre, sans cela l'Apôtre n'auroit point dit un peu auparavant, *opérez votre salut avec crainte & tremblement.*

S. Augustin montre ensuite qu'elle est l'essence de la Grace qui nous justifie. (*b*) Car c'est principalement sur cela que rouloit la dispute contre les Pélagiens. Ils la faisoient consister dans la Loi, ou dans la Nature. A la vérité, dit le S. Docteur, nous devons user du Libre Arbitre pour éviter le mal & faire le bien, comme la Loi de Dieu le

(*a*) Cap. 9. N. 21. Psal. 102. Phil. 2 : 13. Phil. 2 : 12.

(*b*) Cap. 10. N. 22.

prefcrit; mais, 1o. (*a*) La juftification & la force d'obferver la Loi, viennent néceffairement d'une Grace intérieure. 2°. La Loi toute feule ne fert qu'à augmenter la Loi du péché, & à faire que ceux qui femblent la garder, mettent toute leur confiance en leur propre vertu. (*b*) 3°. Cette Grace qui nous juftifie, n'eft pas non plus la nature qui nous eft commune avec les Impies & les Infidéles, puifque cette Grace n'eft que dans ceux qui ont la Foi. 4°. Si la Nature ou la Loi euffent fuffi pour nous juftifier, ce feroit envain que J. C. feroit mort. (*c*) 5°. Envain les Pélagiens fe retranchent à dire, que la feule Grace de Dieu, qui n'eft ni la Loi, ni la Nature eft la rémiffion des péchés; car dans l'Oraifon Dominicale, nous demandons à Dieu, (*d*) non feulement qu'il nous remette nos péchés, mais en-

(*a*) Chap. 13. N. 23 : 24.
(*b*) Chap. 13. N. 25.
(*c*) N. 26.
(*d*) Chap. 14. N. 27. N. 28 : 29. N. 30.

core qu'il ne nous abandonne point à la tentation. 6°. La Foi qui doit précéder nos œuvres, est un don de Dieu, elle n'est pas purement naturelle, comme ces Hérétiques le prétendent, elle ne vient pas seulement du Libre Arbitre. En effet, on prie pour ceux qui ne veulent pas croire : Dieu peut donc convertir les Infidéles, & la conversion des cœurs lui est attribuée dans l'Ecriture.

(*a*) S. Augustin ne manque point encore ici de revenir au Dogme du Libre Arbitre, & de fortifier sa quatriême preuve. Dieu, dit-il, promet d'un côté, qu'il donnera aux hommes un cœur & un esprit nouveau; & d'un autre côté, il leur ordonne de se faire un cœur & un esprit nouveau. L'un & l'autre est donc vrai, (*b*) & il appartient à la Foi de sçavoir que Dieu donne, & que l'homme se fait un cœur & un esprit nouveau. Dieu ne commanderoit point à l'homme des choses

(*a*) Chap. 15. N. 31.
(*b*) Chap. 16. N. 31.

qu'il ſçauroit que le même homme eſt dans l'impuiſſance abſolue d'accomplir : il nous en ordonne pourtant quelques-unes que nous ne pouvons accomplir, afin que nous connoiſſions ce que nous devons lui demander ; car la Foi obtient par la Priére ce que la Loi commande. Il eſt certain que nous pouvons garder les Commandemens ſi nous le voulons, que c'eſt nous qui le voulons, lorſque nous le voulons ; nous qui les gardons, lorſque nous les gardons ; mais il n'eſt pas moins certain, que c'eſt Dieu qui fait que nous voulons & que nous agiſſons, en donnant des forces très-efficaces à notre volonté, *ille facit ut faciamus, præbendo vires efficaciſſimas voluntati*, en amoliſſant nos cœurs, & les rendant dociles à ſes ordres.

Il étoit queſtion dans les diſputes contre les Pélagiens de la Grace néceſſaire à une œuvre juſtifiante, c'eſt-à-dire, qui fait paſſer l'homme de l'état du péché à l'état de la Grace ; voilà pourquoi S. Au-

gustin (*a*) ne balance point à dire, que c'est une Grace de charité ; c'est par une grande charité qu'on accomplit les grands préceptes, comme firent les Martyrs ; l'Apôtre S. Pierre avoit un amour foible & imparfait, lorsqu'il disoit au Sauveur, *je mourrai pour vous*, il n'avoit pas encore cette Foi ardente, qui lui fit depuis endurer la mort pour J. C. (*b*) Toutes les Ecritures conspirent à nous en recommander le prix & la nécessité pour devenir justes, & pour parvenir à la perfection de la Justice, par l'accomplissement plein & entier de la Loi. Et (*c*) quoiqu'il soit vrai que les préceptes de l'amour de Dieu & du prochain, qui nous sont faits dans l'ancien & le nouveau Testament seroient superflus, si nous n'avions le Libre Arbitre ; la Charité vient pourtant de Dieu, & les préceptes sont pour nous avertir de la chercher dans la

(*a*) Chap. 17. N. 33.
(*b*) N. 34
(*c*) N 36. Chap. 18. N. 37. Joan. 4:7.

source : avertissement qui se trouveroit vain & inutile, si nous ne recevions de Dieu quelque portion d'amour, qui nous en fit demander l'augmentation pour accomplir ces grands préceptes dans toute leur étendue. (*a*) Comme c'est Dieu qui nous a choisis le premier, & non pas nous qui les premiers l'avons choisi ; c'est aussi Dieu qui nous aime le premier, & non pas nous qui les premiers l'aimons. L'accroissement, l'abondance de la Charité, tous les dégrés qui nous conduisent à la perfection de la vertu & de la justice, ne doivent pas nous enorgueillir quand nous les avons, comme si nous les avions de nous-mêmes ; ils sont plutôt la matiére d'une humble reconnoissance envers Dieu. (*b*) La crainte même est un don de Dieu, & non pas la crainte du monde & des peines temporelles, qui est celle dont nous n'avons pas reçu l'esprit, mais la crainte de Dieu, que J. C. a voulu nous inspirer, en

(*a*) N. 38.
(*b*) N. 39. Chap. 19. N. 40.

nous menaçant des supplices éternels, (*a*) & qui sert à conserver ou à rétablir dans nous ces trois vertus, la Force, la Continence, & la Charité : c'est celle-là dont nous avons reçu l'esprit.

La Grace qui justifie l'homme, doit être une Grace efficace ; S. Augustin n'a fait que l'insinuer jusqu'ici ; il en reléve la force, & il démontre sa parfaite gratuité, en tant même qu'elle est efficace, par des argumens invincibles. Il fait voir combien est grande la puissance de Dieu sur les cœurs & les volontés des hommes, & qu'elle ne nuit pas au Libre Arbitre, soit lorsqu'elle éclate dans le changement des mauvaises volontés qu'il rend bonnes, & qu'il maintient dans l'état de pureté & de droiture, où il les a mises par la justification ; soit lorsqu'il se sert des volontés perverses pour exécuter ses desseins adorables. (*b*) C'est uniquement ce que le S. Docteur se propose, en s'attachant à ex-

(*a*) Chap. 20. N. 41.
(*b*) Chap. 21. N. 42.

 pliquer

liquer la façon dont Dieu agit
lans la volonté des Justes pour les
euvres de la piété, par la maniére
lont il gouverne la volonté des im-
pies, pour tirer du mal qu'il leur
permet de faire, le bien qu'il veut.
Là-dessus, le Saint Evêque apporte
beaucoup d'exemples & d'autorités
le l'Ecriture Sainte, où la permis-
ion du mal est décrite, comme si
Dieu le procuroit par un comman-
dement exprès, ou comme s'il le
faisoit lui-même par une action im-
médiate & positive, ce qui marque
seulement qu'il dirige par sa Sages-
se la conduite corrompue, & l'in-
tention criminelles de quelques hom-
mes, pour récompenser, ou pour
punir les autres hommes, pour exer-
cer la piété des Saints, & pour aug-
menter le supplice même de ces mé-
chans par les nouveaux crimes, où
un juste jugement les laisse s'engager.

(a) S. Augustin est constamment
soigneux qu'on ne perde jamais de
vue les droits inviolables de la li-
berté même sous cette action toute

(a) N. 43.

puiſſante de Dieu ſur les cœurs. Il ſoûtient que dans l'aveuglement même, & dans l'endurciſſement, les pécheurs ſont libres, qu'ils péchent par leur libre arbitre, & par conſéquent, qu'ils ne ſont pas entiérement deſtitués du ſecours Divin. Il juſtifie à leur égard la conduite de Dieu, qui ne les abandonne que parce qu'ils l'ont mérité. Il marque la différence qu'il y a entre la Grace de Dieu, qui précéde toujours nos mérites, & l'endurciſſement du pécheur, qui eſt toujours précédé par des crimes qui l'ont mérité; ſi quelqu'un en jugeoit autrement, dit-il, on pourroit lui appliquer ce proverbe de Salomon : *La folie de l'homme lui fait prendre de fauſſes voyes, & dans ſon cœur il veut que Dieu ſoit reſponſable de ſa folie.* S. Auguſtin conclut, que ſi Dieu n'appliquant que l'action des bons ou des mauvais Anges ſur la volonté des hommes ſélérats, ou les abandonnant à leur propre malice, ſçait pourtant ſe rendre maître des effets que cette malice produit ou ne produit

as ; il ne faut pas s'étonner qu'il
gisse encore avec plus d'empire sur
:s cœurs des Elus, qu'il meut par
ii-même, & qu'il applique par son
sprit à pratiquer la vertu, & cela
ans blesser le moins du monde la
iberté humaine. Que les Pélagiens,
:ontinue le S. Docteur, pensent ce
ju'il leur plaira de la gratuité de ce
ienfait à l'égard des Adultes, ils
ıe trouvent rien à répondre à l'e-
temple des petits enfans, dont la
volonté n'a aucune part à la Grace
qu'ils reçoivent dans le Baptême.
(*a*) Comme donc on doit nécessairement rapporter aux secrets Jugemens de Dieu ce qui leur arrive, lorsque l'un est régénéré, & l'autre n'est point secouru, (*b*) & meurt avec la tache du péché originel ; de même (*c*) il faut rapporter à un juste Jugement de Dieu, mais caché, ce que dit l'Apôtre, (*d*) *que Dieu a pitié de qui il veut, & qu'il endurcit qui il veut.*

(*a*) Chap. 22. N. 44.
(*b*) Chap. 2 : 3.
(*c*) N. 45. (*d*) Rom. 9 : 18.

ARTICLE LXXX

*ESSAI SUR LES PRINC du Droit & de la Moral M. d'*Aube, *Maître des tes. A* Paris, *chez* Bernar net, *fils, Grand'Salle du à l'Envie.* M. D. CC. X *in-quarto.* Pages 514. & Préface, XL.

L'Importance du sujet, le de Livres qui l'ayent en dans toute son étendue, & su de Livres qui l'ayent traité méthode nécessaire pour le bi velopper; le nom de l'Aute a rempli des places de confia d'autorité dans le Royaume, encore aujourd'hui à la sour Loix, & qui a fait une étu rieuse & approfondie du Droi cela invite à lire cet Ouvrage tête on trouve une longue vante *Préface*, qui lui sert *duction.* M. d'*Aube* y établit ment, qu'indépendamment d

Loi positive, il y a un Droit, une Justice, une Loi Naturelle, source & fondement de toute Législation. Ainsi l'ont pensé ces fameux Jurisconsultes de l'ancienne *Rome*, qui ont donné pour principe fondamental cette sage maxime, *que ce n'est pas dans la Régle qu'il faut prendre le Droit, mais que c'est sur ce qui est de Droit, qu'il faut faire la Régle.* Ainsi pensoit *Ciceron*, dont on rapporte ici quelques passages dictés par la raison même, & parfaitement conformes aux lumiéres naturelles. Ainsi le reconnoît *Justinien*, l'un des plus grands Législateurs qu'ait eus l'Empire Romain. Notre Auteur, pour rendre justice à ces Maîtres du monde, qui lui ont donné des Loix, convient qu'*ils ont eu au moins l'intention* de suivre ces grands principes, & que plusieurs de leurs Loix s'y trouvent effectivement conformes. Telles sont celles de *Théodose le Jeune*, de *Justinien*, du Code Goth, du Code Bourguignon : tels sont les Capitulaires de *Charlemagne*, ceux des Empereurs,

continue M. d'*Aube*, ont
préjugés & leurs passions,
être n'ont-ils pas toujours
connoissances assez exactes
& de la vraie Justice. Cett
n'avoit point été approfon
traitée avec la méthode n
pour en pénétrer les princ
tirer les conséquences qui y
fermées. *Grotius* le premie
prit de la réduire en systê
rassembler & de mettre
des connoissances jusque-là
répandues sans suite & san
nement, incertaines & d

teur Palatin, *Charles Louis* en fonda un dans celle d'*Heidelberg*, & le Baron de *Puffendorf* fut chargé de cet emploi. Suivant l'intention du Prince, le Livre de *Grotius* servit de texte à ses leçons. Engagé par cette fonction à approfondir de plus en plus l'Ouvrage de son Maître, il poussa plus loin que lui le systême du Droit de la Nature, & du Droit des Gens. Enfin M. de *Barbeyrac* a traduit & commenté ces deux Auteurs. M. d'*Aube* fait en homme consommé dans cette matiére, le caractére de ces trois Ecrivains. *Grotius* a le mérite de l'invention, & d'avoir le premier ouvert cette carriére. Par cette raison-là même, & parce qu'il n'a traité ce sujet que par occasion, en expliquant le Droit de la Guerre & de la Paix, il n'a pas été aussi loin qu'on auroit pû l'attendre de la beauté de son génie, & de son érudition. *Son érudition même*, dit notre Auteur, *lui a nuit*, faute de *cette méthode solide de bien raisonner, connue depuis si peu de tems, qui consiste à poser des principes*,

à en tirer des conséquences, à marcher ensuite de conséquence en conséquence, &c. Ce défaut l'a exposé *à avancer bien des propositions contredites avec raison*, à *confondre le Droit naturel & le Droit des gens*, & à *donner pour des principes du Droit des Gens, des décisions du Droit Civil. Malgré ce qu'on peut lui reprocher*, continue M. d'*Aube*, *le Traité de la Guerre & de la Paix a conservé une très-grande réputation, qu'il mérite assûrément.*

Puffendorf paroît au sçavant Magistrat *avoir eu moins d'esprit que Grotius* : mais il a eu l'avantage de travailler d'après une bonne ébauche. *Il a remonté plus haut que Grotius n'avoit fait : il a étendu plus que lui les matières; il en a tiré un plus grand nombre de conséquences, contredisant même Grotius, quand il a crû le devoir faire.* Mais il a manqué de cet esprit géométrique, si nécessaire pour traiter un pareil sujet avec un succès complet.

Barbeyrac a traduit & commenté ces deux Auteurs. On lui trouve l'es-

prit plus Philoſophique qu'ils ne l'ont eu, & on regrette qu'il n'ait pas donné de ſon fonds un *Ouvrage où le Droit de la Nature, & le Droit des Gens ſe trouvaſſent établis par principes, ſortant les uns des autres, plus rapprochés de ceux auſquels ils ont rapport, & plus néceſſairement conſéquens.*

C'eſt préciſément ce que M. d'*Aube* s'eſt propoſé d'exécuter dans ce Traité, auquel il donne modeſtement le nom d'*Eſſai ſur les Principes du Droit & de la Morale.* Il n'oſe ſe flatter d'y avoir réuſſi : c'eſt aux Lecteurs à en juger. Au moins fait-il très-bien ſentir l'importance & l'utilité d'un Ouvrage qui auroit ces qualités. Il ſeroit utile à toutes les conditions; il faciliteroit l'étude du Droit, de la Morale, de la Politique; il fourniroit des régles de conduite applicables à toutes les circonſtances de la vie : les Souverains y trouveroient de grandes facilités, s'ils entreprenoient de donner un corps de Loix, pour les rendre conformes au droit & à l'é-

quité naturelle : enfin, *les discussions d'Etat à Etat seroient infiniment plus aisées à terminer qu'elles ne le sont*; pourvû que les intéressés convinssent des principes établis, & des conséquences qu'on en tireroit, & qu'ils voulussent se faire justice à eux-mêmes.

Après ces réfléxions, M. d'*Aube* revient à sa proposition fondamentale, qu'il y a un Droit, une Loi Naturelle.

Si l'on ne connoissoit la vanité de certains esprits sophistiques, qui font gloire de combattre les vérités les plus évidentes, & de soûtenir des paradoxes insensés, que leur propre conscience & leur raison dément; si l'on ne connoissoit la corruption de certains cœurs qui s'efforcent d'éteindre une lumiére importune, qui les éclaire malgré eux; eut-on imaginé que quelqu'un se fût avisé de combattre l'existence d'une Loi, d'une Justice naturelle & nécessaire ? Cependant il s'en est trouvé de ces hommes téméraires, de ces disputeurs de profession, tou-

jours prêts à soûtenir indifféremment le pour & le contre, le vrai & le faux, qui ont attaqué cette vérité. Les premiers, formés dans l'Ecole des Philosophes Académiciens, dont la science consistoit à douter de tout, & l'art, à tout embrouiller, furent *Arcésilas* & *Carnéade*. Celui-ci, dont *Ciceron* même redoutoit la dangereuse subtilité, raisonnoit ainsi. « S'il y avoit une » Justice, elle seroit fondée, ou sur » le Droit positif, ou sur le Droit » naturel. Or elle n'est fondée, ni » sur le Droit positif, qui varie se» lon les tems & les lieux, & que » chaque Peuple accommode à ses » intérêts & à son utilité, ni sur le » Droit naturel : car ce Droit n'est » autre chose qu'un penchant que la » nature a donné à toute sorte d'a» nimaux vers ce qui leur est utile, » &c. » *Bayle* ajoûte que *Carnéade* prouvoit par beaucoup d'exemples, que les hommes ne peuvent être justes, sans agir sottement & imprudemment ; & que, s'ils agissent prudemment, ils sont injustes ; d'où il

concluoit qu'il n'y a point de justice ; parce qu'une vertu inséparable de la sotise, ne peut être juste.

M. d'*Aube* convient que la Justice n'est pas fondée sur le Droit positif ; c'est précisément le contraire ; mais il soûtient qu'elle est fondée sur le Droit naturel : *& le Droit naturel est ce qui doit déterminer l'homme à travailler pour son bonheur bien entendu. Mais ce bonheur bien entendu ne peut résulter que des actions qui contribuent à l'avantage de la Société, ou du moins n'y sont pas contraires*, parce que l'homme est essentiellement né pour la Société. Il fait voir qu'en s'en tenant à la définition de *Carnéade*, loin de trouver une vraie & solide utilité, l'homme se jetteroit dans le plus grand des malheurs, par la crainte bien fondée où il seroit perpétuellement, que les autres hommes ne missent leur utilité & leur bonheur à le dépouiller de ses biens, à lui ôter la vie ; & en effet il les autoriseroit à le faire, s'il étoit vrai que le Droit naturel fût ce penchant à chercher

en tout une utilité présente & personnelle, sans égard & sans rapport au bien & aux intérêts de la Société.

M. d'*Aube* réfute avec la même solidité & le même succès, & par les mêmes raisons, deux Philosophes modernes, l'un plus hardi, l'autre plus dangereux, *Hobbes*, & *Bayle*, qui ont renversé ou obscurci la véritable Notion du Droit naturel; le premier, en proposant ses propres idées; l'autre, en prêtant les armes de ses sophismes insidieux aux vaines imaginations de *Carnéade*. Il fait voir que ces Philosophes démentent leurs principes par leur conduite, quand ils sont honnêtes gens, comme on prétend que quelques-uns l'ont été; c'est-à-dire, quand ils ont les vertus Morales, nécessairement relatives au bien de la Société. Car il seroit impossible qu'ils les pratiquassent constamment, s'ils ne s'y sentoient obligés par le Droit naturel. L'Auteur s'applique à prouver, & à expliquer cette proposition fondamentale; *qu'il y a une*

Société générale & ſans bornes des hommes entre eux, à laquelle ils ſont deſtinés par la nature; d'où il s'enſuit qu'*ils ſont naturellement obligés à procurer l'avantage de cette Société*: qu'*ils n'ont droit naturellement que de faire ce qu'ils eſtiment être leur plus grand bien, quand cela ne nuira point à la Société.*

Après ces préliminaires, & ſur ces fondemens, M. d'*Aube* commence ſon *Eſſai ſur les Principes du Droit & de la Morale*. Dieu, dit-il, ſeul Etre néceſſaire & indépendant, a imprimé aux Etres créés des mouvemens conformes à leur nature: à l'être purement matériel, un mouvement, ou du moins une diſpoſition à ſa conſervation; à l'Etre ſpirituel, immortel de ſa nature, un mouvement qui le fait tendre à ſon bonheur; enfin à l'Etre compoſé d'eſprit & de corps, une tendance à ſa conſervation, & un mouvement vers ſon bonheur. Le bonheur de l'homme, par rapport à ce monde, conſiſte à conſerver ſa vie, ſa ſanté, ſa tranquillité, ſes biens; à

écarter, à éviter tout ce qui pourroit en troubler la paisible possession. S'il n'y avoit qu'un seul homme au monde, il jouiroit sans peine, comme sans concurrent, de tous ces avantages. Mais son bonheur dépend de la conduite qu'il tient avec les autres hommes, qui ont reçu de la nature les mêmes penchans & les mêmes droits. De-là les Loix de la Société, qui sont de justes conséquences des premiéres Loix, & du Droit naturel. Car si un homme se croyoit autorisé à entreprendre sur la vie, ou sur les biens d'un autre homme, il devroit supposer que les autres ont le même droit à son égard; & par cette conduite, il agiroit contre son intérêt, contre son propre bonheur, en mettant en péril les biens qu'il suppose, & qui le lui procurent, sa vie, & ce qu'il posséde. Et voilà ce qui démontre la vérité & la justice de cette Loi générale de la Société, qui défend de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fît; ainsi que nous l'avons démontré il y a quelques années dans ces Mémoires.

Novembre 1743.

Les passions ont donné, & donnent encore tous les jours atteinte à cette Loi; il a fallu un frein pour les retenir, une autorité pour les réprimer. Dans les premiéres Sociétés, que la nature elle-même a formées, c'est-à-dire, dans les Familles, cette autorité réside originairement, & de droit naturel dans les Peres, qui en sont les Chefs & les Souverains. Mais plusieurs Familles s'étant réunies, pour leur sûreté, pour leur commune défense, pour leur bonheur, l'autorité paternelle, bornée à chaque famille, n'a pû s'étendre sur tous les membres de ces grandes Sociétés, ou des Nations. C'est donc par une convention expresse ou tacite, qu'on a dû nécessairement choisir une, ou plusieurs personnes, & les revêtir de la puissance Souveraine, suivant la forme de Gouvernement, Monarchique, Aristocratique, ou Démocratique, qui a paru le plus convenable.

Quelle que soit la forme de Gouvernement à laquelle une Nation s'est déterminée, *c'est toujours*, dit

l'Auteur, *une Puissance absolue, qui n'a au dessus d'elle que Dieu & la raison, & qui peut legitimement s'exercer sur toutes les Familles associées, & sur-tout ce qui les regarde & leur appartient.* Sur ces principes, de proche en proche, de conséquence en conséquence, il établit l'objet & l'étendue de cette Puissance Souveraine, le droit qu'elle a de faire des Loix pour la Société qui lui est soumise, l'obligation de se soumettre à ces Loix. Par occasion il détermine ce que peuvent les Juges dans les cas qui semblent n'avoir pas été prévûs par la Loi. Alors, dit-il, on doit présumer que les Juges remontent jusqu'aux premiers principes, qu'ils examinent ce qu'ordonnent ou défendent les Loix qui ont le plus de rapport aux contestations sur lesquelles ils ont à prononcer, & qu'enfin c'est suivant l'esprit des Loix qu'ils donnent leurs jugemens. Un pareil jugement, n'est qu'un préjugé pour de semblables contestations : mais plusieurs Jugemens forment ce qu'on appelle *Jurispru-*

dence, laquelle *a force de Loi, jusqu'à ce que le Souverain en ait ordonné autrement. Il seroit à souhaiter*, ajoûte-t-il, *que dès qu'il s'établit une Jurisprudence, le Souverain se fit rendre compte des motifs sur lesquels elle est fondée, pour la confirmer, changer ou modifier, par une Loi faite avec toute l'attention nécessaire.*

Les Loix des Souverains devant être de justes conséquences de la Loi naturelle, elles ne peuvent être contraires au Droit des Gens, dérivé de la même source : d'où l'on conclut que tout Législateur doit être instruit à fond du Droit des Gens. Mais, qu'est-ce que le Droit des Gens? *C'est*, répond notre Auteur, *toutes les Régles, dont toutes les Nations en général doivent convenir pour leur plus grand bien, comme étant les plus justes conséquences du Droit naturel.* C'est donc aux Souverains, conclut-il, pour leur gloire, & pour le bonheur de leurs Sujets, de ne faire, & de n'adopter ni Loix, ni conventions qui ne soient de justes conséquences des Loix naturelles,

tout étant bien combiné : & dès-là ces Loix & ces conventions seront justes.

» De ces conséquences, la plus » générale est, la Loi de la Société, » qui défend à tout homme de fai» re à autrui ce qu'il ne voudroit » pas qui lui fût fait. »

La Loi qui défend de faire le mal, emporte l'obligation de le réparer, quand on l'a fait, ou causé, quand on y a concouru ou participé, quand on ne l'a pas empêché dans les cas où l'on étoit obligé de le faire. Ce mal peut regarder, ou la personne, ou ses biens, ou son honneur. M. d'*Aube* donne des principes pour décider les questions infinies & journaliéres qui se présentent sur cette matiére. Il y a sur cela des régles, dont il n'est pas permis de s'écarter, & qui doivent fixer les décisions.

Une suite de la Loi, qui défend de faire le mal, c'est celle qui oblige à faire du bien dans les circonstances où nous voudrions qu'on nous en fît ; dans les besoins du prochain.

Mais, dit M. d'*Aube*, un ſage Légiſlateur ne doit obliger ſes ſujets par ſes Loix à faire du bien à autrui que dans les calamités publiques. C'eſt à lui de les prévenir, & d'y remédier, quand elles arrivent. Il laiſſe aux Théologiens le ſoin de déterminer ce que la Religion exige à ce ſujet. Il ne s'agit ici que de ce que preſcrit la Morale relative au Droit des Gens.

De ces principes généraux, l'Auteur paſſe aux Promeſſes, aux Contrats de toute eſpéce, aux Obligations qui réſultent des unes & des autres, & à la propriété; le tout, ſoit par rapport aux Particuliers de quelque état ou condition qu'ils ſoient, ou par rapport aux Souverains. Ample matiére, traitée avec beaucoup d'intelligence, & qui termine la premiére partie de ce Traité.

La ſeconde regarde les Affaires d'Etat à Etat, de Souverain à Souverain, leurs intérêts, leurs différends, leurs droits, & la maniére de les exercer. Les Souverains n'ayant point de Supérieurs ou de

Juges qui puissent terminer leurs querelles, régler leurs différends & leurs droits, décider avec autorité sur leurs prétentions, ces différends ne peuvent être terminés que par l'une de ces voyes, par amiable composition, par des Arbitres, ou des Médiateurs dont ils conviennent, en usant du droit de représailles, ou enfin par la Guerre, quand ils ne peuvent autrement se faire rendre justice. M. d'*Aube* examine en détail chacun de ses moyens, & ce que le Droit Naturel & le Droit des Gens prescrivent à ces égards. Sans doute que la voye d'amiable composition, ou celle des négociations seroient les plus justes, les plus raisonnables, les plus conformes à l'humanité. Mais tant d'intérêts & de passions s'y opposent, *que les Souverains*, dit l'Auteur, *sont souvent obligés d'en venir aux représailles, ou à la Guerre, même avant que d'avoir tenté les voyes plus douces dont il vient d'être parlé.* Voici les principes généraux qu'il établit au sujet des Négotiations (car nous

ne pouvons entrer dans le détail, qui seroit le Livre même.) *Constater de bonne foi les faits, & appliquer aux faits bien constatés, les justes principes du Droit des Gens.* Il fait voir en sage Politique les avantages qui reviendroient d'une pareille conduite ; & il prouve également bien, que si la droiture & la bonne foi ne se trouvoient que d'un côté, tout l'avantage seroit pour celui des Contendans, dont les procédés seroient francs, sincéres & droits.

Ce que M. d'*Aube* ajoûte sur les qualités nécessaires aux Négotiateurs, peut être très-utile aux Souverains pour le choix de leurs Ministres ; & aux Ministres eux-mêmes pour la conduite qu'ils doivent tenir dans les Affaires dont ils sont chargés auprès des Princes Etrangers. Les qualités essentielles dans un Négotiateur, &, pour ainsi dire, les qualités fondamentales, sont une fidélité inébranlable pour son Maître, & une exacte probité. Cette probité n'est pas seulement un de-

voir d'honneur & de conſcience ; elle ſert encore infiniment aux ſuccès des Affaires. *Elle ſemble*, dit M. *d'Aube*, *ajoûter de la force aux bonnes raiſons qu'il allégue*, *elle ſeule peut lui attirer de la part des Souverains auprès deſquels il eſt employé*, *& de* leurs *Miniſtres*, *cette confiance*, *au moyen de laquelle mille & mille difficultés s'applaniſſent.*

Le Négotiateur doit être d'un eſprit doux & ferme, agréable aux Puiſſances avec qui il a à traiter, aimé dans le Pays où il eſt employé. Pour cela, il faut qu'il ſoit magnifique & libéral ; mais avec une ſage économie. La prudence, la diſcrétion, le ſecret ; autres qualités indiſpenſables, pour réuſſir dans l'emploi dont il eſt honoré. Enfin le Négotiateur doit avoir la capacité néceſſaire pour approfondir les matiéres qu'il peut avoir à traiter. On trouvera tout cela étendu & développé dans l'Ouvrage que nous abregeons. Les droits & les prérogatives des Négotiateurs ſont un appanage de la dignité dont ils ſont

revêtus, néceſſaires pour qu'ils puiſſent en exercer librement & fidélement les fonctions. M. d'*Aube* explique ces prérogatives, leur étendue & leurs bornes; le tout ſelon le Droit des Gens. Il paſſe enſuite aux Arbitres & aux Médiateurs.

La voye d'arbitrage étant peu en uſage entre les Souverains, l'Auteur ne s'y arrête pas beaucoup. Celle de la médiation eſt plus ordinaire. Les Médiateurs ne ſont pas moins obligés que les Arbitres, de s'inſtruire à fond des faits & du droit relatifs aux conteſtations; & ils doivent également par leur impartialité, répondre à la confiance qu'on a priſe en eux.

Quand les voyes de conciliation ne peuvent être employées, ou qu'elles ne réuſiſſent pas, c'eſt alors qu'on a recours aux repréſailles ou à la Guerre. Vanger une offenſe, ou ſe dédommager du préjudice qu'on a ſouffert, c'eſt ce qu'on appelle uſer de repréſailles. Mais premiérement la réparation doit ſe faire par des Actes ſemblables à ceux qui ont

causé l'offense ou le dommage : 2°. Elle ne doit excéder l'une ni l'autre. 3°. L'une & l'autre doit avoir été faite injustement, pour donner droit aux représailles. 4°. Il faut que celui qui veut en user, n'ait, ni Juge, ni Supérieur de qui il puisse obtenir justice. Le Souverain peut autoriser ou poursuivre la réparation de l'offense, & le dédommagement du tort qu'a souffert son sujet. Tel est le précis de ce qui regarde cette matiére.

Celle de la Guerre est traitée avec beaucoup plus d'étendue, & dans un bien plus grand détail : aussi est-ce un des plus grands objets de la politique des Souverains, & qui demande de plus sérieuses attentions pour l'entreprise, pour la conduite, & pour les suites. Les régles que l'Auteur prescrit sur ce sujet, sont fondées sur la justice, sur la nécessité, sur le Droit des Gens. Il fait voir sensiblement les avantages qui reviendroient de l'exacte observation des maximes qu'il établit, & les maux inévitables en suivant d'autres principes.

Ce Traité feroit imparfait, si l'Auteur après avoir parlé assez au long de la Guerre, ne s'expliquoit encore au sujet de la Paix, puisque c'est le but qu'on doit se proposer en prenant les Armes. La Paix, ou les Traités de Paix ont leurs régles, aussi bien que la Guerre. Elles sont expliquées avec la même méthode, qui régne dans tout l'Ouvrage. Cet *Essai* n'étant qu'un enchaînement de principes & de conséquences liées les unes aux autres, nous n'avons pû en donner qu'une idée générale, en faisant voir les fondemens sur lesquels est établi tout ce qu'il enseigne. On ne peut contester ces principes généraux, puisque ce sont ceux de la Loi Naturelle & du Droit des Gens. Pour ce qui est de l'application qu'il en fait, & des conséquences qu'il en tire, il a cru ne rien dire que de vrai. Mais, comme il ne prétend pas être infaillible dans ses raisonnemens, il proteste qu'il se rendra avec docilité au jugement qu'on en portera. *Tout l'Univers*, dit-il, *est*

Juge compétent de mon Essai. C'est donc à moi à attendre le jugement du Public avec une sincére disposition de m'y soûmettre. Rien n'est plus raisonnable & plus modeste qu'une pareille disposition, si éloignée de la présomption de ces Ecrivains, qui méprisant tous ceux qui les ont précédés dans le même genre, se donnent seuls pour des modéles accomplis.

ARTICLE XC.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

DE CAMBRIDGE.

Quelque estimée que soit la Vie de *Cicéron*, par M. *Middleton*, elle n'a pas pleinement satisfait tous les Sçavans en *Angleterre*. M. *Tunstall*, Membre du Collége

de S. *Jean*, & Orateur de l'Université de *Cambridge*, l'a attaquée par rapport aux Lettres de *Cicéron*, citées par l'Auteur. Il prétend qu'il y a plusieurs omissions considérables. Il combat aussi l'autenticité des Lettres de *Cicéron* à *Brutus*, & de *Brutus* à *Cicéron*. La Critique est adressée à M. *Middleton* même, lequel, pour y répondre, a fait imprimer les Lettres contestées avec une Traduction Angloise, & des Notes sur chaque Lettre, & une Dissertation où il entreprend la défense de ces Lettres. M. *Tanstall* a repliqué par des *Observations sur les Lettres communément attribuées à* Cicéron *& à* Brutus, *où l'on fait l'examen libre de l'autenticité de ces Lettres*, &c. Il y réfute la Dissertation de M. *Middleton* en leur faveur, & fait plusieurs remarques générales sur le caractére des Epîtres de *Cicéron*, & sur plusieurs traits importans de sa Vie, ou de l'Histoire Romaine, qui lui ont paru, ou déguisés, ou mal rapportés.

De Londres.

M. *Jean Swan* a donné une nouvelle Traduction Angloise des Œuvres du célébre Docteur *Sydenham*: *The entire Works of Dr.* Sydenham *newly made English from the originals*, &c. L'Ouvrage contient l'Histoire des Maladies aigues, & des Maladies chroniques, avec la meilleure maniére de les traiter, & des Notes pour éclaircir la théorie & la pratique, tirées des meilleurs Médecins. *in*-8°.

Il paroît une nouvelle Traduction de *Lucrece* en Anglois avec Notes. Elle est accompagnée de Figures en taille douce. Vol. *in*-8°.

M. *Hales* a publié un Ouvrage qui fera d'une grande utilité, si la pratique répond à ses intentions. C'est une maniére facile de purifier l'air dans les lieux où le mauvais air est ordinairement nuisible, & d'y en introduire de nouveau,

comme dans les Mines, dans les Prisons, dans les Hôpitaux, dans les Vaisseaux. Le moyen ne seroit pas seulement avantageux pour la vie & la santé des Hommes, mais aussi pour la conservation des Provisions, que le mauvais air corrompt, & rend inutiles & dangereuses. *A Description of the Ventilators*, &c. *in*-8o.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Johannius Rosini *Antiquitatum* Romanarum *Corpus absolutissimum*, *cum Notis doctissimis ac locupletissimis* Thomæ Dempsteri *J. C. cui accedunt* Pauli Manutii *Libri Duo de Legibus & Senatu*; *cum* Adreæ Schotti *Electis*, *I. de Priscis* Romanis *Gentibus ac Familiis. II. De Trib.* Roman. *XXXV. Rusticis, atque Urbanis. III. De Ludis Festisque* Rom. *& Kalendario vetere. Cum Indice locupletissimo rerum ac verborum, & Æneis figuris accuratissimis*

Urbis, &c. Editio novissima, prioribus omnibus longè emendatior. Amstelodami, *apud* Salomonem Schouten. M. D. CC. XLIII. *in*-4°.

Cette Edition, après toutes celles que nous avions déja *in*-4°. & *in-folio*, est particuliérement estimable par la peine que s'est donnée M. *Jean-Frederic Reitzius* de la revoir, & de la corriger exactement, en la comparant à celle de *Paris* de 1613. & avec celle de *Pitiscus*. D'ailleurs elle est belle, & en bons caractéres. Les différens Ouvrages qu'on y a joints, sont un bon complément de l'Ouvrage principal.

Il paroît chez *Westein*, par les soins de M. *Drakenbroch* une très-belle Edition de *Tite-Live*.

Le même Libraire a donné une nouvelle Edition de l'*Exposition Anatomique de la structure du Corps humain, par M.* Winslow, *enrichie de Figures.* C'est la seconde qui s'est fait faite en *Hollande*; où l'Ouvrage de ce célébre Anatomiste est es-

time comme par-tout ailleurs, & comme il le mérite. On s'est appliqué à rendre celle-ci très-correcte, & on a mis à leur place les Additions qui étoient à la fin. IV. Volumes *in*-12.

Un Livre attendu depuis longtems, & qui a occupé plusieurs Sçavans pendant bien des années, paroît enfin chez le même *Westein*; ce sont les Œuvres de *Lucien*. ΛΟΥΚΙΑΝΟΥ ΣΑΜΟΣΑΤΕΩΣ ΑΠΑΝΤΑ. Luciani *Samosatensis Opera*, *cum nova Versione* Tiber. Hemsterhusii, *&* Jo. Matthiæ Gesneri, *Græcis Scholiis*, *ac Notis omnium proximæ Editionis Commentatorum*, *Additis* Jo. Brodæi, Jo. Jensii, Lud. Kusteri, Lamb. Bosii, Horatii Vitringæ, Jo. de la Faye, Ed. Leedes, *aliisque ineditis*, *ac præcipuè* Mosis Solani, *&* J. M. Gesneri. Amstelædami, *sumptibus* Jacobi Westenii M. D. CC. XLIII. trois Volumes *in* 4o.

L'Ouvrage est dédié à la Reine de *Hongrie*. Après l'Epître Dédi-

catoire, vient la Préface de la façon de M. *Reitz*, Recteur de l'Université Hieronymiene d'*Utrecht*. Elle nous apprend la part que chacun des Sçavans nommés dans le Titre, a eue à cette Edition. M. *Hemsterhuis* l'avoit entreprise il y a plus de 20 ans, & il a donné la plus grande partie du premier Tome. M. *Reitz* s'est chargé du reste de l'Edition, & a confronté les Editions précédentes & les Manuscrits, M. *du Soul* (*Solanus*) a fourni ses Observations; M. *Gesner*, outre la Traduction a encore donné ses Notes, pour éclaircir le sens de *Lucien.* Les Remarques de divers autres Sçavans, jointes au travail de ces Messieurs, rendent cette Edition la plus utile qui ait encore paru. Il y a deux Tables, l'une sur les Scholies & les Variantes; l'autre sur les Notes. Une troisiéme, qui pourroit seule faire un Volume, n'est point encore imprimée : mais il est à souhaiter qu'on la donne séparément, de maniére qu'elle puisse servir à toutes les Editions. C'est

une Table des Mots & des phrases de *Lucien.*

FRANCE.

DE PARIS.

M. d'Anville prépare au Public pour les premiers mois de cette année une Analyse Géographique de l'Italie, Vol. *in*-4°. avec une Carte de l'Italie en deux feuilles.

TABLE DES ARTICLES du mois de Novembre 1743.

ART. LXXXIII. Remarques de M. *Bellin*, Ingénieur de la Marine, sur les Cartes qu'il a dressées pour l'Histoire de la *Nouvelle France.* 2713
ART. LXXXIV. Histoire de l'Empire Ottoman, &c. Par le Prince *Démétrius Cantimir.* 2738
ART. LXXXV. Acta Sanctorum Augusti, Tom. V. 2753
ART. LXXXVI. Défense, ou

des Sciences & des beaux Arts. 2887
Eloge des Femmes. Par Dom *Feijoo.* 2770
ART. LXXXVII. *S. P. N.* Justini, *Opera quæ extant omnia*; Tatiani *Athenagoræ*, *Theophili*, *Hermiæ.* 2791
ART. LXXXVIII. Le Livre de S. *Augustin* sur la Grace & le Libre Arbitre, & ses Lettres à l'Abbé *Valentin*, de la traduction de Monseigneur l'Evêque de *Marseille*, avec des Notes. 2831
ART. LXXXIX. Essai sur les Principes du Droit & de la Morale, par M. d'Aube, &c. 2856
ART. XC. Nouvelles Littéraires. 2879

Errata pour le mois d'Octobre 1743.

PAge 2541, au Titre. Tome V. & VI. *ajoutez*, VII, VIII, & IX.
2569. lig. 22. de Costa *lisez*, da Costa.
2584. lig. 15. en Public, *lisez*, au Public.
2587. lig. 14. débutés, *lisez*, débuter,
2588. lig. 10. à des Physiciens, *lisez*, aux Physiciens.

Novembre 1743.

2600. lig. 23. en deux forces, *lisez*, à deux forces.

2607. lig. 3. & 4. s'approcher de l'Orient, *lisez*, s'éloigner.

2633. lig. 24. Carte, *lisez*, Caste.

2644. lig. 26. unicé, *lisez*, unité.

2665. lig. 25. des Selim, *lisez*, de Selim.

2971. lig. 21. chere, *lisez*, cher.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre, près le Palais.

Tout Mare 3.
Des Nua
lotons quelq
& empêcher
ches, quoiq
Mare Seren 5.
Mare Seren 5.
Milieu de 6.
Tout Mare 1.
Milieu de 3.
Tout Mare 6.
Second bor 7.
Pénombre 9.
Pénombre 1.
Fin de tout 1.

On peut ans l'
merſion : n omn
cement & lien ſ
les nuages er ne
ment. les d

N C C

'une couleur rou-
'er foncé, l'entre
s. 3h. 10'.

'enu de la même
dire d'un gris de
: une petite tein-
50.

sion se teint d'un
4h. 0. 0.

ent de Sud-Est, qui répandit dans
;ant, couvrit de nuages l'horison du
; & chassés vers le Nord-Ouest, at-
;nt craindre de ne pouvoir observer
ges laissa revoir quelque tems après
tre du côté que devoit commencer
: que je distinguai nettement la sor-
, bientôt de nouveaux nuages succé-
: découvrir qu'assez mal le disque,
qu'on trouvera marquées ici, & en-
,elles je ne puis bien compter.

S I O N.

bre.	4h.	21'.	16".
		25.	15.
		31.	20.
		35.	0.
		37.	15.
		40.	10.
		51.	15.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Décembre 1743.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 a Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérenissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Décembre 1743.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XLIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 f. le mois en blanc, & brochés 16 f.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v.
1702.	12.	v.	1724.	12.	v.
1703.	12.	v.	1725.	12.	v.
1704.	12.	v.	1726.	13.	v.
1705.	12.	v.	1717.	12.	v.
1706.	12.	v.	1728.	12.	v.
1707.	12.	v.	1729.	12.	v.
1708.	12.	v.	1730.	12.	v.
1709.	12.	v.	1731.	12.	v.
1710.	12.	v.	1732.	12.	v.
1711.	12.	v.	1733.	12.	v.
1712.	12.	v.	1734.	12.	v.
1713.	12.	v.	1735.	14.	v.
1714.	12.	v.	1736.	15.	v.
1715.	12.	v.	1737.	13.	v.
1716.	12.	v.	1738.	13.	v.
1717.	12.	v.	1739.	14.	v.
1718.	12.	v.	1740.	13.	v.
1719.	12.	v.	1741.	12.	v.
1720.	5.	v.	1742.	12.	v.
1721.	12.	v.	1743.	12.	v.
1722.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Décembre 1743.

ARTICLE XCI.

S. P. N. D. JUSTINI OPERA, &c. Suite de l'Article LXXXVII. du mois de Novembre 1743.

LA troisiéme partie de la Sçavante Préface de Dom Marran, commence par la vie de S. Justin. Jamais Auteur n'a mieux mérité qu'on rassemblât avec soin tout ce qui le regarde. Il eut pour patrie une Ville, qu'il appelle lui-même, *Flavia Neapolis*,

au commencement de sa premiére Apologie. C'est cette Ville qui s'appelloit autrefois *Sichem*, & qui, selon Josephe *Antiqu. L.* 11. *C.* 8. avoit été la Capitale de la Samarie dès le tems d'Alexandre le Grand; mais elle prit dans la suite le nom de *Flavia Neapolis*, après que Vespasien y eût envoyé une Colonie. Bacchius s'établit en cette Ville à l'occasion de cette Colonie, & son fils Prisque fût le pere de Justin. Quoique S. Justin parle des Samaritains comme de ses concitoyens, on ne doit pas croire qu'il en tirât son origine. Car il se met par tout au nombre des Gentils, qui se sont faits Disciples de J. C. & il déclare nettement dans son Dialogue, qu'il n'a jamais été circoncis. S. Epiphane se feroit donc fort trompé s'il avoit dit, comme le prétendent Scaliger & le P. Petau, que Justin fût de race Samaritaine, mais ces deux fameux Sçavans ont mal entendu le passage sur lequel ils se sont fondés. Ce n'est pas qu'ils ne sçûssent le Grec beaucoup mieux

qu'on ne l'a ſcû depuis eux : mais quelque habile qu'on ſoit, on s'arrête quelquefois trop vîte au premier ſens qui ſe préſente, & on n'examine pas s'il n'y en a pas un autre qui s'accorde mieux avec ce que le même Auteur dit ailleurs.

On ne ſçait pas bien exactement l'année de la naiſſance de S. Juſtin. Il eſt vrai qu'on trouve dans le même endroit de S. Epiphane, qui vient d'être cité, *Hæres*, 46. que S. Juſtin ſouffrit le Martyre à l'âge de trente ans, *Ruſtico præfecto, Adriano imperante.* Ce Texte a paru aux Critiques avoir beſoin de correction. Quelle apparence que S. Epiphane, qui n'ignoroit pas le nombre des Ouvrages que ce S. Martyr avoit compoſé, & qui aſſûre qu'il avoit paſſé un tems conſidérable dans la pratique de la vertu, le faſſe mourir à trente ans ! Je remarque en paſſant, que le terme Grec ἐνδειξάμενος, n'emporte pas néceſſairement un long eſpace de tems. Ainſi la conjecture perdra toujours un peu de ſa force.

Le P. Papebrok, un des Bollandistes, a entrepris de rétablir ce passage. Il prétend y trouver, *que sous le Consulat de Rusticus, & de l'Empereur Adrien, Justin se convertit à la Foi.* Si cette correction, qu'on n'assûre pas être fondée sur l'autorité d'aucun Manuscrit, eût passé sans contradiction, on en concluroit, que S. Justin étoit né en 89, puisqu'il auroit eû trente ans sous le Consulat de Rusticus, & de l'Empereur Adrien, fixé à l'an 119. Mais la Critique est un Pays où les corrections, faites indépendamment des Manuscrits, n'ont pas droit de passer librement. On les examine à la rigueur, & pour peu qu'on y trouve à reprendre, on fait grand bruit ; & on improuve la correction. Celle-ci qui a pourtant eu Grab & Dodwel, deux sçavans de réputation pour approbateurs, n'a point plû à l'Abbé de Tillemont. Il assûre qu'il n'y a nul exemple de cette espéce de préséance qu'on donne ici à Rustique, en le nommant avant l'Empereur Adrien, son Col-

légue dans le Consulat. D'ailleurs, il est plus vraisemblable qu'on a marqué le nom du Préfect sous lequel S. Justin a souffert, qu'il ne l'est, qu'on ait désigné le tems de sa conversion par les noms des deux Consuls de cette année. Il est constant par la lecture des Actes de son Martyre, que c'est sous le Préfect Rustique qu'il est mort pour la Foi. Enfin si l'on veut s'en tenir à Eusebe, qui est le guide le plus sûr que nous puissions suivre ; il faut reculer la conversion de S. Justin beaucoup plus tard que ne fait S. Epiphane : il vaut donc mieux avouer que S. Epiphane, qui n'est pas fort exact pour la Chronologie, s'est trompé en plaçant le Martyre de Justin sous Adrien, que de vouloir le justifier par une interprétation forcée. Quant à ce que S. Epiphane ajoûte, que S. Justin souffrit dans un âge où il jouissoit d'une forte santé, *firmâ & constanti ætate*, cela ne laissera pas d'être vrai, en supposant que le S. Martyr ait souffert à l'âge de 50, ou de 54 ans.

Les Copiſtes ont pû aiſément mettre Λ, qui vaut *trente*, pour Ν, qui vaut 50, comme il y a bien des raiſons de placer ſon Martyre environ l'an 168, il ſera né peu après 114.

S. Juſtin paſſa ſa jeuneſſe dans l'Etude des Poëtes, des Orateurs, des Hiſtoriens, ſelon l'uſage de ſon tems. Il ſemble qu'il ne ſe ſoit pas tant appliqué à la Rhétorique, ſe contentant de défendre la vérité avec beaucoup de force & de vigueur, ſans avoir recours à ces vains ornemens, que les Rhéteurs aiment à étaler dans leurs diſcours. L'Apologiſte de la Religion Chrétienne avoit pris en cela le bon parti. Ce n'étoit pas aſſûrément qu'il ne fût capable de briller. Son exhortation aux Grecs, Ouvrage écrit plus élégamment que les autres, montre aſſez juſqu'où il eût pu aller en ce genre, s'il eût jugé à propos de s'y exercer. Son inclination dominante fût pour la Philoſophie. Il l'étudia d'abord ſous un Stoïcien, qui ne lui apprenoit preſque rien de

ce qui regarde la Divinité, parce que ce Philosophe étoit lui-même très peu instruit, & qu'il regardoit cette science comme inutile. Il passa ensuite dans l'Ecole d'un Peripatéticien, qui avoit la réputation d'avoir beaucoup de subtilité. Mais ce Peripatéticien parlant peu de jours après du prix qu'il exigoit pour ses Leçons, Justin cessa de regarder ce nouveau Maître comme un Philosophe, & il l'abandonna. Nullement découragé par ces mauvais succès, il s'adressa à un Pythagoricien extrêmement fier de ses connoissances, & qui proposa d'abord à son Disciple de le rendre habile dans la Géométrie, l'Astronomie & la Musique, avant de l'élever à l'Etude du Beau. La proposition déplût au Disciple, qui n'étoit pas d'humeur à consumer bien du tems en ces sortes d'Etudes. Ainsi il quitta encore ce troisiéme Maître pour se mettre enfin sous la conduite d'un Platonicien fort estimé, & nouvellement arrivé dans la Ville. Ce n'étoit pas celle où il étoit né, puis-

qu'elle n'étoit pas ſituée près de la Mer; & que celle dont il parle, n'en étoit pas éloignée, comme on va voir. C'étoit quelque Ville célébre, où l'on enſeignoit les Sciences avec éclat; peut-être Alexandrie. Juſtin alla un jour ſur le bord de la Mer pour y méditer plus tranquillement. Il fut rencontré dans cette Solitude par un vieillard avec qui il eût un long entretien, que l'on trouve au commencement *du Dialogue avec Tryphon*. Ce Vieillard tacha de lui perſuader que c'étoit dans les Prophêtes qu'il falloit chercher la Vérité, après quoi il ſe retira, & ne reparût plus. Juſtin fut vivement touché de ce qu'on venoit de lui dire, & il réſolut de ſuivre un ſi bon conſeil. Il fut admis au nombre des Diſciples de J. C. Ce fut ſous l'Empire d'Adrien que ſe fit cette converſion; mais on ne ſçait pas bien en quelle année. Euſebe prétend qu'elle ne ſe fit pas avant qu'Antinous eût été mis au rang des Dieux; ce que Tillemont prouve par pluſieurs raiſons être arrivé

en 132, d'où l'on conclut que ceux qui placent la conversion de Justin avant 126, se sont trompés. Tillemont fixe la conversion de Justin à l'an 133, & son Martyre à l'an 168 : mais Dom Marran considérant que selon S. Epiphane, Justin étoit encore plein de force & de santé quand il fut condamné à la mort, recule sa conversion jusqu'à 137 environ, afin que le Saint Martyr ait souffert dans un âge moins avancé. Ceux qui mettent la conversion de S. Justin pendant la persécution d'Adrien, se fondent sur ce qu'il dit avoir été convaincu de l'innocence des Chrétiens, en voyant avec quelle intrépidité ils étoient prêts de souffrir les supplices & la mort : mais quoique la persécution d'Adrien eût cessé avant l'an 126, les Officiers de l'Empereur, les Magistrats, les Peuples mêmes dans une émeute, ou en quelque autre circonstance, ne pouvoient-ils pas faire mourir plusieurs Chrétiens, sans aucun ordre du Souverain ? La haine que

tous les Gentils avoient conçue contre J. C. & ses Disciples, ne permet pas de penser autrement, & il n'y a que trop d'exemples de ce que nous disons. De plus, qu'étoit-il besoin que Justin, lorsqu'il rendoit ce témoignage aux Chrétiens, fût témoin actuellement de leur constance dans les supplices, & du mépris qu'ils faisoient de la vie? Pouvoit il avoir oublié tout ce qui s'étoit passé quelques années auparavant, au grand étonnement de toute la Gentilité? Qu'y avoit-il de plus connu dans tout l'Empire, que la constance des Chrétiens? Ajoûtons, que la seule profession publique du Christianisme dans les premiers siécles, marquoit une très-grande intrépidité: puisque c'étoit s'exposer aux plus mauvais traitements de la part des Souverains & des Peuples.

On croit que S. Justin fut élevé au Sacerdoce. La preuve que Tillemont tire de ce que ce Saint Martyr parle du Baptême dans la premiére Apologie N. 65. comme s'il

l'avoit administré, n'est pas fort pressante. Il auroit pû, parlant comme il faisoit au nom de tous les Chrétiens, dire tout ce qu'il dit, n'eût-il été qu'un simple Laïc. Il vaut mieux s'appuyer sur les Actes de son Martyre. Et le Préfect qui l'interroge, lui demande où il assembloit ses Disciples; c'est-à-dire, les Chrétiens dont il avoit soin, car Justin ne fut point arrêté ni interrogé comme Philosophe, mais comme Chrétien; & il répond au Préfect qu'il ne les assembloit point ailleurs que dans sa maison. Le Préfect n'eût point fait cette interrogation s'il n'eût regardé Justin comme un Ministre sacré, chargé d'instruire le Peuple: c'est encore dans cette persuasion qu'il demande aux autres Chrétiens, cités devant son Tribunal, si ce n'est pas Justin qui les a fait Chrétiens?

Les Vies des Saints, écrites par des Auteurs qui aspirent à la gloire d'être d'excellens Historiens, ou qui se proposent uniquement d'inspirer des sentimens de piété à leurs Lec-

teurs, sont bien différentes de celles que les Sçavans de profession écrivent. Celles-ci sont hérissées d'une critique séche, & qui de son fonds n'a rien de gracieux : mais cette critique n'en est pas moins importante. Je m'attends bien que la plûpart des Lecteurs ne me suivront pas plus loin, peut-être même ne seront-ils pas venu jusqu'ici.

Il nous reste de S. Justin deux Ouvrages contre les Gentils : Le premier, qui est très-court a pour Titre : *Discours contre les Grecs* : L'autre beaucoup plus long, est intitulé : *Exhortation aux Grecs.* Eusebe, S. Jerôme, & Photius attribuent deux Ouvrages à S. Justin contre les Grecs : mais sont-ce les mêmes que nous avons aujourd'hui ? C'est ce que Dom Marran examine. *Il y a*, dit Eusebe, *un autre Ouvrage de Justin contre les Grecs, où il traite la plûpart des questions dont on dispute contre les Philosophes, & où il expose son sentiment sur la nature des Démons.* Il y a aussi un autre Ouvrage, qui a

pour Titre : *Réfutation.* S. Jerôme tient le même langage : Photius, *Cod.* 125. nous apprend, qu'*il a fait quatre Traités contre les Gentils .... Que dans le troisiéme, il traite de la nature des Démons, & que le quatriéme, qui est pareillement écrit contre les Gentils a pour Titre :* Réfutation. Par ce mot de Démons, il faut entendre les Anges en général, les pures Intelligences.

Dans le plus petit des deux Ouvrages de S. Justin contre les Gentils, qui sont venu jusqu'à nous, il n'est parlé ni de la nature des Démons, ni des autres questions, sur quoi les Chrétiens avoient coûtume de disputer contre les Philosophes : & il n'a point aussi pour Titre, *Réfutation*, ainsi il n'est aucun des Traités dont Eusebe fait mention. Ce petit Ouvrage fut composé par S. Justin peu après sa conversion, comme il paroît assez par le commencement. *Ne pensez pas que ce soit sans raison & par caprice que j'ai abandonné vos Cérémonies.*[f] Dans le second Ouvrage de S.

Justin, qui a pour Titre *Exhortation*, on ne trouve rien sur la nature des Démons, ni sur les questions des Philosophes, d'où il faut conclure, qu'il n'est pas celui des Traités où ces matiéres sont examinées, comme le rapporte Eusebe, mais rien n'empêche que ce ne soit le Traité, qui selon Eusebe avoit pour Titre, *Réfutation*. Cette exhortation ne sçauroit être contestée à S. Justin. Outre qu'Etienne Gobar, Tritheite qui vivoit dans le sixiéme siécle, l'attribue au S. Martyr, on y trouve plusieurs traits qui désignent suffisamment son Auteur. Il déclare qu'il a renoncé aux superstitions du Paganisme. Il est à propos, dit-il, que je produise à présent contre vous, ce que j'ai appris chez vous. Il raconte qu'il a vû à Aléxandrie les vestiges des Célules où les 70 travaillerent à leur Version, & à Cumes le petit Temple, ou la Chapelle de la Sibylle. Dans tout l'Ouvrage il fait voir, que ce n'est pas chez les Philosophes, mais chez les Prophêtes qu'il faut

chercher la vérité. C'eſt préciſement le conſeil qui fut donné à Juſtin par le vieillard avec lequel il s'entretint ſur le bord de la Mer. Le ſtile de l'Ouvrage, quoique plus élégant que celui des autres Ouvrages du même Auteur, n'en eſt pas ſi différent qu'on ne l'y reconnoiſſe. C'eſt ce qu'en ont penſé Bullos & Tillemont, & ce qu'en penſe après eux Dom Marran, qui prouve par le tems où parurent les Livres des Sibylles, tels que nous les avons, que cette *Exhortation* fut écrite ſous Antonin, mais avant la perſécution ordonnée par cet Empereur, car dans un tems de perſécution, S. Juſtin ſe fût-il tant arrêté à examiner la différence de la Doctrine de Platon & d'Ariſtote, ſans dire un ſeul mot de la fureur avec laquelle on perſécutoit les Chrétiens, ce qui devoit l'intéreſſer tout autrement.

Caſimir Oudin prétend que l'exhortation n'eſt nullement de S. Juſtin. Il ſe fonde principalement ſur ce que le S. Martyr dans ſon Dia-

logue avec Tryphon reproche aux Juifs, de rejetter la Version des 70, & même de l'avoir corrompue, pendant que l'Auteur de l'*Exhortation* assûre que la Traduction des 70 est conservée dans toute son intégrité par les Juifs dans leurs Synagogues, qu'ils la reçoivent, & qu'ils s'en servent contre tous leurs Adversaires. Dom Marran répond, que S. Justin, quand il écrivoit ce Discours, pouvoit très-bien ne rien sçavoir de l'attentat des Juifs sur les Livres Sacrés, & que ce ne fut peut-être que long-tems après qu'ils devinrent coupables de cette témérité sacrilége. Il dit dans son Dialogue, N. 73. que ce crime étoit tout récent. Autre objection de Casimir Oudin. S. Justin dans l'Apologie se plaint de ce que la lecture d'Hystaspe, des Sibylles & des Prophêtes est défendue sous peine de la vie, & dans tous ses Ecrits il loue Platon toutes les fois que l'occasion s'en présente : au lieu que l'Auteur de l'Exhortation témoigne beaucoup de mépris pour Platon, &

exhorte à lire les Sibylles, où ceux qui ne voudront pas prendre la peine de lire les Ecritures, pourront apprendre les élémens de notre Religion. Il n'y a pas un mot de cette prétendue défense de lire les Livres Sibyllins. Dom Marran répond, que Justin ne tombe point en contradiction avec lui-même. Il loue, & il blâme Platon dans l'*Exhortation*, comme il le loue & le blâme par tout ailleurs. Si dans l'Exhortation il reproche à ce Philosophe d'avoir mal entendu ce qu'il avoit puisé dans Moyse, il ne tient pas un autre langage dans l'*Apologie*, N. 8, & 60, il ne traite pas mieux Platon, & Pythagore dans le Dialogue. Quant aux Livres Sibyllins, il dit ans l'*Exhortation*, qu'ils sont con-rvés avec soin, sans doute par les 'hrétiens, & il assûre dans l'*Apo-gie*, qu'ils sont lûs constamment s Chrétiens : Qui a-t-il là qui n'ait être avancé par le même Auteur s aucune contradiction ?

Casimir Oudin objecte en der-lieu, que selon Tatien, Euse-

be, S. Jerôme & Photius, il est parlé dans l'*Exhortation* de la nature des Démons & des autres questions sur quoi les Chrétiens & les Philosophes disputoient ensemble, ce qui ne se trouve point dans l'*Exhortation* que nous avons aujourd'hui, d'où il conclut que ce n'est donc pas celle de Justin. Dom Marran convient du fait avancé dans l'objection. Mais tout ce qu'on en doit conclurre, c'est que l'*Exhortation* que nous avons aujourd'hui n'est donc pas celle dont ont parlé Tatien, Eusebe, & les autres. Dom Marran soutient que l'Ouvrage dont ils ont parlé, est le Livre *de l'Univers*, que Photius attribue au Prêtre Caïe, d'autres à S. Irenée, d'autres aussi à S. Justin. Ce qui détermine Dom Marran à prendre ce parti, c'est que cet Ouvrage est écrit contre les Gentils, comme il paroît par le fragment inséré dans les Notes d'Hoeschelius, & qu'on y traite de la nature des Démons & des questions agitées entre les Chrétiens & les Philosophes. En-

Décembre 1743.

ſebe ayant lû cet Ouvrage dans un Exemplaire où il étoit attribué à S. Juſtin, l'a cru facilement, & ſon autorité a entraîné S. Jerôme & Photius dans le même ſentiment. C'eſt une conjecture. Ne ſeroit-ce pas auſſi-tôt fait de dire que S. Juſtin, outre l'*Exhortation* qui nous reſte, en avoit compoſée une ſeconde où il avoit diſputé au long de la nature des Démons, & des autres queſtions Philoſophiques? On dira qu'il y auroit de l'inconvénient à multiplier ainſi les Ouvrages: mais y en a-t-il moins à multiplier les Auteurs d'un même Ouvrage? Conjecture pour conjecture, c'eſt aſſez la même choſe.

Dom Marran maintient S. Juſtin dans la poſſeſſion du Livre de *la Monarchie*, que Scultet lui conteſtoit, parce qu'on n'y trouve pas les paſſages de l'Ecriture produites n preuve, comme il devroit y en voir ſelon le témoignage d'Euſebe. Le P. Halloix, pour terminer ı peu de mots la conteſtation, ſoupnne Euſebe d'avoir cru voir en

cet Ouvrage ce qu'il n'y voyoit pas. C'eſt parler trop cavaliérement d'un Critique ſi célébre. Dom Marran s'y prend d'une maniére plus ſcientifique & plus reſpectueuſe pour Euſebe. Il prétend qu'on a mal entendu le paſſage de cet Ecrivain, ſur quoi roule toute la diſpute, & il réforme la Traduction de M. de Valois. Nous n'oſons entrer dans les minuties Grammaticales où l'Editeur eſt entré néceſſairement, elles ſont du goût de trop peu de gens. Nous nous contenterons de dire que la Traduction de Valois étant ſi naturelle, & les exemples cités par Dom Marran, étant ſi rares, nous craignons bien qu'on ne s'en tienne à la Traduction de M. de Valois, au hazard d'oter à S. Juſtin un bien qu'on ſouhaite fort lui appartenir.

Tillemont eſt le premier qui ait rendu ſuſpecte la Lettre écrite à Diognet, les raiſons de ce Critique ne paroiſſent pas ſans replique à Dom Marran, qui toutesfois ne prononce pas avec autant d'aſſû-

rance qu'il a fait sur les Ouvrages précédents qu'elle soit de S. Justin. Il convient de la diversité du style, & c'est ce qui l'empêche d'assûrer que cette piéce soit du S. Martyr, quoique cette preuve ne lui paroisse pas convainquante, S. Justin ayant pû affecter en écrivant à Diognet une élégance encore plus grande que celle qu'on trouve dans l'Exhortation.

Après la mort de l'Empereur Adrien, & sous l'Empire d'Antonin, on imputoit aux Chrétiens les crimes les plus atroces. Ce fut alors que Justin qui étoit actuellement à Rome, entreprit la défense de ses freres si méchamment calomniés. Des deux Apologies qu'il composa cette occasion, la plus longue qui ans toutes les Editions, si l'on xcepte celle de Londres, a tou- urs été mise à la suite de la plus tite, est néanmoins la premiére, mme tout le monde en convient ourd'hui. L'Auteur la présenta même à l'Empereur. Ce fut se- Zonaras, ce qui détermina An-

tonin à faire cesser la persécution. Scaliger, Valois, & plusieurs autres ont prétendu que les Lettres écrites en Asie pour les Chrétiens, ne sont pas d'Antonin, mais de Marc Aurele. L'autorité d'Eusebe doit prévaloir. Elles conviennent mieux à Antonin qu'à tout autre, puisqu'il n'y a que lui qui puisse appeller Adrien son pere : il est vrai qu'à la tête de la Lettre, écrite *ad commune Asiæ*, on lit Μάρκος Αὐρέλιος, mais c'est une faute très-ancienne à la vérité, puisqu'on lisoit ainsi dès le tems de Rufin : il faut lire Αἴλιος au lieu d'Αὐρέλιος.

Les Critiques ne conviennent pas de l'année où cette Apologie parût : ceux qui la mettent à l'an 139, comme le P. Petau, ne prennent pas assez garde au nom de *Philosophe*, qu'on y donne à Lucius Verus, qui n'avoit alors que huit ans. Il est vrai que pour se débarrasser de cette objection, on fait tomber par un léger changement, le Titre de *Philosophie* sur le pere de Lucius Verus, non sur le fils : changement

qu'on a inséré dans les Editions d'Eusébe : mais c'est contre l'autorité des Manuscrits;

S. Justin déclare, N. 46. que c'étoit la 150 année depuis la Nativité de J. C. Il peut bien y avoir quelque petite erreur Chronologique dans son calcul, mais s'il eût parlé de la sorte en 139, ce seroit une erreur de onze ou douze ans dans un si petit espace de tems, ce qui n'a nulle vraisemblance. L'Editeur dans l'Analyse qu'on voit à la tête de cette premiére Apologie, juge qu'elle fut présentée environ l'an 150.

S. Justin après son départ de Rome passa par Ephese, & ce fut en cette Ville qu'il s'entretint pendant deux jours avec Tryphon. D. Marran examine si le Dialogue avec Tryphon est entier, ou s'il en manque une partie considérable, ainsi qu'il a semblé à tous les Sçavants qui ont travaillé sur cet Ouvrage. Ce qui a donné lieu à ce soupçon, c'est que Justin ayant eu deux conférences avec Tryphon, une cha-

cun des deux jours; on ne voit ni la fin de la premiére conférence: ni le commencement de la seconde, quoiqu'il répéte aux N. 78, 84, 92, 118, ce qui s'étoit dit la veille, afin que ceux qui n'avoient pas assisté la veille à la dispute, en puissent mieux comprendre toute la suite. Dom Marran est persuadé que S. Justin a tellement disposé son Dialogue, qu'il ne lui a pas été nécessaire de marquer l'interruption que la nuit avoit causée.

On vient ensuite à la seconde Apologie, que S. Justin ne composa qu'après son retour à Rome. On ne sçait pas exactement en quelle année il y retourna, mais il est vraisemblable qu'il y étoit pendant la persécution que souffrirent les Chrétiens sous Marc Aurele. Quoique cet Empereur n'eût publié aucun Edit contre eux, leur condition n'en étoit pas meilleure, parce qu'il n'empêchoit pas que les Juges & les Particuliers ne les maltraitassent à leur gré.

Cette seconde Apologie est adres-

ſée au Sénat, mais l'Auteur après avoir parlé aſſez peu aux Romains, s'addreſſe aux Empéreurs, & c'eſt ce qui fait penſer qu'elle leur fut préſentée comme la premiére. Reſte à déterminer, ſi ce fût à Antonin, ou à Marc Aurele. Valois veut que ce fut à Antonin : c'eſt ce que doivent dire tous ceux qui mettent ſous cet Empereur la mort de Juſtin : Papebrok, *ad* 13. *April.* après, Scaliger avoue qu'il préſenta une ſeconde Apologie à Marc Aurele, mais il prétend qu'elle eſt perdue, & que ce qui s'appelle aujourd'hui, ſeconde Apologie, n'eſt que la Préface de la premiére, qui fut préſentée à Antonin. Cette opinion ne ſçauroit ſubſiſter, n'eût-on à lui oppoſer que l'autorité d'Euſebe, qui aſſûre poſitivement que Juſtin défendit l'Egliſe devant Marc-Aurele, & qui cite des morceaux de l'Apologie qu'il préſenta à cette occaſion, & qui ſe trouvent dans la ſeconde Apologie que nous avons.

On tire de la piéce même, des preuves ſuffiſantes pour montrer qu'-

elle n'est rien moins qu'une simple Préface. 1°. Justin y touche légérement plusieurs points ; l'Incarnation, la Création du monde, & qu'il dit avoir traité ailleurs. Parleroit-il de la sorte dans une Préface ? Au lieu de mettre, *comme nous avons déja dit*, il mettroit, *comme nous verrons dans cet Ouvrage*. S'il ne cite pas sa premiére Apologie, où ces sujets sont traités, c'est qu'il n'ignoroit pas, que cette premiére Apologie étoit connue de tout le monde ; c'est pour la même raison qu'il ne se nomme pas dans la seconde Apologie, la premiére ayant fait connoître son nom dans toute l'Eglise, & dans tout l'Empire. On ne lisoit pas la seconde Apologie sans se souvenir de l'Auteur de la premiére. 2°. Quand Justin présenta la seconde Apologie, Crescent s'étoit hautement déclaré contre lui, & il s'attendoit de jour à autre à être cité devant les Tribunaux, par les intrigues de ce dangereux ennemi, comme il arriva selon le témoignage

d'Eusebe, L. 4. C. 16. Il n'y eut donc que peu de tems entre la seconde Apologie & le Martire de S. Justin, ce qui ne seroit pas vrai, si la seconde Apologie n'étoit que la Préface de la premiére.

Les deux Apologies étant donc deux Ouvrages dont l'un n'a point été fait pour servir de Préface à l'autre, elles auront été présentées à deux Empereurs : la premiére à Antonin, Prince Debonnaire, & qui ne haissoit pas les Chrétiens. Il écrivit même en leur faveur dans les Provinces. Ainsi il n'est pas vraisemblable qu'on les maltraitât tellement à Rome sous ses yeux, que Justin se crût obligé de lui présenter une seconde Apologie. Cette seconde Apologie fut donc présentée à Marc-Aurele. Les rigueurs que l'on exerçoit selon la seconde Apologie contre les Chrétiens, ne conviennent pas au tems d'Antonin, mais à celui de Marc-Aurele, qui n'eut jamais aucune affection pour les Chrétiens, quoiqu'il en eût été bien servi.

Peu de tems après la seconde Apologie, S. Justin & plusieurs autres Chrétiens avec lui souffrirent la mort pour la Foi. Ce fut là une autre espéce d'Apologie de la Religion, plus persuasive encore, & plus glorieuse que les deux autres. Il est bon d'observer que dans ces tems mêmes, où le sang de tant de Martyrs faisoit mieux sentir la Divinité du Christianisme, que les raisonnemens les plus forts, & les discours les plus éloquents; le Seigneur n'a pas permis que l'Eglise manquât, ni d'Orateurs, ni de Philosophes,

Les Actes du Martyr de S. Justin ne sont pas suspects. Cependant il en faut retrancher les quatres premiéres lignes qui y ont été ajoûtées témérairement par une main étrangére, & qui font une espéce de Préface : on en a inséré une partie dans la menée des Grecs, où l'on a mis trois Vers qui ne devroient pas y être. On lit dans ces Vers, que Justin mourut par le poison. Le Poëte vouloit sans dou-

te que Justin, le plus célébre des Philosophes Chrétiens mourut du même genre de mort que Socrate, le plus grand des Philosophes de la Grece. Le P. Halloix a cru remédier à tout en expliquant ce poison de l'envie du Philosophe Crescent, le plus furieux ennemi de S. Justin, & qui travailla le plus à sa perte : mais le Texte ne souffre pas une interprétation si forcée & si manifestement fausse.

Ces mêmes Vers ont été cause que quelqu'un s'est imaginé qu'il y avoit eu deux Saints Justins, dont l'un avoit été empoisonné, c'est le Philosophe ; & l'autre avoit souffert le Martire avec plusieurs Compagnons. Cela ne mérite pas d'être réfuté.

On a objecté contre les Actes de S. Justin, 1°. Qu'on n'y parle que d'un Empereur, quoiqu'il y en eût deux, mais c'étoit assez la coutume de s'adresser, ou aux Empereurs, ou à un des Empereurs, comme il paroît par la seconde Apologie, & Valois a mal conclu de ce qu'on ne

s'y adressoit qu'à un seul Empereur, qu'elle avoit donc été présentée à Antonin. 2°. Que Marc-Aurele n'a publié aucun Edit contre les Chrétiens : mais en furent-ils moins persécutés ? L'Empereur n'empêchant, ni les Juges, ni les Peuples de sévir contre eux, quels mauvais traitemens n'essuyerent-ils pas ? 3°. Qu'on y met Iconium dans la Phrygie. C'est une faute qui peut venir ou de la négligence des Copistes, ou de la liberté qu'on prend d'insérer dans le Texte quelque Note marginale, ou de quelque autre cause : Telle quelle soit, ce n'est pas de quoi infirmer la validité d'un Acte, qui a d'ailleurs tous les caractéres de la vérité. Dom Marran après Tillemont place le Martyre de S. Justin environ l'an 168, parce qu'Eusebe le rapporte entre le Martyre de S. Polycarpe, qu'on a de bonnes raisons de placer en 166, & la mort d'Anicet, arrivée selon le même Eusebe en 168. Nous ne nous étendrons pas tant sur les Auteurs qui suivent, & qui n'ont pas la même réputation que S. Justin.

Tatien étoit né en Assyrie, comme il nous l'apprend lui même. Il entreprit d'abord plusieurs Voyages, tant pour se faire initier à tous les Mystéres, & s'instruire ainsi de toutes les Religions, que pour devenir plus habile dans les Sciences de la Grece. Dégoûté des superstitions du Paganisme, & touché de ce que la Religion Chrétienne faisoit profession de délivrer l'homme de la servitude, & de le rétablir dans ce qu'il avoit perdu en s'égarant, il l'embrassa. Ce fut, selon toutes les apparences à Rome, où il s'arrêta après ses Voyages, & où il trouva S. Justin. Il profita beaucoup à l'Ecole d'un si grand Maître, & il y a lieu de croire qu'il fut en quelque sorte son héritier, je veux dire, qu'il lui succéda dans l'instruction des Chrétiens : car Rhodon, célébre Ecrivain du deuziéme siécle, nous apprend dans Eusebe, *Hist.* L. 5. *C.* 13. qu'il avoit été instruit à Rome par Tatien.

Le Disciple de S. Justin ne marcha pas constamment sur les tra-

ces de ſon Maître, mais il enſeigna de nouvelles erreurs dans la Méſopotamie. Dom Marran prétend que ce fut en 170, quoiqu'Euſebe mette le commencement de cette Héréſie en 172, ce qui empêche D. Marran de le reculer juſques-là, c'eſt que l'Héréſie des Montaniſtes eſt poſtérieure à celle de Tatien, & l'Héréſie des Montaniſtes a commencé en 171. Blondel, des Marets, & après eux l'Abbé de Longuerue, placent plus tard les commencemens des Montaniſtes, mais c'eſt parce qu'ils ſuppoſent que Montan eſt le fabricateur des Livres Sibyllins, leſquels ſont certainement plus anciens que la mort d'Adrien, puiſqu'on y prédit que cet Empereur mourra d'une maniére toute différente de celle dont il mourut en effet. Si les Livres Sibyllins étoient poſtérieurs à cet événement, on ſe ſeroit bien gardé d'y mettre une prédiction, qu'on ſçavoit bien être fauſſe, & qui ſuffiſoit pour décréditer tout l'Ouvrage. Du reſte, c'eſt ſans au-

cune bonne preuve qu'on attribue les Livres Sibyllins à Montan : il est plus probable, selon Dom Marran, qu'ils ont été composés par quelqu'un de ces Chrétiens, qui joignoient au Christianisme la Circoncision, & l'Observation de la Loi. Car l'Auteur exhorte à pratiquer les Purifications Judaïques, & il assûre qu'au second Avénement de J. C. les Justes useront du bain tous les jours, dès qu'ils seront levés.

Tatien emprunta des autres Hérésies, pour former la sienne. Nous nous contenterons de dire, qu'il condamna le mariage ; il crût même, selon Clément d'Aléxandrie, qu'il avoit été institué par le Diable : il interdit l'usage du vin, & il ne permettoit pas d'en user même dans la célébration des Mystéres. Cette Hérésie, parce qu'elle interdisoit le mariage & le vin, fut appellée l'Hérésie *des Encratites*, c'est-à-dire, *des Tempérants*, ou *des Continents*. On a soupçonné Tatien de n'avoir reconnu, comme Marcion, qu'une Chair apparente dans J. C.

Tillemont n'en doute pas, sur un passage de S. Jerôme, qui le dit expressément : mais le Sçavant Editeur de ce Pere avertit, que dans un très-ancien Manuscrit de Cluni, on lit *Cassien*, non *Tatien* : On pourra dire contre Tatien, que selon Théodoret, il a retranché la Généalogie du Sauveur, & tout ce qui contribue à montrer qu'il est du Sang de David, selon la chair : mais il ne suit pas de-là, qu'il n'ait reconnu qu'une chair phantastique en J. C. Il a pû penser comme les Valentiniens, que la chair de J. C. n'avoit pas été formée du sang de Marie, mais que c'étoit une chair étrangére qui avoit passé par Marie, comme par un canal.

Tatien eût été bien mécontent de lui-même, si son Héréſie n'eût été composée que de ce qu'il avoit pris dans les autres. Il est bien humiliant pour tout Héréſiarque de ne rien dire de nouveau : il avança donc qu'Adam n'étoit pas sauvé, ce qui n'étoit encore venu dans l'esprit de personne. Cette erreur, dont

il a la gloire d'être l'inventeur, a été déteſtée par S. Irenée, Tertulien, S. Epiphane, Philaſtre, S. Auguſtin, & Théodoret.

De tous les Ouvrages qu'avoit écrit Tatien, & qui étoient en grand nombre, il n'eſt venu juſqu'à nous que ſon Diſcours contre les Grecs. Tillemont conjecture que ce diſcours fut prononcé devant eux, c'eſt-à-dire, devant les Adorateurs des faux Dieux, qu'on appelle Grecs, parce que l'idolatrie régnoit encore plus dans la Grece que par tout ailleurs, tant à cauſe des Poëtes, que des Philoſophes, qui la défendoient à l'envi. Tillemont aſſûre que c'eſt parce qu'elle a été prononcée publiquement, qu'elle n'eſt ni aſſez travaillée, ni aſſez ordonnée, ſelon les régles de l'art. Un Orateur n'y regarde pas de ſi près, quand il ne veut pas que ſon diſcours paſſe dans les mains du Public, après qu'il a été prononcé. Euſebe & S. Jerôme ne laiſſent pas de vanter ce diſcours de Tatien comme le plus célébre & le plus élégant de tous ſes Ouvra-

ges. Ce qui a persuadé à Tillemont que ce discours avoit été prononcé, c'est que l'Auteur adresse la parole en plus d'un endroit à des Auditeurs; mais les Ecrivains ont quelquefois de pareilles apostrophes, & ils s'adressent aux Lecteurs, comme si c'étoit autant d'Auditeurs. Tatien fait assez entendre, *N.* 35. qu'il n'a pas composé ce discours pour le prononcer, mais pour le rendre public d'une autre maniére; On ne sçait pas précisément en quel endroit il écrivit cet Ouvrage, mais ce ne fut pas à Rome, puisqu'il parle de plusieurs Statues que les Grecs avoient envoyées à Rome, & qu'il y avoit vues pendant qu'il démeuroit en cette Ville.

Tatien, qui avoit composé son Hérésie de tout ce qu'il avoit jugé à propos de prendre de toutes les autres, en usa de même à peu près à l'égard de l'Evangile. Des quatre il en fit un, qu'il nomma l'Evangile *des quatre* διὰ τεσσάρων, prenant ce qu'il vouloit, & laissant le reste. On l'appelle aussi l'*Evangi-*

le ſelon les Hebreux, il retrancha les Généalogies, parce qu'elles ſont deſcendre J. C. de David par Marie : ainſi l'harmonie Evangélique, qui eſt ſous le nom de Tatien dans la Bibliothéque des Peres, n'eſt pas l'Evangile dont nous parlons, puiſqu'on y lit les Généalogies qui avoient été retranchées par Tatien. Victor de Capoue, qui vivoit dans le ſixiéme ſiécle, l'a crû trop légérement. Baronius & Cave ont avancé que cet Evangile de Tatien étoit une autre Harmonie, qui ſe trouve auſſi dans la Bibliothéque des Peres, & qu'on attribue à Ammonius, mais cet Ouvrage a été écrit en Latin, & on n'y voit rien qui faſſe ſoupçonner que c'eſt une Traduction. De plus, cette harmonie ne favoriſe en rien l'Evangile de Tatien, qui n'eût jamais parlé auſſi avantageuſement de la Loi de Moyſe, qu'on le fait dans cet Ouvrage. Il eſt très-vraiſemblable que l'Evangile δὶα τεσσάρων eſt le même que celui des Ebionites, puiſqu'on avoit retranché dans celui-ci les Généa-

logies, & qu'on y lisoit bien des choses conformes à la Doctrine de Tatien sur la Loi de Moyse.

Dom Marran est très-disposé à croire que l'Evangile de Tatien est le même que l'Evangile de S. Pierre. Il tâche de le prouver par quelques convenances, qu'il ne faut pas examiner à la rigueur : le sujet ne le mérite pas. Dom Marran remarque que les Nazaréens se sont servi de l'Evangile de S. Pierre, ce qui n'est guéres croyable, puisque les Nazaréens étoient attachés avec une extrême opiniâtreté à l'Observation de la Loi de Moyse. Dom Marran pense que Theodoret n'est tombé dans cette méprise, que parce qu'on confondoit souvent les Nazaréens avec les Ebionites, qui selon S. Epiphane, se servoient de l'Evangile de Tatien.

Athenagoras étoit Athénien & Philosophe. Le Titre de son Apologie nous l'apprend. Il n'y a que Méthodius & Philippe Sidetas, qui parlent de lui comme en passant. Il seroit tout autrement connu s'il

avoit été, ainsi que l'assûre Sidetas, le premier Maître de l'Ecole d'Alexandrie, & qu'il eût eû parmi ses Disciples, Clément & Pantène. On a cherché avec soin en quelle année il a présenté aux Empereurs son Apologie pour les Chrétiens. Baronius, Petau, & Tillemont, disent qu'elle fut présentée en 177 à l'Empereur Marc-Aurele, & à son fils Commode. L'Abbé Pagi, Dodwel, veulent qu'elle fut présentée aux Empereurs Marc-Aurele & Lucius Verus, Dodwel en 168, & Pagi en 166. Dom Marran croit que l'Apologie fut présentée à Marc-Aurele & à Commode. C'est ce qu'Athenagoras marque assez distinctement par ces paroles. *Qui sont ceux qui méritent mieux d'obtenir ce qu'ils demandent? Si ce n'est ceux qui prient pour votre Empire, afin que le fils succede au pere.* C'est ce qu'on ne sçauroit appliquer à Marc-Aurele & à Lucius Verus, qui tous deux avoient été adoptés par Antonin : mais dont l'un n'étoit pas le pere de l'autre. Cette Apo-

logie fut présentée, selon toutes les apparences en 167 : car c'est pendant cette année que Marc-Aurele fit le Voyage de la Grece, de la Syrie & de l'Egypte. Ainsi, soit qu'Athenagoras vécut à Athenes ou à Alexandrie, il eut une belle occasion de paroître devant l'Empereur. Bayle a prétendu que cet Ouvrage n'avoit jamais été présenté aux Empereurs au nom des Chrétiens, & que l'Auteur ne l'avoit pas composé dans cette vue : mais que cette Apologie ressembloit à tant d'Apologies, que les Réformés ont publiées en divers tems depuis 1684, & qui n'ont jamais été présentées au Roi. Il suffit de lire cet Ecrit pour penser autrement.

Dom Marran donne la préférence à Athenagoras sur S. Justin pour le stile, l'ordre & les tours insinuants. S'il ne tire pas autant de choses des Ecritures que S. Justin, c'est qu'il a jugé que parlant à un Empereur grand Philosophe, il étoit plus à propos de prouver l'Unité de Dieu, & de combattre le culte in-

é des Idoles par les lumiéres de
aison, que par une autre voye.
l reste à examiner si Athénagore
é Montaniste. On ne détermi-
pas aisément en quelle année
Hérétiques se sont séparés de
glise, mais on peut assûrer que
e séparation n'étoit pas encore
e quand Athenagore écrivoit son
ologie, & qu'elle ne se fit même
: plusieurs années après. Dom
irran ne trouve pas qu'il y ait de
es raisons d'accuser cet Apolo-
e d'être devenu Montaniste.
est déja trop que Tatien & Ter-
ien, ces deux grands défenseurs
la Religion, ayent fait naufrage
is la Foi; on ne doit pas leur as-
ier Athenagore, sans des preu-
; aussi convaincantes que celles
'on a du malheur des deux autres.
Théophile est le dernier des Au-
irs qu'on a rassemblés dans la nou-
le Edition de S. Justin. Né, &
vé dans le Paganisme, il se con-
rtit en lisant les Prophêtes. Après
mort d'Enos cinquiéme, Evêque
Antioche, il occupa ce grand Sié-

ge environ l'an 168. Ce fut parmi les autres travaux de l'Episcopat, qu'il composa les trois Livres à Autolyque que nous avons. On trouve dans cet Ouvrage de quoi en fixer à peu près l'époque. L'Auteur y inſére une Chronologie depuis le commencement du monde juſqu'à M. Aurele, qu'il dit avoir régné dix-neuf ans & dix jours. Il cite auſſi Chryſeros, Afranchi, qui a dreſſé une Chronologie depuis la fondation de Rome, juſqu'à la mort de M. Aurele. Ainſi on ne ſçauroit douter que Théophile n'ait écrit ſous l'Empire de Commode, & c'eſt parce que cet Empereur vivoit encore, qu'il n'a pouſſé ſa Chronologie que juſqu'à lui. Dodwel a ſoutenu que les trois Livres dont il s'agit ne ſont pas d'Autolyque, Evêque d'Antioche; mais d'un autre Autolyque, dont Antioche étoit la patrie, & qui écrivoit ſous l'Empire de Sévére. C'eſt contredire S. Irenée, S. Jerôme, & Euſebe; ce qu'on ne doit pas ſe permettre, ſans des raiſons extrêmement fortes. Celles de Dodwel ſont

foibles, que Tillemont le taxe de
émérité en ce point. Ces raisons
ont, 1°. Que Théophile cite Chry-
eros, qui n'a pu écrire avant 180.
Pourquoi Théophile ne citeroit-il
pas un Auteur qui vivoit en même
tems que lui? N'est-ce pas assez,
que ce qu'on en citoit eût été ren-
du public un an ou deux auparavant?
2°. Théophile assûre que les Chré-
tiens étoient fort maltraités tous les
jours, sur-tout ceux qui menoient
une vie plus sainte. Or il n'y a point
eu de persécution depuis M. Aure-
le jusqu'à Sévére, & il n'y a que
Sévére qui ait persécuté les Ascetes
& les Prosélytes. C'est donc sous
Sévére que les trois Livres ont été
écrits. On ne passe rien de tout
cela à Dodwel. Théophile ne dési-
gne point les Ascetes & les Prosé-
lytes. Il ne parle point d'une per-
sécution ordonnée alors par les Em-
pereurs : il se plaint comme les au-
tres, des mauvais traitemens que les
Chrétiens essuyoient tous les jours
de la part des Peuples & des Juges,
quoique les Princes qui régnoient

n'eussent publié aucun Edit contre eux.

Venons à présent à ce qui est proprement l'Edition des Ouvrages de S. Justin : Dom Marran ne s'est pas contenté de consulter les Manuscrits pour rétablir le Texte autant qu'il étoit possible dans les endroits où il étoit nécessaire ; il a expliqué par de sçavantes Notes, ce qu'il y a de plus difficile & de plus obscur. Il y a peu de Lecteurs qui n'ayent besoin d'un pareil secours, & ceux mêmes qui sont assez riches de leur propre fonds, ne sont pas fachés de voir les pensées & les conjectures de l'Editeur. D'ailleurs un Editeur habile, & qui a été obligé de faire un très-grand nombre de recherches, n'a pas manqué de faire quelques nouvelles découvertes, dont on profite volontiers. Toutes les Notes que nous avons lues, nous ont paru judicieuses & utiles. Dom Marran a parlé trop modestement de sa Traduction de plusieurs Ouvrages de S. Justin, en disant qu'il avoit traduit mot à mot : Ce qui

donne l'idée d'une Traduction qu'on ne lit pas avec plaisir. La sienne, quoiqu'elle n'ait pas toute l'élégance qu'il auroit pû y mettre ne rebute pas. Il seroit injuste & déraisonnable d'exiger que les Traducteurs des Peres Grecs fissent entrer dans leurs Traductions toutes les beautés & toutes les graces de la Langue Latine. La plus longue vie ne suffiroit pas pour mettre au net une petite partie de l'Ouvrage.

A la tête de chaque Ouvrage on en trouve l'Analyse. Ce n'est pas à ce qu'un grand nombre de Lecteurs estimeront le moins. La plus part se bornant aux connoissances superficielles, & n'ayant peut-être pas le loisir, encore moins la volonté de lire beaucoup, seront ravis de trouver dans une courte & claire Analyse, tout ce qu'ils ont envie de sçavoir. Il faut dire aussi un mot de la main des Ouvriers. On s'apperçoit aisément que si les Imprimeurs avoient aujourd'hui un vrai désir d'exceller dans leur Art, cherchant plus la gloire

que l'intérêt, ils nous empêcheroient de regretter les Morels & les Etiennes. Il n'eſt pas étonnant que le luxe, qui abîme les Empires mêmes, cauſe un grand dommage à l'Imprimerie.

Pour rendre en un mot toute la juſtice que nous devons à l'Edition de S. Juſtin par Dom Marran: nous diſons que ce Livre doit être mis dans toutes les bonnes Bibliothéques, & que dans celles où il ne ſera pas, il y manquera un ornement conſidérable.

ARTICLE XCII.

LES MŒURS ET LES USAGES des Grecs. Par M. Menard, Conseiller au Présidial de Nîmes, Académicien Honoraire de l'Académie des Sciences & des Belles Lettres de Lyon, & Associé à celle des Belles Lettres de Marseille. A Lion, chez la Veuve Delaroche & fils, M. D. CC. XLIII. Avec Aprobation & Privilége du Roi.

IL nous manquoit un Ouvrage sur les mœurs des Grecs ; un grand nombre d'Auteurs anciens & modernes nous a donné d'excellens Mémoires sur cette matiére, Meursius, Sigonius, Lazius, Ortelius, Faber, Bullengerus, Fabricius, Baccius, ont écrits de sçavans Traités sur les antiquités de la Grece, le fameux Gronovius nous a laissé son trésor des antiquités Grecques, mais c'est un trésor qui coûteroit cher à celui qui voudroit s'en enrichir, il faut beaucoup lire pour ap-

prendre peu dans ces ſortes de compilations, & l'épaiſſeur de ces Volumes eſt capable de rebuter le Lecteur le plus curieux & le plus infatigable.

Les Auteurs François dans leurs Traductions & leurs Notes ſur les Hiſtoriens Grecs, nous fourniſſent quantité de richeſſes, mais il faut du goût pour puiſer dans ces ſources, & l'on n'en tire de l'or qu'avec beaucoup de peine & de travail. M. Ménard, Académicien honoraire de l'Académie des Sciences & des Belles Lettres de Lyon, & Aſſocié à celle des Belles Lettres de Marſeille, s'eſt chargé de tous les frais de la dépenſe, & il enrichit le Public; il dédie ſon Livre à M. Fleurieu de la Tourette, Prevôt des Marchands de la Ville de Lyon, il en fait un éloge très-flateur, mais le portrait n'eſt point du tout flaté, & le Magiſtrat qu'il peint ſi bien, ne fait pas moins d'honneur à la place qui lui eſt confiée, qu'à la République des Lettres.

La modeſtie de notre Auteur

égale son habileté, il avoue qu'il ne donne rien qui ait les graces de la nouveauté ; je n'y suis, dit-il, que pour l'arrangement & l'œconomie ; Homere & Plutarque, sont ceux qui lui ont le plus servi, ils connoissoient à fond le génie & les coutumes des Grecs, il en tire ce qu'ils ont de plus exquis, & il ne leur emprunte tant de richesses, que pour leur en renvoyer toute la gloire, il s'applique ce que Juste Lipse dit de Cicéron & de Zeuxis ; ce Peintre célébre voulant faire le portrait d'Helene, rassembla les plus belles personnes qui fussent dans la Grece, & fit passer dans son tableau, ce que toutes ces beautés avoient de plus parfait & de plus frappant, semblable à Zeuxis, Ciceron prit des plus célébres Orateurs de la Grece, ce qu'ils avoient d'excellent, & le tourna au profit de l'éloquence Romaine. Notre Auteur imite leur exemple, & ce qu'il y a de meilleur dans les Ouvrages des Anciens, il l'a transporté dans le sien.

Il nous donne dans la Préface une Notion de l'état Géographique de la Grece, aussi bien que de la succession des tems & de la durée de cette Nation. Deux articles nécessaires pour connoître les mœurs & les coutumes des Grecs.

Il divise la Grece en Provinces, il en marque les Villes principales, & la différence de leurs mœurs.

Il partage la durée de cette Nation en quatre âges. Le premier commence à la fondation du Royaume de Sicyone, qui fut, selon Eusebe, 1313 ans avant la premiére Olimpiade, c'est-à-dire, l'an du monde 1915, & avant Jesus-Christ 2089. C'est où commencent les tems fabuleux, qui durent jusqu'à la prise de Troye, & c'est ce qu'on peut appeller le berceau de la Grece. Ces Peuples furent d'abord assez rustiques, ils ne se formerent que peu à peu, ils prirent des Egyptiens les premiéres teintures de la politesse & de l'urbanité des Arts, les Phœniciens leur apprirent l'art d'écrire, celui de la Navigation & du Com-

merce; c'est ainsi, que par cette heureuse communication avec les Peuples les plus polis & les plus éclairés, ils devinrent dans la suite le centre de la politesse, & le séjour des Sciences & des Beaux Arts.

Le second âge commence à la prise de Troye, qui fut l'an du monde 2820, & s'étend jusqu'au régne de Darius, c'est là que commencent les tems Historiques des Grecs, bien-tôt ils se multipliérent si fort, qu'ils furent obligés de chercher des habitations dans les terres voisines, ils firent des établissemens, formerent des Colonies; ils en firent dans la plûpart des Isles de la Grece, à Corcyre, à Cephalonie, à Zacynthe, à Itaque, à Andros, à Delos, à Paros, à Salamine, à Cythere, à Lesbos, à Samos; ils en eurent aussi dans la Sicile, dans l'Italie, enfin dans l'Asie Mineure, principalement dans l'Eolie, dans l'Ionie, dans la Doride, & ces Transmigrations des Grecs dans l'Asie Mineure, forment un des plus beaux morceaux de leur Histoire, elles

firent naître ces différens Dialectes qui devinrent propres à chacun des Peuples qui habitoient dans ces différentes contrées. Le Dialecte Attique dont on se servoit à Athenes & dans tout le Pays circonvoisin ; le Dialecte Ionien qui régna dans les Villes de l'Asie Mineure, & dans les Isles adjacentes : le Dialecte Dorique qui fut d'abord usité chez les Lacédémoniens, & ceux d'Argos, & ensuite dans l'Epire, dans la Sicile, dans la Lybie, & enfin le Dialecte Eolien, qui fut en usage parmi les Béotiens, & dans l'Eolie, d'où ce langage prit le nom.

Le troisiéme âge commence au régne de Darius I., c'est-à-dire l'an du monde 3483. & finit à la mort d'Alexandre le Grand. C'est le plus bel âge de l'Histoire des Grecs, l'époque de leurs victoires sur les Perses, la date de leurs sentimens, de leur goût, & de l'étendue de leurs connoissances dans toute sorte d'Arts & de Sciences, ils les porterent au plus haut point de perfection, & également sçavants & belliqueux, ils

ſe partagerent preſque toute l'autorité des Armes & des Lettres.

Le quatriéme, & le dernier âge de la Grecé commence à la mort d'Alexandre le Grand, c'eſt-à-dire, l'an du Monde 3681, & finit à la ruine entiére des Grecs. Cet intervalle de tems forme différentes époques ; l'une eſt la priſe de Corinthe par L. Mummius, l'an du Monde 3858. L'autre, la deſtruction du Royaume des Seleucides en Aſie, par Pompée, l'an du monde 3939, & celle du Royaume des Lagides en Egypte par Auguſte, l'an du Monde 3974. Les Grecs paſſerent alors ſous la domination des Romains, & la Grece devint une Province de leur Empire, ſous le nom d'Achaïe ; ſoumis & ſubjugués, ils ne s'attacherent plus qu'aux beaux Arts, & à la Littérature, les Ecoles d'Athenes, de Rhodes, d'Ephèſe, de Ceſarée, d'Alexandrie, de Byſance, furent célébres, & les Romains y vinrent puiſer, comme à la ſource du bon goût. Cet empire ſur les Lettres dura juſqu'au cin-

quiéme siécle, & la Nation produisit encore de Grands Hommes pendant tout ce tems-là.

L'Auteur a divisé son Ouvrage en quatre parties, qui comprennent sous divers Chapitres ce qu'il y a de plus important en chaque genre. La premiére traite de la Religion des Grecs, & de tout ce qui y a rapport. La seconde, de l'état politique, & du Gouvernement des Grecs. La troisiéme, des Arts & des Sciences qui fleurirent chez les Grecs. La quatriéme, de la vie privée des Grecs. Ce sont autant de sources fécondes, d'où sortent une infinité de coutumes & d'usages, & il est important d'en avoir une connoissance particuliére; nous allons choisir dans chaque partie, ce qui nous paroîtra de plus curieux & de plus intéressant.

Les Divinités, les Sacrifices, les Expiations, les Boucliers, les Sermens, les Temples, font la matiére du premier Chapitre. Le second parle des Oracles, des Fêtes & des Navires Sacrés. Le troisiéme traite

des Jeux Publics, qui faisoient une partie essentielle de la Religion, des Spectacles, des Décorations & des machines de Théatre, & des habits & des masques de Théatre. Le quatriéme, de la superstition des Grecs, des Augures, des Morts, des Funerailles, des Sépultures.

Les Grecs, tout éclairés qu'ils étoient, ont adoré mille Divinités chimériques, ils en avoient pour la Ville & pour la Campagne ; les Athéniens regardoient Minerve comme leur Souveraine, ils lui associoient Jupiter, & ils rendoient à l'un & à l'autre un culte particulier. Les Philosophes avoient une idée confuse du vrai Dieu, c'est ce qui fit ériger dans Athenes le célébre Autel consacré au Dieu inconnu, *ignoto Deo.*

Chez les Lacédémoniens, Hercules, Castor, & Pollux étoient les Divinités dominantes, Epidaure fut célébre par le Temple d'Esculape. Les trois Parques, & les trois Furies eurent également part au culte des Grecs, c'étoit dans la vue de

ſe garantir des maux qu'elles pouvoient leur faire, qu'ils les invoquoient, ils firent des Dieux de toutes les façons, ils érigerent les paſſions en Idoles, ils déifiérent juſqu'aux maux qui tourmentent les hommes, & tout dans la Grece fut reconnu pour Dieu, excepté Dieu même.

Ils avoient des Terres & des Contrées entiéres conſacrées à ces Divinités, on les appelloit *Terres Sacrées*, & c'eût été un ſacrilége exécrable d'y labourer.

Ils faiſoient des Sacrifices aux Dieux pour les conſulter, ou pour ſe les rendre propices. On voit ici les rits, les uſages de ces ſortes de cérémonies ; on doroit les cornes des grandes victimes, on couronnoit les petites, on mettoit au pied de l'Autel les corbeilles ſacrées, les offrandes, les couteaux, les pateres, & autres uſtenciles ; la graiſſe de la victime appartenoit au Dieu, les peaux des Animaux immolés ornoient les Statues des Dieux, on les attachoit quelquefois aux mu-

railles, & on les suspendoit aux voutes des Temples. Les Princes faisoient la plus grande partie des fonctions des Sacrifices ; ils avoient aussi des Prêtres appellés *Neocores.* On explique leur origine, leurs prérogatives, leur ministére, leurs habillemens, ce que c'étoit que *Neocorat*, & pourquoi sur quantité de Médailles des Villes Grecques, on voit le Titre de *Neocores* des Empereurs Romains.

Les Boucliers votifs étoient la piéce la plus noble de l'armure des Grecs, c'étoit une espéce de disque de Métal, que l'on consacroit aux Dieux, & que l'on suspendoit dans les Temples, soit en action de graces au retour d'une expédition Militaire, soit à l'honneur des Héros pour immortaliser la mémoire de leurs hauts faits. On fait remarquer la différence qu'il y avoit entre les Boucliers votifs, & les Militaires ; les premiers étoient de Métal, c'est-à-dire d'Or, ou d'Argent ; les seconds étoient de Cuir, les Boucliers votifs étoient ronds, les Mi-

litaires étoient ovales, ou longs à plusieurs angles.

Les Grecs avoient leurs jeûnes & leurs priéres, ils jeûnoient rigoureusement, & prioient toujours au commencement & à la fin des répas. Nous remarquerons ici, que l'Auteur se sert souvent d'une expression, qui ne nous paroît pas digne d'un Académicien ; le jeûne étoit en usage *lors* des Fêtes solemnelles. Ils alloient nuds pieds, & ne marchoient chaussés que *lors* des grands froids. On trouve ce terme dans des Plaidoyers très-bien écrits, mais Vaugelas, Bouhours, & Corneille condamnent cette construction.

Les Temples des Grecs étoient magnifiques, on en fait ici la description ; le Temple de Minerve, appellé le *Parthenone*, leur avoit coûté mille talens, c'est-à-dire, trois millions de livres. On peut juger de leur magnificence par la fixation que fit Philippe de Macédoine du butin que les Phocéens avoient fait en pillant le Temple

de Delphes, ce Prince les fit condamner à la restitution de six mille talens, c'est-à-dire six millions d'écus, ou dix-huit millions de livres.

Ce qu'on dit des Oracles n'est pas approfondi. M. de Fontenelle, & le P. Baltus ont traité sçavamment, & même épuisé cette matiére.

Les Fêtes des Grecs sont fort bien décrites, avec leurs cérémonies les plus brillantes & les plus ridicules, les Marches, les Processions, les Parasols, les Habits mysterieux des Dieux & des Déesses, les Instrumens, les Timbales, les Cors, les Trompettes, les Clairons, les Sistres, les Gerbes entortillées de Lierre, & garnies de Fruits, les Flambeaux, les Boucliers, les Lances; tout cet attirail formoit un spectacle également superstitieux & magnifique; la pompe de ces Fêtes coûtoit plus aux Grecs qu'un armement Naval, c'est l'expression de Démosthene.

Les Spartiates obligeoient ces jours-là leurs Esclaves à s'enyvrer,

& les montroient en cet état dans les Sales publiques où ils mangeoient, afin d'inspirer aux jeunes gens de l'horreur pour l'yvresse.

Le Vaisseau sacré qu'on conduisoit par terre à la procession générale des grandes *Panathenées* étoit tout à fait singulier & curieux, il étoit tellement fabriqué, que par le moyen de certains ressorts cachés, qu'il y avoit à fond de cale, il voguoit sur terre à voiles & à rames, on l'appelloit le Vaisseau de Minerve, & il étoit gardé près de l'Aréopage.

Les Grecs avoient encore dans quelques Villes Maritimes des Navires Sacrés, qu'ils honoroient d'une vénération particuliére. A Athenes ils avoient le *Parale*, le *Salaminien*, l'*Antigone*, le *Démétrius*, l'*Arimon*. Le Parale fut le seul qui se sauva de la défaite de la Flotte Athénienne par Lysandre à la journée d'*Aëgos Potamos*, ceux qui le montoient s'appelloient Paraliens.

Les Jeux Publics faisoient une partie essentielle de la Religion chez

les Grecs, il y en avoit quatre extrêmement célébres, les *Olimpiques*, une Couronne d'Olivier sauvage, étoit le prix du Vainqueur, les *Pythiques*, une Couronne de Laurier en faisoit la récompense ; les *Neméenes*, on y donnoit pour prix une Couronne d'Ache verte ; les *Isthmiques*, on les célébroit tous les cinq ans dans l'Isthme de Corinthe.

De tous les exercices qui se pratiquoient dans les Jeux publics, il n'y en avoit pas de plus noble que celui de la course, c'est à celui-là que notre Auteur s'arrête.

Il nous en représente de trois sortes, la course à pied, la course à cheval, & la course des Chars, il décrit toutes ces courses, & la maniére différente dont elles se faisoient. On ne sçait pas trop bien quelles étoient les révolutions à la course des chars, & les Sçavans sont partagés sur ce point. M. Ménard rapporte les sentimens de M. l'Abbé Gédoin, de M. Burette, & de M. de la Barre, ils sont tous trois de différent avis, notre Auteur laiss-

se la question indécise, & ne prend nul parti.

Il nous donne ici une ample description des Théatres des Grecs, leur construction, leur décoration, leur plan, leur enceinte, leurs portiques, leurs rangs, leurs arcades, leurs étages, leurs portes, leurs escaliers, leurs dégrés, leur forme, leur hauteur, leur largeur, rien n'est oublié ; les machines, les masques, les habits de Théatre sont parfaitement bien représentés ; les vases d'airan, dont on se servoit, pour rendre les articulations de la voix des Acteurs plus distinctes, étoient placés dans des chambres destinées à cet usage, sans qu'ils touchassent aux murailles, & ils avoient tout autour, & par dessus un espace vuide.

La seconde partie traite de l'état politique, & du gouvernement de la Grece, tout ce qu'il y a de plus remarquable touchant les Loix & les Magistrats, touchant les Troupes sur Terre, & les Troupes sur Mer, les machines de Guerre, les

finances de l'Etat, & la monnoye des Grecs, ſe trouve ici fort bien dévéloppé, & eſt néceſſaire à ceux qui veulent avoir quelque commerce avec la ſçavante Antiquité.

La Grece dans les tems les plus reculés, fut d'abord gouvernée par des Rois; tous ces petits Royaumes eurent leurs Loix & leurs Coutumes ſéparées, qu'ils conſerverent juſqu'à l'établiſſement univerſel du Gouvernement républicain. Quatre Républiques firent plus de figure que les autres, Athenes, Sparte, Thebes, & Corinthe. Leur forme & leur maniére de ſe gouverner fut différente. Le détail en appartient à l'Hiſtoire, & non pas à un Extrait. L'Auteur parle fort au long de tous les Tribunaux de la Grece, de celui des *Archontes*, des *Prytanes*, des *Héliaſtes*, des *Amphyctions*, nous dirons ſeulement un mot de celui de l'*Aréopage*.

C'étoit le plus célébre de tous, & on y appelloit des déciſions de tous les autres, ſon pouvoir étoit ſouverain, & tout ce qui intéreſſoit la

République, étoit de son ressort; jamais Juges ne furent plus respectés, on n'osoit pas rire en leur présence. Leur équité étoit si bien établie, que leurs jugemens ne furent jamais réformés, & le Peuple, tout capricieux qu'il est, ne murmuroit point, quand ils réformoient ses délibérations : Ysocrate nous a tracé un beau portrait de ces intégres Magistrats, & M. l'Abbé de Canaye en a fait une belle Traduction, que l'on sera charmé de voir *dans ses recherches sur l'Aréopage.*

M. Ménard nous instruit ensuite du nombre des Troupes Grecques, des Officiers sur Terre & sur Mer, de la paye des Soldats, de l'armure des Grecs, des machines de Guerre, des Camps, des Drapeaux, & des Trompettes, de l'attaque & de la défense des Places, des Finances & de la Monnoye des Grecs.

Leurs Troupes n'étoient pas fort nombreuses, ils n'avoient que très-peu de Cavalerie; la République d'Athenes n'entretenoit que 30000 hommes de pied, & deux cens che-

vaux seulement. Les Soldats dans les premiers tems n'avoient point de paye, ils servoient gratuitement l'Etat, Périclès fut le premier qui établit l'usage de stipendier les Soldats, on donnoit à chaque Fantassin dix drachmes, c'est-à-dire, cinq livres par mois, & à chaque Cavalier trente drachmes, c'est-à-dire, quinze livres par mois; la paye des Matelots chez les Athéniens, étoit de trois oboles, c'est-à-dire; cinq sols par jour.

L'Armure des Grecs étoit le Casque, la Cuirasse, le Bouclier, la Lance, & l'Epée; ces Armes furent d'abord d'airain, & ensuite de fer; ils avoient aussi l'Arc, & la Fronde; l'Auteur nous fait une juste & sçavante description de toutes ces Armures: la Lance des Macédoniens étoit d'une longueur prodigieuse, elle avoit seize coudées, qui font plus de quatre toises de long, elle s'appelloit *Sarisse*; les Frondes du tems d'Homere se faisoient de laine filée, ensuite on les fit de nerfs.

Leurs machines de Guerre étoient

la Tortuë, la Baliste, la Catapulte, la Gruë, le Bellier, & les Tours mobiles; toutes ces Machines sont ici définies avec leurs Usages, leurs Différences, leurs Dimensions, leurs Rouës, leurs Traits, leurs Chaînes, leurs Fleches, leurs Piéges, & tout l'attirail qui les accompagnoit.

Ils fortifioient leurs Places à peu près comme les nôtres, ils les environnoient de fossés larges & profonds, ils avoient leurs palissades & leurs retranchemens, leurs lignes de circonvallation & de contrevallation, leurs Tranchées & leurs Galeries souterraines; les Mines & les Sappes étoient aussi en usage chez eux, ils pénétroient jusques sous les Remparts, en sappoient une partie, soutenoient le reste par des étais, qu'ils enduisoient de matiéres grasses & combustibles, y mettoient le feu, & renversoient avec un fracas horrible, les murs des Villes & des Citadelles.

On trouve ici quelques Observations sur la Monnoye & les Finan-

ces des Grecs, elles ne furent pas par tout les mêmes; la République d'Athenes fut extrêmement riche, Thucidide nous apprend que son trésor étoit de neuf mille sept cens talens, c'est-à-dire, vingt-neuf millions cent mille livres. Ses revenus annuels alloient à quatre cent talens, qui font quatre cens mille écus de notre monnoye.

Il n'en étoit pas ainsi chez les Lacédémoniens, l'usage de l'argent fut interdit pendant un fort long-tems. Lycurgue pour établir dans Sparte l'amour de la pauvreté, substitua une Monnoye de fer à celle d'or & d'argent, dont on s'y servoit auparavant, mais les Spartiates ne goûterent pas cette Monnoye, & reprirent l'usage de l'or & de l'argent.

Du tems de la Guerre de Troye, les Grecs n'avoient point encore l'usage de la Monnoye. On ne trafiquoit que par échange. Homere rapporte, que l'on achetoit au Camp devant Troye, des vins de Lemnos, en donnant du cuivre, du fer, des peaux, des esclaves, des bœufs : les

plus anciennes Monnoyes Grecques d'or ou d'argent, n'étoient point marquées au coin, ce n'eſt que du tems d'Amyntas, pere de Philippe de Macédoine, & ayeul d'Alexandre le Grand, qu'on la frappa avec des figures & des empreintes.

L'évaluation la plus juſte de la Monnoye des Grecs étoit celle-ci: l'obole valoit vingt deniers; le trioble valoit cinq ſols de notre monnoye. La drachme valoit dix ſols; la mine valoit cent drachmes, & par conſéquent cinquante livres. La ſtatere d'or valoit vingt drachmes, c'eſt-à-dire dix livres; le talent attique valoit ſoixante mines, & par conſéquent mille écus.

L'Auteur obſerve que les Grecs entendoient parfaitement l'art de mettre leur argent à profit, ils étoient uſuriers à l'excès, la ſomme capitale qu'ils prêtoient, leur produiſoit par jour un gros intérêt, & ſi le debiteur n'étoit pas exact à payer, les arrérages s'accumuloient & groſſiſſoient le capital chaque jour, & ils tiroient ſans ſcrupule l'intérêt de l'intérêt.

La troisiéme partie traite des Arts & des Sciences. C'est une des plus riches sources d'où sortent une infinité de coutumes & d'usages, & c'est un des points par où les Grecs se sont le plus acquis de réputation & de gloire, ils n'inventerent pas les Arts & les Sciences, ils les apprirent des Egyptiens, & des Peuples Orientaux, mais ils les porterent à leur plus haute perfection, & on peut sans flaterie leur en attribuer le principal honneur. Tout ce que la Rhétorique a de plus fleuri, la Poësie de plus enchanteur, l'Eloquence de plus sublime, la Philosophie de plus curieux; tout ce qu'il y a de plus grand & de plus magnifique dans les Ouvrage de l'art, fut le partage du génie des Grecs. Ils eurent diverses sortes de Poësie, ils inventerent le Poëme Epique, Homere en fut le premier Auteur, rien n'a paru de plus parfait en ce genre que son Iliade, & Pline l'appelle la plus belle production de l'esprit humain. C'est aussi de la Grece que le Poëme Dramatique tira

ſon origine, & perſonne n'ignore quelle fut la beauté du Théatre des Grecs, & la réputation des Sophocles & des Euripides.

Notre Auteur entre ici dans un grand détail ſur les chanſons des Grecs, il n'en oublie pas une, il les repaſſe toutes en revue, celles des Moiſſonneurs, celles des Eplucheuſes de Grains, celles des Puiſeurs d'Eau, celles des Meûniers, celles des Tiſſerans, celles des Ouvriers en Laine, celles de Baigneurs, celles des Nourrices pour endormir leurs Enfans, & il y en avoit de deux eſpéces, qu'on nommoit indifféremment *Catabaucaleſes*, *Nunnies*, ou *Epaſmates*. N'eſt-ce pas là prodiguer l'Erudition, & épuiſer la matiére ! Je ne compte point les chanſons de Table, les chanſons Satyriques, les chanſons d'Amour, les chanſons de Nôces, les chanſons appellées *Vagabondes*, & conſacrées à l'honneur d'Erigone, les chanſons de *Datis*, les chanſons de Cerès & de Proſerpine, les chanſons d'Apollon & de Diane.

Les Grecs connoissoient toutes les beautés de l'Eloquence la plus parfaite. Leurs Ouvrages en sont garants, leurs Orateurs n'avoient qu'un défaut, c'est qu'ils se disoient éloquemment toute sorte d'injures, leurs Harangues sont remplies d'invectives, & nous avons des traces trop marquées de cette misérable coutume dans la Harangue d'Eschine contre Ctesiphon, & dans celle de Démosthene pour le même Ctesiphon.

La Philosophie ne fut pas moins en honneur chez les Grecs que l'Eloquence, Socrate, Platon, Aristote, la rendirent célébre; la Médecine, la Botanique, l'Astronomie, l'Arithmétique furent aussi extrêmement cultivées chez les Grecs, ils n'avoient d'autres chiffres, que les lettres de leur Alphabet, leur *alpha* signifioit *un*, leur *beta*, *deux*, & ainsi du reste. L'étude de la Musique & de la Méchanique alloit de pair avec celle de la Politique, de la Morale, & des Loix. Ils porterent l'Architecture à ce haut point

de perfection, qui fait encore aujourd'hui l'admiration de l'Univers, ils furent les inventeurs des trois Ordres, si connus & si pratiqués dans les ornemens des Colomnes, qui soutiennent, ou qui parent les grands Edifices; leurs Palais, leurs Maisons, leurs Temples, leurs Portiques, leurs Aqueducs, leurs Ports, étoient ornés des plus riches morceaux de l'Architecture; tout ce qu'il y a de plus magnifique & de plus capable d'enchanter les Connoisseurs, rendoit Athenes & les autres Villes de la Grece les plus superbes du monde; le Temple de Pallas, & le Théatre de Musique, furent des chefs-d'œuvres d'Architecture. Ils avoient été ordonnés par Périclès, & conduits par le célébre Phidias; Plutarque assûre que ces superbes Bâtimens paroissoient six cens ans après, sortir de la main de l'Ouvrier.

Les Grecs n'excellerent pas moins dans la Sculpture, ils firent d'abord leurs statues de Bois, ils en firent d'Yvoire, d'Ebene, d'Olivier, de

Citronnier, de Cyprès, de Palmier, de Buys, de Cedre, la Vigne même y fut employée; ils firent ensuite leurs Statues de Marbre, ils tiroient le Marbre blanc de l'Isle de Paros. Le Marbre jaspé & tacheté venoit des Cariéres de Chio. Les bons Ouvriers mêloient l'Yvoire & l'Argent dans leurs Ouvrages.

L'art de fondre & de jetter en bronze, étoit très-ancien chez ces Peuples, ils fondoient les Métaux pour en faire des figures, mais dans cette fonte, ils y en mêloient de différents, qui par la diversité des couleurs, exprimoient admirablement dans les Statues, les différentes passions & les différents sentiments.

Ils graverent aussi parfaitement bien sur les Métaux, sur les Pierres précieuses, & sur les Cristaux, ils nous ont laissé en ce genre des piéces finies, & d'une richesse extrême. Ils ne connurent ni les Estampes, ni l'Imprimerie; ce n'est que depuis quelques siécles que ces deux Arts ont été inventés.

Ils eurent des Statuaires & des

Sculpteurs de la plus haute réputation. Tels sont les célébres Phidias d'Athenes, & Polyclete de Sicyone, un Myron, un Lysippe, un Praxitele, qui rendirent la Grece comme l'Ecole & le centre de ces beaux Arts.

Leur Peinture fut d'abord assez grossiere, mais ils la perfectionnerent bientôt; ils ne connurent point le secret de peindre en huile, il ne fut trouvé que vers le quinziéme siécle; ils ne peignoient qu'à fresque & à détrempe. Ils n'employoient point la toile dans leurs Tableaux; ils peignoient seulement sur des Tables de bois, blanchies avec de la craye: ils n'y mêloient que quatre couleurs. Le blanc de Melos, le jaune d'Athenes, le rouge de Synope, & le simple noir. Avec un mélange si foible pour produire le coloris & la variété, ils ne laisserent pas de donner à l'Univers des Ouvrages & des Peintres excellens, un Apollodore, un Zeuzis, un Parrhasius, un Apelle, & un Melanthe, les hommes les plus il-

lustres de cette profession qui furent jamais.

Ils peignoient principalement en cire, ils en préparoient de diverses couleurs, & les appliquoient par le moyen du feu sur le bois, ou sur l'yvoire, & le pinceau n'y avoit presque point de part.

L'Agriculture, la Chasse, le Jardinage, la Pêche, l'art de monter à Cheval; toutes ces nobles occupations furent en honneur chez les Grecs, les exercices du corps ne furent pas moins cultivés. Le Pugilat, la Lutte, la course des Chars, la course à pied, la Paûme, le Palet, la Danse, le Balon, l'Arc, le Javelot, le Saut, le Trait, le Cerceau; tous ces exercices avoient leurs Loix, l'adresse, la souplesse, & la vîtesse en faisoient tout le mérite, il y avoit des espéces d'Académies destinées à cet usage, & des Maîtres entretenus aux dépens du Public, pour en donner des Leçons publiques.

On fait ici l'Eloge de la profession des Athletes, de la tempérance &

du régime Athletique ; le Sénateur Romain, le Capitaine, le Héros même, ne dédaignoient pas de venir disputer le Prix, & s'ils remportoient la Victoire, ils se faisoient ériger une Statue de bronze, avec une Inscription.

La quatriéme, & derniére partie embrasse la vie privée des Grecs, on y voit le détail des différentes maniéres que ces Peuples observoient dans les actions ordinaires de la vie, dans leurs meubles, dans leurs habillemens, dans leurs logemens, dans leur nourriture, dans leurs festins, dans leurs occupations; tous ces traits rapprochés répandent un grand jour sur la connoissance de leurs mœurs.

La maniére dont ils élevoient leurs enfans, étoit tout à fait singuliere, ils les lavoient dans du vin, pour éprouver leur trempe & leur constitution. Quand l'enfant étoit sain, fort & vigoureux, on ordonnoit qu'il seroit nourri ; s'il étoit délicat, foible, & contrefait, on le faisoit jetter dans une Fondriére.

Barbare, & horrible coutume! Les Nourrices ne lioient pas les enfans avec des langes, elles leur laissoient tout le corps libre, jusqu'à l'âge de douze ans; ils alloient sans bas & sans souliers: on ne permettoit pas qu'ils eussent trop d'embonpoint, on les faisoit passer tout nuds en revue devant les Ephores, & s'ils étoient trop gras, ils étoient condamnés à l'amende. Il y avoit des peines établies contre les Mariages mal assortis, contre ceux qui se marioient tout à leur tête, ou tout à celle des autres, ou trop tôt, ou trop tard, ou qui se marioient mal. Admirables réglemens, dont on ne sçauroit trop exalter la sagesse.

Les modes étoient ignorées chez les Grecs, ils ne connoissoient point l'usage de doubler les habits, ils en avoient de réserve, qu'ils gardoient dans leurs Magazins, & dont ils faisoient des présens dans les occasions; il n'y avoit que les Princes qui pussent se servir dans leurs habillements d'une agraffe d'or. Du tems de Solon, les Grecs portoient

de la barbe, ils ne commencerent à se raser, que du tems d'Alcibiade; les femmes étoient extrêmement attachées à leurs Bijoux, & à leurs Pierreries, mais il n'étoit pas permis aux Courtisanes d'en porter.

L'hospitalité fut chez les Grecs une vertu capitale, & ils la regardoient comme infiniment agréable aux Dieux. Ils furent les Peuples les plus polis du Monde, pour se saluer & se dire adieu, ils usoient d'une formule très-courte, mais pleine de force & de noblesse dans la Langue Grecque. Ils étoient magnifiques dans leurs présens; l'Histoire nous en a conservé divers témoignages. Cyrus voulant féliciter Lysandre d'une victoire Navale, qu'il avoit remportée sur les Athéniens, lui envoya une petite Galere d'Yvoire & d'Or, qui avoit deux coudées de long. Aristobule fit présent à Pompée d'une Vigne, ou d'un Jardin d'Or, qui valoit cinq cens talens, c'est-à-dire, cinquante mille écus.

Du tems d'Homere, les Grecs

mangeoient assis, ils prirent des Orientaux la coutume de manger couchés sur des lits. Ils ne faisoient ordinairement qu'un repas, ils dînoient ou ils soupoient. Ils ne connoissoient pas l'usage des nappes & des serviettes, ils lavoient & essuyoient les Tables avec des éponges; ils étoient grands Voyageurs, grands Nouvellistes, & grands amateurs des choses nouvelles. L'égalité qui regnoit entr'eux les faisoit tous marcher de pair, sans attirail, sans cérémonie, sans pompe, sans équipage, sans armes. Rien de plus simple que leurs maniéres, mais rien de plus raffiné que leur goût. Cet Atticisme dont ils étoient si jaloux, se communiquoit aux derniers du Peuple, & c'est un présent que la nature avoit fait à tous les Grecs.

Leur maniére de compter les mois étoit semblable à celle des Hébreux, c'étoit par le cours de la Lune qu'ils se régloient; ils avoient douze mois comme nous, mais rien n'est si contesté parmi les Sçavans, que l'ordre des mois Attiques, & rien de plus

difficile, que d'établir à quels de nos mois François ils répondoient. Ils prirent des Babyloniens les Cadrans Solaires ; ce fut Anaximandre qui les apporta de Chaldée, où il avoit voyagé, & il peut passer pour être l'inventeur de la Gnomonique. L'Auteur décrit la forme de ces Cadrans, ils eurent aussi des Horloges pour le jour, & d'autres pour la nuit. La Clepsydre dont Aristote parle si souvent dans ses Ouvrages, servoit dans le Barreau, pour fixer le tems que devoient durer les Discours & les Plaidoyers.

La Chronologie des Grecs étoit fixée par la suite des Olimpiades. L'Olimpiade étoit un espace de quatre années révolues. Ce fut Timée, sous Ptolomée Philadelphe, qui le premier des Chronologistes mit en usage cette maniére de distinguer les tems, & Polybe est le plus ancien des Auteurs qui comptent par Olympiades.

On marque ici la naissance de la Verrerie, & comment cet Art fut découvert, les Grecs l'employerent

à divers usages ; ils avoient dans leurs Bibliotéques des Spheres ou des Globes Célestes de verre, qui en faisoient le plus bel ornement, Archimède en fut l'Inventeur, & il trouva la proportion de la Sphere & du Cylindre.

Il nous paroît que notre Auteur auroit dû caractériser un peu plus les mœurs des Grecs ; leurs portraits ne sont qu'à demi touchés : l'émulation & la rivalité qui étoit entre Athenes & Sparte, n'est pas assez marquée, le contraste de leurs mœurs, si fort opposées, auroit produit un bel effet, on auroit passé avec plaisir du luxe & de l'orgueil Athénien à la modestie & à la frugalité Lacédémonienne ; les mœurs de Thébes & de Corinthe en bien ou en mal, méritoient aussi l'attention de notre Auteur, ses Peintures sont trop générales, & les Grecs agissent, pensent, & marchent tous un peu trop du même air. Au reste l'Ouvrage est bien écrit, & M. Ménard n'a pas moins imité, qu'il a bien peint la politesse des Grecs.

ARTICLE XCIII.

SUITE DU SYSTEME de Nevvton, analysé en parallele, &c.

Quatriéme Analyse du systême de Newton, comparé avec celui de Descartes.

1°. *Vrais Principes primitifs des Troubles du Systême de Nevvton.*

23e. Probl. *Quel est le vrai fondement du Systême des moüvemens Célestes, selon Nevvton?* Le but de Newton est, comme on sçait, de faire rouler les Planetes autour d'un centre commun immobile. Ce centre n'est point du tout un centre matériel, c'est un point idéal, qui, placé au milieu du vuide, doit soûtenir tous les efforts & contre-efforts de toutes les Planétes environnantes, agissantes, &

réagiſſantes ſur lui de toute part, ſelon le rapport doublé des diſtances renverſées. Car le principe de l'attraction réciproque, eſt ce qui a obligé Newton à réaliſer le néant même. Les Forces, ſelon lui, par leſquelles deux corps ſont attirées, ſont toujours *mutuelles* & *égales*; de ſorte que, ni l'attiré, ni l'attirant ne peuvent être en repos. Le Soleil attiré inégalement par les Planétes, ne peut donc plus reſter immobile au centre du monde Planetaire, & Newton l'abandonne à un mouvement troublé. Kepler, qu'on peut appeller le héros de Newton, & qui admettoit comme lui l'attraction réciproque, le plaçoit pourtant au centre, en équilibre avec toutes les Planétes, ſans crainte qu'il pût être troublé par la variation de leurs diſtances ou de leurs aſpects; c'eſt que chaque Tourbillon pris en total, péſe toujours également ſur le centre général, indépendamment de la proximité ou de l'éloignement d'une de ſes parties quelconques, & de la Planéte qu'il porte en particulier;

au lieu que les vuides Céleſtes ne pouvant ſuppléer à la matiére qui en rempliroit tout l'intérieur, Newton eſt réduit à n'avoir plus que les Planétes ſeules pour contrebalancer leurs mouvemens reſpectifs, & à avoir recours à un centre idéal auquel il puiſſe les rapporter, mais ce centre même mérite d'être examiné.

2°. 24ᵉ. Probl. *Quelle eſt la propre idée de Nevvton ſur le centre de gravité, autour duquel il fait rouler les Planétes?* Cette idée eſt toute Mathématique, & priſe du principe même des Machines. Que deux corps inégalement peſants ſoient ſuſpendus aux extrêmités d'un Levier, le point ſur lequel ils feront équilibre eſt leur centre commun de gravité; & parce que ces corps repréſentent ici deux Aſtres, on doit concevoir leurs forces comme dirigées vers le centre, d'où ils ſont éloignés en raiſon inverſe de leurs poids. Car ces diſtances ſont réciproquement proportionnelles aux corps, & ſont en raiſon donnée, c'eſt-à-dire en même, ou ſembla-

ble raiſon ; ce qui doit leur faire décrire, dit Newton, des figures ſemblables autour de leur centre commun. Mais il ajoûte qu'ils décriroient auſſi des figures ſemblables, l'un autour de l'autre ; *circum ſe mutuo.* Cela ne paroît point du tout aiſé à concevoir. Il eſt naturel que le plus petit comme plus éloigné, ſoit cenſé tourner autour du plus grand qui eſt plus proche, & dont la courbe eſt intérieure & enveloppée par celle du premier. Mais que le plus près du centre puiſſe être cenſé tourner autour du plus éloigné, pendant que les rayons vecteurs ſe meuvent d'un mouvement angulaire égal, & ſur-tout dans des plans qui ſont, ou le même, ou qui ſe meuvent d'un mouvement non angulaire, c'eſt ce qui paroît impoſſible. Newton dans ſa démonſtration qui eſt fort courte, ajoûte comme en paſſant, que les diſtances du centre étant en raiſon donnée, le ſont auſſi avec la diſtance totale des deux corps. Cette propoſition, qu'il ne fait que gliſſer en paſſant, ne ſert

en rien à ſa démonſtration ; mais notre Auteur remarque qu'elle eſt le nœud ſecret de toute la onziéme Section, dont il eſt bon d'avertir qu'il donne ici l'Analyſe complette.

3°. 25e. Probl. *Analyſe particuliére du mouvement Angulaire, propoſé dans la onziéme Section.* Les Tourbillons, ſelon Newton, ne ſont propres qu'à faire obſtacle aux mouvements des Planétes. Il leur ſubſtitue donc les vuides céleſtes, & ſe déclare hautement le vengeur & le défenſeur de la liberté de leurs mouvements. A propos de quoi notre Auteur avertit de ſe défier un peu de ceux qui prêchent trop la liberté, & après avoir cité l'exemple de Cromwel, demande ingénieuſement ſi Newton ne ſeroit pas un Cromwel dans la Philoſophie. Car Newton dans le Phyſique, comme celui-là dans le Moral, rompt en effet l'unité, la continuité, la liaiſon, l'enchaînement naturel de tous les corps, par une ſouſtraction générale du plein, & ne ſupplée aux liens ſou-

ples & forts de la nature, que par des liens impliables, & des loix rigidement Géométriques, plus capables de l'asservir, que de la mettre en liberté ; le mouvement angulaire est de cette nature. Newton nous présente deux corps mus sur l'extrêmité de leurs rayons vecteurs d'un mouvement angulaire, toujours égal autour d'un centre commun, de façon que ces rayons considérés comme les branches d'un levier impliable & emporté circulairement sur son point d'appui, ne fassent jamais qu'une seule & même ligne. Suivant cette idée, rien ne seroit plus ordinaire, que de voir les Planétes en opposition deux à deux, directes, rétrogrades, ou stationnaires en même tems ; & du reste prises toutes ensemble, elles ne formeroient plus ces contrastes, ces positions, ces aspects si nouveaux, si divers qu'elles affectent, & qu'il est si difficile en Astronomie de saisir avec précision.

4°. 26e. Probl. *Comment Newton a-t-il rajusté ce systême fictice au systême reel?* Newton étoit trop habi-

le pour ne pas sentir l'impossibilité d'adapter au système réel & à l'observation, l'idée toute Géométrique d'un mouvement angulaire égal. Aussi, quoique ce principe soit le point fixe d'où il part, il ne pense plus dans toute sa onziéme section, qu'à le modifier, & à l'accommoder, autant qu'il est possible à la vérité, c'est-à-dire, à se rapprocher de l'idée d'un Soleil central, d'un centre réel & materiel, à la façon de Copernic. On a remarqué que Newton faisoit décrire à deux corps attractifs des figures semblables, non-seulement autour de leur centre commun, mais encore autour l'un de l'autre, *circum se mutuo.* Le but secret de cette proposition, selon notre Auteur, est d'insinuer que ce mouvement autour d'un centre extérieur & fictice se fait comme autour d'un centre réel, & en effet matériel. Aussi Newton ne tarde-t-il pas à substituer un orbe unique, semblable, & égal, aux deux orbes que ces corps décrivoient autour de leur centre commun, & à faire cir-

culer l'un des deux autour de l'autre immobile & confidéré comme centre, le plus petit fans doute autour du plus grand, avec une force égale aux deux premiéres forces réünies; ce qui efface tout à fait l'idée d'un centre extérieur commun. Mais felon notre Auteur, & felon Newton même, l'attraction ne dérive pas de ce centre: car il n'eft que le réfultat de l'attraction dirigée à ces corps mêmes; donc aucun d'eux n'a droit d'être central, fuppofé même qu'ils ne fe réuniffent pas tous les deux, le Levier qui les fépare n'étant dans le Phyfique, comme dans le Géométrique, qu'une ligne Mathématique, incapable par conféquent d'empêcher l'effet de leur attraction. Newton acheve de faire prendre le change tout à fait dans les propofitions fuivantes de cette Section; deforte que quand dans le troifiéme Livre, il lui arrive de la citer, le Lecteur qui y a paffé, furtout fans trop de précaution, ne s'avife pas d'y revenir pour vérifier des points fur lefquels il y avoit tout lieu de s'arrêter.

Décembre 1743.

5°. 27^e^. Probl. *Si les diverses propositions de la onzieme Section s'accordent bien entre elles?* Newton dans le premier Livre, & nommément dans la dixiéme & onziéme proposition, propose deux hypothèses, ausquelles notre Auteur s'arrête ici. La premiére est, que les forces centripétes des corps mus elliptiquement sont en raison simple des distances centriques : hypothèse bizarre, & qui paroît tout à fait contraire à la nature de l'attraction, qui semble ne devoir jamais être plus sensible & plus forte que lorsque les corps sont plus près de leur centre attractif. La seconde est celle dont nous avons déja parlé; sçavoir, que les forces attractives, rapportées au foyer de l'ellipse, sont dans le rapport renversé des distances quarrées. Le P. Castel remarque que Newton ne considére jamais ces deux hypothèses ensemble, quoiqu'elles ayent lieu en même tems dans l'ellipse, ce qui seroit pourtant nécessaire pour décider si l'une peut subsister avec l'autre; d'autant plus

que selon Newton, les corps mus elliptiquement autour d'un centre commun, avec une force en raison D, ne peuvent être troublés par leur attraction, en quelque nombre qu'on les suppose; & qu'ils sont troublés au contraire, autour d'un foyer de l'ellipse, par leur attraction en raison $\frac{1}{D^2}$. Ce qui physiquement paroît une contradiction formelle & palpable. Car si un corps mu elliptiquement avec une force en raison D relative au centre, ne peut troubler, ni être troublé; il ne peut pas l'être, lors même qu'il a une force $\frac{1}{D^2}$ relative au foyer, puisqu'en ce cas il a une force D relative au centre: ce qui détruiroit tous les Troubles. Et d'un autre côté, si ce même corps mu elliptiquement avec une force $\frac{1}{D^2}$ relative au foyer, peut troubler & être troublé; il peut l'être encore lorsqu'il a une force D relative au centre, puisque dans ce cas il a une force $\frac{1}{D^2}$ relative au foyer; ce qui établiroit

les Troubles. Cette contradiction n'eſt pas la ſeule que notre Auteur releve dans la onziéme Section. On peut le conſulter.

6°. 28ᵉ. Probl. *Si la première hypothèſe de Nevvton eſt recevable?* Newton n'adopte pas abſolument l'hypothèſe d'une centripétence en raiſon D. Après l'avoir établie une fois, il n'y penſe plus, pour ne s'attacher qu'à la force en raiſon $1 : D^2$. relative au foyer. Cependant, comme toute Ellipſe qui a des Foyers, a auſſi un centre placé entre deux, & qu'un Aſtre attiré vers le Foyer avec la Force $1 : D^2$, eſt attiré auſſi vers le centre avec la Force D, on eſt obligé de concilier ces deux Forces, ou de convenir de la fauſſeté de l'une des deux. Pour ſentir ſi cette conciliation eſt poſſible ou non. Soit ſuppoſé un corps, partant de l'extrêmité du grand axe de l'Ellipſe, & s'approchant de l'extrêmité du petit. Arrêtons le un moment au paſſage dans un point mytoyen entre ces deux extrêmités des axes. Nous rapportons ſes Forces au Cen-

tre & au Foyer opposé. Or à l'Apside haute où il étoit d'abord, il avoit au moins autant de Force par rapport au Centre, que par rapport au Foyer opposé. Dès qu'il sort de-là, sa force par rapport au Foyer s'augmente, parce qu'il en est plus près; mais en même tems qu'il commence à se rapprocher de ce Foyer, il commence aussi à se rapprocher du Centre, & cependant sa Force par rapport au Centre diminueroit. Voilà ce qui, physiquement parlant, ne paroît point du tout susceptible de conciliation, & dont on établit ici positivement la fausseté.

7°. 29e. Probl. *Analyse particuliere de la 64e. Proposition de la 11e. Section.* Cette proposition de Newton, exempte de Troubles les corps qui se meuvent dans des Ellipses avec une Force D relative au Centre Elliptique. Notre Auteur ne laisse rien à désirer pour faire sentir l'incompatibilité de cette assertion avec celle de la onziéme du premier Livre. Après avoir rapporté la figure même sur laquelle

Newton éléve l'édifice de sa démonstration, il fait voir; 1°. Que ces corps ayant toujours une Force *troublante* $\frac{1}{D^2}$ relative au Foyer, doivent être troublés, malgré la Force *paisible* D rapportée au Centre. 2°. Que la décomposition Newtonienne de la Force D pouvant exempter ces corps de troubles, de même la décomposition qu'on peut faire de la Force $\frac{1}{D^2}$ les en exempteroit aussi. 3°. Que l'on peut décompenser ces Forces de plusieurs façons différentes, les unes allant à favoriser les Troubles, & les autres à les faire cesser. 4°. Que tous les raisonnemens de Newton pour expliquer les Toubles causés par la Force $\frac{1}{D^2}$ se peuvent appliquer à la force D. 5°. Qu'à un cas hypothetique & particulier tel que celui de Newton, on peut en substituer d'autres, ausquels on peut appliquer sa démonstration toute entiere, & pour lesquels cependant elle ne prouve rien de ce qu'elle semble prouver pour le premier.

Tout cet article fait ſentir à chaque pas l'adreſſe & la ſolidité d'eſprit du ſçavant Auteur de la Réfutation.

8°. 30e. Probl. *Comment la Loi Géométrique de l'immutabilité des Centres, ſur laquelle M. Nevvton fonde ſa onziéme Section, & tout ſon ſyſtême y eſt obſervée?* Cet Article, & ceux qui le ſuivent ſont abſolument déciſifs contre Newton, & notre Auteur regarde tout ceci en particulier, comme devant porter à tout le ſyſtême de ces coups, qui, comme on dit, tranche la racine de l'arbre, & le renverſent par le pied. Il ne s'agit de rien moins que de ſçavoir ſi l'immobilité des Centres établie géométriquement chez Newton, peut être admiſe phyſiquement chez lui. Or, c'eſt le mouvement angulaire de deux, ou pluſieurs corps attractifs, tournant de concert autour d'un Centre extérieur & commun qui en fait toute la loi, & que notre Auteur regarde comme tout à fait contraire au ſyſtême du monde & au ſyſtême Newtonien

en particulier. Le P. Castel convient qu'il ne connoît personne qui y ait fait attention avant lui, & qu'aucun Newtonien n'a fait entrer ce mouvement angulaire dans l'idée qu'il s'est formée de son systême. Ce silence, comme il l'avoue, sur un point aussi décisif, le tint long-tems en défiance, avant d'en venir à la vérification, & lui fit soupçonner que le passage du principe à la conséquence, devoit contenir quelque paralogisme, ou quelque contradiction. Il s'applique donc à découvrir ce passage, & croit devoir le fixer aux premiéres propositions de la onziéme Section. En effet la cinquante-septiéme & cinquante-huitiéme énoncent fort clairement le mouvement angulaire le plus roide sur l'extrêmité d'un Levier, conçu comme impliable; & désormais toutes les suivantes abandonnent les corps à des mouvemens libres & troublés. Dès la seconde proposition même de cette Section, Newton substitue le mouvement libre d'un corps autour d'un corps, au mouvement gêné &

angulaire , non pas en l'énonçant clairement, mais en établiſſant que l'un des deux peut être conçu immobile, & ſervir de centre, le plus grand ſans doute au plus petit, qui ſelon la cinquante neuviéme, ſe mouvra, lui, & tous ceux qu'on peut lui ajoûter encore comme s'ils ne s'attiroient plus mutuellement; *perinde ac ſi non traherent ſe mutuo.* Voilà donc ce ſemble par-là, le Soleil placé au centre, & regardé comme le terme unique de leurs forces attractives. Mais que devient l'immutabilité ? car ſelon Newton, le Soleil même n'eſt pas en repos, & il eſt mu d'un mouvement troublé *in omnes partes.* Il eſt vrai que chez Newton, le Soleil n'eſt pas le centre de gravité des Planétes, & que c'eſt un point imaginaire , autour duquel ſon propre centre eſt en mouvement. mais cela même ne ſauve pas l'immutabilité, parce que les Planétes , qui ſont autant de corps attractifs, ſe meuvent en effet d'un mouvement libre, & qu'il n'y a que le mouvement angulaire

qui puisse maintenir cette immutabilité.

90. 31e. Probl. *Si la Loi Géométrique de l'immutabilité de Centres, peut s'observer dans le systême de Newton.* Pour que cette loi eût lieu, il faudroit, 1o. comme on vient de le dire, admettre l'égalité de mouvement angulaire dans le systême Planetaire Newtonien. Or il est incompatible avec la Force troublante $\frac{1}{D^2}$. indépendemment même du droit, le fait lui est absolument contraire; & il n'y a pas un Astre qui garde avec un autre cette égalité. 2o. Parce que le centre de gravité est le résultat précis & toujours égal des actions réciproques des corps attractifs; Saturne avec ses Satellites, Jupiter avec les siens, devroient décrire des orbes semblables autour d'un centre extérieur & particulier, comme Vénus, Mercure & le Soleil le font eux-mêmes autour du centre prétendu du monde planetaire. Newton convient assez de ce dernier point, puisqu'il ne met le

Soleil en mouvement autour de ce centre, qui n'eſt pas le ſien, que dans la ſeule vuë de balancer par ſon poids celui de toutes les Planétes enſemble. Or rien n'empêche que ce qui ſe dit de ces trois derniéres ne puiſſe ſe dire de toutes les autres, de la Lune & de la Terre par ex. autour d'un centre extérieur & commun. 3o. Non ſeulement les Planétes principales priſes avec leurs ſubalternes, mais encore priſes entr'elles, deux à deux, trois à trois, devroient être aſtreintes à la loi de l'immutabilité. Newton ne les y aſſujettit pourtant pas: on demande pourquoi, & on a droit, puiſqu'il donne la loi de l'immutabilité comme une loi générale. Le pourquoi n'eſt pas difficile à deviner: les obſervations ſont par-tout contraires à ce ſyſtême de révolutions particuliéres, & d'attractions réciproques, & c'eſt pour cela qu'à peine Newton a établi ces révolutions & ces attractions mutuelles dans une premiére propoſition, que tire dès la ſeconde, il

établit que deux corps attractifs se meuvent autour de leur centre extérieur, comme si l'un se mouvoit seul autour du centre de l'autre.

10°. 32e. Probl. *Si l'idée des Troubles Nevvtoniens peut s'accorder avec la loi de l'immutabilité des centres.* L'Auteur avance ici deux propositions. L'une, que Newton dérive les Troubles de l'immutabilité des centres. La seconde, que ces deux choses sont incompatibles. 1°. Il est d'abord certain que la onziéme Section réunit ces deux extrêmes, soit comme deux principes indépendants, soit comme deux assertions, dont l'une est le principe, & l'autre la conséquence. La cinquante-septiéme proposition établit le mouvement angulaire exact, d'où dépend l'immutabilité; & la soixante-cinquiéme & soixante-sixiéme établissent ouvertement les Troubles. Or les extrêmités sont liées par la cinquante-huitiéme & soixante-uniéme proposition, selon lesquelles les mouvements de deux corps autour de leur commun centre de

gravité ſe font comme ſi l'un de ces corps ſe mouvoit ſeul autour de l'autre conçu en repos dans le centre de ce mouvement. 2°. Que le mouvement angulaire ſoit le principe de l'immutabilité. Notre Auteur le démontre ſans réplique dans une démonſtration expreſſe. Que l'immutabilité du centre ſoit incompatible avec les Troubles, cela ne paroit pas moins certain, car une Planéte ne peut ſe troubler, ſans que celle qui la contrebalance à l'oppoſite ne ſoit troublée tout autant, & par un mouvement angulaire égal dans l'hypothèſe de l'immutabilité. Or il n'y a plus de trouble dès que tout eſt également troublé. Le P. Caſtel ne ſe borne pas ici à traiter ces deux points ; il prend de là occaſion de tirer de fortes conſéquences en faveur des tourbillons & du plein pour l'explication des Anomalies des Aſtres, relatives à un centre commun, immobile.

110°. 33e. Probl. *S'il eſt vrai que deux corps aſſujettis à un commun centre, puiſſent ſe mouvoir, comme feroit l'un*

des deux autour de l'autre en repos? Nous avons dit déja que Newton en proposant son principe de mouvement angulaire exactement Géométrique dans sa cinquante-septiéme, s'étoit préparé dès cette proposition même un retour aux mouvemens troublés, en y insinuant la possibilité du mouvement d'un des deux corps attractifs autour de l'autre par le terme cité, *& circum se mutuo.* Cette remarque est très-judicieuse de la part de notre Auteur. Par cette petite addition qui n'indique qu'une possibilité purement Géométrique, Newton dispose son Lecteur sans qu'il s'en apperçoive, à recevoir sans surprise la substitution qu'il fait presque tout de suite du réel à l'hypothétique: sçavoir, que de deux corps attractifs, l'un puisse se mouvoir autour de l'autre en repos. Or cela ne paroît pas possible; car la ligne, ou le levier qui porte ces deux corps, seroit muë toute entiére par l'impression seule du plus petit, par ex. le centre de gravité commun à tous

les deux, & placé dans quelque point, milieu de cette ligne ou levier, auroit donc lui-même un mouvement révolutif autour du corps dont il est le centre ; ce qui est contre toute notion, d'équilibre, de gravité, de centre, & contre les principes même de Nevvton.

Cinquiéme Analyse du Systême de Newton, comparé avec celui de Descartes.

Examen de la neuviéme Section du deuxiéme Livre des Principes : où Nevvton prétend réfuter les Tourbillons.

1°. Cette Section, qui est un des beaux morceaux du Livre des Principes, est consacrée toute entiére à la réfutation des Tourbillons : & Descartes, quoique Nevvton ne le nomme & ne le désigne jamais, y est attaqué dans son systême, de la maniére la plus forte dont il l'ait jamais été. Comme il n'y a aucun Cartésien qui ait entrepris de répondre

directement à Nevvton sur l'article, le Lecteur sera bien aise de trouver dans cette Analyse une discussion aussi intéressante pour lui par sa nouveauté, que par la conséquence de son sujet tout à fait essentiel & fondamental dans la Physique.

2°. 34e. Probl. *En quoi consiste la Réfutation de Nevvton contre les Tourbillons?* Cette démonstration, qui remplit la neuviéme Section, se réduit à une supposition préliminaire, & à trois grandes propositions qui ont plusieurs Coroll. & deux grandes Scholies; le tout sur le mouvement circulaire des fluides. 1°. Cette supposition, est; « que la ré»sistance qui naît du défaut de lu»bricité des parties d'un fluide est »*cæteris paribus*, proportionnelle à »la vitesse avec laquelle les parties »se séparent les unes des autres. » 2°. Par la premiére proposition, qui est la cinquante-uniéme, la révolution d'un fluide uniforme & infini, étant rapporté à un cylindre infiniment long, les tems périodiques des parties révolutives, sont en rai-

ſon de leur diſtance à l'Axe du Cylindre. 3°. Par la ſeconde, qui rapporte la révolution du même fluide à une Sphere ſolide les tems périodiques ſont comme les quarrés des diſtances. Cette propoſition eſt tout à fait contraire aux Tourbillons. Car ſelon Kepler, les quarrés des tems de la révolution des Aſtres, ſont comme les Cubes de leurs diſtances centrales. Or, ſelon cette derniére, les quarrés des diſtances ſeroient comme les tems. 4°. Vient encore une troiſiéme propoſition, qui dit, « que les corps qui font leur » révolution entraînés par un Tour-» billon, ſont de même denſité que » ce Tourbillon, & s'y meuvent de » concert, & de même viteſſe que » les parties du Tourbillon. » Après quoi vient la fameuſe Scholie, qui commence par ces mots, *hinc liquet planetas à vorticibus corporeis non deferri.* Tout ceci eſt l'objet de la préſente Analyſe.

3°. & 4°. 35e. Probl. *Expoſition de la cinquante-uniéme propoſition du deuxiéme Livre des Principes.* Cette

proposition inintelligible pour un simple Physicien, parce qu'elle ne suppose rien moins que la Science de l'infini Géométrique, & des Quadratures, est d'abord exposé par notre Auteur dans le goût de Nevvton, c'est-à-dire, toute enveloppée de ce qu'il appelle la Géométrie en personne; mais ce n'est que pour en venir à une exposition plus familiére. Après qu'il a suppléé de calcul intégral ce qui manque à la démonstration pour la completter, il l'a dégage absolument de tout ce qu'elle a de trop Géométrique, & raméne la chose à la maniére de Descartes, ou plutôt à la sienne propre, qui est d'énoncer les choses sans étalage, sans l'attirail d'une érudition toujours déplacée quand elle est inutile. Nous nous ferions un plaisir de la rapporter, si elle n'étoit pas d'une étendue peu proportionnée aux bornes d'un Extrait. Nous nous contenterons de dire, que Nevvton pour évaluer le tems des révolutions périodiques des parties d'un fluide uniforme & infini, mis

en mouvement par un Cylindre tournant sur son axe, suppose d'abord la communication du mouvement de couche en couche, telle qu'elle se partage également entre toutes, & alors, 1o. La vitesse étant plus petite dans les couches supérieures, & plus grandes dans les inférieures ; les vitesses doivent être en raison réciproque des distances. 2o. Les mouvemens angulaires de chaque partie fluide, étant en raison des vitesses & en raison renversée des distances ; seront donc en raison renversée du quarré même des distances. 3o. Les révolutions, somme des mouvemens angulaires, seront en raison sous-doublée des mouvemens angulaires, & par conséquent en raison renversée des simples distances ; or, 4o. Les tems sont eux-mêmes en raison renversée des révolutions, ils seront donc en raison directe des simples distances ; tel est le résultat précis de la cinquante-uniéme en question.

5o. 37e. Probl. *Si la cinquante-uniéme Proposition du deuxiéme Livre*

de Nevvton, est exacte? Notre Auteur passe ici à Nevvton la supposition de la loi de communication, selon laquelle toutes les couches auroient une égale quantité de mouvement, se réservant à y revenir après. Et pour évaluer les tems périodiques, 1°. Il ne voit que deux endroits, par où la question doive se décider. Plus une couche a de vitesse, plus elle est petite, & plutôt chaque point aura fait sa révolution. Le tems de la révolution est donc en raison composée de la grandeur de sa vitesse, & de la petitesse de sa couche. Or, 2°. La grandeur de la vitesse dépend de la petitesse de la distance, & la petitesse de sa couche dépend aussi de la même petitesse de cette distance; la petitesse de la distance entre donc deux fois dans la composition du tems; le tems est donc en raison composée de la distance redoublée, ou comme les quarrés des distances: T=DD. au lieu que selon Nevvton on auroit T=D. Cette différence vient de ce que Nevvton

ayant fait entrer deux fois dans sa démonstration, la considération du tems, une fois sous l'idée de mouvement angulaire $= V = \frac{E}{T}$; & une autre fois sous son propre nom de tems périodique en raison directe de l'espace ou de la distance, ces deux idées se présentant sous deux points de vue réciproques, l'une a chassé de l'expression $T = DD$ un D, que l'autre y avoit fait entrer, & l'a réduite à $T = D$. Notre Auteur donne à sa démonstration plusieurs formes différentes, pour que chacun puisse choisir, & être en état de juger lui-même de la vérité.

6°. 38ᵉ. Probl. *Si le principe de l'Equilibre des couches, ou de l'égale quantité de mouvement dans chacune, est exact?* Ce principe, tout spécieux qu'il est, eu égard à l'uniformité du fluide, ne paroît point du tout vrai à notre Auteur, sur-tout dans le cas présent d'une fluidité infinie. Il convient que la vitesse des couches produite par le mouvement du Cylindre, ira en diminuant ré-

guliérement, à mesure qu'elles sont plus éloignées de l'axe ; mais il ne convient pas que ces diminutions de vitesses soient précisément en raison de l'aggrandissement des couches & de leurs distances. Pour en sentir la fausseté, concevons avec lui tout ce fluide comme solide, & ne faisant qu'un tout avec le Cylindre. Il est évident, qu'alors tout se mouvra en même tems. Qu'on conçoive ensuite la solidité rompue entre toutes les couches contiguës ; desorte que la concavité de l'une s'applique immédiatement à la convéxité de l'autre, & qu'elles soient toutes parfaitement polies & concentriques, il paroît qu'en ce cas il ne doit point y avoir de mouvement imprimé à la couche qui enveloppe le Cylindre, seulement la convéxité de celui-ci glissera sur la concavité de sa couche enveloppante ; sans le mouvoir, & sans l'entraîner, parce que tout étant infiniment poli, il n'y a aucune inégalité, aucune protubérance, dans les surfaces qui puisse donner prise à

l'une ſur l'autre. Or cela doit être, ſoit que les couches ſoient ſolides, ou parfaitement fluides ; & la fluidité parfaite doit faire en tout ſens, ce que des ſolides ne peuvent faire qu'en un, & en gliſſant latéralement & ſans contrainte l'un ſur l'autre. Deſorte que dans l'hypothèſe Newtonienne, il n'y auroit que le Cylindre ſeul en mouvement. L'Auteur préſente la choſe ſous d'autres cas tous différents de ceux-ci ; ce qui le jette dans une ſçavante théorie, & lui donne lieu de relever bien des erreurs dans le ſyſtême de ſa Partie adverſe.

7°. 39e. Probl. *Expliquer la Loi de l'Entraînement des couches d'un Tourbillon.* Le P. Caſtel pour traiter cette matiére de façon à ne rien laiſſer deviner, conçoit comme ci-devant le total du fluide partagé en pluſieurs couches, avec cette différence, qu'elles contiennent chacune des fluides de différentes eſpéces, & dont la denſité aille en diminuant du centre à la circonférence. Cela ſuppoſé, il fait voir que le fluide

plus proche du Cylindre moteur, & plus dense, en recevra plus de mouvement : par la raison qu'une couche reçoit d'autant plus de mouvement, qu'elle résiste davantage à son déplacement, à cause de la densité & de la grossiereté même de ses parties, qui favorisent moins par-là le glissement de la couche qui la touche immédiatement; desorte que la densité diminuant toujours en s'éloignant, la résistance & le mouvement doivent diminuer d'autant, & la résistance devenant nulle à la fin, la vitesse doit y être nulle absolument. Pour pouvoir évaluer cependant les rapports de vitesses entre les couches entraînantes & entraînées, ce qui ne se peut faire comme il le remarque fort bien, sans déterminer hypothétiquement les divers dégrés de fluidité & d'adhérence respectives, il présente le systême de ces fluidités diverses sous une idée toute nouvelle de méchanique. Le systême de deux roues ordinaires & engrainées, ne répondent pas assez à celui de deux cou-

ches concentriques, confidérées elles-mêmes comme engrainées dans tous les points contigus de leur circonférence, il imagine un fyftême de rouës épycicles toutes attachées fur la circonférence d'une plus grande, faifant l'office d'un cercle différent, qui en rend l'idée au parfait. Il faut donc confidérer la convéxité d'une couche quelconque, comme garnie d'autant de petites roues mobiles fur leurs centres particuliers, qui tiendront lieu de dents, & qu'on pourra déterminer pour le nombre & la pofition, comme on voudra. La concavité d'une couche contigue à la premiére, étant conçue de la même maniére, il fera aifé d'évaluer les différences des viteffes qui conviendront à chaque couche. Ce n'eft que dans ce point de vue que notre Auteur fe fert de fa découverte, qui d'ailleurs doit fervir à enrichir la Méchanique, pour diminuer les frottements dans les Machines, ou augmenter les forces mouvantes comme à l'infini.

8°. 40e. Probl. *S'il n'y a pas d'au-*

tres hypothèses où celle de Nevvton se trouve encore plus défectueuse? La Démonstration Nevvtonienne de la proposition cinquante-uniéme porte encore sur ce principe très-litigieux de l'estimation du mouvement en raison composée de la masse & de la vélocité. Car ce principe est rejetté par un grand nombre de Sçavants Physiciens & Géométres, qui d'après Leibnitz veulent que le mouvement soit en raison composée des masses & du quarré des vitesses. $F = MV^2$. Expression bien différente de la Cartésienne, qui est seulement $F = MV$. Le P. Castel semble se déclarer ouvertement pour l'hypothèse Leibnitienne, & s'en sert pour déterminer à la façon de Nevvton, les tems périodiques des révolutions rapportées au Cylindre; ce qui lui donne, non pas $T = D$, comme le veut Nevvton, ni $T = D^2$, comme il faudroit le conclure en le suivant, & en admettant ses suppositions; mais $T = D\sqrt{D}$. Ce qui est tout à fait conforme à la régle de Kepler, selon laquelle les quarrés

des tems sont comme les cubes des distances. Car si T=D $\surd$ D. Donc TT=DDD & $T^2=D^3$. D'où on peut voir combien Nevvton étoit loin de son but, puisqu'après lui avoir passé une supposition plus que vraisemblablement fausse, il faut lui en passer une autre encore plus problématique, avant même d'en venir à l'examen de sa démonstration.

Ce seroit ici le lieu pour nous d'entrer avec notre Auteur dans la discussion de la cinquante-deux & cinquante-troisiéme proposition suivantes, & réfutées dans les dix grands articles qui terminent sa cinquiéme Analyse. Forcés de nous borner à ce que nous en venons de toucher légérement, nous renvoyons sans craintre à cette partie de l'Ouvrage, quiconque seroit indécis sur le parti qu'il a à prendre dans cette matiére, bien persuadés qu'il y trouvera de quoi se détromper de l'idée qu'il s'étoit formée de la prétenduë démonstration Nevvtonienne contre les Tourbillons. On y trouvera encore en particulier la solution de

plusieurs difficultés, sur la théorie des fluides, & les résistances des milieux, sur les mouvemens comparés des Tourbillons Spherique & Cylindrique, & un grand principe pour expliquer la cause de la pesanteur. Le tout dans des points de vuë simples & généraux, qui nous ont paru pouvoir satisfaire à une infinité de cas particuliers.

Sixiéme Analyse du Systême de Newton, comparé avec celui de Descartes.

De la détermination des Centres des Révolutions Célestes.

1°. Le P. Castel semble craindre de se répéter ici lui-même, parce qu'il a déja touché à ce sujet dans son Ouvrage de Physique sur la pesanteur universelle des corps; quand un Auteur ne se répéte, comme il le fait, que pour enrichir sa matiére, & donner à son Tableau ce dernier coup qui réunit les suffrages, on lui passera toujours vo-

lontiers ce qu'il lui plaît d'appeller répétition de soi-même. On fera même plus : & le P. Castel semble ici nous donner droit d'exiger de sa plume une collection générale des divers morceaux de Physique qu'il a produit en divers tems ; pour en faire ce total systématique & régulier qui lui est propre, & que le Public attend de lui. C'est un tribut qu'il se doit à lui-même encore plus que la Réfutation des systêmes étrangers.

20. 50e. Probl. *Exposition du systême de l'uniformité des Aires Célestes.* Le P. Castel ne dissimule plus, & regarde le systême de Newton comme appartenant tout entier à Kepler ; avec cette différence, que ce qui est purement Astronomique chez celui-ci, est érigé en Géométrique chez celui-là. Systême du reste ; rien moins que vraiment Physique chez tous les deux, parce que les attractions & les vertus occultes, sont les seuls ressorts qui y mettent les parties en mouvement. Comment Newton a-t-il adopté ce

ſyſtême ? Le voici. L'Aſtronomie ancienne a toujours regardé le mouvement des Aſtres comme uniforme, auſſi bien que les Arcs de leurs Orbes, conſidérés alors comme des Cercles déférents & épicycles, Deſorte qu'en tems égaux, un Aſtre décrivoit des Arcs égaux. Kepler ſubſtitua aux Orbes circulaires, les Orbes elliptiques : ce qui changea néceſſairement cette uniformité, n'y ayant preſque pas dans une ellipſe deux Arcs uniformes de ſuite. Pour y ſuppléer, il obſerva qu'un Aſtre alloit d'autant plus lentement, qu'il s'éloignoit davantage de ſon centre de mouvement, foyer de l'Orbe qu'il décrit : & en conſéquence ſoupçonna que les Triangles elliptiques ou ſecteurs, ſucceſſivement parcourus par le rayon vecteur en tems égaux, étoient égaux. Ce qu'il ſoupçonna, il ſçut le vérifier ; & ſa découverte eſt univerſellement reçue en Aſtronomie ſous le nom d'*Equation*, ou d'*Anomalie moyenne*. C'eſt donc ſur cette uniformité des Aires Céleſtes que Nevv-

on bâtit tout son systême, tant Mathématique que Physique, & c'est-là qu'il en revient toujours, comme au grand principe de tous les raisonnemens; de façon que toute son adresse & tout son art, consiste à faire une assertion purement Géométrique de ce qui n'est chez Kepler qu'un Phénoméne, & une Observation.

3°. 51e. Probl. *Erection de l'uniformité des Aires Célestes en Systême Géométrique.* On expose dans cet article comment Nevvton démontre *à priori* l'uniformité des Aires Célestes dans le mouvement des Planétes; il le fait, dit notre Auteur, d'une maniére aussi simple que sublime; & il n'y a guéres que le principe de sa démonstration, c'est-à-dire, sa supposition d'un mouvement uniforme par la Tangente qui souffre quelque difficulté. La discussion de ce principe est remise plus bas, pour ne pas interrompre la suite du systême Géométrique du célébre Anglois.

4°. 52e. Probl. *Constitution des*

Centres par l'uniformité des Aires. C'est à la constitution des Centres des Orbes Célestes que Nevvton dirige sa démonstration de l'uniformité des Aires; & c'est par l'égalité des espaces elliptiques décrits dans chaque Orbe par le rayon vecteur de chaque Planéte, qu'il prétend les déterminer. Il démontre d'abord, proposition premiére, Livre premier, qu'un corps mu réguliérement dans une Courbe décrit des Aires uniformes, des Aires égales en tems égaux. Il établit ensuite, proposition seconde, Livre premier, la converse de cette proposition, & veut que si un corps décrit autour d'un point intérieur d'une Courbe des Aires uniformes, ce point soit le propre Centre du mouvement de ce corps. Desorte, que dans la Scholie qui suit la troisiéme proposition du Livre premier, il donne pour régle générale, que, » l'uniformité des Aires est l'indice » assûrée du Centre. » Le P. Castel ne convient pas de la vérité de cette régle. Et c'est-là précisément la question entre lui & Nevvton,

5°. 53e. Probl. *Si l'uniformité des Aires démontre Géométriquement le Centre précis d'un mouvement* ? Parmi les divers raisonnemens que fait notre Auteur pour la résolution de cette question, nous n'en rapporterons qu'un seul, que nous choisissons à cause de son extrême simplicité, pour faire sentir tout d'un coup combien la Notion du Centre, prise de l'uniformité des Aires est équivoque, & peu conforme au vrai des choses. L'ellipse a un Centre & deux Foyers. Quel sera celui de ces trois points, que l'uniformité des Aires indiquera ? Car, soit que les rayons vecteurs soient rapportés au Centre, ou à l'un des deux Foyers, l'uniformité des Aires a toujours lieu ; elle les indique donc également tous les trois, & par conséquent est incapable d'indiquer le seul vrai & unique Centre. De plus il n'y a pas de Courbe, & il n'y a pas un point pris à volonté dans l'espace qu'elle renferme, duquel on ne puisse tirer comme autant de rayons qui la partagent en Aires

égales. Cette difficulté est poussée extrêmement loin dans la sçavante Analyse.

6°. 54ᵉ. Probl. *Si l'uniformité des Aires Celestes, est Physico-Mathématiquement démontrée par Newton?* Ici on examine la vérité de la supposition du mouvement uniforme par la Tangente, & sur laquelle est fondée la démonstration de l'uniformité des Aires. Soit un corps, selon Nevvton, tournant dans une ellipse, ou une Courbe quelconque autour d'un Centre par un mouvement uniforme. Qu'il soit conçu dans un premier instant décrire le petit côté élémentaire de la Courbe; il décriroit de même dans un second instant une Tangente égale à ce petit côté, si la Force par la sécante, ne le rapprochoit du Centre, en lui faisant décrire un deuxiéme petit côté élémentaire de la Courbe; de même pour un troisiéme instant, pour un quatriéme, &c. Or selon notre Auteur, ce mouvement ne peut être uniforme en effet, dans une Courbe, dans une

Ellipse, dans un Polygone, qu'autant que les petites Tangentes parcourables en tems égaux, seront égales chacune au petit côté élémentaire parcouru dans le premier instant; parce que c'est ce petit côté qui doit servir de Régle & de Module à l'uniformité du mouvement. Mais c'est justement là ce que Nevvton n'observe pas dans sa démonstration. Il ne compare pas chaque petite Tangente parcourable, à ce premier côté parcouru en premiére instance; il la compare seulement au côté élémentaire dont elle est la prolongation, & qui est tantôt plus grand, tantôt plus petit que le premier côté parcouru. Il renonce donc à son mouvement uniforme, & à sa propre supposition. Desorte qu'il n'y a que le Cercle, auquel, à cause de son uniformité réguliére, & de l'égalité exacte de tous ses côtés élémentaires, puisse convenir la démonstration Nevvtonienne. C'est cependant de l'Ellipse qu'il s'agit, plus que de tout autre qui ne représente pas comme elle le mouvement des Orbes Célestes.

7°. 55^{e}. Probl. *Si l'uniformité des Aires, est l'indice infaillible d'une Force Centripéte ?* La fausseté de ce principe se fait connoître par la simple substitution du mouvement directe au mouvement courbe. Si un corps se meut uniformément, & garde toujours sa même direction, il n'y a pas de point pris hors de la ligne de son mouvement, duquel on ne puisse tirer des lignes tenant lieu de rayons, qui formeront des Aires égales, ayant toutes pour bases des aliquotes de la ligne parcourue. L'uniformité des Aires ayant lieu dans ce cas, comme dans celui de la ligne Courbe, il faudroit donc admettre une force centripéte dans le mouvement même directe. Ce qui est absurde. Bien plus, on peut prendre par tout où l'on veut ce point extérieur à la ligne parcourue : on auroit donc à la fin un si grand nombre de centres, qu'on n'en auroit plus. D'où il faut conclure, que l'uniformité des Aires, prise en général, est tout ce qu'il y a de moins propre à déterminer un centre, ou

même à indiquer une force centripéte.

8°. 56e. Probl. *Si dans les Courbes mêmes, l'uniformité des Aires est un signe infaillible du Centre?* Le P. Castel résout ce probléme négativement contre Nevvton. Sa démonstration consiste à faire voir, 1°. Que dans une courbe même, il y a plusieurs points, une infinité même de points autour desquels un corps en mouvement décrit des Aires égales; 2°. Que si Nevvton démontre que les Aires sont égales relativement au point qu'il assigne, il ne prouve pas que les Aires ne puissent aussi être égales autour de tout autre point, pris à volonté dans l'espace intérieur de la Courbe. Nous renvoyons à sa démonstration, que nous regardons comme une fort belle découverte en ce genre.

9°. 57e. Probl. *Résolution d'une difficulté qui paroît altérer l'uniformité des Aires par rapport à divers Centres dans les Courbes.* Nous ne rapporterons pas cette difficulté contre l'égalité des Aires relatives à plu-

sieurs points intérieurs d'une Courbe. On en trouve la solution par la théorie *des infiniment petits*; & elle ne peut faire illusion qu'à des Physiciens, ou à des Géométres, non infinitaires. Les vrais Géométres admettent tous cette expression $\frac{dx}{ddx} = \frac{1}{0}$. Or c'est à ceci qu'on peut réduire absolument toute la difficulté, ce qui l'a fait nécessairement disparoître.

10°. 58e. Probl. *Si l'uniformité des Aires est Géométriquement, ou Méchaniquement démontrée par Nevvton?* La difficulté que propose ici le P. Castel contre la démonstration de Nevvton, prise comme Géométrique, mérite que tout le monde s'y rende attentif. Elle est tirée de la théorie du calcul de l'infini, & fondée sur ce principe universellement reçu, que la répétition infinie de l'Aire infinitésimale vaut une quantité finie en genre de surface. La conclusion nous a paru si bien suivre du principe, qu'il ne nous a pas été possible de nous y

refuser, & d'applaudir à cette force de raisonnement, que l'Auteur fait éclater par tout dans son Ouvrage.

11°. Dans ce dernier article, le P. Castel acheve de constater la fausseté du principe de Nevvton, en convenant toujours cependant de la vérité de celui de Kepler. » Celui-ci, dit-il, en nous appre» nant l'uniformité des Aires Cé» lestes, nous a appris une vérité, » & il nous l'a apprise réguliérement » par l'Observation. C'est un fait, » que par rapport au Foyer réelle» ment occupé par le Soleil, cha» que Planéte décrit des Aires uni» formes en tems égaux. Nevvton » en nous faisant trouver une pa» reille uniformité par rapport au » Foyer quelconque, & pris à l'a» vanture de l'Ellipse, ou de la pre» miére Courbe venue, & ne nous » l'apprenant que par la voye Géo» métrique, ne nous a rien appris, » & nous a laissé tout à fait indéter» minés sur le choix du Foyer, du » Centre même, & de même du » point en général. Restreignant

»même sa démonstration Géomé-»trique & indéterminée ; à un »Point, à un Centre, à un Foyer »exclusivement à tout autre, il nous »a appris une fausseté, une erreur ; »& telle est la nature de tout le sys-»tême de Nevvton. » *Le reste dans un autre Extrait.*

ARTICLE XCIV.

HISTOIRE DE LA VIE de Ciceron, tirée de ses Ecrits, & des Monumens de son siécle avec les preuves, & des éclaircissemens, quatre Volumes in-12. A Paris, chez Didot, Quai des Augustins, à la Bible d'Or. 1743.

CEux, qui dans la lecture de l'Histoire ne cherchent qu'un amusement honnête, ou une instruction superficiele, & qui par conséquent sont toujours exposés au danger de ne jamais déposer les faux préjugés, qu'on leur a inspirés, ou d'en prendre de nouveaux, ne sçauroient bien juger de la différence,

qui se trouve entre cette Histoire de la Vie de Cicéron, & celles, qui ont paru jusqu'à présent, & en condamneront peut-être ce qu'elle a de plus estimable, faute d'approfondir les raisons, qui ont engagé l'Auteur au parti, qu'il a pris.

Pour nous, qui nous sommes fait un devoir de la lire avec la plus grande attention, & qui avons toujours vû avec peine que l'on ne rendoit pas à Cicéron toute la justice, qui lui est dûe, nous avouerons avec plaisir que nous trouvons peu d'Ouvrages de cette nature, qui donnent une idée plus juste de son sujet. Nous convenons bien que l'Auteur auroit dû être quelquefois moins diffûs, & que son Traducteur l'auroit perfectionné davantage, si par égard pour l'impatience Françoise, & en faveur de la précision, que le bon goût de notre Nation a introduit dans l'Histoire des Grands Hommes, il eût été moins sobre dans les retranchemens, qu'il y a faits.

Nous sommes néanmoins persua-

dé que celle-ci demandoit d'être traitée dans un grand détail, & dans la forme, où nous la voyons, & nous jugeons que le trop, qu'on y peut trouver à redire, mérite quelque indulgence. L'Histoire Romaine, sur-tout celle du dernier siécle de la République, est bien séduisante ; vouloir qu'un Ecrivain, qui est obligé de parler des plus Grands-Hommes, que cette Capitale du Monde ait jamais produits, & d'entrer dans les plus grandes Affaires, qui y ayent été traitées, s'en tienne rigoureusement à ce qu'exige sa matiére ; ne seroit-ce point comme si l'on trouvoit mauvais, qu'un Homme, qui voyage dans le plus beau Pays du Monde, s'arrêtât de tems en tems à en considérer les beautés, par la raison que cela l'écarte un peu de sa route, & retarde sa marche de quelques momens ? Combien au contraire de ses Lecteurs, s'il faisoit part au Public de ce qu'il auroit vû, lui sçauroient gré de ses écarts, & l'y suivroient avec plaisir ?

Décembre 1743.

Dans le vrai, pour bien connoître Cicéron, celui de tous les Illustres Romains, qui est peut-être le moins connu, il est nécessaire d'entrer dans un grand détail de tout ce qui le regarde personnellement, & par conséquent de bien étudier ses Ouvrages, où il se peint lui-même au naturel. Combien de choses ont échappé à ses Commentateurs, pour n'avoir pas compris l'enchaînement de ces deux objets, & la nécessité de développer aux yeux des Lecteurs le gouvernement des Romains, leur Histoire même, depuis que Cicéron a paru la premiére fois sur le grand Théatre de Rome, jusqu'à sa mort, soit parce qu'il a eu part à presque tous les grands événemens de ce tems-là, soit parce qu'une bonne partie de ses Harangues & de ses Lettres ne seroient pas intelligibles, si on n'avoit une connoissance plus que superficielle de la Constitution de la République, de ses Loix, de ses Maximes, de ses Magistrats? Mais pour mieux comprendre la justesse de ces Réfléxions, il est bon d'en-

rendre parler l'Auteur Anglois, & son Traducteur. Commençons par l'Avertissement de ce dernier; nous rendrons compte ensuite de la Préface du premier.

Les Régles, que M. l'Abbé Prevôt a suivies pour nous donner dans le goût de notre Langue l'Histoire de la Vie de Cicéron, sont celles de tous les bons Traducteurs, & il a bien raison de dire, que dans la Traduction d'une Histoire, « c'est » à la représentation des faits, qu'il » faut s'attacher, & *que* l'intérêt de » la clarté, de la précision & de la » justesse peut quelquefois obliger le » Traducteur d'abandonner la route de son original, lorsqu'il en découvre une plus sûre, pour donner » ces trois qualités à sa narration. » C'est par une suite de ce principe, qu'il a resserré plusieurs Réfléxions de son Auteur, parce qu'elles lui paroissoient trop étendues, qu'il en a même supprimé quelques-unes, qui étoient trop libres, & qui tomboient sur la Religion, sur le Gouvernement, ou sur divers points, qui sont

toujours délicats pour un François. C'est apparemment par mégarde, qu'il en a paru adopter une, qu'on n'est point étonné de voir naître sous la plume d'un Protestant, mais qu'un Catholique ne devoit assûrément point se rendre en quelque façon propre, au moins sans un correctif. La voici :

» Les Historiens Romains, dit-» il, (Tome II. page 446.) ont » imputé, sans exception le malheur » de Crassus au mépris, qu'il avoit » fait des Auspices : quelques Ecri-» vains Chrétiens l'ont attribué à la » profanation du Temple de Jé-» rusalem : mais de part & d'autre, » on ne reconnoît que le langage de » la superstition ; puisque c'est tou-» jours blesser la Providence, que » de vouloir pénétrer dans la pro-» fondeur infinie de ses Conseils. » L'Auteur & le Traducteur faisoient-ils bien réflexion, lorsqu'ils parloient ainsi, à ce que c'est que vouloir pénétrer dans la profondeur infinie des Conseils de la Providence ! La confiance, que les Payens

avoient aux Oracles, aux Augures & aux Auspices, étoit sans doute une superstition, parce que toutes ces choses étoient des pratiques d'une Religion fausse ; mais en premier lieu, si Crassus croyoit sa Religion bonne, il n'a pû, sans se rendre coupable d'irreligion, mépriser les Auspices, & dans la même supposition, les Historiens Romains ont parlé conséquemment, en disant avec Cicéron : *Marco Crasso quid acciderit, videmus, dirarum obnunciatione neglectâ.* Leur raisonnement n'est superstitieux, que dans le principe, & Crassus, s'il admettoit ce principe, pêchoit dans la conséquence.

Quant aux Chrétiens, en attribuant la défaite de Crassus au violement du Temple de Jérusalem, ils se sont fondés sur l'exemple de tous ceux, qui avoient osé tenter ce que fit Crassus : tous avoient été punis de leur attentat, & où est la superstition de croire que la défaite de ce Romain, étoit aussi l'effet de la colére d'un Dieu jaloux de la sainteté de son Temple ? Dire

donc avec M. Prideaux, que depuis le Sacrilége, que Craſſus avoit commis à Jéruſalem, on ne vit plus que de l'imprudence & de la folie dans tous ſes conſeils, ce n'eſt point ſeulement parler pieuſement, comme il plaît à nos Auteurs de le remarquer; mais rapporter un fait, dont tous les Hiſtoriens conviennent; ce n'eſt point vouloir pénénétrer dans la profondeur des Conſeils Divins; c'eſt parler le langage de tous les Ecrivains Sacrés, & des Peres de l'Egliſe. Revenons au Traducteur.

M. l'Abbé Prevôt a fort ſagement compris que les Ouvrages de Cicéron étant entre les mains de tout le Monde, ce n'eſt point dans l'Hiſtoire de ſa Vie, qu'il faut les chercher, par conſéquent, qu'il pouvoit retrancher de ſon Original les Extraits des Harangues de ce grand Orateur, qui ne ſont pas liées néceſſairement au ſujet, qu'il traite: mais il n'en eſt pas de même, ajoûte-t-il avec autant de raiſon, des Sommaires des ſujets & des circonſtances,

que son Auteur a recueillis pour l'éclairciſſement de pluſieurs faits.
» Ces détails ſont d'autant plus glo-
» rieux pour Cicéron, qu'on lui voit
» preſque toujours prendre la dé-
» fenſe de l'infortune, ou de la
» vertu, & que dans un ſi grand
» nombre de Plaidoyers, qu'il nous
» a laiſſés, il n'y a que l'amour de
» la Patrie, qui l'ait armé quelque-
» fois contre de mauvais Citoyens,
» qui la deshonnoroient par leurs
» vices, ou qui cherchoient à l'op-
» primer.

Il faut dire la même choſe des Citations fréquentes de ſes Lettres, & de quantités de traits diſperſés dans ſes autres Ouvrages, qui ſe ſont juſqu'ici dérobés à la vûe, non-ſeulement des Interprêtes & des Scholiaſtes, mais des Hiſtoriens mêmes. Il faut convenir avec l'élégant Traducteur, que M. Middleton, en les inférant, comme il a fait avec tant de diſcernement & d'habileté dans ſon Ouvrage, a donné une grande preuve de ſon talent pour écrire l'Hiſtoire. Car enfin,

il s'agissoit de faire connoître dans un seul Homme l'Orateur, le Philosophe, l'homme d'Etat, le Consul, le Pere de la Patrie, le Gouverneur de Province, de le peindre dans sa Vie privée honnête Homme, bon Pere, Ami tendre & fidéle, & dans sa Vie publique l'ame de tous les Conseils, & le plus grand Citoyen, que puisse avoir une République, telle qu'étoit celle, dont il étoit né Sujet; enfin il s'agissoit de bien démêler ses Vertus & ses défauts,

Pour donner au portrait une ressemblance parfaite, on ne pouvoit rien faire de mieux, que d'en chercher les traits & les couleurs dans ses propres Ecrits, & sur-tout dans ses Lettres, où toutes les régles de sa conduite, les principes & les ressorts de sa politique, les sentimens de son cœur, les lumiéres, que son expérience & son beau génie lui avoit acquises, sont parfaitement exprimés & mis dans leur vrai jour: car il n'est pas possible, en les lisant, de soupçonner qu'il ait cherché à se flatter & à se déguiser, &

rien ne prouve mieux, que bien peu de personnes ont étudié Cicéron dans lui-même, que les préjugés injustes assez communément établis contre lui.

On a trouvé, continue M. l'Abbé Prevôt, M. Middleton, trop réservé sur les louanges de quelques Grands Hommes, que le commun des Lecteurs connoît moins par leurs vices, que par leurs vertus; de n'avoir pas assez développé leur caractére, d'avoir tenu, suivant les idées de sa Nation, la balance un peu inégale entre les Partisans & les Ennemis de certains principes, & d'avoir voulu faire valoir son Héros aux dépens de ceux, qui étoient comme les rivaux de sa gloire: à tout cela il répond, que son Auteur n'a paru chercher que le vrai, n'a voulu rien dire, qui l'écartât de son sujet, a représenté Pompée, César, Caton, Brutus tels qu'ils étoient, & qu'ayant à écrire l'Histoire d'un Républiquain zélé, il a dû se régler sur les principes, qui soûtiennent les Républi-

ques, sans chercher à s'éloigner, ou à se rapprocher de ceux de sa Nation. Un François, qui auroit voulu suivre dans un Ouvrage de cette nature les maximes de la sienne, auroit encore plus défiguré son Histoire.

Quelque diffus, que soit M. Middleton, son Traducteur s'est apperçu qu'il n'avoit pas vû tous les Mémoires, dont il pouvoit profiter, & sur-tout ceux de l'Académie des Inscriptions & belles Lettres, & il y a suppléé dans son Avertissement, en nous instruisant de la maniére, dont les Romains partageoient leur journée, de leurs occupations, de leurs amusemens, de leurs repas, sur-tout des Assemblées du Peuple, des Harangues, de la façon, dont on établissoit les Loix, & dont le Peuple rendoit ses Jugemens; toutes ces connoissances sont nécessaires pour n'être point arrêté dans la lecture de la Vie de Cicéron, & le peu, qu'on en trouve ici est suffisant, parce que d'ailleurs, l'Historien Anglois est si exact sur les faits, qu'il

ne laisse, à cela près, aucun éclaircissement à désirer.

M. l'Abbé Prevôt examine ensuite si le Livre de Cicéron, appellé le second, ou le quatriéme des Académiques, doit effectivement être placé dans cet ordre, & considéré comme une suite du précédent, ou si c'est un Ouvrage tout à fait détaché des autres Livres. Tout considéré, il se déclare pour ce dernier parti, & ne doute point que M. Middleton, qui rend d'ailleurs un compte si exact & si précis de chaque Ouvrage de Cicéron, n'eût été de son sentiment, s'il avoit lû un Mémoire, dont il donne ici un court Extrait, & qui est de M. l'Abbé Sallier. Cette discussion Littéraire est suivie d'une Apologie du dessein, que Cicéron forma d'élever un Temple à sa fille Tullia, & qu'il lui paroît que M. Middleton taxe un peu légérement de folie. Il prouve en effet très-bien, que ces sortes de consécrations étoient alors, & ont continué depuis d'être en usage parmi les Romains. Quelques

remarques fort bonnes, & assez nécessaires pour l'intelligence de l'Histoire Romaine, sur l'évaluation des Sesterces à notre Monnoye terminent cet Avertissement.

La Préface de M. Middleton n'est ni moins judicieuse, ni moins intéressante, que l'Avertissement de son Traducteur. Le Sçavant Bibliothéquaire commence par observer, « que l'Histoire n'a point de » partie plus instructive, que les » Vies particuliéres des grands & » vertueux Personnages, qui ont » fait une figure distinguée sur le » Théatre du Monde. Si on y trou- » ve réuni sous le même point de » vûë tout ce que les Annales d'un » siécle entier présentent de plus re- » marquable; si dans le vaste champ » de l'Histoire, glissant, pour ainsi » dire, sur les endroits stériles, on » cueille de toutes parts les fleurs, » qui tombent sous les yeux, & l'on » rassemble les richesses, qui se trou- » veroient dispersées, d'*autre part* » on y observe un défaut, dont il » est rare que les Ecrivains se ga-

»rantissent, celui de se prévenir »excessivement en faveur de leur »sujet, & de nous donner moins »une Histoire, qu'un Panégyrique.

Rien de plus vrai & de plus finement pensé, que ce qu'il ajoûte à ces réflexions, qui conduisent insensiblement à former un préjugé en faveur de sa sincérité, & nous croyons pouvoir assûrer que la lecture de son Ouvrage justifiera ce préjugé. Il est vrai qu'en lisant cette Histoire, on conçoit une toute autre idée de Cicéron, qu'on n'en a communément, quand on n'a point étudié à fond la conduite & les Ecrits de ce Grand Homme, mais on sera obligé de convenir néanmoins, que l'Historien ne l'a point flatté; défaut, dont on sçait que les Anglois sont moins susceptibles, que toute autre Nation.

Toute juste cependant qu'est l'idée, qu'il nous donne de son Héros.. il craint beaucoup que tous ses Lecteurs n'y souscrivent point, parce que, plusieurs ne lisent pas avec l'attention nécessaire pour bien

juger, & que d'autres n'apportent point à la lecture de l'Histoire un esprit assez dégagé de toute prévention. « S'il m'arrive donc, dit-il, » d'assûrer quelque chose, qui con» tredise l'opinion commune, & qui » choque les préjugés de mes Lec» teurs, je dois les prier de considé» rer avec soin les autorités, sur les» quelles je me fonde, & s'ils n'en » étoient pas satisfaits, de suspen» dre leur jugement jusqu'à la fin » de l'Ouvrage : quantité de faits, » qui paroîtront peut être hazardés, » ou douteux à la premiére vûë, » s'éclairciront dans le progrés de » la lecture, & pour tout ce qui re» garde Cicéron, je recommande » particuliérement d'attendre qu'on » puisse se former l'image complette » de son caractére, avant qu'on en» treprenne de juger des parties sé» parées, qui ne peuvent être par» faitement connues, que dans leur » assemblage.

Cicéron avoit médité le plan d'une Histoire Romaine, & il avoit commencé par se proposer les régles,

dont un Historien, selon lui, ne doit pas s'écarter. M. Middleton ne craint point de présenter ces régles à ses Lecteurs, pour le juger suivant ce qu'elles prescrivent. Il ajoûte, que s'il a emprunté de son Héros la méthode, qu'il a suivie, il lui doit aussi une grande partie de la matiére de son travail, c'est-à-dire, les Mémoires, sur lesquels il a travaillé, & on ne sçauroit lui contester avec justice deux choses, dont l'une pourra servir de réponse à ceux, que la grosseur de ses Volumes auroit révoltés, & l'autre doit donner un grand poids à tout ce qu'il avance.

La premiére est, que depuis le moment, où Cicéron commença d'être élevé aux Magistratures, il ne s'est rien passé de considérable dans la République, où il n'ait joué un rôle considérable; d'où il s'ensuit, ce que nous avons déja observé, que l'Histoire de sa Vie peut être appellée l'Histoire de son tems; & d'un tems, qui, par la grandeur des événemens, autant que par le

mérite des Acteurs, forment sans contredit la partie la plus intéressante des Annales de Rome. La seconde, que ses Ecrits sont les Monumens les plus autentiques, qui nous soient restés des Affaires de son siécle, sur tout ses Lettres à Atticus, & à ses autres Amis. Elles renferment effectivement, non-seulement les détails de tous les faits considérables, mais jusqu'aux principes & aux ressorts des événemens : c'est le jugement, que Cornélius Népos a porté en particulier des Lettres à Atticus. Il ne balançoit point à dire qu'elles ne laissent presque rien à désirer pour l'Histoire de ces tems-là.

Quant à la maniére de mettre en œuvre des matériaux si précieux : »j'ai pris, dit-il, le parti d'en faire »entrer un grand nombre dans ma »narration, persuadé que c'est don»ner de l'autorité & du lustre à »un sentiment, que... de s'expri»mer dans les termes de Cicéron. »J'ai pris soin seulement d'en mé»nager si bien l'usage, qu'ils ne pa-

»russent point cousus à mon texte, » comme autant de piéces brillantes, » mais qu'ils ne fissent avec lui » qu'un même tissu. » Cela n'étoit point facile, & notre Auteur fait très-bien sentir, que ces Traductions des Lettres de Cicéron ont dû être la partie la plus pénible de son travail. C'est à ceux, qui connoissent toutes les finesses & toute la force de la Langue Angloise, à juger s'il y a aussi bien réussi que son Traducteur François. Il est certain d'ailleurs, que ces Extraits de Lettres, outre les lumiéres, qu'on en tire pour la connoissance des faits, peignent bien Cicéron au naturel, & que ses foiblesses mêmes, qu'il découvre à ses Amis avec une candeur respectable dans un aussi Grand Homme, ne diminuent point l'admiration, que causent ses vertus, la bonté de son cœur, son désintéressement, sa droiture, son zéle pour la Patrie, & la supériorité de son génie.

M. Middleton passe ensuite en revûë tous les Historiens Grecs,

qui ont parlé de Cicéron, & l'on peut conclure de ce qu'il en dit, qu'il les regarde comme de fort mauvais guides. Tous en effet ont assez mal traité son Heros, & quelques-uns mêmes se sont portés contre lui à des excès, qui feroient récuser leur témoignage au Tribunal des moins prévenus en sa faveur. Un Sçavant Italien les a solidement réfutés, sur-tout Dion Cassius, celui des Auteurs Grecs, qui a gardé moins de mesures, dans un Ouvrage Latin, qui a pour Titre, *Sebastiani Corradi Quaestura*, &c. Mais il a un peu donné dans l'excès opposé, « son zéle pour l'honneur de Cicéron, dit notre Auteur, aveugle quelque fois son jugement, & lui fait employer pour la défense de son Héros des voyes, que Cicéron même n'auroit point approuvées.

Les Ouvrages, que M. Middleton a le plus consultés, & dont il a tiré plus de secours, sont l'Histoire Latine de Cicéron, par M. Fabricius ; l'Histoire Françoise des

deux Triumvirats; l'exil de Cicéron, & sur-tout les Notes sçavantes, dont M. l'Abbé de Mongault a enrichi sa belle Traduction des Lettres à Atticus, & dont il est surpris que les autres Ecrivains François n'ayent pas autant profité, qu'ils l'auroient pû. Il termine sa Préface par un tableau du gouvernement de Rome depuis sa premiére institution par Romulus, jusqu'à la naissance de Cicéron. Il a cru ce Préliminaire, non seulement utile, mais nécessaire même à ceux, qui ne sont point assez versés dans les Affaires Romaines, pour n'être point arrêtés souvent dans la lecture de son Ouvrage.

Nous donnerons dans la suite l'Extrait de tout l'Ouvrage.

ARTICLE XCV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

THESAURUS RESOLUTIONUM Sacræ Congregationis Concilii, quæ consentaneé ad Tridentinorum *PP. Decreta, aliasque Canonici Juris Sanctiones; Munus Secretarii ejusdem Sacræ Congregationis obeunte R*mo. *P. D.* Cavalchino, *Archiepiscopo* Philippensi, *prodierunt, Episcopis, eorumque Vicariis, Caussarum Patronis, ac aliis in Ecclesiastico Foro versantibus apprime utilis ac necessarius.* Romæ M. D. CC. XLIII. *Typis & Sumptibus* Hieronymi Mainardi.

Ce sont les Tom. X. & XI. de ce Recueil. Le dixiéme Volume

contient les questions proposées & résolues dans l'année 1741 ; l'onziéme, celles de l'année 1742.

IL paroît une Lettre, ou Bulle du Pape en date du 24 de Décembre 1743. adressée au Patriarche d'*Antioche* des *Grecs Melchites*, & aux Evêques Catholiques du même Rit, soumis au Patriarche. Le Souverain Pontife y fait quelques Réglemens par rapport aux jeûnes pratiqués chez ces Peuples ; sur la Liturgie, & sur la Jurisdiction du Patriarche & de ses Evêques. On y annonce une Edition du Missel à l'usage des *Grecs Melchites*, conformément aux anciennes Rubriques de leur Eglise, & une autre des Livres Ecclésiastiques du Rit Copte. Le Pape fait faire ces Editions à l'Imprimerie de la Propagande.

PAYS-BAS.

DE LA HAYE.

L'Esprit de Fontenelle, *ou Recueil de pensées, tirées de ses Ouvrages. A la* Haye, *chez* Pierre Gosse. M. D. CC. XLIV. *in*-12.

Ces pensées sont distribuées sous différens Titres, suivant les matiéres ausquelles elles se rapportent. Cet arrangement fait voir la fécondité & le tour d'esprit de M. *Fontenelle*, qui fournit, suivant les occasions, sur les mêmes objets tant de pensées ingénieuses, tournées d'une maniére neuve, vive & singuliére. Ceux qui ne peuvent avoir ses Ouvrages, prendront dans ce *Recueil* une légére idée de son caractére. Mais, qu'est-ce qu'un médiocre in-12, extrait des nombreux & sçavans Volumes, sortis de la plume du célébre Académicien? Ce Livre se vend à *Paris*, chez *Coustellier*.

On fait grand cas dans ces Provinces d'une Traduction Françoise

de la Bible, imprimée chez *Pierre Paupie*, accompagnée d'*un Commentaire littéral, composé de Notes choisies, tirées de divers Auteurs Anglois, soit Episcopaux, soit Presbytériens.*

D'AMSTERDAM.

Discours Historiques, Critiques, & Politiques sur Tacite, *traduits de l'Anglois de M.* Th. Gordon, *par M.* D.G.L. *A* Amsterdam, *chez* Fr. Chauguion. Deux Vol. *in-12.*

Le premier Discours trace le portrait de *Tacite*, que l'Auteur peint des traits les plus avantageux. L'Historien Romain a peu de part aux autres Discours, qui roulent sur le caractére & le gouvernement des Empereurs Romains, & sur divers points de politique. Ils sont remplis de sentimens & de maximes peu propres à maintenir dans les Etats l'ordre, la tranquillité & la subordination, & dictés par cet esprit de liberté mal entenduë, qu'on fait tant valoir en certains Pays.

On donne ici une nouvelle Edition des Œuvres de *Racine* en trois Tomes, grand *in*-12. chez *J. B. Bernard*.

On y a joint, dans le troisiéme Tome, 1°. *Remarques de Grammaires sur* Racine, *par M. l'Abbé d'*Olivet.

2°. Racine *Vengé, ou Examen des Remarques de M. l'Abbé d'*Olivet, *par M. l'Abbé* des Fontaines.

3°. *Remarques sur l'Iphigénie de* Racine, *& sur celle de* Coras, *par M.* D**.

4°. *Reflexions sur trois Piéces de* Racine, *par M.* Racine *le fils.*

5°. *Divers Leçons sur quelques Piéces de M.* Racine, *recueillies par M. l'Abbé d'*Olivet.

DE TOURNAY.

On prépare ici une seconde Edition du Poëme du P. *le Vaillant*, de la Compagnie de *Jesus*, sur l'*Accord de la Grace & de la Liberté.*

Décembre 1743.

Elle sera en caractéres neufs, & en très-beau papier. On y joint d'autres Poëfies de même Auteur. 1°. Un Poëme en deux chants, intitulé: *Le Triomphe de la Charité Divine sur le cœur de l'homme.* 2°. Un Poëme qui a pour Titre: *La Patience du Juste couronnée dans Job.* 3°. Des Sonnets sur des matiéres de Piété, & sur les Mystéres de la Foi. 4°. Les XVI. premiers Pseaum. de *David*, paraphrasés en Odes de stances différentes. Ces quatres Articles feront un second Volume; & les deux ensemble se donneront à très-bon marché, parce que celui qui fait les frais de l'impression, n'y veut rien gagner. 2. Vol. *in*-8°.

FRANCE.

DE PARIS.

M. l'Abbé Guyon vient de mettre au jour une *Histoire des Indes Orientales Anciennes & Modernes*,

des Sciences & des beaux Arts. 3017
où l'on comprend le Naturalisme, la Géographie, la Religion & les Mœurs du Pays : l'Histoire des Etablissemens & du Commerce des Nations de l'Europe ; avec des Cartes Topographiques. Ce sont trois Volumes *in*-12. qui se vendent à Paris, Ruë S. Jacques, chez Ph. N. Lottin, Imprimeur Libraire ; & Jacques H. Butard, Libraire, à la Vérité ; la Veuve Pierres, à S. Ambroise ; & Rue S. Jean de Beauvais, chez Desaint & Saillant, Libraires, vis-à-vis le Collége. 1744.

Le Temple de Mémoire, Poëme allégorique. A Paris, chez Coustelier. M.DCC.XLIV. Brochure *in*-12.

M. *Piron*, Auteur de ce Poëme, avoit fait imprimer peu de tems auparavant une Ode sur l'Eglise de S. *Sulpice.*

Tablettes Chronologiques de l'Histoire Universelle Sacrée & Profane, Ecclésiastique & Civile, depuis la création du Monde, jusqu'à l'an 1743 ; avec des Réflexions sur l'or-

dre qu'on doit tenir, & sur les Ouvrages nécessaires pour l'Etude de l'Histoire, Par M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy. *A* Paris, *chez* de Bure l'*aîné*, *Quai des* Augustins *à S.* Paul, *&* Louis Ganeau, *Libraire, Ruë Saint* Jacques, *à Saint* Louis. M. D. CC. XLIV. Deux Volumes *in*-12. Tome premier d'environ 580 pages. Tome second, de plus de 530 pages.

On connoît assez l'utilité de ces sortes de Tables, où l'on trouve tout d'un coup, & sous certains Titres, les principaux traits de l'Histoire, leurs dates, les plus célébres Epoques, l'établissement des Empires, des Royaumes, des divers Etats, leur durée, la suite de ceux qui les ont gouvernés, les Hommes Illustres en tous genres, &c. Celles-ci sont les plus amples que nous ayons vues, & contiennent plus de différentes matiéres. Voici ce qui compose ces deux Volumes. Après l'Epître Dédicatoire au Cardinal *Passioneï*, vient un long *Discours Préliminaire sur la maniére abrégée d'étudier l'Hif-*

toire. L'Auteur y donne le plan & le précis de ſon Ouvrage; il marque l'uſage de ces *Tablettes Chronologiques*, l'ordre qu'on doit ſuivre dans l'étude de l'Hiſtoire, les Livres dont il conſeille la lecture, le tems précis qu'il faut employer à lire chacun de ces Livres. Et ce tems en total ſe réduit à dix ans & demi; qui ſuffiſent, ſelon lui, pour acquérir une connoiſſance ſuffiſante de l'Hiſtoire, ſans rien prendre ſur les devoirs, ni ſur les bienſéances de l'Etat. Il trace une idée abrégée de ſept Epoques dans leſquelles il partage l'Hiſtoire Ancienne, & des ſix de l'Hiſtoire Moderne, de ce qu'elles contiennent, des difficultés qui s'y rencontrent. Il finit par une *Liſte des Livres néceſſaires pour étudier l'Hiſtoire, accompagnée d'Obſervations.* Ce diſcours eſt de 208 pages. Le corps de l'Ouvrage remplit le reſte du Volume. Ce ſont des Tables pour les ſept Epoques de l'Hiſtoire Ancienne, une ſuite des Olympiades, la Chronique des Marbres d'*Arondel*, les Faſtes Conſulai-

res ; une *Tablette Chronologique* des Grands Hommes distingués dans les Sciences, depuis le Déluge, jusqu'au V. siécle de l'Ere vulgaire, une Table des Indictions, un Calendrier Romain, les mois Grecs, la maniére de compter des Grecs & des Romains ; une Table des Archontes d'*Athénes*, l'Egire des Mahométans, rapportée aux années de J. C. Et enfin des Tables alphabétiques des matiéres. On ne peut que sçavoir gré à l'Auteur d'avoir rassemblé dans un même Volume tant de choses d'un usage si fréquent dans l'Histoire & dans la Chronologie.

Le second Volume, ou la *seconde partie*, contient l'Histoire Moderne, avec des Supplémens pour la Liste des Conciles, & pour les Ecrivains Ecclésiastiques, & les Tables nécessaires.

La Vie de S. Paulin, *Evêque de* Nole, *avec l'Analyse de ses Ouvrages, avec trois Dissertations sur quelques points importans de son Histoire.*

Décembre 1743.

A Paris, *chez* Giffart, *Libraire*, *Ruë S.* Jacques, *à Sainte* Thérese; le Breton, *Ruë de la Harpe*, *au S. Esprit.* M. DCC. XLIII. un Vol. *in*-4°. Pages 525.

L'Auteur qui a déja donné divers morceaux d'Histoire, & en dernier lieu la Vie de S. *Epiphane*, imprimée chez *Giffart*, joint partout dans celle-ci l'Histoire de la Vie de S. *Paulin*, à celle de ses Ouvrages; c'est-à-dire, qu'il l'a tirée presque entiérement des Œuvres du S. Evêque, & de celles de quelques hommes illustres de son siécle, avec qui il avoit des liaisons particuliéres. Dans la premiére des trois Dissertations qui sont à la suite de cette Vie, D. G. soutient que S. *Paulin* étoit véritablement *Moine*, & qu'on a tort de lui refuser, par un mépris déraisonnable, ce nom & cette qualité, sur-tout lorsqu'on veut bien lui accorder le titre de *Solitaire*. Vivre séparé du monde, dans la pratique de la pauvreté volontaire, de la continence, de l'humilité, de la mortification, de la

priére ; s'occuper de la lecture des Livres Saints, du travail, &c. n'est-ce pas là ce qui fait les véritables Moines ? Or c'est ce qu'a pratiqué S. *Paulin*. *Si l'état Monastique demande des vœux*, ajoûte D. G., *nous ne pouvons douter qu'il ne s'y soit consacré devant Dieu & devant les hommes par des promesses autentiques*, ou du moins par une résolution ferme & constante. Il appelle lui-même sa Maison un *Monastére*, & ceux qui y étoient avec lui, *une Société de Moines*. C'est ainsi qu'il vêcut dans sa Solitude de *Nôle* jusqu'à son Episcopat, avec son épouse *Thérasie*, qui avoit embrassé le même genre de Vie.

La seconde Dissertation a pour objet, un Ouvrage de S. *Clément*, traduit par S. *Paulin*. Il s'agit de sçavoir si *Clément* est le Pape de ce nom, auquel on a attribué le Livre des *Récognitions*, ou *Clément Alexandrin*. D. G. pense que c'est ce dernier, & que le Livre traduit peut bien être celui des *Stromates*.

Enfin la troisiéme Dissertation ré-

pond à quelques Critiques Modernes, *qui aiment naturellement à n'être pas du sentiment commun, & qui trouvent qu'il y a un air d'esprit & de suffisance à douter des choses les plus reçues.* Ces Critiques s'inscrivent en faux contre la captivité volontaire de S. *Paulin*, rapportée par le Pape S. *Grégoire*, & adoptée par l'Eglise dans le Martyrologe Romain. D. G. examine leurs difficultés, & les réfute en soutenant la possibilité du fait contredit, & faisant sentir le poids des autorités qui l'attestent. Dom *Ceillier* aime mieux attribuer ce trait à un autre *Paulin*, successeur de celui-ci dans l'Evêché de *Nôle.*

Nouveaux Globes, dédiés à Monseigneur le Dauphin, avec Privilege du Roi.

Le sieur Baradelle, Ingénieur du Roi pour les Instrumens de Mathématiques, vient de construire des Globes Célestes & Terrestres de plusieurs grandeurs, qui comprennent plusieurs choses très-curieuses,

& où le calcul des Etoiles est dressé pour l'année 1750, & les Poles du Soleil marqués, ce qui jusqu'à présent n'a pas encore été mis en usage sur aucun Globe; d'ailleurs les ovales alongés, où les lozanges qui doivent être assemblés pour former ces Globes sont faits de telle maniere, & s'unissent si exactement les uns aux autres, qu'il y régne une uniformité dans la courbure des Cercles dont ces Globes sont composés, comme il est dit dans le Privilége général que l'Auteur en a obtenu. Il a tracé l'Equateur du Soleil & ses Colures; ces nouveaux Cercles sont distingués par des lignes ponctuées, ils ne forment aucune confusion avec les autres Cercles qui sont tracés comme sur les anciens; les Etoiles ont été posées à leurs distances du Pole, & à leurs ascensions droites, avec tout le soin & la justesse possibles. Le sieur Roi, depuis le recouvrement de sa vue, a dessiné d'un nouveau goût, & gravé les figures des Constellations, avec tant de propreté &

de précision, que cet Ouvrage, en méritant l'approbation des Sçavans & des Curieux, a aussi été le sujet de leur étonnement.

A l'égard des Globes Terrestres, la Géographie en a été gravée par les meilleurs Graveurs de ce tems; les caractéres en sont parfaits, sans être trop petits, sans confusion, & très-lisible; pour en faire l'éloge, il suffit de dire qu'ils sont gravés par le sieur Aubin.

Il y a des Globes de l'une & de l'autre espéces de trois grandeurs différentes; sçavoir, de 9 pouces, de 6 pouces, & de 4 pouces & demi de diamettre; l'Auteur a aussi construit des Sphéres de pareilles grandeurs, suivant les systêmes de Ptolomée & de Copernic.

Le sieur Baradelle vendra ces Globes tout montés, ou sans être montés, c'est-à-dire, en épreuve assortis de toutes leurs dépenses pour former les Globes & les Sphéres par ceux qui voudront s'occuper à les monter eux-mêmes, ou pour mettre avec des Atlas de Cartes Géographiques.

Décembre 1745.

CATALOGUE

DES OUVRAGES dont il est fait mention, & des autres Articles contenus dans les douze Volumes de ces Mémoires pour l'année 1743.

§. I.

Religion, Ecriture Sainte, Theologie, Controverse.

Theologia Universa Speculativa & Dogmatica, &c. Autore R. P. Paulo Gabriele Antoine S. J. Janvier, 167.

Dissertatio Theologica, Historica, Dogmatica, Scholastica & Moralis, de Contritione imperfecta. Autore F. Lambertino Gaud, O. FF. Prædicatorum. Mars, 551.

Entretiens sur la Religion, contre

 les

les Athées & les Déistes : par le P. *Rodolphe du Tertre*, de la C. de J. Mars, 555.

Istoria Theologica delle Dottrine e delle opinioni corse ne cinque primi Secoli della Chieza in proposito della divina Grazia, &c. Par le Marquis *Scipion Maffei.*

Recentissima ad R. P. Felicis Potestatis *Moralem Theologiam Additiones*, &c. *Autore R. P. D.* Cajetano Maria de Petio. Avr. 753.

Concursus Dei Pravius & Efficax, &c. *Aut.* P. Cajetano Benitez *de Lugo.* Juin, 1014.

Ancienne Version Italique de l'Ecriture Sainte. Juin. 1114.

Dissertation sur une Bible Hébraïque en Manuscrit, de la Bibliothéque de S. A. S. M. le Duc d'*Orleans.* Par M. *Adolphe.* Juillet, 1145.

Nouvelles Libertés de penser. Août, 2267.

Abregé de la Confession de Foi des Eglises Protestantes. Août, 2305.

Explication de la Parabole de l'Enfant Prodigue. Août, 2305.

La Clef de la Bible. Août, 2306.

Disputatio de Vaticinio Danielis. *Oratio de portentosâ Muliere* Apocaliptica. Août, 2306.

Lettre de Dom *Martin*, de la Congrégation de S. *Maur*, sur la Trinité de *Platon*. Septembre, 2460.

Le Livre de S. *Augustin* de la Grace & de la Liberté, traduit, &c. par M. l'Evêque de Marseille. Septembre, 2306.

Traductions Littérales des Pseaumes de *David*. Octobre, 2697.

§. II.

SAINTS PERES, AUTEURS ECCLESIASTIQUES.

Œuvres de *Philon*. Juin, 1105.

Sancti Justini *Opera* Tatiani, Athenagoræ, Theophili, Hermiæ, &c. Novembre, 2791. Décembre, Article XCI.

Le Livre de S. Augustin sur la Gra-
Décembre 1743.

ce & le Libre Arbitre, &c. Novembre, 2831. Voyez §. I.

§. III.

Histoire Universelle, Chronologie, Géographie.

Observations sur la construction de la Carte de l'Océan Occidental. Par M. *Bellin*. Janvier, pag. 5.
Abrégé de l'Histoire ancienne des cinq grands Empires qui ont précédé la naissance de J. C. Par le P. Duchesne, de la C. de J. Janvier, 189. Mai, 882.
Histoire des Empires & des Républiques. Par M. l'Abbé *Guyon*, Février, 281.
Observations sur un Ecrit intitulé: *Réflexions sur quelques passages de la Genèse*, &c. Février, 360.
Géographie de l'Abbé *de Gourné*. Mars, 570.
Eclaircissemens sur la Chronologie des Septante, & sur celle de l'Hébreu. Avril, 720.

Réponse à la Dissertation sur le premier jour du Monde. Mai, 773.
Réponse aux Observations sur un Ecrit intitulé : *Réflexions sur quelques passages de la Genèse*. Juin, 953.
Lettre sur l'Article de ces Mémoires, où l'on concilie la Chronologie des Septante avec celle de l'Hébreu, & de la Vulgate. Par le P. *Berthier* J. Juin, 995.
Histoire Universelle, traduite de l'Anglois. Juillet, 2114.
Introduction à l'Histoire Universelle. Par le B. de *Puffendorf*; continuée par M. *Bruzen de la Martiniére*. Juillet, 2114.
Principia Geographiæ. Aut. Jacobo Ode. Juillet, 2115.
Etat présent des Provinces Unies, &c. Août, 2305.
Géographie abregée. Par M. *Vallart*. Août, 2309.
Lettre de M. *Gibert* sur la Chronologie. Octobre, 2674.
Remarques de M. *Bellin* sur les Cartes de la *Nouvelle France*, Oc. *Décembre* 1743.

des Sciences & des beaux Arts. 3061
tobre, 2521. Novembre, 2713.
Analyse Géographique de l'*Italie*. Par M. *Danville*. Nove. 2886.

§. IV.

Histoire Ecclesiastique.

Réplique à la Réponse contre la Dissertation qu'il y a eu des Evêques à *Vénasque* & à *Carpentras* en même tems. Janvier, 38.

Histoire du Pontificat d'Eugêne III. Par Dom *Jean de Lannes*. Janvier, 141.

Vie du P. Ignace Azevedo, & de ses 39 Compagnons Martyrs, Mai, 931.

Défense de la vérité du Martyre de la Légion *Thébéenne*. Par le P. *Joseph de Lisle*. Juin, 1021.

Oriens Christianus. Par le P. *le Quien*. Juin, 1134.

Dissertation sur l'Histoire Ecclésiastique & Civile de *Paris*. Par M. *Lebœuf*. Juillet, 2030.

Lettres Edifiantes & Curieuses.

Recueil XXVI. Juillet, 2128. Septembre, 2436. Oct. 2631.
Acta Sanctorum Augusti, Tom. V. Août, 2307. Septembre, 2393. Novembre, 2754.
Gallia Christiana. Août, 2321.

§. V.

Histoire Prophane, Relations, Voyages.

Histoire Générale d'*Espagne* de *Jean de Ferreras*, traduite d'Espagnol en François. Par M. d'*Hermilly*. Mars, 389. Juillet, 2057.
Historia Genealogica da Casa Real Portugueza, &c. Avril, 581. Juin, 974. Octobre, 2581.
Historia Civil de España *desde el año* 1733. *Por el Padre* Fray Nicolas de Jesus Belando. Mai, 842.
Les Mœurs & les Usages des Grecs. Par M. *Menard*. Mai, 933. Décembre, Article XCII.
La Vie des Amiraux, & autres *Décembre* 1743.

Officiers de Mer. Par M. *Campel.* Juin, 1106.
Histoire de la Noblesse du Comté *Vénaissain*, & d'*Avignon*. Par M. *Pithon-Curt.* Juin, 1121.
Histoire de *Gréce*, traduite de l'Anglois de *Temple Stanian.* Juin, 1136.
L'Allemagne Illustre vivante. Juillet, 2114.
Mémoires du Marquis de *Langallerie.* Juillet, 2115.
Histoire Mémorable des Guerres entre les Maisons de *France* & d'*Autriche.* Juillet, 2116.
Dissertation sur la Maison *Curtia*, & sur le tems où a vêcu *Quinte-Curce.* Août, 2319.
Histoire de l'Empire Ottoman. Par le Prince de *Cantimir.* Septembre, 2329. Octobre, 2663. Novembre, 2738.
Observations sur le lieu où s'est donnée la Bataille appellée de *Poitiers.* Septembre, 247?.
Histoire Civile & Politique des Provinces Unies. Par *Leon Aitzema.* Septembre, 2501.

Nouvelle Edition de l'Histoire de Lorraine. Par D. *Calmet*. Septembre, 2507.

Voyages de M. *Schavv* en *Barbarie*; & au *Levant*. Octob. 2677.

Joan. Rosini *Antiquitatum* Romanarum *Corpus*, &c. Novembre, 2882.

Edition de *Tite-Live*, à *Amsterdam*. Novembre, 2883.

§. VI.

Morale, Sermons, Discours de Pieté, Livres de Dévotion.

Sermons du P. *Bretonneau*, de la C. de J. Janvier, 190.

Sermons du P. *du Fay*, de la C. de J. pour l'Avent, & pour l'Octave du S. Sacrement. Mai, 934.

Sermons du P. du *Fay*, pour le Carême, traduits en Italien, par le P. *Bali* J.

Elémens de l'Education. Juin, 1128.

Décembre 1743.

des Sciences & des beaux Arts. 3065

Instructions familiéres sur l'Oraison Mentale. Juillet, 2130.

Traité de l'Amour de Dieu. Août, 2305.

La Préparation à la Mort. Août, 2306.

Leçons de Sagesse sur les défauts des Hommes. Octobre, 2701.

§. VII.

DROIT, POLITIQUE.

Rituel de *Strasbourg*, par S. E. M. le Cardinal de *Rohan*. Mai, 932.

Deux Factums, sur un Procès de la petite-fille du Comte de *Bussi-Rabutin*, Juillet, 2114.

Extrait du Synode de *Dordrecht*, &c. Août, 2306.

Essai sur les Principes du Droit & de la Morale. Par M. d'*Aube*. Octobre, 2694. Novembre, 2856.

§. VIII.

PHILOSOPHIE, MATHEMATIQUES, HISTOIRE NATURELLE, ME'DECINE.

Recueil de Mémoires, Avis, Instructions, Arts, &c. sur le desséchement des Marais du *Languedoc*, &c. Janvier, 61.

A Compendious System of Natural Philosophy, &c. By J. Rowning. Janvier, 180. Juin, 1078. Août, 2181.

Observations de Chirurgie sur la nature & le traitement des Playes, par M. *Chirac*, &c. & sur la suppuration des Parties molles, par M. *Fizes*. Janvier, 184. Mars, 509.

Dissertation sur la couleur des Négres. Janvier, 185.

Observation sur la Méthode d'un Thermométre Universel. Par M. *Christin*. Février, 197.

Observations sur l'incertitude des

signes de la mort, & l'abus des Enterremens précipités. Par M. *Winslovv*; traduites & commentées par M. *Bruhier*. Févr., 236.

L'Histoire Naturelle éclaircie dans deux de ses principales parties, la *Lithologie*, & la *Conchyliologie*, &c. Février, 322. Mars, 423.

Conseils utiles à ceux qui craignent les accidens du Feu, &c. Mars, 466.

Dissertation sur l'Electricité des Corps. Par M. *Desaguliers*, Mars, 492.

Lettre de M. *Thiout* l'aîné, Horloger, &c. Mars, 533.

Nouvelle Méthode pour le Jaugement des Segmens de Tonneaux, &c. Par le P. *Pezenas*, de la C. de J. Mars, 553.

La Théorie des Cométes. Par M. *le Monnier*. Mars, 566. Juillet, 2004.

Recueil d'Estampes de M. *Crozat*, avec un Abregé de la Vie des Peintres, &c. Mars, 566.

Dissertation sur la Musique moder-

ne. Par M. *Rousseau.* Avril, 615.
Introduction à la Chymie. Par M. *Rothe.* Avec une Analyse de l'Antimoine, & un Traité sur les Teintures Antimoniales. Par M. *Mender.* Avril, 654.
Expériences Physiques sur la maniére de rendre l'eau de la Mer potable, &c. Par M. *Hales.* Avril, 675.
Lettre sur la Quadrature du Cercle. Par M. *Remeline.* Avril, 696.
Lettre sur la Magie de *Virgile*, Avril, 705.
Calendrier Perpétuel pour connoître la Pâque, les Fêtes mobiles, & leur rencontre avec les fixes, &c. Par M. *Geslain.* Avril. 755.
Thèse de M. *Maloüin* sur les usages de la Musique. Avril, 764.
Sermones in Solemni Academiæ Scientiarum Petro Politanæ, &c. Mai, 817.
Essai sur les Maladies des Dents. Par M. *Bunon.* Mai, 936.
Lettre sur l'Orthopédie de M. *Andry.* Ibid. Octobre, 2705.

Décembre 1743.

des Sciences & des beaux Arts. 3069.
Leçons Elémentaires de Méchanique. Par M. *de la Caille.* Mai, 940.
Principes du Syſtême des petits Tourbillons. Par M. *le Corgne de Launay.* Mai, 942.
Les Ruſes de Guerre de *Polien*; & les Stratagêmes de *Frontin.* Inſtitutions Militaires de *Végéce.* Mai, 944.
Nouveaux Principes d'Artillerie. Par *Benjamin Robins.* Juin, 1105.
Calendrier curieux, bon pour plus de 500 ans. Par le P. *de Rebeque.* Juin, 1108.
Traité Aſtronomique. Par M. *Fontaine des Crutes.* Juin, 1123.
Hiſtoire de l'Académie des Sciences, année 1737. Juillet, 1171.
Obſervations ſur le Cabeſtan de M. *Maſſoteau.* Par M. *Delorme.* Juillet, 2099.
Thomæ Schwenke *Hæmatologia*, &c. Juillet, 2115.
Compendium Inſtitutionum Phyſicarum. Aut. Joh. Horthemels, Juillet, 2115.

Décembre 1743.

Sebastiani Vaillant *Botanicum* Parisiense, Juillet, 2116.
Traité de l'Artillerie. Par M. *le Blond*. Août, 2137.
Recherches Philosophiques sur la certitude de nos connoissances. Août, 2305.
Logique d'Isaac Wats. Août, 2306.
Mémoires de l'Académie de Chirurgie. Août, 2315.
Le Systême de *Nevvton*, mis à la portée du commun des Physiciens. Par le P. *Castel*. Août, 2318. Octobre, 2584. Décembre, Article XCIII.
L'Architecture des Voutes, du P. *Derand*. Août, 2320.
Dissertation sur la nature du Levain de l'Estomac. Septembre, 2374.
Eclaircissement sur les *Salagramans*. Septembre, 2421.
Drakens, *de Variolis*. Septembre, 2500.
Frederici Hoffmanni *de Arte Medicâ*, *& de Medicis*. Septembre, 2500.
Décembre 1734.

des Sciences & des Beaux Arts. 3071.

Traité du Scorbut Par M. *Brescon*, Octobre, 2655.

Bandage du sieur *de Launay*, Octobre, 2704.

Œuvres de *Sydenham.* Novembre, 2881.

Maniére de purifier l'Air. Par M. *Hales.* Novembre, 2880.

Anatomie de M. *Winslovv.* Novembre, 2883.

Observation de l'Ecclipse de Lune du 2 de Novembre 1743, faite à *Toulon*, par le P. *du Chatelard*, de la C. de J. Novemb., à la fin.

§. IX.

ELOQUENCE, RHE'THORIQUE, POESIE, GRAMMAIRE, BELLES LETTRES.

Oraison Funébre de très-illustre & tres-vertueuse Dame, Madame *Marie-Therese-Radegonde de Baudean de Parabere*, Abbesse de l'Abbaye de *Sainte Croix* de *Poitiers.* Par le P. Lafosse, de la C. de J. Janvier, 181.

Decembre 1743.

Nouvelle Edition du Dictionnaire de *Trévoux*. Janvier, 190.
Edition de Cicéron. Par M. l'Abbé d'*Olivet*. Janvier, 190.
Lingua Sinarum Mandarinica Hieroglyphica Grammatica duplex, &c. *Aut.* Steph. Fourmont. &c. Mars, 557.
Discours prononcés dans l'Académie Françoise à la réception de M. *de Mairan*. Mars, 559.
Amalaric, Tragédie. Mars, 562.
Nouveau Quadrille des Enfans, ou Méthode pour apprendre à lire. Par M. l'Abbé *Berthault*. Mars, 563.
Harangue Latine, prononcée par le P. du *Baudory*. Mars, 570.
Prix de l'Académie des Belles Lettres. Mars, 572.
Dissertation sur l'Exil d'*Ovide*, avec quelques Anecdotes concernant les deux *Julies*. Par M. *Ribaud de Rochefort*. Mai, 794.
Lettres Critiques sur le *Paradis perdu & reconquis* de *Milton*. Mai, 902.

des Sciences & des beaux Arts. 3073.

Religio Sorbonæ *gratulans cum S. Pr.* Armandus de Rohan *S. R. E. C.* Sorbonæ *domum inviseret*. Par M. *le Roi*, Mai, 946.

Paralelle des Fables de *la Fontaine*, avec celles de *Pierre Targa*, & de *Giovanni Verdizoti*. Juin, 1106.

Prix de l'Académie de *Soissons*. Juin, 1117.

Théatre François & Italien. Juillet, 2114.

Recueil de Piéces en Vers, &c. à l'occasion du Doctorat de M. *Bacigalupi*, à *Gennes*. Juillet, 2118.

Oratio de misero Ecclesiæ Augustanæ *Confessioni addictæ statu*. Juillet, 2121.

Discours prononcés à l'Académie Françoise, à la réception de M. le Duc de *Nivernois*, &c. Août, 2166.

De la Réformation du Théatre. Par M. *Riccoboni*. Août, 2220.

Explication de quelques Vers de *Virgile* Août, 2294. Octobre, 2678.

Poësies de *Lukas Schermer*. Août, 2305.

Décembre 1743.

Vers de Virgile expliqué. Août, 2308.

Bibliothéque Poëtique, ou choix de Vers depuis *Marot* &c. Août, 2312.

Traduction de *Lucrece* en Anglois. Novembre, 2881.

§. X.

CRITIQUE, ME'LANGES, HISTOIRE LITTE'RAIRE.

Histoire Littéraire de la *France*, &c. Par des Religieux de la Congrégation de S. *Maur*. Tome VI. Janvier, 109.

Mémoire sur la Vie & les Ouvrages de Messire *du Plessis d'Argentré*. Evêque de *Tulles*. Par M. l'Abbé *du Mabaret*. Février, 223.

Tréatre Critique de *Feijoo*. Février, 254. Mars, 478. Novembre, 2770.

Eloge de M. Jean-Jacques *Manget*. Mars, 549. Avril, 640. Mai, 861, 869. Juin, 1055. *Décembre* 1743.

des Sciences & des beaux Arts. 3075
Correſpondance des Sçavans, ou Gazette Littéraire. Juillet, 2115.
Diſcours de M. *Borde*, prononcé à l'Académie des Beaux Arts de *Lion*. Juillet, 2125.
Elogio Hiſtorico de Don *Juan de Ferreras*. Août, 2203.
Eloge Hiſtorique du P. *du Sollier*. Août, 2250.
Lettre ſur les Ouvrages de M. *Arlaut*, Peintre en Miniature. Septembre, 2353.
Mémoire Hiſtorique ſur la Vie & les Ouvraves de M. *Babin*. Par M. *du Mabaret*. Octobre, 2575.
Lettres Critiques de M. *Cuper*. Octobre, 2675.
Hiſtoire Générale des Auteurs Sacrés & Eccléſiaſtiques. Par Dom *Ceillier*. Octobre, 2703.
Vie de *Cicéron*. Par M. *Middleton*. Novembre, 2879.
Œuvres de *Lucien*. Novembre, 2884.

Décembre 1743.

TABLE DES ARTICLES du mois de Décembre 1743.

ART. XCI. *S. P. N.* Justini *Opera* Taniani, &c. 2893

ART. XCII. Les Mœurs & les Usages des Grecs. Par M. *Ménard.* 2939

ART. XCIII. Le vrai Systême de Newton, mis à la portée du commun des Physiciens. Par le P. *Castel.* 2774

ART. XCIV. Histoire de la Vie de Cicéron, tirée de ses Ecrits, & des Monumens de son siécle, avec les preuves, & des éclaircissemens. 3020

ART. XCV. Nouvelles Littéraires. 3041

Errata pour le mois d'Octobre 1743.

PAge 2719, ligne 15, que nous avons, *lisez*, que nous ayons.
2720. lig. 3. d'acquit, *lisez*, d'acquis.
2721. lig. 10. toutes leur longueur, *lisez*, toute leur longueur.
2722. lig. 8. côte Méridional, *lisez*, méridionale.
2728. lig. pénultiéme : qu'il n'y a, *lisez*, qu'il n'y en a.
2744. lig. derniére, Ita-en, *lisez*, Italien.
2757. lig. derniére, la troisiême, *lisez*, le troisiême.
2769. lig. 6, peuvent, *lisez*, peut.
2787. lig. 4 opposé, *lisez*, opposée.
2788. lig. premiére, *desaprétés* lisez, des âpretés.
2791. lig. 15. *Tationi*, lisez, *Tatiani.*
Ibid. lig. 16 *Theophili Hermia*, lisez; *Theophili*, *Hermia*.
2798. lig. 20, *Phelos*. lisez, *Philos*
2802. lig. 2. *in-cohort*, lisez, *in Cohort*,
2806. lig 9. sauvé, *lisez*, sauvés.
2814. lig. derniére, *effacez*, pas.
2822. lig. 12. *omnino ne juris*, *aucunement*, lisez, *omnino : Ne jurés*, &c.

Décembre 1743.

2826. lig. 3. surdté, *lisez*, sûreté.
2827. lig. 21. étoient, *lisez*, étoit.
2828. lig. 5. tombé, *lisez*, tombés.
2853. lig. 17. criminelles, *lisez*, criminelle.
2859. lig. 25. nuit, *lisez*, nui.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre, près le Palais.